

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR &

DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ MENTOURI

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA TERRE, DE GÉOGRAPHIE

ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

N° d'Ordre

Série

THESE

POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE DOCTORAT D'ÉTAT

OPTION: URBANISME

Présentée par : BENABBAS MOUSSADEK

THÈME

**DEVELOPPEMENT URBAIN ET ARCHITECTURAL DANS L'AURES CENTRAL
ET CHOIX DU MODE D'URBANISATION**

Sous la direction du: Pr BOUDRAA AHMED

Jury d'Examen

Président:	S. KERADA	M.C	Université de Constantine
Rapporteur:	A. BOUDRAA	Pr	Université de Batna
Examineur:	B. AMRI	M.C	Université de Batna
Examineur:	S. CHAUCHE	M.C	Université de Constantine

Soutenue, Le 09 Juillet 2012

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

A la mémoire de ma Grande mère

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de thèse, Boudraa Ahmed, Professeur au département des sciences sociologiques, section des sciences sociales, Université El hadj Lakhdar, Batna, pour avoir accepté de m'accompagner tout au long de ce projet de thèse, pour sa confiance, son amitié et son soutien.

Merci à Amri Brahim, Kerada Salah-Eddine et Chaouche Salah pour avoir accepté de faire partie du jury de cette thèse.

Pour leurs conseils et leur amitié, je remercie entre autre Aourra Ali, Zemmouri Nour Eddine, et Metmer Med Laid.

Merci à Marc Cote pour m'avoir donné le temps d'entretiens, d'orientations durant mes séjours de stage à Aix-en Provence et des éléments importants pour la compréhension du contexte que j'ai eu l'occasion d'étudier.

Mes remerciements les plus sincères, s'adressent au personnel, gestionnaire du département d'architecture de Constantine, surtout, Mme Safieddine Rouag Djamila, chargée de la post graduation. Merci aussi, à Mr Kaddour et Mr Kouider, au service post graduation, pour leur gentillesse et leur aide.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance et mes remerciements les Plus sincères à toutes les personnes qui ont eu la gentillesse de m'avoir prodigué assistance, critiques, suggestions et soutiens pour l'achèvement du présent travail.

Mr Benabbas Moussadek, Juillet 2012

Sommaire

Remerciements	I
Liste des figures, photos, tableaux et plans	IX
Figures	IX
Photos	XI
Tableaux	XIV
Plans..	XV
Glossaire.	XVI
Introduction générale	1
Partie 1. Le massif Auressien et l'urbanisation en milieu rural.....	19
Introduction	19
Chapitre 1. Caractéristiques générales de l'espace Auressien.....	21
1.1. Morphologie de l'espace Auressien. Un environnement très contrasté	21
1.1.1. Les différentes vallées peuplées : Les composantes de l'espace Auressien.....	23
1.1.2. Aspects physiques de l'Aurès : Les contrastes topographiques.....	24
1.1.3. L'opposition est-ouest du massif : succession de chainons et de dépressions.....	27
1.1.5. Le milieu naturel des vallées : les différents paysages.....	30
1.1.5.1. La vallée : une hiérarchie verticale.....	30
1.1.5.2. La haute vallée : Zone de deux tissus distinct	31
1.1.5.3. La moyenne vallée : Zone d'un habitat groupé	31
1.1.5.4. La basse vallée : Zone d'intégration entre le minéral et le végétal	32
1.2. Un climat rigoureux: Une situation climatique particulière pour l'Aurès.....	32
1.2.1. Une température stable: Influence de trois phénomènes	35
1.2.1.1 Températures moyennes annuelles.....	37
1.2.1.2 Températures minimales et maximales	37
1.2.2. Influence des vents: les vents de l'intérieur et leur Importance	38
1.2.3. Précipitations irrégulières : Les grands contrastes pluviométriques	38
1.3. Conclusion.....	40

Chapitre 2 : Le Développement urbain en milieux rural	42
2.1. Introduction : Urbanisme, aménagement des villes et de leurs environs.	42
2.2. La planification urbaine : maîtrise du développement urbain	43
2.3. Les outils d'urbanisme: Moyens de gestion urbaine	43
2.3.1 Les plans d'urbanisme : instruments de la politique d'aménagement et de développement.....	44
2.3.2 Définition du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme	44
2.3.3. Mécanismes de prévision : Prévision de l'urbanisation future et ses règles	45
2.3.4. Méthodologie : type d'élaboration des prévisions	46
2.3.5. Contenu du P.D.A.U : Le dossier réglementaire du P.D.A.U	47
2.4. Définition du plan d'occupation des sols	48
2.4.1. Les objectifs du plan d'occupation des sols	49
2.5. Contexte de forme urbaine : Concept de l'identité urbaine	50
2.6. L'aménagement régional : une autre façon de faire l'aménagement du territoire.....	51
2.6.1. La décentralisation : Une approche efficace de planification urbaine.....	52
2.6.2 La décentralisation : une approche anti-urbaine ou désurbanisation.....	55
2.6.3.1 La cité idéale : La nouvelle cité telle qu'elle est réfléchie	59
2.6.3.2 L'espace rural dans le discours urbanistique : Importance du rural.....	59
2.6.3.3 Cohabitation ville campagne: Consolidation des rapports entre les deux entités.....	60
2.6.4. Fusion entre empreintes urbaines et rurales : combiner les avantages de la ville et ceux de la campagne.....	61
2.6.4.1. Broadacre City : une maquette, la première conception de la cité	61
2.6.4.2. Broadacre City. Une cité idéale mais une cité utopique.....	65
2.6.7. Le concept de la cité-jardin : Une nouvelle façon de penser la ville.....	70
2.6.7.1 La cité-sociale : Développement horizontal des cités-jardins	75
2.6.7.2 La cité-jardin : Un urbanisme à côté de la ville.....	76
2.6.7.3 Un autre type de cité-jardin : La cité-jardin verticale.....	78
2.7. Reconstruction et conservation dans l'espace rural	80
2.8. Conclusion.....	82

Chapitre 3 : Population et peuplement du massif de l'Aurès.....	86
3.1. Introduction	86
3.2. Définition d'Aurès : L'Aurès où les Aurès ?.....	87
3.3. Aperçu historique de l'Aurès : De L'antiquité à nos jours.....	88
3.3. Origine de la population : Quelques avis d'historiens.....	93
3.1.1. Epoque romaine : Romanisation de l'Aurès.....	95
3.1.2. La période arabe : l'islamisation de l'Aurès	96
3.1.3. La colonisation française : Influence coloniale sur les Aurès	98
3.2. Évolution de la population de la commune mixte de l'Aurès	102
3.2.1. Accroissement de la population : Effets de la guerre	104
3.2.2. Peuplement de l'Aurès après l'indépendance	106
3.2.2.1. Volume et densité de la population	107
3.2.2.2. Répartition de la population de l'Aurès selon le sexe et l'âge.....	108
3.3. Les paramètres démographiques : Données de l'état civil	109
3.3.1. La natalité : constance du taux de natalité.....	109
3.3.2. La mortalité : L'évolution de la mortalité	109
3.3.3. L'accroissement Naturel de la Population.	110
3.4. Les mouvements de populations : Les mouvements internes et d'émigration,.....	110
3.4.1. L'émigration : les hommes, catégorie la plus concernée	110
3.4.2. L'exode rural et la concentration de la population.....	110
3.5. Conclusion	111
 Partie II : Le développement Morphologique de l'espace Auressien.....	 112
II.1. Introduction :.....	112
Chapitre 4 : La macro-structure de l'Aurès central et son développement jusqu'à la veille de l'indépendance	 116
4.1. Introduction	116
4.2. L'aspect de la macro-structure (les espaces de regroupement) à l'époque précoloniale	 117
4.2.1. Zones de communication et de commerce : interdépendance des zones.....	119
4.2.2. Zones de pâturage : zones de pastoralisme.....	120
4.2.2.1. Les flux de transhumance : la transhumance interne.....	121

4.2.3. Zones de culture : Les Vergers, les champs et les oasis	122
4.2.4. Zone urbanisée : la micro-structure	123
4.2.5-Critères d'implantation de la zone urbanisée dans le massif	124
4.2.5.1. L'importance des parcours: les parcours primaires	125
4.2.5.2. L'aspect défensif du site: Choix des lieux escarpés.....	125
4.2.5.3. Proximité de l'eau : Une donnée essentielle pour l'implantation de la Dechra	128
4.2.5.4. Proximité des terres fertiles: Donnée déterministe du lieu d'implantation	128
4.2.6. L'organisation villageoise : Habitat groupé des montagnes	129
4.3. Cas de la vallée de l'Oued El Abiod	131
4.3.1. Vallée de l'Oued El Abiod, la haute vallée	135
4.3.1.1 Vallée de l'Oued El Abiod, le bassin d'Arris.....	137
4.3.2. Moyenne Vallée de l'Oued El Abiod	139
4.3.3. Vallée Inferieur de l'Oued El Abiod	139
4.4. Cas de la vallée de l'Oued Abdi	142
4.4.1. Typomorphologie de la zone urbanisée dans la vallée de l'Oued Abdi	143
4.5. Dynamique de la macro-structure : Etendue de l'influence des agglomérations	144
4.6. La macro-structure à l'époque coloniale : apparence des points de polarisation.....	146
4.7. Conclusion	151
Chapitre 5. La micro-structure et l'évolution de ses composantes.....	154
5.1. Introduction	154
5.2. Cas de Menâa : La Dechra typique Auressienne.....	154
5.3. Cas de Bouzina : Une Dechra berbère particulière.....	155
5.4. Cas d'Arris. La grande Dechra Auressienne	158
5.5. Les hameaux : Petits groupements d'habitations dispersés.....	159
5.6. Cas de Nara : une agglomeration à l'écart.....	161
5.7. Les petits groupements épars : Une autre organisation Auressienne.....	161
5.7.1. Cas de Guerza, un habitat sommaire sur des lieux escarpés	162
5.8. Cellule de base : petite unité de la Micro-structure, l'habitation.....	163
5.8.1. Implantation de la maison : Adaptation de l'habitation au site	163
5.8.2. Organisation générale de la maison " Haddarth".....	167
5.9. Eléments urbains d'accompagnement : Equipements urbains annexes	174

5.9.1. La Zaouïa : L'équipement culturelle et religieux	176
5.9.3. Les poste-vigies : des éléments de structure de l'espace.....	181
5.10. Les espaces publics : Les zones symboliques	181
5.11. Conclusion.....	186
Chapitre 6 : La croissance urbaine de l'Aurès central après l'indépendance.....	188
6.1. Introduction	188
6.2. La macro-structure actuelle : Des transformations spectaculaires	188
6.3. Développement de l'habitat : Emergence d'une fonction résidentielle varié.....	188
6.4. Etat des équipements : Développement des activités Annexes	191
6.5. Nouvelles fonctions : Nouvelles mesures de développement	194
6.5.1. Développement économique : Précarité de l'économie agraire	195
6.5.1.1. Secteur primaire. Une agriculture et un élevage de Montagne difficiles	195
6.5.1.2. Infrastructures. L'handicape des contraintes du terrain.....	197
6.5.1.3. Secteur secondaire : Types d'industrie et obstacles de faisabilité.....	199
6.5.1.4. Secteur tertiaire. Promotions administratives et affectation d'équipements	200
6.5.2. Développement urbain : Evolution des composantes urbaines	201
6.5.2.1. L'Habitat. Une variété de types d'habitations	202
6.5.2.2. Croissance de l'urbanisation dans les deux vallées du massif	202
6.5.2.3. Substitution et densification: Exploitation des anciens sites	202
6.5.2.4. Le glissement de l'urbanisation vers la route: La route, un facteur de developpement	203
6.5.2.5. L'urbanisation escalade la montagne : Carence des terrains à bâtir	204
6.6. Le réseau extérieur : les liens au niveau régional.....	205
6.7. Conclusion.....	206
Chapitre: 7 l'espace Auressien et son aspect morphologique contemporain	208
7.1. Introduction	208
7.2. Particularités de la macro-structure : vérification des sous hypothèses	208
7.2.1. Compositions de permanence: L'empreintes des agglomérations	208
7.2.2. Agencement de la micro-urbanisation: Une composition de trames variées.....	212
7.2.2.1. Le cas d'Amentane : Village partiellement abandonné	212

7.2.2.2. Le cas de Teniet El Abed : Changements amorcés par l'état	214
7.2.2.3. Le cas de Menâa : Des transformations multidirectionnelles.....	216
7.2.3. Répartitions des espaces publics et autres fonctions : Eléments complémentés des structures urbaines.....	219
7.3. Conclusion.....	220
Chapitre 8. Développement urbain éventuel dans l'Aurès central et choix du mode d'urbanisation.....	221
8.1. Introduction	221
8.2. Conception physique de la région: Une urbanisation bipolaire.....	221
8.3. Conception sociologique de la région	221
8.3.1. Le rapport de cet espace et des individus / ville :.....	223
8.3.1.1. Distanciation par rapport à la ville : L'effet de l'éloignement / ville.....	223
8.3.1.2. Des sites en majorité le long des voies de circulation : Un développement le long des voiries.....	223
8.3.1.3. Les développements urbains : Dynamiques socio-spatial	224
8.3.1.4. Les schémas d'organisation socio-spatiale des agglomérations : Deux types d'organisation.....	224
8.3.2. Le rapport des individus entre eux / à cet espace	226
8.4. Dynamique socio-économique de la région: Des transformations très lentes.....	227
8.5. Le développement urbain et les plans d'urbanisme : Une configuration spatiale désordonnée, malgré les plans d'urbanisme	228
8.6. Orientations de la planification urbaine : propositions en vue d'une planification urbaine.....	232
8.7. Sauvegarde du patrimoine : Un héritage à entretenir et à préserver.....	235
8.7.1. Promotion du patrimoine et des établissements vernaculaires : Valorisation du patrimoine	236
8.7.1.1. Le critère scientifique: Application rigoureuse de toute intervention	237
8.7.1.3. Le critère culturel local : Un cachet local à entretenir et à promouvoir	239
8.7.2. Maîtrise des nouvelles extensions : Adopter un aménagement approprié.....	240
8.7.2.1. Urbanisations nouvelles sur terrains accidentés : la délicatesse des interventions.	241

8.7.2.2. Composition de la structure spatiale du massif Auressien : les approches eventuelles.....	241
8.7.3. Sauvegarde de l'écosystème : Sauvegarde du patrimoine et de la nature.....	242
8.7.4. Les énergies douces: une alternative aux ressources non renouvelables.....	243
8.8. Développement économique : Redynamisation de l'espace rural.....	244
8.9. Conclusion.....	252
Conclusion générale	253
Bibliographie	259
Sites internet	276
Annexe 1. L'état de la population de la Wilaya de Batna depuis les nouveaux découpages administratifs.....	277
Annexe 2. Répartition des tribus dans les Aurès	287
Annexe 3. Agenda 21, Chapitre gestion des ecosystemes fragiles : mise en valeur durable des montagnes	288
ملخص.....	298
Summary.....	299

Liste des figures, photos, tableaux et plans

Figures	pages
Fig. (1.1). Situation du Massif Auressien.	20
Fig. (1.2). Limites et disposition du massif Auressien	21
Fig. (1.3). Les vallées de l'Aurès.	22
Fig. (1.4) Coupe à travers le massif de l'Aurès.	23
Fig. (1.5) Relief du massif Auressien	28
Fig. (1.6) Morphologie du territoire Auressien	29
Fig. (1.7) Coupe schématique le long de la vallée Oued Abdi.	30
Fig. (1.8) Caractéristiques climatiques de l'Aurès	36
Fig. (1.9) Précipitations dans les Aurès	39
Fig. (2.1) Broadacre city, le plan	62
Fig. (2.2) Le centre communautaire, dessin pour la Ville Vivante, 1958	63
Fig. (2.3) Dessin de Frank Lloyd Wright (Imagination de Broadacre city)	65
Fig. (2.4) Le Diagramme des trois aimants de Howard	71
Fig. (3.1) Une tour de vigie, vestige du temps de la peur	93
Fig. (3.2) Croquis de l'ancienne mosquée de Teniet El Abed et son école coranique	96
Fig. (3.3) Accroissement total de la population de toute l'ancienne wilaya de l'Aurès 1954 – 1965	105
Fig. (3.4) Pyramide des âges de la wilaya des Aurès en 1966	108
Fig. (4.1) Ensemble de localités de l'Aurès	117
Fig. (4.2) Le cas de Boussalah, ex B'lihoud	118
Fig. (4.3) Les zones fonctionnelles de la macro-structure	119
Fig. (4.4) Cheminement des tribus Auressiennes lors du pèlerinage du djebel Bouss	120
Fig. (4.5) Les plaines de Nerdi	121
Fig. (4.6) Les composantes de la micro-structure	124
Fig. (4.7) Vue aérienne des Gorges de Ghoufi	127

Fig. (4.8)	Vue prise du bord de l'Oued-el-Abiod. Des villages de Taklihth Tamellalth, Innerkeb, Arris et de la passe de Baali	134
Fig. (4.9)	Le Bassin d'Arris	138
Fig. (4.10)	Les voies de circulations à travers l'Aurès	147
Fig. (5.1)	Organisation de la Dechra de Bouzina	157
Fig. (5.2)	Tiharahin et Tafrount, localisation éloignée de la route	160
Fig. (5.3)	Représentation d'une Maison typique à trois terrasses dans la dechra	165
Fig. (5.4)	Les différents types d'ouvertures	166
Fig. (7.1)	Façade du tissu vernaculaire et de l'extension contemporaine, à Menâa	219

Photos	page
Photo. (1.1) Le fameux col de tassarift, au niveau de Menâa	25
Photo. (1.2) Col de Tighanimine, en ce point la dissection de la vallée de l'oued Labiod.	26
Photo. (1.3) La célèbre trouée d'El Kantara	27
Photo. (1.4) La vallée de l'Oued el Abiod (en aval de Tighanimine) s'enfonce en canon, asséchant la surface	27
Photo. (1.5) L'habitat dispersé, cas des Mechtas de T'zouket	28
Photo. (1.6) Le tissu épars sur les plus grandes hauteurs de Guerza,	31
Photo. (1.7) L'habitat groupé, et vergers à Hidous	31
Photo. (1.8) Vue générale de Djemorah	32
Photo. (2.1) Brasilia, ville dans la verdure	54
Photo. (2.2) Bâtiment du Narkomfin	56
Photo. (2.3) Dymaxion House	56
Photo. (2.4) Exemples d'habitation de Broadacre City, la grande à gauche et la petite à droite	63
Photo. (2.5) Price Tower, 1952-56	65
Photo. (2.6) Une vue sur la cité-jardin-Letchworth-	67
Photo. (2.7) La ville radieuse De le Corbusier	79
Photo. (2.8) La ZUP de Grigny la Grande Borne conçue par Emille Aillaud	79
Photo. (2.9) Cité-jardin Le Logis, Watermael Boits fort(Bruxelles)	80
Photo. (2.10) Continuité de la tradition : en France	81
Photo. (2.11) Continuité de la tradition : en Tunisie	81
Photo. (2.12) Continuité de la tradition : au Maroc	81
Photo. (3.1) Le Mausolée d'Imadracen	88
Photo. (3.2) Une véritable mosquée et son minaret	96
Photos. (3.3) Ensemble de Mosquées à travers l'Aurès	97
Photo. (3.4) La Djemaa	101
Photo. (II.1) Les petits groupements Sur le piémont sud, vallée de l'Oued Abdi	113

Photo. (II.2)	Dechra typique, sur flanc droit de montagne délimitant la vallée de l'Oued Abdi	113
Photo. (II.3)	Rempart du vide et l'avantage de l'élévation, du coté de l'Oued, à Menaâ	114
Photo. (4.1)	Les vergers de Bouzina, Le long de l'Oued	122
Photo. (4.2)	Les champs de T'zouket	123
Photo. (4.3)	L'oasis dans la montagne, au environ de Bouhafis	123
Photo. (4.4)	Vue sur les gorges de Ghoufi, liaison avec la montagne	126
Photo. (4.5)	Un barrage typique à Oued Taga, Irrigation des vergers à proximité de Bouhmar	128
Photo. (4.6)	Bouhafis et son habitat troglodyte, au dessus de la route	130
Photo. (4.7)	Une Dechra Typique de la haute vallée de l'Oued El Abiod	135
Photo. (4.8)	Maisons ouvertes au soleil	135
Photo. (4.9)	Architecture coloniale	138
Photo. (4.10)	Bassin de Ghassira	139
Photo. (4.11)	Les habitations partiellement troglodytes, canon de Ghassira	140
Photo. (4.12)	Le village de Baniane	140
Photo. (4.13)	Le grenier collectif de Baniane	141
Photo. (4.14)	Vallée moyenne, Baali	143
Photo. (4.15)	Basse vallée, Amentane	143
Photo. (4.16)	Urbanisation tellienne, H'laoua	144
Photo. (4.17)	Urbanisation Saharienne, B'ni Souik	144
Photo. (4.18)	Une caravane dans l'oued Abdi	145
Photo. (5.1)	L'organisation villageoise, à Menââ	155
Photo. (5.2)	Déchera de Bouzina	158
Photo. (5.3)	La grande Dechra d'Arris, dominant son environnement	158
Photo. (5.4)	Les Hameaux de Taksrit	159
Photo. (5.5)	Nara et ses cultures en terrasse	161
Photo. (5.6)	L'habitat épars, à Guerza	162
Photo. (5.7)	Mosquée de la Dechra Beida d'Arris	175
Photo. (5.8)	La zaouïa Benabbas avec sa mosquée à Menââ	176
Photo. (5.9)	Le grenier collectif de Kebach	178

Photo. (5.10) Reste d'un poste vigie À Menâa, les développements récents en arrière plan	181
Photo. (5.11) La desserte des vergers à partir de la Dechra, à Menâa	184
Photo. (5.12) Le passage couvert, (Assakif), à Menâa	184
Photo. (5.13) L'accès à la Dechra se fait par une porte et le passage couvert, à Menâa	184
Photo. (5.14) L'un des derniers moulins à eau à Menâa	185
Photo. (4.15) La Dechra se fond totalement à son site, la Dechra d'Akhrrib	186
Photo. (6.1) L'habitat collectif, à Tniyet el Abed	188
Photo. (6.2) Les maisons vétustes, à Menâa	189
Photo. (6.3) Maisons traditionnelles, entretenues, à T'Kout	189
Photo. (6.4) Densification, à la Dechra d'Inourar	190
Photo. (6.5) Maison sommaire à Amentane inferieur	190
Photo. (6.6) Maison ordinaires alignées, à Menâa	191
Photo. (6.7) Intervention sur les Mosquées, l'ancienne mosquée et la nouvelle avec leur minaret respectif	193
Photo. (6.8) Zone d'activité de Menâa	200
Photo. (6.9) La voie mécanique à Tniyet El Abed un paramètre de densification	203
Photo. (6.10) Glissement des villages au long de la route à Enourar	203
Photo. (6.11) Développement de l'habitat collectif sur terrain accedenter à Tniyet El Abed	204
Photo. (6.12) Tigharghar, nouveau chef lieu de commune, nouveau noyau	204
Photo. (6.13) Le village de Menaâ et ses extensions	205
Photo. (8.1) Une architecture vernaculaire équilibrée et bien intégrée	238

Tableaux	page
Tableau. (1.1). Liaison entre altitude et température	35
Tableau. (1.2) Les minimas et maximas absolus	37
Tableau. (3.1) Les impôts des Douars de l'Aurès en 1893	91
Tableau. (3.2) Composition des tribus	99
Tableau. (3.3) Répartition des douars à l'Oued Abdi	100
Tableau. (3.4) Population par langue maternelle dans les Aurès (en pourcentage)	102
Tableau. (3.5) Proportion entre hommes et femmes dans les Aurès en 1926, (vallée de l'Oued Abdi)	103
Tableau. (3.6) Accroissement de la population de la wilaya de l'Aurès	104
Tableau. (3.7) Population présente et absente. Population de plus de 10 ans (En pourcentage)	106
Tableau. (3.8) Population de la commune mixte d'Arris en 1966	107
Tableau. (3.9) Volume et densité de la population de la commune mixte d'Arris en 1966	107

Plans	pages
Plan. (2.1) Plan de Letchworth	72
Plan. (4.1) Vallée de l'Oued El Abiod	132
Plan. (4.2) Levé de la plaine de Médina des Ouled Daoud	136
Plan. (4.3) Vallée de l'Oued Abdi	142
Plan. (5.1) Menâa, bâti et circulation	154
Plans. (5.2) L'habitation traditionnelle	164
Plans. (5.3) Maison traditionnelle sur trois niveaux, à Menâa	168
Plans. (5.4) Les types d'espaces de transition, les plus élémentaires	170
Plan. (5.5) Le grenier collectif d'Inerkeb.	179
Plan. (6.1) Une maison contemporaine élémentaire	192
Plan. (6.1) Macro-structure du massif de l'Aurès et son environnement	207
Plan. (7.1) Amentane, village se développant le long des axes routiers	213
Plan. (7.2) Tnièt El Abed discontinuité entre Dechra et extension	215
Plan. (7.3) Menaa théâtre de transformation multidirectionnel	216

Glossaire.

Dechra:	village perché sur une montagne
Haqlihth:	qualificatif du village dans les Aurès, se rapportant au grenier collectif
Chaouia	tribus Berbères de l'Aurès
Djebel Lazreg:	Montagne bleue, qualificatif d'un djebel
Lahmar Khaddou:	joue rouge, qualificatif d'un djebel
C.I.A.M:	congres internationales d'architecture moderne
Çofs:	organisation ne se rapporte pas à un clan mais à une ligue
Touabas:	Ouled Daoud
Abdawi:	Ouled Abdi
Vescera:	Nom romain de Biskra
Tiflzi:	Nom romain de Menâa
Cheikh:	représentant d'une tribu
Ilm :	savoir juridico-religieux
Sénatus-consulte :	réforme liée au décret sénatorial promulgué par Napoléon III
Douars:	ce qui correspond à un terroir
Djemââ:	assemblée des sages-souvent des vieillards- qui régissent le Kanun, gouvernant la tribu.
Kanun:	législation coutumière
Caïds:	pluriel de Caïd, autorité suprême d'un ensemble de tribus durant l'époque coloniale
Ouled Ziane:	Fils de Ziane, Tribu d'origine arabe
Macro-structure:	ensemble des villages
Charaa:	plaines qui s'étalent a partir du piémont nord à l'avant
Micro-structure:	village ou (Dechra)
Sammer:	l'orientation Est
Malou:	l'orientation Ouest
Haddarth:	Maison
Zerdab:	la bergerie
Hghorfat nilmas:	pièce du foyer

Hghorfat lekhzin:	pièce de réserves
Laali:	pièce haute, située au dernier étage
Squiffa, Hasqifh:	Espace de transition, sous forme de chicane
El aathbeth:	Le seuil
Hnozrat:	assez grand trou de lumière, aménagée dans le toit
Zaouïa:	Ecole coranique ou centre religieux
Agualzim:	Nom berbère du grenier collectif
Guelâa:	qualificatif du grenier collectif
Habrahth:	placette publique
Annar:	l'aire à battre
Hifissouin, hafsouth:	début de printemps
Chaib Achoura:	personnage mythique,
Barrah:	prêcheur
Assakif:	passage couvert
Hajrit:	liste
Erha:	Moulin
Arch:	Clan
E.N.A.J.U.C:	Entreprise nationale des jus et conserves
S.N.SEMPAC:	Société nationale des semoules, pâtes et couscous
SO.MA.C.BA:	Société de matériaux de construction, Batna
RN 87:	Route nationale 87
Oued:	Grand cours d'eau
SDAU:	Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme
POS:	Plan d'occupation au sol
P.D.A.U:	Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme
P.U.D:	Plan d'urbanisme directeur
APC:	Assemblée populaire communale
Haqliith Haoussareth:	vieux village
P.C.D:	Plan communal de développement
FCCL:	Le Fonds Commun des Collectivités Locales
Imokranen:	les plus âgés, au sens, les plus sages

Introduction générale

« La situation actuelle des établissements humains dans le monde, telle que décrite dans le troisième Rapport Mondial sur les Etablissements Humains, est préoccupante » constate le Conseil Economique et Social des Nations Unies dans son rapport préparatoire au Sommet de Johannesburg¹.

La moitié de la population urbaine mondiale vit dans des villes de plus d'un million d'habitants. Cette concentration des populations et des activités dans les zones urbaines est désignée par le terme de métropolisation.

Son rythme et son ampleur inquiètent et préoccupent surtout dans les pays du Sud ou, le sens de métropolisation rime avec paupérisation urbaine, renforcement des inégalités sociales, augmentation des populations vivant dans des quartiers subissant la marginalisation et le cumul des handicaps sociaux et environnementaux. La mise en place et l'exploitation des infrastructures environnementales (eau, assainissement, déchets) peinent à répondre à des besoins rapidement croissants.

Dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement, la pression écologique liée à la croissance forte de la production de déchets solides devient un obstacle grave au développement de conditions sanitaires viables à long terme. La réponse aux besoins en logements et constructions, dans un double souci d'équité sociale et de durabilité est insatisfaisante.

La concentration d'activités humaines augmente l'exposition des biens et populations aux risques naturels et technologiques, aux crises environnementales chroniques, et sanitaires : pollution de l'air, insalubrité, pénurie d'accès à l'eau potable, etc.

1- Le sommet mondial sur le développement durable, aussi appelé sommet de la Terre de Johannesburg ou sommet de Johannesburg, s'est tenu du 26 août au 4 septembre 2002, à Johannesburg en Afrique du Sud. Sommet mondial du développement durable organisé par les Nations unies, il a réuni plus de cent chefs d'État et environ 60 000 personnes : « ils reconnaissent que l'élimination de la pauvreté, la modification des modes non durables de production et de consommation ainsi que la protection et la gestion des ressources naturelles sont des objectifs primordiaux du développement durable et ses conditions préalables. » Le sommet de Johannesburg a été controversé, car la fixation d'objectifs chiffrés et datés est inexistante, et les nombreuses entreprises présentes sur place ont été accusées de récupérer cet événement à des fins communicationnelles. Parmi les points positifs recensés, l'homme et l'équité sociale ont été replacés au cœur du débat de développement durable. (Sommet de la Terre 2002 de Wikipédia en français, 2008)

L'utilisation rationnelle des sols fait défaut et l'espace se fragmente. Les politiques mises en œuvre pour répondre aux besoins en déplacements et en approvisionnement énergétique intègrent insuffisamment les incidences environnementales qu'elles génèrent, globales (émission de gaz à effet de serre, ..) ou locales.

Métropolisation et **développement des zones rurales** sont étroitement interdépendants, un bon nombre de zones rurales font l'objet d'un sous développement chronique, lié aux migrations de population vers les villes, et à l'exploitation irrationnelle des ressources naturelles. La consommation urbaine génère de nouvelles pressions de plus en plus fortes sur **les zones rurales**, à savoir :

L'extension des zones urbaines, l'intensification de la production de ressources alimentaires, l'augmentation de la fréquentation pour les loisirs et le tourisme.

Freiner la métropolisation est le défi principal à affronter pour que les établissements humains de demain soient viables, le développement des villes moyennes et le maintien de **l'habitat rural**, grâce à un rééquilibrage entre grandes villes, villes moyennes ou **petites villes et campagnes**, doit permettre de résoudre les difficultés écologiques et humaines des villes. La planification et l'aménagement du territoire, dans un souci de solidarité urbain-rural, s'impose. Dès la Conférence des Nations Unies de Rio en 1992², le chapitre 7 d'Action 21³, préconisait l'implication des pouvoirs publics, par une action fondée sur des principes de partenariat, de participation et de **décentralisation**, pour permettre la promotion d'un modèle viable des établissements humains.

2- La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Réunie à Rio de Janeiro du 3 au 14 juin 1992, Réaffirmant la Déclaration de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement adoptée à Stockholm le 16 juin 1972, et cherchant à en assurer le prolongement, Dans le but d'établir un partenariat mondial sur une base nouvelle et équitable en créant des niveaux de coopération nouveaux entre les Etats, les secteurs clefs de la société et les peuples, Œuvrant en vue d'accords internationaux qui respectent les intérêts de tous et protègent l'intégrité du système mondial de l'environnement et du développement.

3- le chapitre 7 d'Action 21 préconise une démarche appelée Agenda 21 local, dans celui-ci, les Etats s'engagent dès 1992 à ce que leurs collectivités locales adoptent un Agenda 21 local, Considéré souvent comme outil de planification urbaine, l'Agenda 21 local vise à produire un programme local d'actions à long terme pour le développement durable, programme élaboré et mis en œuvre sur la base d'un processus qui mobilise tous les acteurs locaux (parties prenantes, ou stakeholders) et associe les habitants. A partir d'une réflexion collective sur le devenir du territoire, l'Agenda 21 local doit permettre l'adoption d'un projet sur le long terme partagé par tous, projet qui détermine les orientations présentes et futures des politiques de l'administration locale.

La Conférence Habitat II de 1996 sur les établissements humains d'Istanbul puis celle de New-York (Istanbul + 5 en 2001) constituèrent un tournant dans les efforts internationaux en faveur de la durabilité sociale et environnementale des villes.

Il y fut affirmé que des politiques, des stratégies et des actions intégrées et participatives étaient nécessaires pour rendre les villes et les communautés du monde plus sûres, plus saines et plus justes. Il y fut démontré, par la présentation de bonnes pratiques et d'expériences réussies, que les défis de l'urbanisation peuvent être relevés.

Pour rendre les villes plus viables et plus respirables et pour débattre de ces questions, près de 9 000 spécialistes (urbanistes, maires de grandes villes, architectes, etc.) se sont réunis de mai à juin 1996 à Istanbul, en Turquie, pour un sommet de l'ONU consacré aux **défis du développement urbain**. Celui-ci s'est déroulé vingt ans après Habitat I, organisé à Vancouver (Canada) en 1976, qui avait préconisé des politiques centralisées et focalisées sur le logement, peu suivies d'effets.

Le sommet d'Istanbul⁴, par contre, baptisé Sommet des Villes, a marqué une réorientation de la politique onusienne dans le domaine du développement urbain. Pour les pays en développement, l'idée largement dominante dans les organisations internationales à leur égard, précisa lors de ce sommet que le salut du tiers-monde passait par **le développement rural et l'agriculture**.

Alors que ces sommets sur le développement des villes et développement durable se multiplient, on aperçoit aujourd'hui avec consternation, pour ce qui est du tiers monde en général et de l'Algérie en particulier, les effets pervers de l'absence d'une politique des villes et de la ville durant des décennies. Cette situation est certainement due à l'incapacité pour les pouvoirs publics d'imaginer une politique continue et cohérente pour la ville, d'autant qu'à leurs yeux, elle se justifierait très peu.

4- Par la Déclaration d'Istanbul et le Programme d'Action Mondial (PAM) pour l'Habitat, les Etats s'y engagent vers deux objectifs : un « logement adéquat pour tous » et « le développement d'établissements humains viables en ce qui concerne l'environnement, les droits de l'homme, le développement social, les femmes et la population dans le contexte d'une urbanisation maîtrisée ». Les Etats reconnaissent la nécessité d'un accès de tous aux systèmes nécessaires à une vie saine: eau potable, assainissement, évacuation des déchets, éducation, transports et autres infrastructures urbaines. Pour la première fois dans l'histoire des Nations Unies, les contributions des autorités locales (maires et associations municipales) sont adoptées dans le rapport des auditions des partenaires (Comité II) sur la mise en œuvre des stratégies recommandées par le PAM.

La répartition urbaine à travers le territoire national est le résultat d'un processus historique de formation des systèmes de villes algériennes, cohérents dans l'ensemble et relativement équilibrés. Après l'indépendance, la réappropriation de tout le territoire national a donné naissance à une dynamique peu maîtrisée qui a abouti à la création des villes nouvelles sans qu'il soit mis en œuvre, dans une démarche intégrée, les moyens et les procédures caractéristiques de la création des villes. Le résultat est que nos agglomérations urbaines, de par leurs nombreux dysfonctionnements, offrent un cadre bâti dans un espace urbain, en plein désordre que ni les instruments d'ordre juridique, réglementaire et technique, et ni les actions de construction et d'aménagement n'ont pu éliminer. C'est ainsi que les territoires des agglomérations urbaines, dénommées ceintures ou périphéries prennent une configuration spatiale anarchique.

De nos jours, de nombreux territoires aussi, à l'intérieur et autour de nos villes présentent des concentrations de problèmes d'une telle ampleur, qu'ils découragent toutes les initiatives et dépassent le cadre de compétence des autorités locales. En effet nos agglomérations souffrent en premier lieu de défaillances au plan de l'urbanisme et de l'architecture et de la maladie des grands ensembles, mais ces éléments ne sont pas les seuls facteurs aggravants de la situation. Le chômage le sous emploi, le déficit des services publics et l'absence de politique de solidarité et de proximité au niveau du quartier, achèvent de donner aux grands ensembles le caractère répulsif et d'exclusion qui font la mal vie.

Les défis auxquels les décennies à venir devront s'attaquer pour que l'aménagement du territoire, le développement des villes et **des campagnes** permettent aux établissements humains d'être viables sont de plusieurs ordres.

Défi de la gouvernance urbaine et de la gestion urbaine :

Les villes devraient se voir confier, de plus en plus de responsabilités, dans une perspective de développement durable, cette décentralisation vise à mieux répondre aux besoins des citoyens. Elle impose une modification des mécanismes de prise de décision locale, voire une modification du mode de gestion locale. Une nouvelle gouvernance locale, basée sur la négociation entre collectivités locales, partenaires et citoyens s'impose.

Défi de l'insuffisance des ressources humaines et financières :

L'insuffisance de ressources freine la diffusion des bonnes pratiques, la création de partenariats forts pour s'attaquer aux enjeux de la durabilité urbaine, les traduire concrètement au travers de politiques et projets, et développer l'implication citoyenne pour donner aux personnes démunies la possibilité de participer pleinement aux décisions.

Défi d'un logement pour tous et de la participation des populations démunies aux processus de décision :

Le lien entre métropolisation et insalubrité en matière de logement est de plus en plus marqué, faute de planification urbaine et faute de terrains disponibles, du fait des spéculations foncières, du fait également de réglementations locales souvent défavorables au plus pauvres, les implantations sauvages (type habitat insalubre) continuent de croître rapidement partout à travers nos villes. Ces implantations s'installent au mépris de toute prudence, dans les zones les plus exposées aux risques naturels (inondations, éboulements de terrain,...) ou technologiques (activités industrielles à risques,...). La sécurité d'occupation (garantie de pouvoir résider à terme à un même endroit) n'est correctement garanti pour les populations les plus pauvres, ni dans les villes, ni dans les campagnes. Lorsque l'urbanisation est rapide, l'insécurité des droits fonciers fragilise les plus pauvres.

Défis de l'aménagement urbain durable :

Nos villes s'étalent, se diluent, consomment de plus en plus d'espace, incitent à un usage immodéré de l'automobile par un zonage éloignant les zones d'habitat des zones d'activités, de commerce et de loisirs. Les villes deviennent lieux de surconsommation énergétique, de congestion urbaine, de bruit et nuisances. L'étalement urbain est synonyme de besoins accentués en termes de réseaux d'assainissement, de transport, d'approvisionnement en eau, en électricité, etc.... besoins inégalement remplis selon les quartiers, créant des zones d'exclusion. L'étirement des villes rend difficile le développement de solutions alternatives favorables à l'environnement.

Socialement parlant, la ville éparpillée renforce la fragmentation sociale. la ville éclatée n'autorise plus le brassage des populations, les rencontres entre habitants, elle engendre l'isolement.

Défi d'une mobilité durable :

Nos agglomérations, et nos villes souffrent du mal de la circulation automobile et de son cortège de nuisances ; alors que les déplacements routiers ont drastiquement augmenté, les agglomérations urbaines voient chuter la part du transport collectif et des vélos dans l'ensemble des déplacements.

Peu de décideurs ont le courage d'une politique volontariste des transports orientée vers la réduction de la circulation automobile. Et pourtant, le défi d'aujourd'hui et de demain est bien de faire évoluer les pratiques de chaque citoyen, par la diminution de la mobilité et la maîtrise des besoins de déplacement, et le transfert de l'automobile vers des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement.

Défi de l'éco-gestion des ressources naturelles, de l'énergie et des déchets :

L'agglomération peut être comparée à un écosystème qui, pour vivre, croître, se régénérer, extrait des ressources dans le milieu naturel, en assimile une partie, et une fois celles-ci utilisées, transformées, consommées, les rejette dans le milieu.

Dans une perspective de développement durable, L'agglomération devra prélever le moins possible et réduire au maximum ses rejets, en évitant tous les gaspillages, en développent le recyclage des produits et la réutilisation des déchets. Le défi de demain sera donc : Avant tout de réduire la production de déchets, en croissance extrêmement rapide dans toutes les agglomérations du pays, et de favoriser leur utilisation en tant que ressources.

De limiter la consommation énergétique des agglomérations.

D'assurer l'assainissement des eaux pluviales et résiduaires et d'économiser cette ressource rare ou la recycler.

D'associer le secteur de la construction aux efforts en faveur du bouclage des cycles écologiques.

De gérer les espaces naturels, garants d'un équilibre écologique au sein des grandes agglomérations.

Le défi de la durabilité socio-économique :

Les collectivités locales disposent de leviers d'actions en matière d'emplois, d'aide et de concertation avec les entreprises locales, ou de renforcement du lien social. Les collectivités

locales devront s'impliquer plus pour soutenir, impulser le secteur de l'économie sociale et solidaire, aider à la création de structures d'insertion, créer des gisements d'emplois environnementaux et sociaux tel que la gestion des espaces publics et naturels, du patrimoine culturel et architectural, revitalisation économique des quartiers, rénovation urbaine, rénovation ou réhabilitation des logements, traitement des déchets, réhabilitation de terrains dégradés, recyclage ou récupération des déchets, services à la personne, animations socio-culturelles etc.... L'implication des collectivités sur les champs sociaux sera à développer dans le pays à travers le logement à caractère social, la réhabilitation de quartiers, l'accès égal aux services sanitaires et urbains, la délivrance d'aides matérielles, alimentaires ou financières et l'amélioration de la sécurité...

Le traitement de la gestion de nos villes et des problèmes qui s'y rattachent est indissociable, on ne le répétera jamais assez de **la politique de l'aménagement du territoire** qui lui-même manque d'objectifs à atteindre, compte tenu de l'état actuel et du développement futur, car c'est précisément et uniquement à la faveur de cette politique, que l'on peut dégager les axes et moyens qui permettront de canaliser, ordonner et coordonner l'urbanisation appropriée que subit le pays et l'anarchie qui caractérise cette urbanisation au niveau de chaque ville.

La question de la ville, vu en envergure et ses divers facettes dans le cadre de l'aménagement et du développement du territoire ne peut donc absolument pas relever comme jusque là, de l'initiative et de l'action sectorielle. Elle implique comme exigence prioritaire et dans le cadre des objectifs de l'aménagement du territoire, une politique nationale et intégrée des villes et de la ville

Dans le cadre de l'organisation territoriale de l'économie, la ville entretient de multiples relations avec l'espace environnant. L'intensité de ces relations dépend d'un certain nombre de facteurs, dont les dynamismes économiques et social de la ville, **la richesse de l'arrière-pays rural**, et surtout les voies et moyens de transport et de communication. La ville n'est donc pas un phénomène isolé dans l'espace géographique, placé sous son commandement, par suite, la ville n'est pas non plus un simple agrégat d'habitations et d'activités hétéroclites. Elle se fonde au contraire sur des fonctions précises liées d'abord au

rôle qu'elle assume par rapport à **un environnement plus au moins large**, selon la nature et l'importance de ces fonctions et il est fondamental de souligner, que ces fonctions participent à l'économie et à l'organisation de cet environnement, dans sa totalité.

Dans cet environnement et malgré la nature conflictuelle de part leurs relations, la ville et son **environnement rural** (la campagne) sont interdépendantes, toutefois les urbanistes, au cours de l'histoire urbaine, montrent une préférence de plus en plus marquée pour l'espace ville que pour l'espace campagne. Pour cette raison et en contre partie, dans notre cas, on se penchera beaucoup plus sur **l'espace rural** que l'urbain.

Thématique d'ensemble et hypothèses

La ville appartient à une région dans laquelle les relations de complémentarité ou de concurrence qu'elle entretient avec les autres parties, banlieues, périphéries de proximité et lointaines ainsi que les campagnes, autrement dit, toutes les zones de son aire d'influence de sa domination ou d'association. Celles-ci constituent une dimension importante de sa raison d'être et de son développement, donc comme dans des vases communicants et par conséquence, toutes les questions relevantes du développement des villes et des campagnes se posent au même niveau d'exigence, plus encore, à **problème urbain, solution rurale**⁵.

A ce titre, la grande ville de Batna, d'une superficie de 12.038.76 km², chef-lieu de la wilaya des Aurès, dont le territoire, s'inscrit presque entièrement dans l'ensemble physique constitué par jonction de deux Atlas ; Tellien et Saharien, ce qui représente la particularité physique principale de la wilaya et détermine de ce fait les caractères du climat et les conditions de vie humaine. Batna seule grande ville entre Constantine et Biskra, entre Sétif et Tébessa, Batna, chef lieu de l'une des wilayas les plus étendues de l'Algérie, Batna à la croisée de la route des hauts plateaux Constantinois et de la seule grande voie de pénétration du massif des Aurès.

5- Susana Amaya in **Vivienda y subdesarrollo urbano** (Logement et sous développement urbain, publié en juillet 1979). Editor Humberto Molina, C.P.U Finispro, Ediciones Alcaravan Ltda., Bogotá, Colombia, Julio 1979.

Batna est un centre administratif, commercial, agricole et culturel, très animé.

Compte tenu de l'effort de développement et de la politique d'industrialisation qu'a connu le pays, Batna a accusé un accroissement relativement rapide de la population, bien plus rapide d'ailleurs que la moyenne nationale⁶. L'évolution rapide de cette ville illustre parfaitement l'importance que représente la strate rurale venue loger en milieu urbain et caractérise l'accroissement de la population totale comme étant un accroissement de la population de l'agglomération. Cet accroissement, bien entendu, s'est effectué au détriment de **son environnement campagnard**.

Ainsi depuis le recensement général de la population de 1987, Batna, 189 000 habitants, a été considérée comme la cinquième grande ville d'Algérie, après Alger, Oran, Constantine et Annaba, en comptant en 2008, 290 645 Habitants⁷, sachant que le nombre de la population totale de la wilaya s'élève à 1 128 030 habitants lors de cette période. Malheureusement, cet accroissement de la population n'a pas été suivi par une politique d'urbanisation conséquente, la ville dut faire face, antérieurement déjà, à une tension considérable, au lendemain de la révolution par suite de la nécessité de reloger des milliers de réfugiés.

Point d'appui militaire de la colonisation, établie en 1844, la cité n'offre rien de pittoresque, le plan est en damier ; les immeubles sont sans caractère, toutefois, son étalement urbain y est considéré comme responsable des dégradations environnementales et de la détérioration des conditions et de la qualité de vie dans cette ville. Les approches fonctionnalistes, type zonage, du développement urbain, y sont considérées comme responsables de l'étalement de la ville et de l'augmentation du nombre et de la longueur des déplacements, la mixité des activités et des populations y est fortement prônée.

On déduit que la majorité des problèmes dont souffre la ville de Batna dépend en grande partie des zones rurales de son aire d'influence, ce qui suppose une prise en considération de cet environnement rural pour atténuer en grande partie les difficultés de la ville chef lieu de wilaya.

6- Le taux annuel d'accroissement pour la wilaya de Batna est de l'ordre de 3%, Alors qu'il a été de l'ordre de 1,5% pendant la guerre ; la moyenne nationale étant de 1,24% en 2008, 1,22% en 2009, 1,173% en 2011 (Source, CIA World Factbook - Version du Mars 11, 2011)

7- d'après le recensement général de la population et de l'habitat de 2008

Parmi cet environnement rural qui retient notre attention ; l'Aurès central, un grand massif montagneux caractérisé par ses deux principales vallées : la vallée de l'Oued Abdi et la vallée de l'Oued El Abiod.

En plus de l'influence de cette zone sur l'agglomération chef lieu de wilaya, les établissements humains de ce massif montagneux sont le foyer de grands bouleversements urbains, du à leur développement remarquable, comme c'est le cas de la majorité des agglomérations urbaines de l'Algérie, ce développement de plus en plus rapide ces dernières décennies, rend difficile la maîtrise de cette croissance, d'où l'apparition d'un certain nombre de phénomènes nouveaux, à savoir, d'une part :

Le déploiement massif des constructions le long des sentiers mécaniques, ou l'on observe un empiétement sur les terrains, à vocation agricole, autrefois, et comme conséquence de cette nouvelle exploitation spatiale, il y'a désertification des Dechras situées sur les flancs des montagnes au profit des nouvelles extensions. Ce type d'agglomérations propres aux Aouessiens, jadis lieux privilégiés des habitants, sont entrain de se vider de nos jours, toutefois, ce phénomène n'est pas généralisé et l'exception concerne quand même un nombre d'entre elles, qui se conservent, mais qui se rénovent, qui vivent, malgré les handicaps des modes d'habiter contemporains et les nouveaux besoins actuels.

D'autre part :

On observe dans certaines régions de ce vaste espace Aurèssien, l'implantation de nouvelles agglomérations, souvent nouveaux chef lieux administratifs (Daïra, Commune), en concordance avec le nouveau découpage administratif, dans des sites complètement neufs et où, le développement des infrastructures est le fruit de l'effort des autorités étatiques, celui-ci, se conjuguant aux efforts d'auto construction des populations, a contribué à l'émergence d'agglomérations, dotées de moyens de services de base, elles deviennent foyers de nouvelles activités c'est-à-dire, d'un nouveau mode de vie.

Dans tout les cas, l'espace Aurèssien ou plutôt l'environnement Aurèssien n'est plus l'espace d'autrefois et à tout les niveaux ; urbain, architectural, socio-économique, culturel, etc. ...L'agro pastoralisme relatif à la population Aouessiennes, à caractère rural, est entrain de s'atténuer ; l'organisation sociale basée sur la structure tribale est en phase d'extinction et

toutes les valeurs de cette société rurale, sont en régression, cédant la place aux effets de la croissance urbaine, en l'occurrence, le développement d'autres activités extra agricoles.

Ainsi, de nouveaux rapports ville-compagne, d'une autre nature, s'établissent et avec la diffusion et généralisation des moyens d'informations et de services, un nouveau cadre de vie s'est substitué, contribuant à un mieux être, certes en ces milieux et pour juste certains, mais, bouleversant ainsi la forme d'habitat traditionnelle et les composantes environnementales existantes, au profit d'un habitat de type urbain et diffusant des modèles de consommation de type citadin, tout en intensifiant les inégalités sociales et les tensions entre individus.

L'espace Aurèssien, ou plutôt les espaces Auressiens, au cours de leur développement ont engendrés des mutations environnementales sans précédent, parmi lesquelles on peut citer, des nouveaux types d'habitats, une nouvelle dynamique urbaine et de nouveaux rapports socio-économiques, n'allant toujours pas dans le bon sens, par conséquent cela nécessite une prise en compte.

Aux origines de ce travail se trouve une curiosité ancienne de notre part à l'encontre d'un espace en transformations continues : Le massif Auressien qui, en dépit de la faiblesse de son pouvoir global, peut être le cadre d'un développement qui soit, non seulement, efficace dans une perspective globale, régionale, voire même nationale, mais aussi, maîtrisé au plan local essentiellement.

Outre, cette curiosité d'ordre général sur les vallées de l'Aurès, cette envie d'étendre cette étude, est la résultante aussi, d'expériences personnelles antérieures et d'intérêts particuliers pour une zone précieuse, à mon égard et particulière, dans sa structure. En effet, l'une des composantes de cet espace Auressien était, déjà, au cœur d'un travail de recherche antécédent, de même que le développement de l'habitat dans une agglomération Auressienne « Dechra »⁸ a fait l'objet d'un sujet de magister qui, tous les deux, ont été mené par l'auteur. Cette thématique d'ensemble et l'ampleur des problèmes constatés au niveau des agglomérations, le long des vallées Auressiennes, justifient, à elles seules, que l'on s'y intéresse.

8- c'est le nom des agglomérations berbères de type regroupé, accrochées souvent au flanc de montagne, qu'on appelle aussi Haqlihth

Partant de ces constats, cette présente recherche soutient l'hypothèse, **selon laquelle on peut faire des structures urbaines au delà de la ville** (à partir de l'espace rural ou l'espace campagne) **en se basant sur le principe de décentralisation par la promotion de l'urbanisation dans l'espace rural.**

Procédé qui permettrait de faire de la campagne un espace attrayant, non seulement pour la population rurale, mais aussi, aux puissances qui ne peuvent plus mûrir dans la sphère étroite de l'existence urbaine. On pense que les énergies, jusqu'ici, latentes dans la campagne et celles condensées dans la ville, peuvent se développer librement dans de nouveaux espaces ruraux ou autour des anciens établissements ruraux, ce qui modifierait positivement l'interdépendance fonctionnelle et pourrait contribuer à alléger la charge de la ville.

Les villages socialistes agricoles perçus comme étant une réhabilitation de l'habitat rural aggloméré, dans le cas de la wilaya de Batna, le peu qui ont été réalisés, n'ont pas drainé les populations concernées parce que souvent inadaptés au caractère sociologique de ces populations et des modes économiques ruraux.

Le discours et la pratique des villes nouvelles bien qu'ils constituent une solution qui correspond à ce principe, n'arrivent pas à leur finalité, car La ville nouvelle n'est qu'une possibilité d'urbanisation parmi d'autres, ainsi, si la ville nouvelle répond aux besoins de l'aménagement urbain dans une région, elle peut ne pas y répondre dans une autre, en effet en matière d'aménagement et d'urbanisation, les solutions sont toujours adaptées au particularisme des régions, et dans chaque cas l'aménagement doit réinventer, trouver, recréer une formule adaptée.

- Si dans certains cas, il y'a adoption de ville nouvelle, tel le cas de Constantine avec la nouvelle ville Ali Mendjeli, dans le cas de l'Aurès la formule adaptée est celle de la « ville annexe » ou « ville satellite » qui n'est au fait autre que la banlieue de la ville mère, c'est le cas de Batna, Arris, etc.
- La ville annexe c'est l'adjonction immédiate du reportée à celle-ci d'un potentiel de logements, entraînant l'apport d'une population nouvelle.

Le caractère essentiel de la « ville annexe » réside dans le fait qu'il n'est jamais une création de toute pièces d'une collectivité sur le territoire d'une commune ou de plusieurs communes, comme cela peut être pour une ville nouvelle, elle est toujours adjonction à un centre existant. L'apport ponctuel de population dans chaque collectivité, reste d'une échelle modeste en valeur absolue ; La ville annexe aura une dimension humaine. Il n'y aura pas création d'une communauté gigantesque qui n'est plus à la mesure de l'individu.

Il y'a agrandissement d'une communauté existante, c'est-à-dire d'un centre de vie avec tout ce que son caractère spatial implique sur le plan sociologique, en ce sens « ville annexe » s'oppose à la « ville nouvelle ».

On estime que l'espace rural et son urbanisation autour de nos villes, tels qu'ils sont actuellement, ne sauraient accomplir ou réaliser ce principe de décentralisation, sauf après une réforme des approches de planification et d'aménagement urbain, car beaucoup de variables, concernant cet espace, et l'urbanisation qui s'y développe, ne sont pas maîtrisées.

On opte pour deux paramètres dans ce travail pour vérifier l'hypothèse citée ultérieurement et concernant la faisabilité de structures urbaines au delà de la ville. **La composition urbaine et la dynamique socio-économique**, les deux paramètres qui influencent le développement urbain en milieu rural.

Relativement à ces deux paramètres, on pense qu'il y a subsistance de carences au niveau des plans d'urbanisme et incompatibilité de leurs contenus avec les besoins de ces espaces extra-urbains, première sous hypothèse.

En suite, que la solution au bon développement urbain en milieu rural suppose une réforme des plans d'urbanisme qui répondent aux spécificités de la composition urbaine et de la dynamique sociale, dans les environnements ruraux, car, on estime que l'apparence qualitative (**composition urbaine**) du développement dans le milieu rurale est spécifique dans son processus typo morphologique, deuxième sous hypothèse.

Que son aspect quantitatif (**dynamique socio-économique**) est proportionnel à des facteurs propres liés aux réalités socio-économiques du territoire, troisième sous hypothèse.

Démontrer que le développement urbain en milieu rural est une réalité qu'il ne faut pas négliger, il a une grande importance qu'il faut prendre très en considération, qu'il possède une structure distincte par rapport à la ville et que ce développement urbain en milieu rural est régi par des forces propres au territoire concerné.

Mettre en évidence que les paramètres cités (**composition urbaine et dynamique socio-économique**) n'arrivent pas à créer une force d'attrait ou de consolidation nécessaire dans le réseau urbain pour déclencher le processus de décentralisation, vérifier que cet état de fait est lié aux défaillances d'applications et de suivis des plans et documents d'aménagement.

Tels sont les sous objectifs de ce travail, dont la finalité, est de mieux faire connaître l'espace rural et son urbanisation, à travers le cas d'étude, et de déterminer sa dialectique avec le principe de décentralisation et d'aménagement régional, à travers une réforme des outils d'urbanisme.

Pour aborder ce thème, une analyse sur les composantes territoriales de la région d'étude, a été menée, selon une approche historique, tout en décelant, au cours de ce processus évolutif, les développements urbanistiques et les transformations socio-économiques, opérés au sein de cette zone.

Ce travail est structuré en deux parties, celles-ci, comprises entre, une introduction générale et une conclusion générale ; la première partie théorique comportant trois chapitres, la seconde partie analytique répartie en cinq chapitres, faisant ainsi un total de huit chapitres.

Le premier chapitre informatif sur l'état des lieux, faisant ressortir les caractéristiques naturelles et les influences temporelles, les deux éléments pertinents de l'organisation spatiale in situ, dans son contenu sont développés les compositions morphologiques du site et l'implication de celles-ci sur la façon, dont est exploité l'environnement Auressien.

Le deuxième chapitre, constitue l'arrière plan de la recherche. C'est l'ensemble des concepts touchant au thème (notamment, l'espace rural, Le développement urbain, l'urbanisation en milieu rural, la notion de décentralisation, l'aménagement régional, les plans d'urbanisme

entre autre. Elle développe les principales théories d'urbanisation en milieu rural, les plus pertinentes sont celles d'Ebenezer Howard à propos des cités jardins et Broadacre city de Frank Lloyd Wright, ainsi que d'autre approche micro urbaine appliquées a travers certains pays Européens.

Il est issu d'une recherche documentaire qui en partie répond à certaines interrogations sur le développement urbain en milieux rural et étudie également leurs ambiguïtés, quand à l'application de ces théories qualifiées d'utopiques.

En d'autre partie, il présente la méthodologie de travail, c'est à dire les approches préconisées pour aborder le thème, traduites en termes d'outils d'analyse touchant des indices significatifs dans la compréhension de la composition urbaine et de la dynamique socio-économique de l'urbanisation rural et leurs relations avec les plans d'urbanisme.

Le troisième chapitre est consacré au peuplement de cette contrée, surtout d'un point de vue dynamique, c'est-à-dire, spécificité de la population Auressienne, son accroissement, ses besoins, qui stipulent une prise en conscience non pour planifier le future mais pour préparer l'avenir.

La deuxième partie analytique, elle est consacrée au développement morphologique de la zone d'étude.

Le quatrième chapitre, début de cette partie analytique présente une analyse succincte de la morphologie urbaine de l'Aurès central (macro-structure), une région constituante du massif Auressien, une zone très accidentée, retirée, et jusqu'à une certaine époque marginalisée. C'est au travers de plusieurs cas de figure pris dans cet environnement, que différentes formes spécifiques seront examinées pour mettre en évidence l'appropriation de l'espace.

Nous nous sommes appliqués, d'une part, à analyser exhaustivement les anciennes agglomérations, d'autre part, à étudier le phénomène des différents développements depuis leurs origines jusqu'à la veille de l'indépendance à travers un processus très long de développement, exprimant souvent une certaine stabilité, depuis l'antiquité jusqu'à la veille de l'indépendance.

Le cinquième chapitre traite l'état des lieux de la micro-structure en matière d'urbanisation, et fait ressortir les agglomérations les plus représentatives de la région d'étude. Trois cas ont été ressortis ; Menaâ, qui est une Dechra typique Auressienne, décrite par certains historiens, entre autre, par Claude Maurice Robert, d'une manière très spectaculaire, la Dechra de Bouzina, aussi particulière à cause de son site, et la grande Dechra d'Arris, qui a été pendant longtemps, la capitale des Aurès.

Toutes ces micro-structures, malgré leur différente situation, présentent des caractères communs et épousent parfaitement la topographie du site.

D'autres formes de micro-structures sont mises en exergue avec leurs particularités, il s'agit de petits bourgs qui sont à l'écart des grandes vallées et de petits groupements d'habitations qui constituent des hameaux très variés. Ces deux types de micro-structures diffèrent sensiblement des Dechras Auressiennes représentatives.

Dans ce chapitre aussi est analysée la cellule de base qui est la plus petite unité de la micro-structure, celle-ci se distingue par son adaptation à l'environnement, son organisation en étages ou en demi-niveaux, la maison Auressienne est appréhendée comme une unité sociale et économique de l'espace, puisqu'elle abrite outre le groupe familial, son cheptel et les produits de son activité agricole.

Les autres éléments urbains d'accompagnement qui font partie de l'environnement de cette micro-structure sont aussi étudiés, de l'équipement culturel et religieux, aux zones symboliques, en passant par le grenier collectif, qui est un très important édifice, en voie d'extinction.

Juste, nos constats successifs depuis le début des années quatre-vingt du siècle dernier jusqu'à ce jour, nous ont permis d'observer, d'une manière générale, une mutation sans précédente sur la morphologie urbaine de l'espace Auressien, en particulier le déplacement de la population Chaouïa de son habitat dans les Dechras à leurs nouvelles habitations dans les extensions qui se poursuivent sans limite. Ainsi, il nous a été permis de suivre de façon effective les étapes de la transformation économique, sociale et spatiale dans une permanence culturelle relative, tout cela au niveau du sixième chapitre.

L'analyse s'est faite à travers les composantes principales et significatives de l'Aurès central, en l'occurrence la vallée de l'oued Abdi et la vallée de l'Oued l'Abiod, dont le développement urbain et la production architecturale suscite une prise en charge vu que ce développement urbain s'est accru selon un rythme accéléré, avec une altération de son architecture vernaculaire et la banalité de son aspect contemporain.

Il s'agit d'un cas d'étude qui, en premier lieu, ne prétend pas représenter le modèle des urbanisations rurales en Algérie, mais représente une réalité pour une région assez particulière de l'Algérie (le massif Auressien), dont l'expansion urbaine nécessite une prise en considération, vu que son urbanisation et sa croissance ont progressé, sans contrôle, intensifiant les tensions sociales et dépassant les capacités financières des services publics.

Le choix d'étude de cet espace, a l'attribut de mettre en surface les aspects physiques et socio économiques, du contexte territorial Auressien, qui est un territoire diversifiée et typique en milieux humains et physiques (espace à dominante montagnaise) et un lieu d'ancienne tradition d'établissements humains, assez important mais relativement marginalisée en termes de planification.

Jusqu'ici, l'ensemble d'informations collectées ont été synthétisées dans le septième chapitre, ce qui a débouché sur une restitution respective des images physiques, économiques et sociales de ce milieu rural et de son urbanisation en l'état actuel.

Dans ce chapitre sont également vérifiées les hypothèses selon lesquelles le développement urbain a une composition urbaine et une dynamique socio-économique spécifiques, pas toujours compatibles avec le contenu des outils urbanistiques.

On y retrouve aussi la réponse à certaines interrogations, notamment l'estimation de la dynamique dans cette région et les mécanismes qui la régissent.

A partir de cet ensemble d'informations, et en ce qui concerne le choix des modes d'urbanisations, une réflexion sur une nouvelle manière d'approcher cet espace, a été proposé dans le huitième chapitre.

Elle consiste en une série de propositions qui s'inscrivent dans un agenda local 21 pour un développement urbain durable et qui concernent la maîtrise de la composition urbaine tout en sauvegardant sa forme spécifique ainsi que les éléments pertinents qui permettent à l'espace de se promouvoir économiquement et par conséquent socialement.

Ces lignes directrices représentent une ébauche de réformes des contenus des plans, voire une amorce de réflexion à de nouveaux plans de détails qu'on propose d'élaborer comme alternative aux plans d'ensemble qui procèdent par uniformité.

Le travail effectué dans cette thèse, qui avait pour sujet une étude partielle, champ d'investigation réduit, et dans la limite de la documentation, dont nous disposons, relativement restreinte, en ce qui concerne les travaux récents, et le peu d'informations que nous avons pu recueillir au niveau des différentes instances administratives, cela nous a limité dans cette recherche à élucider deux paramètres du développement urbain.

Or ce phénomène et l'espace qui en est le réceptacle restent l'objet de plusieurs autres voies de recherche, parmi lesquelles on peut citer:

Les mutations de l'habitation dans les Aurès. La hiérarchie urbaine dans le massif Auressien. Réflexion sur la sauvegarde et la réhabilitation des sites classés dans les vallées Auressiennes. Techniques et conceptions de l'urbanisation sur terrains accidentés. Etudes comparatives (urbanistiques) des différentes vallées peuplées dans les Aurès, etc.....

Partie I. Le massif Auressien et l'urbanisation en milieu rural

Introduction

Les Aurès sont une région de l'est de l'Algérie⁹, au Sud du Constantinois, Elle possède une grande unité géographique :

- Des hauts plateaux au Nord.
- Des montagnes au centre, entaillées par des vallées, qui constituent les monts Aurès.
- Au sud, une zone présaharienne.

Les monts Aurès est le massif montagneux qui se dresse au centre de la wilaya de Batna.

Il est constitué par une série de puissantes rides parallèles, orientées nord-est/sud-ouest. Elles dessinent de longues arêtes rectilignes séparées par de profondes vallées. Au Nord, il est adossé à des hauts plateaux qui dépassent souvent les milles mètres d'altitude. Une bonne partie des montagnes frôlent les deux milles mètres. Au sud, il plonge en escarpements accidentés et abrupts, vers la dépression saharienne. Cette dernière n'atteint pas les 150 mètres d'altitude. Au niveau du grand erg oriental, plus au sud, elle est même en partie en dessous du niveau de la mer. Il fait parti d'un arc montagneux qui barre toute l'Afrique du Nord jusqu'au Maroc, l'Atlas.

Il est le résultat de l'affrontement des deux plaques tectoniques africaines et européennes. Son soulèvement est récent, puisqu'il a débuté à la fin de l'ère secondaire, il y a environ soixante dix millions d'années. (Expedia.com, 2008)

Point de contact entre les zones atlasique et saharienne, l'Aurès, de par sa position, est un trait d'union où se retrouve l'ensemble des structures physiques des régions avoisinantes.

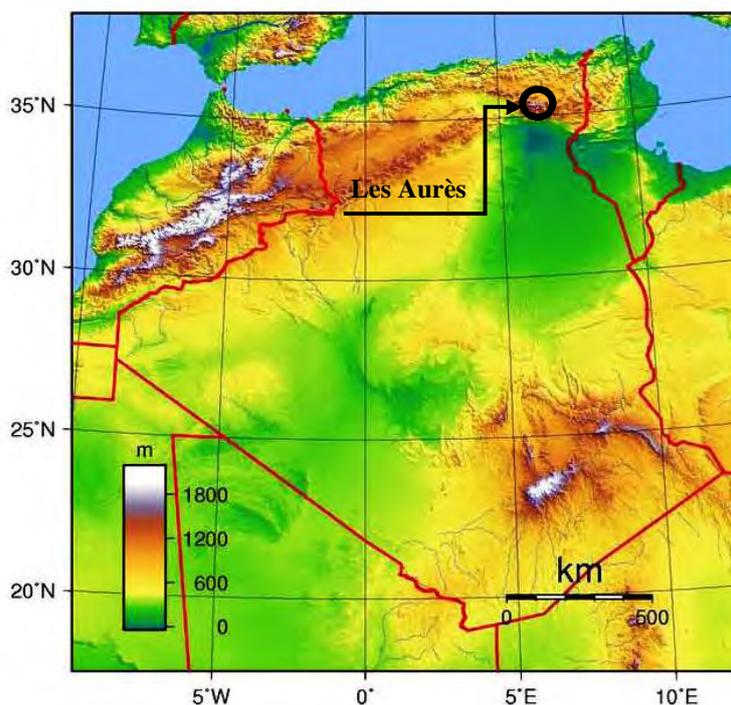
Situé à la limite du tell et du désert, sa singulière position entre deux pôles atmosphériques, donne au massif de l'Aurès un caractère exceptionnel. Par l'un de ses versants, il touche à la zone torride, c'est la fameuse « joue rouge » du djebel Ahmar-Khaddou, qui fit la gloire de Biskra, l'autre appartient à la zone tempérée froide : c'est le djebel Chélia croupe culminante de l'atlas Algérien (2328m et château d'eau du massif.)

⁹- Administrativement, la région des Aurès est reparti sur cinq willayas, Batna, Khenchela, Tébessa, Oum el Bouaghi et Biskra

Aurès serait le mot berbère signifiant "montagne fauve", nom attribué depuis l'antiquité. Il est exactement situé au sud est de Batna vers 35° de latitude nord et 6° à 7° de longitude est.

Fig. (1.1)

Au sud ouest, le Djebel Metlili sépare les Aurès des Zibans. Au nord-est, les chaînons des hautes plaines constantinoises forment une limite, ainsi que le synclinal de Seggana orienté est et le synclinal faillé d'AinTouta - Batna sépare l'Aurès des monts Belezma. Au nord entre Batna et Khenchela, sur 100Km, la bordure se fixe sur des escarpements importants.



(Source : http://fr.wikipedia.org/fichier:localisation_aurès.svg, mars 2010)

Fig. (1.1). Situation du Massif Auressien.

L'Aures est donc, compris dans le quadrilatère BATNA, BISKRA, KHANGA-SIDI-NADJI, KHENCHELA. Sa longueur de l'est à l'ouest est d'environ 100 Km; sa largeur du nord au sud est aussi de 100 Km. Il est précédé au nord d'une série d'avant-monts qui pour la hauteur rivalisent avec les sommets principaux de l'Algérie et qui sont habités tout comme lui par des populations de race berbère (CHAOUIA), tels sont le Djebel Guerioum à l'est d'Ain-M'lila, le massif de Nif-en-Ser (Bec d'aigle) entre la station d'ain-M'lila et les Lacs, les monts de BATNA, nord-ouest de la ville, dont le plus élevé le Djebel Touguert (2100 m) est couvert d'une belle forêt de cèdres.

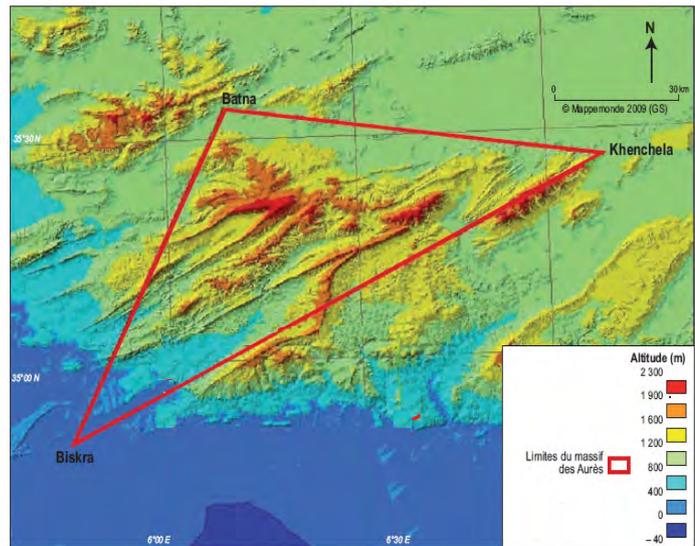
L'Anglais Shaw le définit comme étant «*Une véritable chaîne entrecoupée de petites plaines et de vallées. Ces monts qui sont cultivés depuis leurs bases jusqu'à leurs sommets sont très fertiles et peuvent être considérées comme le jardin de la Régence.*»

Chapitre 1. Caractéristiques générales de l'espace Auressien

En position très méridionale en Algérie, l'Aurès fait face directement au bas Sahara ; mais cette situation est compensée par son altitude qui lui assure humidité, belles forêts de chênes verts et de pins d'Alep, des cèdres sommitaux aux palmiers des fonds de vallées méridionales

Vu des hautes plaines Batnéennes au nord, sises à 900m d'altitude, ou du piémont saharien au sud, à 100m, l'Aurès s'élève avec une grande vigueur au dessus de ces terres basses et donne l'impression d'un bastion impénétrable. Il porte à 2300m ses crêtes sommitales (Mahmel, Chélia, Aidel)

Sa structure plissée simple en grands anticlinaux et synclinaux conduit à ordonner le versant méridional en une série de longues échines et de vallées, parallèles entre elles, qui dessinent des cellules de vie et organisent toute l'activité humaine du massif. Ces vallées, taillées en canyons, abritent des villages nommés localement (Dechras) ou (Haqlihth), pluriel (Hiqliin), perchés à montagnes, habitées par des tribus unies par une



(Source:m@ppemonde94 (2009.2)/num22/articles/art09_206.html)

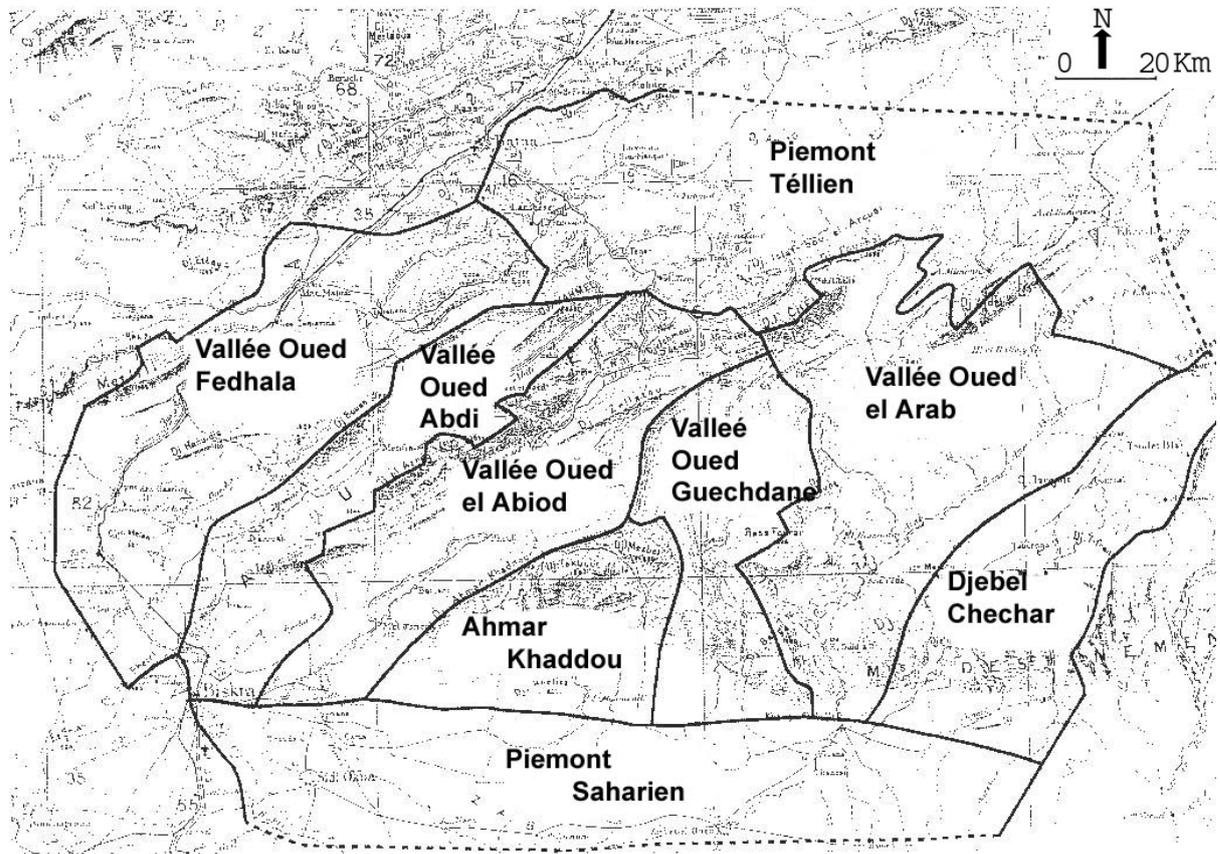
Fig. (1.2). Limites et disposition du massif Auressien

histoire, se fondant sur des pratiques sociales et culturelles identiques. Ces vallées constituent l'arrière pays de trois villes principales, (Batna, Biskra, Khenchela) **Fig. (1.2)**

1. 1. Morphologie de l'espace Auressien. Un environnement très contrasté

Situé entre les hautes plaines de l'est Algérien et les confins sahariens, l'Aurès central ou plus précisément le massif Auressien peut se définir comme un vaste massif montagneux, extrêmement cloisonné, coupé de longues vallées profondes et grossièrement parallèles, orientées nord est - sud ouest et qui constituent autant d'ensembles socio-économiques aux caractéristiques propres. **Fig. (1.3)**

Bastion montagneux ? Oui, car s'il y est quelques espaces intérieurs plans ; très vite les vallées s'incisent, les bassins se ferment, les oueds recourent en gorges les crêtes. Le massif trouvait en lui-même autrefois des écrans pour sa sécurité, il présente aujourd'hui des obstacles à la grande circulation moderne.



(Source: Morizot Philip, 1997)

Fig. (1.3). Les vallées de l'Aurès.

La géomorphologie, présente des parties massives où les plus hauts sommets dépassent 1700m (Djebel El Mahmel, Ichmoul, Aïdel, Chélia, Lazreg, L'Ahmar Khaddou) délimitée par une plate forme saharienne et de hautes plaines.

« Les plis serrés comme les fonces d'une étoffe, dessinent de longues arêtes rectilignes, de crêtes étroites séparées par de profondes vallées parallèles, n'ayant entre elles que des communications difficiles ; L'oued El Kantara, L'oued Abdi, L'oued el Abiod et l'oued El Arab » (Daniel Jemma gouzon, 1989)

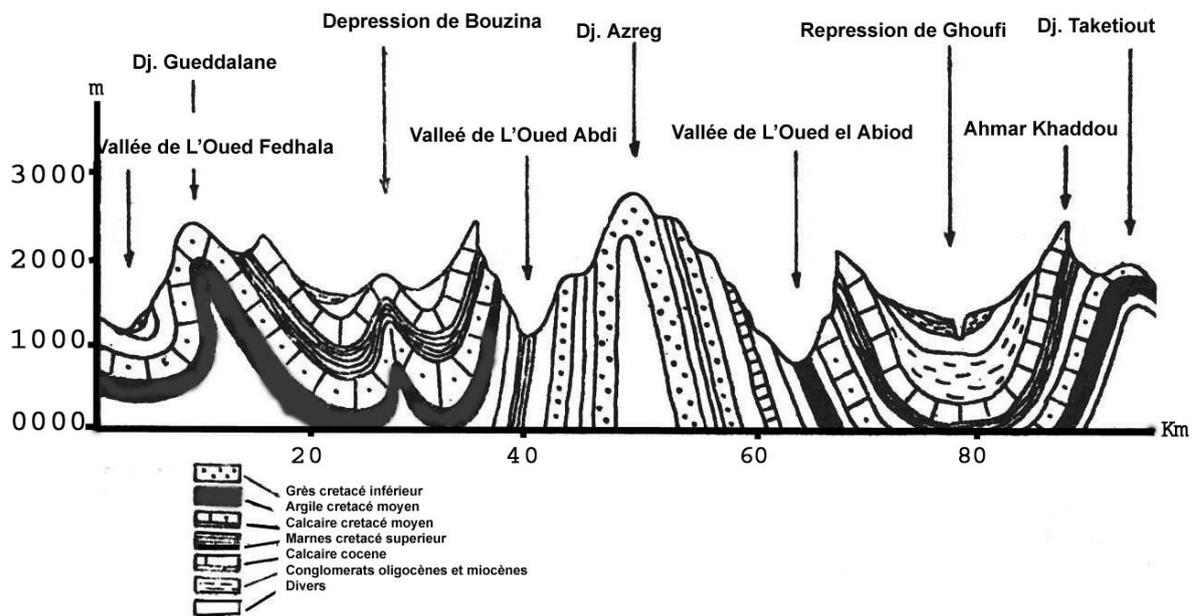
L'oued El Kantara ou (Tilatou) marque la limite occidentale du massif, elle constitue une zone de contact entre l'Aurès Stricto- sensu et les Monts de Belezma .Quand à la vallée de l'oued El Arab, à l'est, est généralement admise, comme séparant les montagnes de l'Aurès

de celles de Nememcha, et comme appartenant d'avantage à l'ensemble Nemouchi qu'à l'ensemble Auressien. Dans ce travail sur l'Aurès central, cette vallée n'est pas incluse, bien que les analogies et les relations soient nombreuses entre l'Aurès et le Nememcha qui appartiennent également à l'aire culturelle Chaouia.

1.1.1. Les différentes vallées peuplées : Les composantes de l'espace Auressien

Le massif de l'Aurès est formé des sommets les plus élevés de l'Algérie septentrionale.

C'est un bloc montagneux d'environ 11000 m² où se succèdent des vallées, selon la coupe schématique. **Fig. (1.4)**



(Source: Philippe Thiriez, 1986)

Fig. (1.4) Coupe à travers le massif de l'Aurès.

Les traits dominants de la tectonique sont orientés sud-ouest/nord-est et le relief est assez évolué pour que ses lignes principales, vallées et par suite, crêtes, soient également orientées vers la même direction. Cependant, d'une part l'adaptation des formes à la tectonique est loin d'être achevée, et les cluses surimposées (telles que El Kantara et Tighanimine) demeurent nombreuses. D'autre part, des accidents tectoniques ouest-est, et même (plaine du Mellagou) nord-ouest /sud-est, viennent compliquer le dessin d'ensemble. Les alignements ouest-est se rencontrent au nord et au sud :

1- Au nord, on peut en distinguer deux séries :

a)- sur le rebord, des successions de crêtes et de plaines parallèles, entre le sud de Batna et

le sud de Douffana, les crêtes sont coupées de gorges perpendiculaires, les « Foums »;

b)- plus à l'intérieur, un exhaussement d'ensemble surtout du Mahmel au Chélia, interfère avec les plis sud ouest - nord est et porte toutes les régions du massif supérieures à 1800 m, sauf trois exceptions : la ligne de l'Aïdel, sur le prolongement est de cet exhaussement, et quelques abrupts discontinus, d'une part dans le Djebel Lazreg, d'autre part dans l'Ahmar Khaddou.

2- Au sud, on peut de même distinguer :

a) tout à fait au bord, un alignement ouest - est « chaîne des Guerguits »

b) entre cet alignement et la crête sinueuse Ahmar Khaddou - Ahrune, un massif très confus de formes, séparé de la crête nord par une longue plaine continue.

1.1.2. Aspects physiques de l'Aurès : Les contrastes topographiques

« *L'originalité du massif de l'Aurès se manifeste par une double opposition. L'opposition est-ouest et l'opposition nord-sud* ». (Ballais J. 1982).

De cette disposition, résulte une composition de sous ensembles géographiques conséquente, mais la distinction fondamentale doit être ici, comme dans les régions bordières, entre le Nord et le Sud, à climats réellement différents. Le Nord est un pays de climat rude, à hivers rigoureux, avec des forêts soit de chênes verts et genévriers mêlés, soit de pins d'Alep, des cultures permettant l'élevage dans les jachères, car il y a peu de prairies, et des plantations d'arbres fruitiers (noyers, abricotiers). Le sud est semi-désertique, parfois même nettement plus désertique que les plaines sahariennes voisines, avec un sol de reg dominant et des oasis à palmiers. La limite entre ces régions, qui est loin d'être rectiligne, passe à peu près au sud du Metlili, puis se dirige grossièrement nord-sud, avec des zigzags des environs de Maafa, au Djebel Tafrount, pousse une pointe au nord est, dans le large berceau synclinal de Ghassira et après le méridien de Baniane, se dirige à nouveau d'ouest en est, séparant en deux le massif confus du sud-est, jusqu'aux crêtes de la rive droite de l'Oued el Arab qu'elle suit du sud-ouest au nord-est. Mais, de part et d'autre de cette ligne théorique, il y a d'assez larges transitions, si bien qu'en combinant les nuances du climat et du relief, on peut arriver à distinguer, selon l'aperçu des grands traits géographiques de l'Aurès, Algérie¹⁰ :

10- Mitard A.-E. Aperçu des grands traits géographiques de l'Aurès, Algérie. In: Revue de géographie alpine 1941, Tome 29 N°4. pp. 557-578.

Au Nord, six parties subdivisées à leur tour :

1- Tout à l'ouest, le massif isolé du Metlili,

2- Le flanc Nord-Ouest comprenant :

a) une partie nettement septentrionale, qui comprend la forêt d'Ich Ali, le plateau de Stah, la vallée de l'Oued Fedhala et ses affluents.

b) la région de Maafa, très originale, avec ses roches violettes, gorgées de sels de manganèse, qui fait transition vers le sud.

3- Le Nord proprement dit comprend :

a) le flanc nord à l'ouest du Temagout : au pied du grand synclinal perché et du dôme anticlinal décapé du Temagout, se creuse la grande vallée de l'oued Taga séparée de la plaine de Marcouna par un glacis assez ouvert.

b)- le flanc nord à l'est du Temagout, série de crêtes et de plaines, dirigées ouest-est et coupées de « fouets », à l'ouest de Douffana; dirigées sud ouest - nord est, plus à l'est, le Haut-Pays du Mahmel au Chélia .

Ensemble de sommets bien caractérisés (Mahmel, Boutleghmine, Bergoug, Ichmoul, Chélia), séparés par des plaines (L'Ardam, Ain-tinn, Médina) ou des vallées adossées, c'est aussi la région des grands cols.

4- Le Nord-est est formé de deux régions bien distinctes :

a) la plaine du Mellagou, assez difficilement accessible par le nord, de part et d'autre du Chélia, et qui débouche au sud est.

b) les crêtes nord est, presque entièrement isolées par cette plaine, sauf au nord, et formées de grands alignement nord est - sud ouest, découpés par des vallées nord-sud.

5- Le centre a des subdivisions bien adaptées à la structure dominante :

a)- Le berceau synclinal de Bouzina, qui fait transition vers le sud, est presque entièrement fermé, les gorges qui en débouchent vers Maafa au nord ouest, vers Menâa au sud ouest étant très encaissées dans les crêtes monoclinales du pourtour : il n'est guère accessible que par les cols. **Photo. (1.1).**



(Source : www.skyrock.com/2654178762,2011)

Photo. (1.1) Le fameux col de tassarift, au niveau de Menâa

Ou même par des sommets, tel le Djebel Bouss, lieu de pèlerinage.

a)- la vallée monoclinale de l'oued Abdi en amont de Menâa fait une admirable transition du haut pays, Guerza, vers le sud, Chir et Menâa, par la région de Teniet-el-Abed. Guerza et Baali sont le pays des cultures de montagne et de l'élevage, Teniet-el-Abed, des arbres fruitiers, les vergers de Chir et de Menâa ont, déjà, une allure d'oasis.

b)- le massif anticlinal de Lazreg, crêtes entre L'Oued Abdi et L'Oued Labiod, mince en amont de Tighanimine, s'élargit au-delà, le drainage par Tighanimine interrompant en ce point la dissection de la vallée monoclinale parallèle à celle de l'Abdi.

Photo. (1.2).

Dans l'intérieur du massif s'individualisent quelques plaines, telle celle de Moundji, et quelques fragments monoclinaux discontinus tel que Tafrount.



(Source: Hugues Artèse, <http://aures images over-b>)

d)- la vallée de Labiod et les vallées affluentes, vallée monoclinale et affluents conséquents, sauf l'oued Anza, également monoclinale en amont de Tighanimine.

Photo. (1.2) Col de Tighanimine, en ce point la dissection de la vallée de l'Oued El Abiod.

6- La partie nord du sud – est, région de caractère septentrional paradoxalement séparée des autres par le berceau de Ghassira, comprend :

a)- la ligne de plaines étroites du M'çara et du Sammer.

b)- la partie nord forestière des massifs confus du sud - est qui, presque inexistante à l'ouest, s'élargit considérablement dans le douar Ouldja - Chechar ou, du sommet du Chélia, l'on ne compte pas moins de sept alignements parallèles de crêtes.

Au Sud, on peut distinguer trois ensembles principaux :

1- Le Sud-ouest, largement ouvert sur les dépressions des monts du Zab et l'Outaya, comprend essentiellement : le berceau synclinal d'El Kantara, doublé au nord par une vallée monoclinale avec laquelle il communique par la célèbre trouée; l'anticlinal décapé des Béni-Farah et le bas-Abdi, en aval de Menâa.

Photo. (1.3)



(Source : adaptation à partir d'une ancienne photo)

Photo.(1.3) La célèbre trouée d'El Kantara

2- Le grand berceau synclinal de Ghassira, avec ses bords, Zallatou et L'Ahmar Khaddou, dont l'amont fait transition avec les régions du nord, et où la vallée de Oued El Abiod, en aval de Tighanimine, s'enfonce en canon, asséchant la surface. **Photo. (1.4).**

3- La région de relief confus et d'aspect désertique du Dekhlat et des Guerguits, dans la partie sud des massifs du sud est. On pourrait y joindre l'énorme dôme anticlinal excavé du Djebel Chechar, mais il s'apparente plutôt aux autres unités morphologiques du même genre qui le continuent vers l'est.



(Source: Hugues Artèse, <http://aures images over-b>)

Photo. (1.4) La vallée de l'Oued el Abiod (en aval de Tighanimine) s'enfonce en canon, asséchant la surface

1.1.3. L'opposition est-ouest du massif : succession de chaînons et de dépressions

A l'ouest, orientés sud-ouest/nord-est, les chaînons et barres succèdent aux dépressions. C'est une zone de plissements réguliers. Les cimes qui culminent à plus de 2 000m se dressent au voisinage de la fosse des grands chotts, dont le niveau est à moins de 33 m.

« .Le Djebel Lazreg (Montagne bleue) constitue le plus long chaînon du massif. Il s'étend de la plaine d'El Outaya au Sud-ouest à celle de Medina au nord-est... » (Ballais J. 1982)

De part et d'autre de cet axe, véritable colonne vertébrale de l'Aurès central, se développent deux importantes vallées dont les principales sont: la vallée de l'oued el Abiod et la vallée de l'oued Abdi.

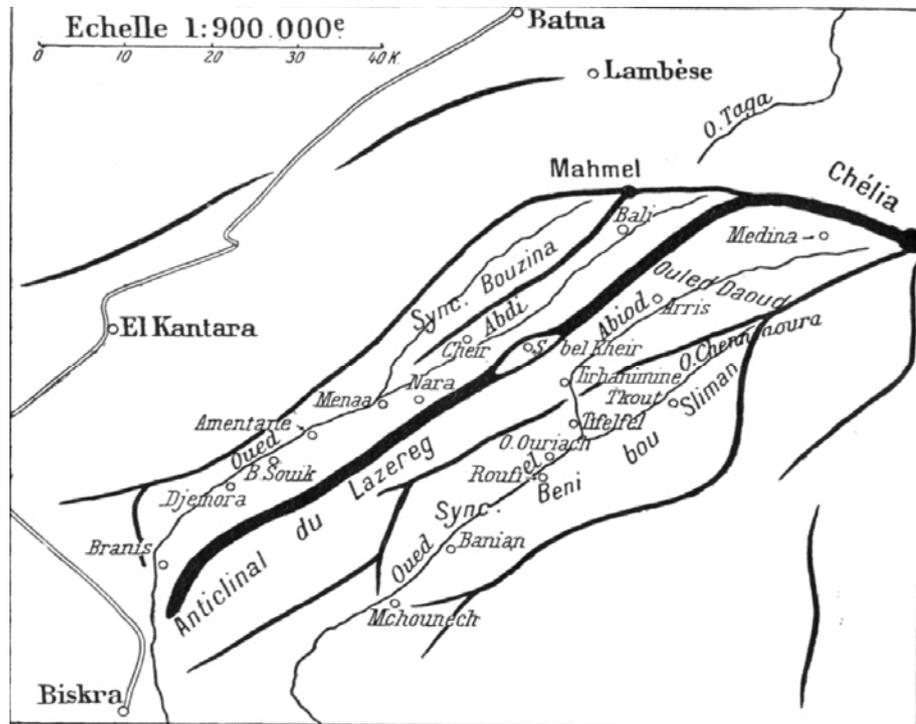
Fig. (1.5)

C'est en ces lieux que s'est implanté et développé des établissements humains en parfaite symbiose avec leur environnement.

Contrairement à celui des cimes, occupées par quelques rares

mechtas et caractérisées par

une forme d'habitat dispersé. **Photo. (1.5)**



(Source: Henri Busson, 1900. <http://www.persee.fr>)

Fig. (1.5) Relief du massif Auressien



(Source : Auteur, 2009)

Photo. (1.5) L'habitat dispersé, cas des Mechtas de T'zouket

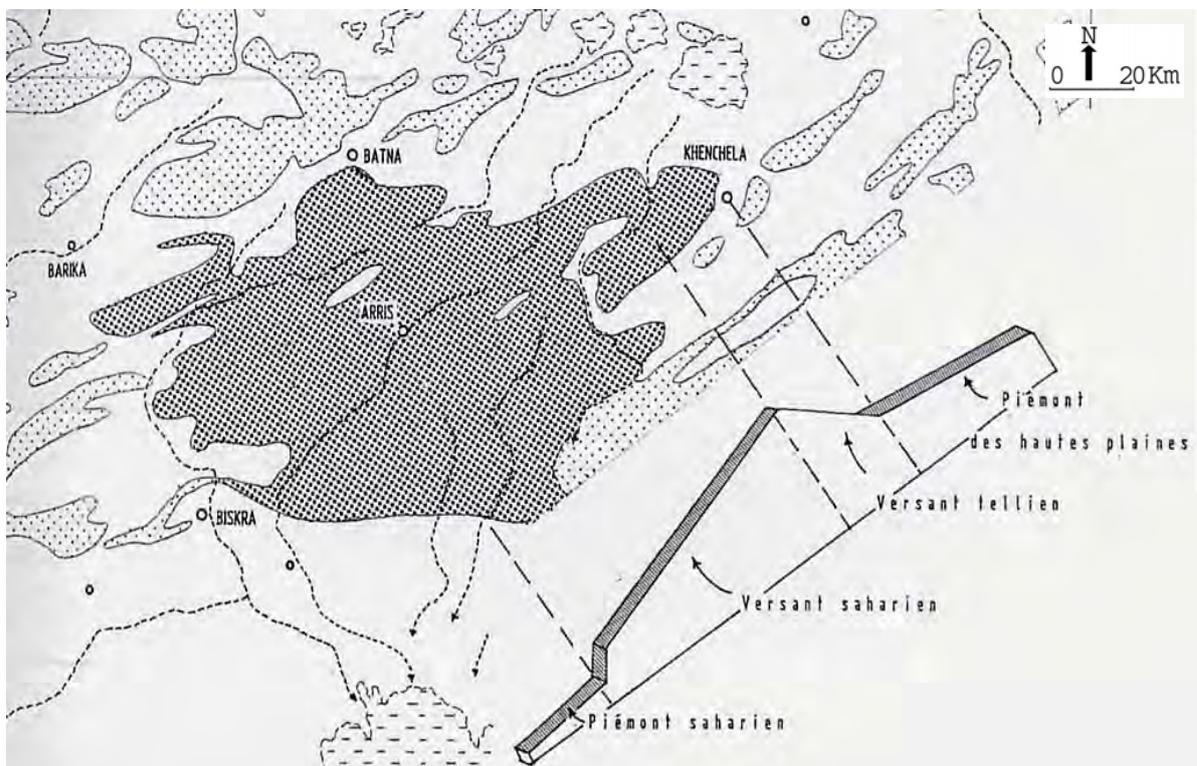
L'habitat des vallées est groupé. Au-delà de l'Ahmar Khaddou « la joue rouge », djebel de l'axe central, s'étend vers l'est, un ensemble montagneux où la régularité des alignements

sud-ouest/nord-est disparaît jusqu'à l'oued El Arab. L'orientation majeure des plis y est: ouest-sud, ouest/est, nord-est. L'orientation et l'inclinaison des plis ont conditionné l'emplacement des sites. En outre, le choix des matériaux de construction est différent d'un point à l'autre du massif, puisqu'il dépend des affleurements. Pour ce qui concerne le bois, les cèdres, très recherchés, proviennent uniquement de la forêt des B'ni Imloul.

1.1.4. L'opposition nord-sud du massif : variation de l'altitude et de la latitude

L'opposition nord-sud trouve sa justification dans une combinaison de variations de l'altitude et de la latitude

. Le piémont nord, à 35°30' de latitude, est dominé, brutalement, orgueilleusement, par les plus hauts sommets (2 000m), alors que Biskra, sur le piémont sud, à 35° de latitude nord, culmine seulement à 122m d'altitude. Cette variation fait des versants de l'Aurès des versants très contrastés, le versant nord septentrional, rejoignant les hautes plaines constantinoises, à climat méditerranéen, et le versant sud, à climat saharien. **Fig. (1.6)** Cette topographie va créer une situation particulière pour les vallées de l'Aurès, Si l'on considère la vallée de l'oued Abdi, fortement enclavée entre la chaîne centrale constituante du Djebel



(Source : Morizot Philip, 1997)

Fig. (1.6) Morphologie du territoire Auressien

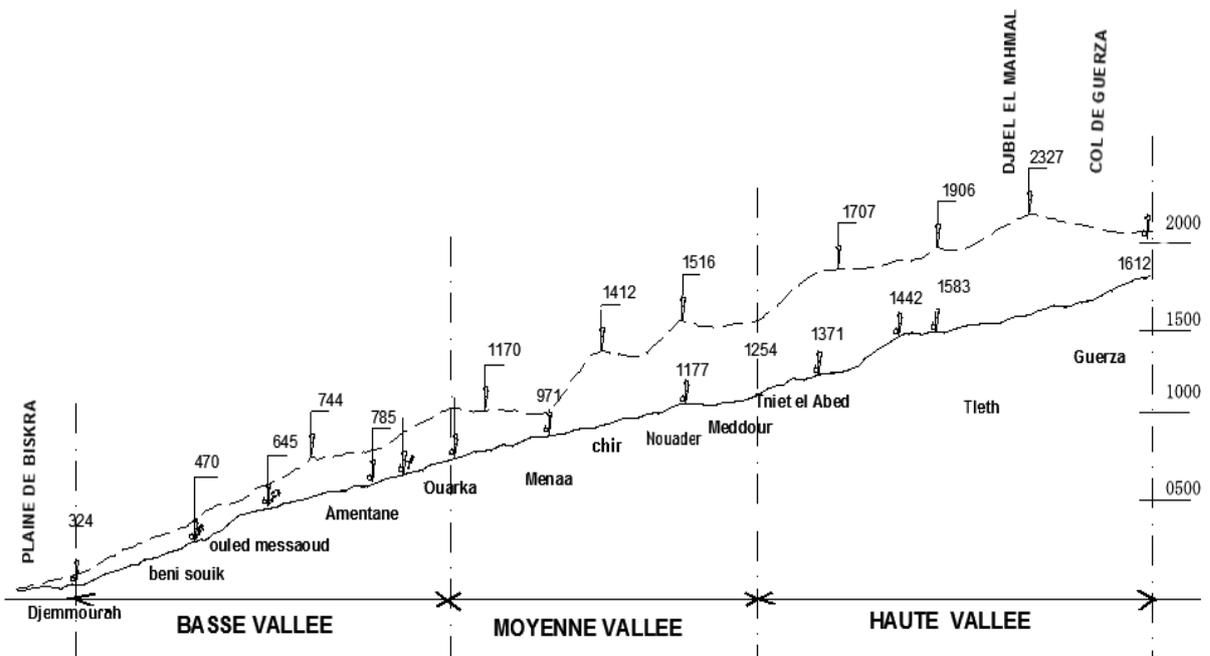
Lazreg et le synclinal ouest marno-calcaire, le couloir de la vallée va recevoir les influences climatiques des deux piémonts, et conjuguer à cela sa propre topographie, en particulier la chute brutale d'altitude de l'amont à l'aval, comme pour tout le reste du massif.

1.1.5. Le milieu naturel des vallées : les différents paysages

Le long des deux vallées de l'Aurès et sur une longueur approximative de soixante kilomètres pour la vallée de l'Oued Abdi et quatre-vingt kilomètres pour la vallée de l'Oued Labiod, trois paysages se succèdent, en se chevauchant à leurs limites, mais créant trois situations totalement différentes, tant au niveau végétal qu'au niveau minéral. Les zones extrêmes se rattachent aux piémonts nord et sud avec, dans chaque cas, un bioclimat inhérent. Les Chaouia divisent leur vallée en parties successives, froide, tempérée et chaude. Ils disent alors que l'idéal serait de vivre dans la vallée, avec l'ensemble du groupe en perpétuel mouvement, comme un nomadisme saisonnier.

1.1.5.1. La vallée : une hiérarchie verticale

Cet étagement climatique détermine des zones naturelles aux potentialités agricoles extrêmement diverses. On peut, de ce fait, schématiser et distinguer trois grandes zones naturelles, correspondant à trois modes d'organisation de l'espace agricole, ayant des répercussions précises sur le mode d'organisation spatial. **Fig. (1.7)**



(Source : Auteur, 2008)

Fig. (1.7) Coupe schématique le long de la vallée de l'Oued Abdi.

1.1.5.2. La haute vallée : Zone de deux tissus distinct

De l'oued Abdi, creusée dans les marnes cénomaniennes depuis le col de Guerza, où l'oued prend sa source, jusqu'aux environs de Menâa, cette zone est caractérisée par une altitude importante (Foum el Guerza - 1 800m, Teniet El Abed - 1 000m). Les Dechras sont généralement établies sur des sites qui s'élèvent de 800 à 1 800m.

L'habitat se compose de deux tissus, un tissu éparé sur les plus grandes hauteurs et à l'entrée de la vallée, et un tissu plus groupé à partir de 1 000m d'altitude. **Photo. (1.6)**

C'est une zone de culture de montagne et de pastoralisme. Les parcelles sont en priorité des exploitations céréalières et les vergers, rares et peu denses, sont composés essentiellement de noyers (Baali, Ouled Azzouz...).



(Source : Auteur, 2009)

Photo. (1.6) Le tissu éparé sur les plus grandes hauteurs de Guerza,

1.1.5.3. La moyenne vallée : Zone d'un habitat groupé

Elle est plus encaissée et forme plusieurs méandres. L'oued, plus en aval, traverse, parfois en gorge profonde, sous forme de failles dans les hautes montagnes. C'est une zone d'habitat toujours groupé. **Photo. (1.7)**

Les maisons, s'organisant autour de la mosquée, souvent rénovée, sont bien serrées entre elles et se développent sur plusieurs niveaux, atteignant des fois deux étages, malgré les matériaux locaux utilisés dans les anciennes bâtisses, pierre sèches, briques de



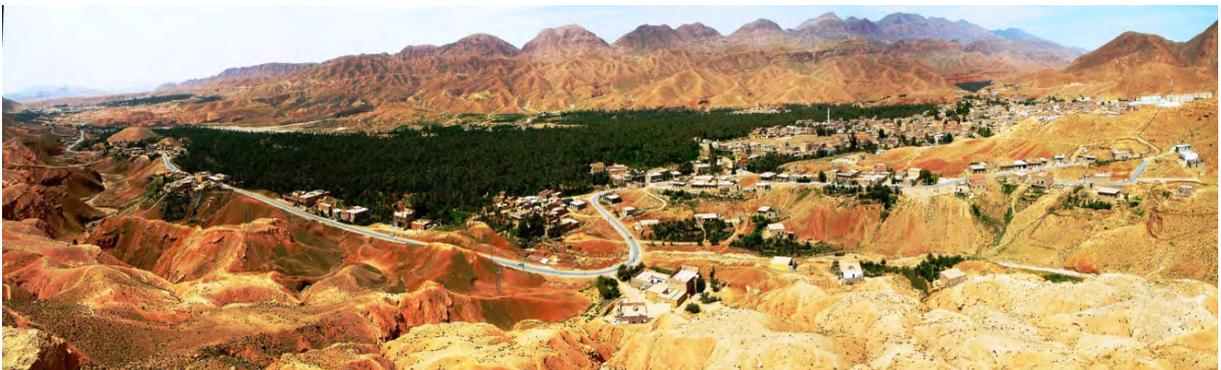
(Source : Auteur, 2009)

Photo. (1.7) L'habitat groupé, et vergers à Hidous

terre, bois de genévrier, ces maison anciennes qui durent jusqu'à ce jour sont parsemées de nouvelles constructions à structures en béton armé et parois en briques rouge ou parpaing, à l'image des Dechras Auressiennes, surplombant des vergers composés d'un éventail d'arbres fruitiers variés avec une prédominance pour l'abricotier (Menâa, Chir...).

1.1.5.4. La basse vallée : Zone d'intégration entre le minéral et le végétal

C'est la zone de culture de palmiers. Ce sont les premières oasis avant le sud algérien. Les agglomérations, complètement repliées en fond d'oued, groupées, se caractérisent par une intégration plus forte au tissu végétal (Amentane, Ouarka, Djemorah.). **Photo. (1.8)**



(Source : Auteur, 2009)

Photo. (1.8) vue générale de Djemorah

Les vallées de l'Aurès sont bordées sur toute leur longueur par des crêtes rectilignes, qui se profilent en chaîne difficilement franchissable. Le contact et les relations entre ces vallées sont pratiquement inexistantes. Le cloisonnement de la vallée est réel, il est d'abord un fait topographique. La vallée offre alors le seul ensemble de référence aux groupements de population concernés. Les échanges sont d'abord intra muros.

1.2. Un climat rigoureux: Une situation climatique particulière pour l'Aurès

Avec ses particularités ethnographiques, la grâce et la grandeur de ses décors de nature, le charme de l'Aurès réside en son climat. « *Géographiquement, aucune province de toute l'Afrique n'est plus diverse que l'Aurès ; nulle part, dans un si bref espace de planète ne se rencontrent tant de contrastes que dans cette région mixte, saharienne, d'un côté, européenne de l'autre ; On passe un col, et le visage du monde change avec le climat. En transhumant du sud au nord et du nord au midi, à l'exemple des caravanes, on vivait dans*

l'Aurès au paradis terrestre, puisqu'il suffit aujourd'hui de quelques heures de cheval, et qu'il suffira demain de vingt minutes d'auto pour émigrer du grand soleil à l'ombre toujours fraîche, des palmes d'Amentane aux noyers de Bouzina, et remontant plus haut, des noyers de Bouzina aux cèdres du Chélia».(Claude Maurice Robert, 1938)

Le régime climatique de l'Aurès est marqué par deux caractéristiques principales ; comme toute l'Afrique du Nord, le climat de l'Aurès est gouverné par l'affrontement des masses d'airs polaires et tropicales. L'altitude moyenne relativement élevée exerce aussi une influence. D'octobre à avril, la saison est froide et pluvieuse. Il neige fréquemment sur le Nord de la région. La pluviométrie annuelle est de l'ordre de 500 à 1000 mm d'eau par an, ce qui fait des Aurès dans sa partie septentrionale, une région relativement humide. En été en revanche la chaleur y est accablante ; les températures enregistrées dépassent souvent les 40 degrés. La montagne se comporte comme une barrière, qui provoque les précipitations. Elle alimente de puissants oueds. Comme elle est calcaire, elle retient les eaux excédentaires dans des nappes souterraines.

Le Sud, qui ne reçoit que très peu de précipitation, est alimenté en eau par ses rivières aux crues puissantes pendant la saison humide qui apportent des alluvions fertiles. Elles ne tarissent pas totalement durant la saison sèche. On peut diviser la région en trois bandes, du Nord au Sud¹¹ : Le plateau élevé, au Nord, est une région d'agriculture et d'élevage. On y cultive des céréales, on y pratique, l'arboriculture, les cultures maraîchères et l'élevage, particulièrement celui des ovins et caprins. Le climat permet également l'élevage des bovins, surtout utilisés comme animaux de trait.

Au centre du massif, on pratique des cultures en terrasses, le long des vallées. La chaleur associée à l'eau fait que ce sol plutôt pauvre, est fertile. La nature dans cette montagne est étonnante : maquis de genévriers, forêts de chênes, de cèdres et de conifères, en fonction de l'altitude. Enfin au Sud, le climat présaharien est très sec. Mais les oueds qui dévalent de la montagne permettent l'existence de grandes oasis.

C'est le pays des grandes palmeraies, qui permet aussi des cultures maraîchères.

11- Les Aurès sont une terre de contraste : du Nord au Sud, à vol d'oiseau, en à peu près 120 kilomètres, on trouve une campagne humide, des zones montagneuses puis un pays semi désertique comportant des oasis.

L'élevage est composé de moutons et de chèvres et le climat implique des transhumances, il n'y gèle jamais, la température durant l'hiver est de 10 à 20 degrés. En revanche, les étés sont très chauds, souvent, on observe des températures avoisinant les cinquante degrés.

Le climat est un élément essentiel et régulateur de la vie sociale Auressienne, puisqu'il détermine avec la pédologie toutes les migrations internes de la population à travers le massif. L'hétérogénéité qui caractérise les structures physiques de l'Aurès se retrouve aussi au niveau du climat, de par sa topographie, une situation climatique particulière pour les vallées de l'Aurès est remarquable.

L'étude de chaque indicateur climatique doit se faire alors par zone. Mais les stations d'observation sont rares, les seules qui nous fournissent des Informations sont Batna (piémont nord de l'Aurès), Arris (zone montagneuse), Biskra (piémont sud de l'Aurès). Ces stations reflètent respectivement les zones climatiques suivantes :

- Un climat à caractère tellien sur le versant nord.
- Un climat rigoureux de montagne, il neige tout l'hiver.
- Un climat semi-désertique sur le versant saharien.

Les hauts sommets du piémont nord vont former la barre contre laquelle butent les nuages venant de la Méditerranée, L'ouverture sur le piémont sud va permettre aux vents venant du Sahara de s'engouffrer parfois jusqu'à la haute vallée. Il en résulte un ensemble de climats locaux, d'où la juxtaposition de milieux différents. De par une déclivité importante d'amont en aval, associée à des influences climatique: ponctuelles, les vallées se subdivisent en trois zones parfaitement discernables sur le terrain. **Fig. (1.6) et Fig. (1.7)**

Dans les régions supérieures à 1400m d'altitude telles que L'Ahmar Khaddou, El Mahmel, Chélia, Aidel, Djebel Lazreg, un hiver froid, neige de 60 J/an et des précipitations de l'ordre de 1000 ml/an. Le climat est subhumide. A moins 1400 m, les caractéristiques changent, 24° été, 5° hiver, enneigement de 15 J/an. (Monographie de l'Aurès 1971)

Dans les régions proches du piémont sud, le climat est semi-aride. A travers le massif, les vallées ont un climat tempéré, et cependant des hivers très rudes, toujours accompagnés de gel ,80 jours de gel par an. Néanmoins, partout de grandes saisons dominant, la saison chaude de juin à septembre et la saison froide de décembre en avril. .

Pour les données climatologiques nous utiliserons les données concernant l'ensemble de la wilaya de Batna suivant le découpage antérieur à 1974.¹² **Fig. (1.8)**

1.2.1. Une température stable: Influence de trois phénomènes

Les températures de l'Aurès se répartissent géographiquement en fonction de trois phénomènes ; continentalité, latitude et altitude. La température moyenne est relativement stable d'une année à l'autre. Partout, juillet est le mois le plus chaud, janvier le mois le plus froid. Les écarts de température entre le jour et la nuit sont très importants. Les observations météorologiques des deux stations d'Arris, Biskra, montrent l'étroite liaison entre altitude et température **Tab. (1.1)**.

Station	Altitude(m)	Moyenne		Mini moyen	Maxi moyen
		Janv.	Juillet		
ARRIS	1 100	5°3	24°6	0°8	32°1
BISKRA	124	11°2	33°3	8°4	40°1

(Source : ECOTEC¹³, 1979)

Tab. (1.1). Liaison entre altitude et température

12- À l'indépendance du pays, les anciens départements de l'Algérie française, au nombre de 15, sont conservés, ils sont renommés wilayas par ordonnance en 1968.

Les départements seront caractérisés par des lettres en 1963 avant d'être numérotés en 1973.

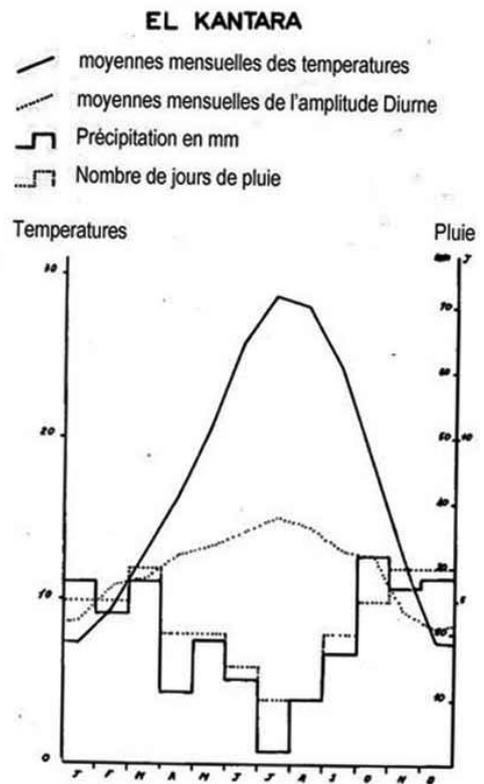
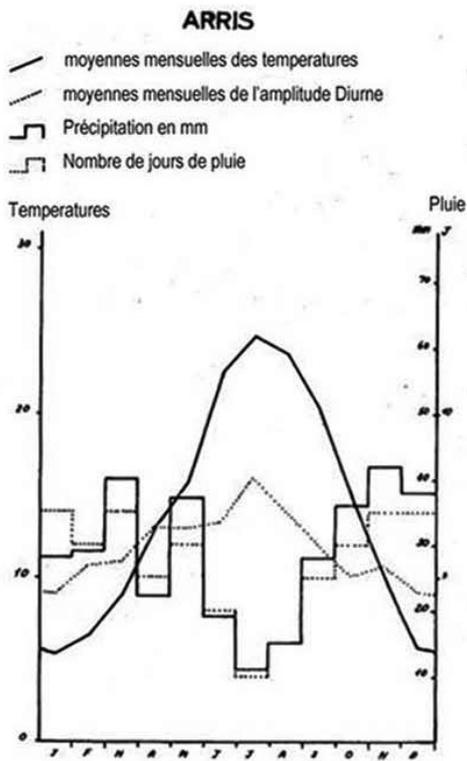
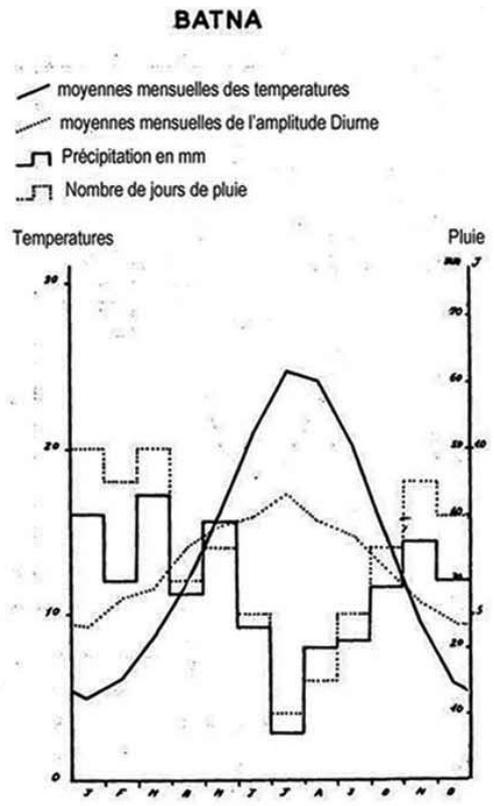
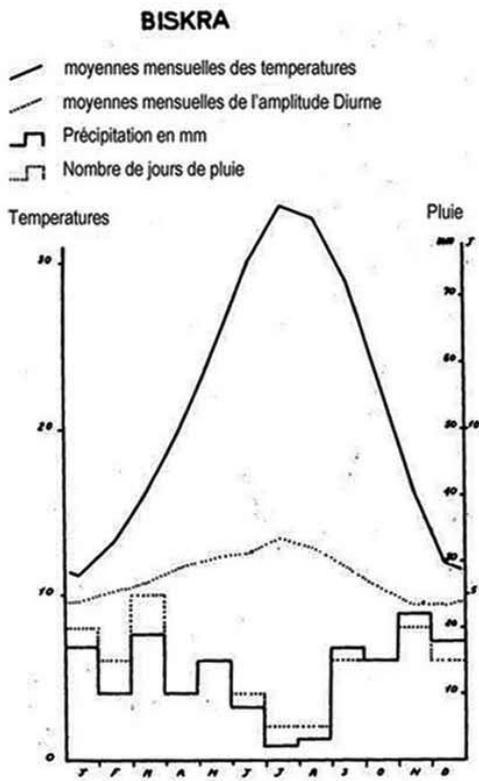
Les divisions territoriales qu'ils représentaient furent en revanche conservées jusqu'en 1974, prenant le nom de wilayas à partir de 1968 et en conservant les lettres attribuées sur les plaques minéralogiques "9B" pour Les Aurès en "B".

La lettre du département des Aurès est B ; il est numéroté 3 après, puis renommé wilaya des Aurès, avec comme chef lieu de wilaya, la ville de Batna, et ce de 1962 jusqu'à 1974

De 1968 jusqu'à 1974, la wilaya des Aurès comptait six arrondissements, qu'on nommait Daïras après et cinquante neuf communes appelées par la suite les assemblées populaires communales.

En 1965 la superficie du département des Aurès a été de 3 621 968 ha et sa population a été aux environs de 574 434 habitants.

13- Bureau national d'études économiques et techniques créé en 1967 par le ministère de la défense



(Source : Monographie de l'Aurès, 1971)

Fig. (1.8) Caractéristiques climatiques de l'Aurès

Les températures moyennes se situent entre 14° à Batna et 21°8 à Biskra, à mis chemin, à El-Kantara, elle est médiane, alors que la seule station de montagne pour laquelle nous ayons des données thermiques est Arris mais sa situation géographique lui donne une température moyenne annuelle un peu plus élevée qu'à Batna (14° 2).

1.2.1.1 Températures moyennes annuelles

Selon la Monographie de l'Aurès, les températures moyennes annuelles pour certaines agglomérations sont :

Batna: 14°, El Kantara: 17°7, Arris: 14°2, Biskra: 21°8.

1.2.1.2 Températures minimales et maximales

On peut noter aussi les minima et maxima absolus observés dans les stations de la Wilaya.

Tab. (1.2)

	Minima		Maxima	
Batna	- 12° 4	le 26.12. 1914	40° 6	le 12. 07. -1915
El-Kantara	- 4°	le 16. 12. 1922	42°	le 20. 07. 1927
Arris	- 7° 6	le 31. 01. 1935	39°	le 17. 01. 1930
Biskra	- 1°	le 30. 01. 1935	49° 2	le 15. 08. 1931

(Source: Monographie de l'Aurès, 1971)

Tableau. (1.2) Les minimas et maximas absolus

Comparativement à la pluviométrie, la température moyenne est stable d'une année à l'autre puisque l'écart médian des températures moyennes mensuelles, mesure de la variabilité de température entre des années successives calculé sur 25 ans, est à Biskra un peu plus élevé qu'à Alger.

A mesure qu'on s'éloigne de la mer, la diminution de son influence régulatrice entraîne l'augmentation de l'amplitude thermique. La descente en latitude provoque un réchauffement. Ces deux influences contradictoires agissent différemment selon les saisons. En hiver les hautes plaines sont beaucoup plus froides que la côte, l'influence de la continentalité est plus forte que celle de l'abaissement en altitude.

En hiver ces deux phénomènes s'ajoutent pour donner de très hautes températures diurnes. L'amplitude diurne qui est dans les hautes plaines de 10° en hiver, peut atteindre 16 à 18° en été. Avec l'altitude augmente l'amplitude annuelle, elle abaisse la température de tous les mois, sauf ceux d'été. Partout dans les Aurès le maximum d'amplitude diurne est en saison chaude, cependant au sud, cette amplitude est plus constante au cours de l'année que dans la moitié nord.

1.2.2. Influence des vents: les vents de l'intérieur et leur Importance

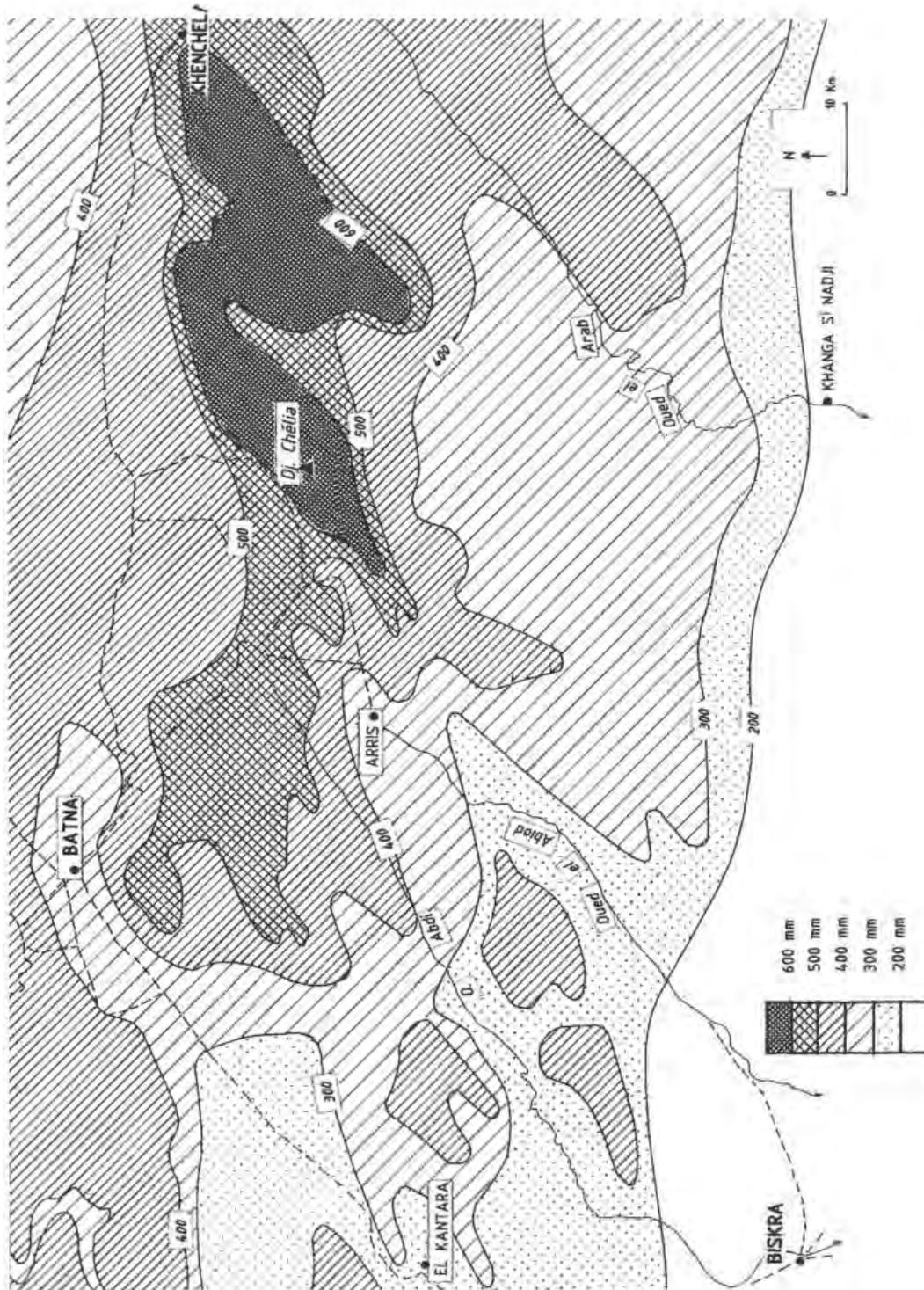
Dans l'Aurès ce sont des vents de l'intérieur qui dominent. Les vents de la mer ont très peu d'influence. Le flanc nord leur prend le peu d'humidité qui reste quand ils ont réussi à traverser l'Atlas tellien. Les vents de l'intérieur sont des vents d'est et du sud. Ils sont particulièrement desséchants et ne font qu'aggraver une aridité déjà importante. Ils sont connus sous le nom de siroco.

Le siroco, vent chaud et sec doit son importance aux dangers qu'il représente pour l'agriculture. Il peut s'observer à toutes les époques de l'année, cependant son maximum de fréquence est en juillet (minimum en décembre et janvier). C'est un vent parfois très localisé et le nom générique qu'on applique à ses différentes manifestations ne recouvre en aucune façon une origine cyclonique ou directionnelle précise et constante. Sa durée est extrêmement variable.

1.2.3. Précipitations irrégulières : Les grands contrastes pluviométriques

C'est une région où coïncident saison sèche et saison chaude. Mais il existe de grands contrastes pluviométriques. Les saisons les plus arrosées sont l'automne et l'hiver tandis que la saison la plus sèche est l'été. La pluviométrie est en relation directe avec les axes du relief, elle pourrait être répartie en trois zones, division qui permet d'intégrer toute transition; la zone du nord où le piémont reçoit 250 à 600mm d'eau par an, la zone centrale occupée par le massif et qui reçoit de 600 à 800mm d'eau par an dont une partie sous forme neigeuse et la zone sud qui reçoit moins de 300mm d'eau par an. **Fig. (1.9)**

L'écart moyen relatif est d'autant plus élevé que la pluviométrie est plus faible. Les Maxima de cet écart sont observés au sud et en saison chaude. Il varie à Biskra au cours de l'année, entre 74% en février et 144 % en août. (Monographie de l'Aurès, 1971)



(Source : Pierre. Morizot, 1997)

Fig. (1.9) Précipitations dans les Aurès

Cependant, une année où la pluviométrie est inférieure à la moyenne n'est pas nécessairement mauvaise pour l'agriculture si les pluies sont bien réparties. De même une année humide peut être catastrophique si les pluies débutent trop tard pour le labour d'automne. Les pluies sont souvent violentes et concentrées, parfois sous forme d'orages ; Elles sont donc très peu utiles et ont même parfois des conséquences désastreuses et il n'est pas rare, au sud des Aurès, d'observer des pluies torrentielles, telles qu'en 24 heures tombent 30 à 50 % du total pluviométrique annuel moyen. (Monographie de l'Aurès, 1971)

Une grande partie de cette eau, tombée en quelques heures se perd par ruissellement, déclenchant des processus d'érosion d'une grande violence.

C'est ainsi que l'on note pratiquement chaque année des destructions de petits aménagements hydrauliques. Les routes sont quelquefois impraticables en raison des crues rapides des oueds. Ce phénomène est particulier à l'aval des vallées.

1.3. Conclusion

Dans cet environnement décrit et depuis des millénaires, des hommes y ont vécu à travers des vicissitudes diverses. Ce privilège, l'Aurès le doit à son appartenance à la longue bande de massifs méridionaux du Maghreb qui, du Haut-Atlas à l'Aurès, ont été le lieu d'une implantation ancienne de populations montagnardes, sédentaires de vieille souche. (Pierre Morizot, 1997)

Bastion montagneux, certes, car s'il est quelques espaces plans intérieurs, très vite les vallées s'incisent, les bassins se ferment, les oueds recourent en gorge les crêtes. Le massif trouvait en lui-même autrefois des écrans pour sa sécurité, il présente aujourd'hui des obstacles à la grande circulation moderne.

De par sa situation, sa morphologie et son climat qui lui assurent humidité, oueds pérennes, sources, belles forêts d'arbres variées, allant des cèdres sommitaux aux palmiers des fonds de vallées méridionales, le massif offre ainsi des potentialités très diversifiées, et plus aisées à mettre en œuvre avec les moyens élémentaires d'autrefois.

Là, des communautés humaines ont su tirer partie de terres pauvres, en jouant sur les complémentarités altitudinales, en déplaçant leurs troupeaux et en structurant leur vie sur l'espace des longues vallées. Elles ont capté les sources, construit un habitat de pierres et

terre, taillé les versants en terrasses et créé au long des siècles des paysages agraires parmi les plus beaux qui soient en Algérie. (Pierre Morizot, 1997)

Durant cette époque et de par sa soumission à une même trame culturelle de référence, isolé, l'espace Auressien s'exprime d'une micro structure (agglomération) à l'autre de la vallée par une organisation spatiale répétitive, mais nuancée en raison des critères imposés par la nature physiographique et climatique très variable de la région.

Telle était la situation dans les Aurès depuis la nuit des temps et jusqu'à la veille de l'indépendance, début des transformations bouleversantes.

De nos jours, l'espace Auressien est entrain de changer, les métamorphoses qu'il vit sont variées et son urbanisation se développe avec beaucoup d'ampleur. Comprendre le contexte de cette urbanisation et ses caractéristiques, suppose tout d'abord une connaissance des notions relatives au développement urbain en milieu rural, sujet du chapitre suivant.

Chapitre 2 : Le Développement urbain en milieu rural

2.1. Introduction : Urbanisme, aménagement des villes et de leurs environs.

Le terme « urbanisme » est une création récente ; il est apparu dans la langue française au cours des années 1910 pour désigner un champ d'action pluridisciplinaire nouveau, né des exigences spécifiques de la société industrielle. Développant une pensée et une méthode de penser sur la ville, l'urbanisme se présente comme la science de l'organisation spatiale et comporte une double face théorique et appliquée.

C'est l'art d'aménager et d'organiser les agglomérations urbaines et, de façon plus précise, l'art de disposer l'espace urbain ou rural, bâtiments d'habitation, de travail, de loisirs, réseaux de circulation et d'échanges pour obtenir son meilleur fonctionnement et améliorer les rapports sociaux. Cette discipline s'est progressivement imposée dans le monde entier.

L'urbanisme comprend l'ensemble des règles relatives à l'intervention des personnes publiques dans l'utilisation des sols et l'organisation de l'espace. Il définit la disposition matérielle des structures urbaines en fonction des critères de l'architecture et de la construction.

Vers le milieu du XX^e siècle, l'urbanisme s'est élargi pour faire place à une réflexion sur l'environnement économique et social des sociétés. Il s'est développé selon deux grands courants issus des utopies du XIX^e siècle : l'urbanisme progressiste, dont les valeurs sont le progrès social et technique, l'efficacité et l'hygiène, élabore un modèle d'espace classé, standardisé et éclaté ; l'urbanisme culturaliste, dont les valeurs sont, à l'opposé, la richesse des relations humaines et la permanence des traditions culturelles, élabore un modèle spatial circonscrit, clos et différencié.

Les éléments caractéristiques de l'urbanisme moderne sont les plans généraux d'urbanisme, qui résument les objectifs et les limites de l'aménagement des sols, les contrôles du zonage et des subdivisions qui spécifient l'utilisation autorisée des sols, les densités, les conditions requises pour les rues, les services publics et les autres aménagements, les plans de la circulation et des transports en commun, les stratégies de revitalisation économique des zones urbaines et rurales en crise, les stratégies de soutien des groupes sociaux défavorisés

et les principes de protection de l'environnement et de préservation des ressources rares.(Encarta,2004)

2.2. La planification urbaine : maîtrise du développement urbain

La planification urbaine est la méthode de prévision et d'organisation qui permet aux autorités publiques d'orienter et de maîtriser le développement urbain par l'élaboration et la mise en œuvre de documents d'urbanisme. Elle s'exprime par les plans d'occupation des sols P.O.S et les anciens P.U.D, appelés aujourd'hui plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme P.D.A.U. Les P.O.S sont des documents qui déterminent avec précision l'affectation des sols et les règles de leur utilisation, les P.D.A.U définissent quant à eux les règles générales du développement urbain à l'échelle d'une ou de plusieurs agglomérations. Le maillage de la planification urbaine s'insère dans celui de la planification générale de l'espace et rejoint de ce fait les préoccupations d'aménagement du territoire. Le régime du permis de construire est aujourd'hui étroitement lié aux prescriptions du P.O.S.

2.3. Les outils d'urbanisme: Moyens de gestion urbaine

Les instruments d'urbanisme, dont il s'agit dans ce contexte sont les plans d'urbanisme proprement dit, c'est-à-dire ceux qui concernent l'échelle de la partie de ville, de la ville ou de l'agglomération. Dans l'environnement juridique Algérien¹⁴ d'aujourd'hui, ce sont le Plan d'occupation de sols P.O.S et le P.U.D plan d'urbanisme directeur, devenu le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme P.D.A.U, de nos jours.

Les objectifs visés de ces instruments sont introduit comme suit :

Connaître l'environnement juridique de la pratique urbanistique en Algérie et s'initier aux méthodologies d'élaboration des instruments d'urbanisme. Identifier les objectifs de chacun des ces instruments, selon son échelle et son objet et entrevoir le décalage existant entre les objectifs théoriques de ces instruments et la réalité de la pratique urbanistique et de l'espace urbain.

14- Tels que définis par les lois n° 91-29-177 et n°91-29-178, du 28 mai 1991

Identifier les atouts et les faiblesses des instruments d'urbanisme en Algérie et connaître les dossiers réglementaires et graphiques de ces instruments. Connaître les différents types de servitudes légales en urbanisme. Décrire les procédures juridiques d'adoption et d'approbation des instruments d'urbanisme en vigueur.

2.3.1 Les plans d'urbanisme : instruments de la politique d'aménagement et de développement

Actuellement, la pratique urbanistique aborde le problème de l'urbanisation de toute agglomération, selon une nouvelle tendance quelque soit sa nature en terme d'orientation globale P.U.D, P.D.A.U, qui sont des instruments de la politique d'aménagement et de développement de l'espace socio-physique.

Leur contenu est représenté par la « spatialisation » d'un modèle prévisionnel de développement démo-socio-économique défini pour un horizon donné (15-20 ans). On y indique la distribution localisation des espaces relatifs aux différentes fonctions urbaines, les réseaux de communication, d'apport énergétique et d'assainissement. Ils ne comportent que les grandes lignes d'aménagement et de développement en raison de leur caractère (stratégique).

2.3.2 Définition du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme

Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (P.D.A.U.) est un plan directeur au sens classique du terme. Il est à la fois : un guide de gestion et de prévision, pour les décideurs locaux (commune) ,un programme d'équipements et d'infrastructures, pour la ville ou l'agglomération et un zonage du territoire communal.

Le P.D.A.U. concerne l'échelle de la ville ou de l'agglomération, autrement dit l'échelle de la commune ou d'un groupement de communes ayant de fortes solidarités socio-économiques, morphologiques ou infrastructurelles , il est alors dit intercommunal.

Le P.D.A.U. est obligatoire pour toutes les communes désirant avoir une politique urbaine ambitieuse, car en son absence, la marge de manœuvre de la collectivité se réduit à la gestion de l'urbanisation sur la base de règles générales très sommaires.

Le P.D.A.U est un instrument de planification à long terme, dans la mesure où il prévoit des urbanisations futures, 15-20 ans, il fixe les références des différents P.O.S de la commune ou des communes concernées, c'est-à-dire les périmètres des P.O.S à réaliser.

Les principaux objectifs du P.D.A.U sont:

- La rationalisation de l'utilisation des espaces urbains et périurbains, La mise en place d'une urbanisation protectrice et préventive¹⁵.
- La réalisation de l'intérêt général: Par la programmation des équipements collectifs et des infrastructures et l'identification des terrains nécessaires à leur localisation.
- La prévision de l'urbanisation future et de ses règles.

2.3.3. Mécanismes de prévision : Prévision de l'urbanisation future et ses règles

L'objectif principal du P.D.A.U est de prévoir l'urbanisation future et ses règles. Mais que prévoit le P.D.A.U concrètement ?

Le P.D.A.U Détermine des entités urbaines ou secteurs, selon le vocabulaire de la loi, et prévoit leur évolution dans le temps, il fixe les emplacements des projets d'intérêt général et d'utilité publique, détermine les limites des futurs P.O.S et fixe pour chaque secteur des dispositions réglementaires générales. Les différents types de secteurs sont :

Les secteurs urbanisés U

Ce sont des secteurs déjà urbanisés à la date d'établissement du plan. Leurs tissus urbains présentent une densité des constructions relativement élevée et une concentration d'activités de longue date.

Les secteurs à urbaniser AU: il s'agit des secteurs appelés à connaître une forte urbanisation dans des délais, plus ou moins longs, mais ne dépassant pas les dix ans.

Les secteurs d'urbanisation future UF: ce sont des secteurs appelés à connaître une urbanisation à long terme.

¹⁵- Protectrice des périmètres sensibles, des sites naturels ou culturels et des paysages, et préventive des risques naturels pour les établissements humains, inondations, glissements de terrain.

La problématique du P.D.A.U est, dans ce cas, de préserver les potentialités du développement futur de la ville ou de l'agglomération.

Par ailleurs, il peut exister des zones spéciales autonomes incluses dans les divers secteurs d'urbanisation, comme :

- **les zones d'activités particulières** : zones d'activité industrielle Z.I ; zones d'activité commerciale Z.A.C ; zones d'expansion touristique Z.E.T ; et il y a quelques années les zones d'habitat urbain nouvelles Z.H.U.N ; pour ce qui est des anciens P.U.D

- les périmètres réservés à un usage spécifique tels que les décharges publiques, les cimetières, les fourrières...

- **La détermination des limites des futurs P.O.S**

Par ailleurs, le P.D.A.U opère une autre division du territoire communal qui concerne les périmètres, termes de référence des P.O.S. Chaque secteur d'urbanisation est généralement subdivisé en zones homogènes, dont les règlements spécifiques sont établis dans le cadre des P.O.S. Les secteurs urbanisés U, en zones U1, U2, U3... ; les secteurs à urbaniser AU, en zones AU1, AU2, AU3... ; les secteurs d'urbanisation future, en zones UF1, UF2, UF3... ; les secteurs non urbanisables NU, en zones NU1, NU2, NU3...

2.3.4. Méthodologie : type d'élaboration des prévisions

Il est bien entendu que pour le P.D.A.U et pour tout projet d'urbanisme, il n'existe pas de méthodologie type d'élaboration des prévisions. Les données nécessaires pour une étude de P.D.A.U est le diagnostic. Le travail de diagnostic reprend les grandes lignes de la démarche d'analyse mais avec des simplifications qu'opèrent les chargés de l'étude, car, comme il a été rappelé, il n'existe pas de démarche d'analyse type et encore moins de démarche de projet type.

Ceci dit, deux éléments du diagnostic sont déterminants dans une situation réelle de projet et il serait utile de les rappeler car ils ne font souvent pas partie du programme d'enseignement des universités et des écoles d'architecture et d'urbanisme. D'abord, la connaissance du marché foncier notamment la nature de la propriété et les prix de terrains selon les secteurs. Ensuite, l'état des finances locales qui est la résultante des recettes communales, taxes locales de toute nature, des subventions de l'État et de la contribution privée, c'est-à-dire, d'agents économiques qui peuvent ainsi encourager la commune à se doter d'un P.D.A.U et à se donner, par conséquence, des projets d'urbanisation ambitieux. Ces données

sont indispensables pour la commune qui apprécie de cette manière son aptitude à réaliser concrètement le P.D.A.U et ses objectifs, et se fixe ainsi un programme conforme à ses possibilités réelles.

Les propositions d'aménagement : le diagnostic permet de mettre en place les mécanismes de la prévision, notamment l'identification des secteurs d'urbanisation et leur évolution future. Comme toute démarche prospective, l'élaboration du P.D.A.U doit envisager plusieurs hypothèses d'évolution du territoire communal ou variantes de développement .

Le choix définitif d'une variante, par la commune, est conditionné par le projet communal et l'évaluation des avantages et des inconvénients de chaque variante, sur la base des tendances d'évolution souhaitables, de la cohérence dans l'affectation des sols, du coût de l'urbanisation confronté aux finances locales, réalisation des infrastructures, coût de l'expropriation, programmes d'équipements et des domaines d'investissements souhaités, promotion immobilière, tourisme, industrie, etc...

La variante choisie sera réalisée selon un scénario fixant les délais d'exécution des objectifs pour chaque secteur, les dispositions réglementaires, droits de construire et activités, servitudes légales, ainsi que les périmètres des P.O.S et leurs orientations.

2.3.5. Contenu du P.D.A.U : Le dossier réglementaire du P.D.A.U

Le dossier réglementaire du P.D.A.U. comporte, au minimum :

- Un rapport d'orientation écrit, dans lequel sont décrites les grandes lignes du diagnostic, le projet communal et le parti d'aménagement, desquels découle la variante de développement retenue.

Ce rapport aborde de manière synthétique l'analyse de l'état initial ainsi que les principales contraintes du site, de l'économie et de l'environnement. Il définit les besoins prévisionnels, par rapport à l'évolution de la population et des emplois, demande foncière en équipements et en infrastructures. Il montre l'impact et les incidences qu'aura l'application du P.D.A.U sur la commune, son site et son environnement.

2.4. Définition du plan d'occupation des sols

Dans la législation algérienne, le P.O.S proprement dit, n'a pas existé réglementairement avant 1990, de graves lacunes apparaissaient dans la maîtrise de l'aménagement de détail. Avec l'abrogation de l'instrument unique de planification et de programmation urbaine qui était le Plan d'urbanisme directeur (P.U.D.), se faisait sentir la nécessité d'un instrument d'urbanisme réglementaire permettant de créer l'articulation entre l'échelle de l'urbanisme directeur et ses grandes orientations, et l'échelle des actes d'urbanisation à l'échelle des quartiers, de la parcelle ou de groupements de parcelles, construction, lotissement, démolition.

1- Le Plan d'occupation des sols ou P.O.S est un instrument juridique réglementaire de gestion urbaine et communale. Il revêt un caractère obligatoire pour la commune qui l'initie dans le but de fixer des règles spécifiques pour l'urbanisation de parties ou de la totalité de son territoire et la composition de leur cadre bâti. Contrairement au P.D.A.U qui est un plan directeur, le P.O.S. est un plan de détail dont les documents graphiques sont établis, selon leur nature¹⁶

16- Ces documents sont établis à partir du plan cadastral, car ils doivent être d'une grande précision, L'échelle varie pour la majorité de ces documents entre le 1/1000 et le 1/500. Toutefois, pour les secteurs urbanisés, ils sont établis au 1/500 à l'exception du plan de situation.

Les documents graphiques réglementaires sont

- Le Plan De Situation (1/5000' ou 1/2000) Il montre la localisation des différentes zones réglementaires dans le cadre du P.D.A.U et leurs limites.
- Le Plan Topographique Il est établi à l'échelle 1/1000 ou 1/500 et indique les principaux accidents topographiques et les courbes de niveaux.
- La Carte Des Contraintes Géotechniques et rapport technique annexe
- Le Plan De L'état De Fait. Il est établi à l'échelle 1/1000 ou 1/500 et montre le cadre bâti, les voiries, les réseaux divers et les servitudes existantes.
- Le plan d'aménagement général. Il est établi à l'échelle 1/1000 ou 1/500 ; c'est la pièce maîtresse du dossier. On doit y distinguer
 - les zones homogènes réglementaires (UA, AU, UF, NU)
 - La dominance fonctionnelle des zones et les réservations de terrains pour les infrastructures et les équipements
 - les servitudes, - les périmètres agricoles à préserver, - les zones, quartiers, rues, monuments et sites réclamant des mesures particulières de protection, de rénovation, de restauration ou de réhabilitation, comme par exemple les secteurs de sauvegarde.
 - les espaces publics (rues, places) et verts (squares, jardins publics, parcs).

Certaines de ces informations sont déjà contenues dans les documents graphiques du P.D.A.U, d'autres, qui relèvent d'un plus grand niveau de détail, ne figurent que dans le P.O.S.

- Le Plan De Composition Urbaine. Il est établi à l'échelle 1/1000 ou 1/500 et indique des formes urbaines conformes aux règles relatives aux formes d'occupation. Il propose aussi une présentation volumétrique des formes urbaines, dans le cadre d'une vue axonométrique ou plan d'annélages. Le niveau d'élaboration du plan de composition urbaine est le meilleur indicateur de la qualité d'un P.O.S.

2- Le P.O.S est constitué d'un ensemble de documents d'urbanisme qui définissent les modalités opérationnelles d'aménagement, les règles, servitudes d'occupation du sol et de construction pour un territoire communal ou une partie de ce territoire, à moyen terme, 5 à 10ans.

Instrument d'urbanisme réglementaire par excellence, le P.O.S est opposable aux tiers et a, donc, comme le P.D.A.U, force de loi. C'est sur la base du respect ou non de ses dispositions que l'acte d'urbanisme est autorisé et qu'un permis de construire, de lotir ou de démolir est délivré.

Le P.O.S. constitue, par conséquent, un véritable cahier des charges pour les constructeurs, dans un secteur donné, et une référence réglementaire pour les pouvoirs publics locaux.

3- Le P.O.S est le dernier niveau de la démarche de planification urbaine. Il dépend dans son élaboration, directement des autres règles et documents d'urbanisme de portée nationale ou régionale, respectivement, S.N.A.T ou S.R.A.T, et des dispositions du P.D.A.U qui définit les secteurs d'urbanisation, les règles générales d'occupation du sol, les servitudes et les limites mêmes des différents P.O.S.

La cohérence de l'aménagement urbain est tributaire de la compatibilité du P.O.S avec l'instrument qui le précède dans la hiérarchie des échelles d'aménagement, c'est-à-dire le P.D.A.U.

4- Le P.O.S est l'instrument d'urbanisme le plus proche des préoccupations de l'architecte et de l'urbain designer, par son échelle, mais aussi par sa nature. En effet, il définit les modalités d'occupation morphologique et fonctionnelle de la parcelle, les principales caractéristiques morphologiques du bâti, voire, dans certains cas, des éléments de style urbain et architectural.

2.4.1. Les objectifs du plan d'occupation des sols

Le P.O.S a pour objectif de réglementer la multitude d'actes d'urbanisation individuelle, construction, lotissement et démolition, et de les rendre conformes aux objectifs et orientations du projet communal contenu dans le P.D.A.U.

C'est au niveau du P.O.S, que se croisent les intérêts particuliers, propriétaires, investisseurs, constructeurs, d'un côté, et le volontarisme de la collectivité local, qui est la commune, de l'autre, autrement dit, les deux variables majeures de toute équation d'urbanisation.

Les premiers sont autorisés à jouir de leur droit de propriété sur leurs parcelles dans la limite du respect des conditions particulières fixés par la collectivité. Ainsi, le P.O.S indique aux acteurs de l'urbanisation et de la construction, collectivité et intérêts particuliers : ce qui est autorisé ; ce qui est interdit ; Les principales conditions et caractéristiques de l'urbanisation et de la construction. Pour cela, il fixe dans le détail, comme son nom l'indique, les contraintes d'occupation des sols concernant les activités; les conditions de construction des parcelles; les principales caractéristiques de la forme urbaine ; les droits de construire appliqués.

2.5. Contexte de forme urbaine : Concept de l'identité urbaine

Récemment, des groupes d'études urbanistiques essayent de perfectionner ces outils pour les rendre plus adéquats aux contextes territoriaux. On essaye surtout de mettre en pratique, les moyens qui concrétisent le concept clé de l'identité urbaine soit « la forme urbaine ». On considère l'établissement humain comme un enracinement spatio-temporel, et c'est pourquoi on milite en faveur d'un urbanisme de la continuité historique et géographique. On fait appel à l'habitant pour mieux connaître sa pratique de l'espace à travers ses aspirations et une analyse structurelle des perceptions. Ces études concernant le concept de l'identité urbaine sont aussi une manière nouvelle de saisir l'histoire urbaine à travers l'évolution de sa forme, le rapport nouveau est établi entre l'histoire sociale et l'histoire urbaine. Ce discours est apparu pour dénoncer l'arbitraire des prescriptions, l'indifférence face aux réalités sociales et le dédain du passé et de l'histoire. C'est l'amalgame de toute une série d'approches: géographie, démographie, sociologie, économie, psychologie, histoire, sémiotique, etc.

Ce concept d'identité urbaine, nouveau-ancien¹⁷, est en expérimentation dans certains pays: Italie, Suisse¹⁸ où il est question d'élaboration d'instruments de planification programmation.

17- Ancien, puisqu'il fut la base idéologique de plusieurs urbanistes et architectes (I.Cerda, J.Stubbens, R Unwin). Nouveau, comme outil technique à l'ordre du jour et dans les pratiques empiriques : C'est d'abord en Italie que ce type va connaître un essor considérable et ce n'est que par la suite qu'il soit utilisé, en France et en Grande -Bretagne.

18- En se basant sur plusieurs travaux, ex: travaux à « Genève »la restructuration du périmètre de la gare de Chêne Bodrg. Projet de Romano Guarisco et Daniel Rinaldi .Analyses urbaines préliminaires avec A. Levy et V.Spigai (école d'architecture de l'université de Genève-1983/84)

2.6. L'aménagement régional : une autre façon de faire l'aménagement du territoire

Pour parler de la démarche régionale, il convient d'abord de définir la région : celle-ci est définie comme toute étendue qui doit son unité à des causes physiques, humaines ou politiques. Les entités régionales sont à définir pour servir de terrain d'analyse pour plusieurs disciplines, économie, géographie, sociologie, etc.....

Elles ont la particularité d'être les supports sur lesquels se définissent des identités sociales et par conséquent des réalités culturelles, qui définissent des prises de conscience collectives et introduisent dans la vie du groupe, des solidarités qui constituent un des échelons, de tous les dynamismes sociaux.

Du côté physique, la région présente des limites et périmètres administratifs, c'est un ensemble complexe formé de composants distincts, reliés entre eux par un certain nombre de relations. Il peut s'agir d'un ensemble de villages, d'une ou deux villes, voir même plusieurs, d'étendues de terrains, de voies de communications et d'établissements humains dont la survie dépend des échanges qui s'y effectuent. La région constitue, ainsi un système dynamique, le système urbain est vivant ; non seulement, il résulte d'une combinaison d'énergie mais il devient acteur à son tour, s'ouvre sur son environnement immédiat pour pratiquer l'échange avec des sous-systèmes ou des super systèmes.

Le but d'une démarche régionale n'est pas de classer et d'établir des typologies mais de décrire la diversité des lieux, d'expliquer la structuration des milieux naturels et l'organisation spatiale des activités humaines, dans le but d'aider au choix des divisions les plus propices au développement. Les découpages qui ressortent des démarches régionales saisissent l'ensemble des traits qui composent la physionomie d'un ensemble en mettant aussi l'accent sur les flux et les échanges. Quand on cherche à regrouper des espaces en région, on doit faire des comparaisons entre chaque unité spatiale et ses voisines. On distingue:

Les régions à caractéristiques multiples qui se divisent en deux catégories principales : les régions homogènes, qui sont uniformes dans toutes leurs étendues et les régions polarisées ou nodales, qui sont organisées par rapport à un foyer central auquel, elles sont liées par des voies de circulation. C'est le cas de l'ensemble des agglomérations urbaines, villageoises, exploitations agricoles, toutes ces entités qui sont liées par des

mouvements et flux. Dans des ouvrages récents consacrés à l'analyse urbaine d'économistes et de géographes, on a présenté des recherches théoriques et des travaux empiriques sur les places centrales, les régions économiques et sur la relation rang-dimension qui ont des connexions vigoureuses avec la science régionale¹⁹.

Ces méthodes sont surtout préconisées aux U.S.A²⁰, où des institutions telles que, la Regional Science Association and Ressources For The Future, ou les comités, Hayter et Parry en Grande Bretagne, lesquelles ont donné une nouvelle ampleur à cette branche qui s'intéresse à l'étude d'espaces en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Les types de travaux dans ces pays vont de la sauvegarde des parcs, la mobilisation des ressources en eau jusqu'à la construction d'un réseau de grandes routes, etc. ...

Il y a aussi l'aménagement de la montagne prôné surtout en Suisse, en Autriche aussi, qui met en valeur le potentiel touristique, vise la protection des espaces et le développement économique et social afin de maintenir, en permanence, une population importante dans ces zones.

2.6.1. La décentralisation : Une approche efficace de planification urbaine

L'urbanisation rapide engendre de nombreux problèmes environnementaux tels que la surconsommation d'énergie et l'approvisionnement en eau, la gestion des eaux usées, la surproduction de déchets solides, la perte d'espaces verts et naturels, la contamination des sols, la congestion et la pollution atmosphérique. De cette mauvaise qualité de l'air dans les régions métropolitaines et les mégapoles et des mauvais services qu'elles offrent « *Les vastes populations de ces grandes villes sont complètement frustrées de toutes les aimables influences de la nature.....l'homme ne peut que se détériorer physiquement, mentalement et moralement.* »²¹ (Françoise. Choay, 1965)

Parmi les solutions aux maux des mégapoles, il a été fait recours à la décentralisation par le biais de plusieurs expériences telles que, les cités jardins qui tendaient à créer un équilibre de peuplement dynamique, se basant sur l'idéal de petites communautés limitées dans l'espace.

19- (Von Thunen), (Zipf), (Christaller, Losch).

20- 140 universités en USA ont établis des programmes d'études régionales.

21- les idées d'Henry George, 1884

Il s'agit de cités jardins qui se situaient aux environs des grandes villes constituant un premier pas vers une banlieue jardin. Ces extensions constituaient une constellation de satellites autour du centre aggloméré principal, et traduisaient des intentions de décentralisation urbaine.

L'exemple du schéma théorique d'extension urbaine de Bruxelles, en étoile par Verwilghen²² en 1924, démontrait qu'on pouvait étendre toutes les grandes villes selon un plan d'accroissement par petites unités, cités-jardins, selon une étude distance-temps. On démontra que ces colonies pouvaient être fixées à une distance de 8,5km, 16,5km ou 25km et que l'éclosion était intimement liée aux moyens de communication.

Bien que la décentralisation vise la création des centres de la vie sociale, en réalité la décentralisation devait s'étendre non pas au sens étroit de décentralisation de l'industrie, comme elle s'est pratiquée initialement mais au sens plus large de décentralisation du peuplement et transformer le milieu urbain et rural en redistribuant largement les besoins fondamentaux d'habitat, de travail et de service²³.

Le discours sur la décentralisation, s'est fait ensuite connaître peu à peu; on parlait de décentralisation des grands centres urbains, de la décentralisation fonctionnelle et de dispersion des centres industriels. Des tendances qui se sont transformées en politique, favorisant économiquement la construction d'habitat, d'administrations ou le plus souvent la création de banlieues à la périphérie d'une ville centrale²⁴.

Enfin il y a le transfert d'industries, tel que l'exemple de cités jardin à la française, avec une conception étroitement capitaliste de la production industrielle ; c'était autour des usines que devaient se créer les centres de la vie sociale.

22- Raphael Verwilghen, un grand défenseur des cités-jardins, présente en 1924, sous la dénomination de plan régional, un modèle de développement territorial non spécifiquement lié au cas de Bruxelles, mais qui pouvait tout de même être considéré comme un premier pas vers une méthode d'extension urbaine de la capitale

23- il s'agit de décongestion de villes dans le cas allemand, nommé (entballung der staedte), expression équivalente à décentralisation, dans ce contexte.

24- Cette méthode reste inefficace parce que la ville possède essentiellement la même influence absorbante et dominatrice.

Dans ces écrits sur l'avenir des villes, l'urbaniste E. A. Gutkind approuve cette nouvelle acception et conçoit un programme d'action qui tient compte des problèmes de l'espace et de son expansion. Il proposait d'intégrer la campagne trop négligée aux communautés urbaines. Il se dit convaincu du crépuscule des villes, le principe sur lequel il se fonde n'est pas le renouvellement de la ville mais sa dissémination. (E. A. Gutkind, 1970)

Cette tradition anti-urbaine a commencé aux USA avec des urbanistes et architectes²⁵ qui mettent d'abord leur espoir dans la restauration d'une sorte d'état rural, compatible avec le développement économique de la société industrielle. On retrouve les idées de L. Mumford qui préconisait un polynucléisme urbain, inspiré largement de l'aménagement des villes médiévales avec une intégration de la nature ou celles de W. Gropius qui croit en la ville de demain qui repoussera ses frontières, beaucoup plus loin qu'aujourd'hui, faisant disparaître à la fois ses conglomérats anarchiques, en les remplaçant par de plus petites unités à travers des cités dispersées et spacieuses qui sont des unités de base d'une structure régionale, afin de soulager l'ancienne cité de ses poids.

Ces idées de dispersion s'opposent à beaucoup de principes urbanistiques, tel que Le Corbusier qui est resté fidèle à la grande ville qu'il concentre dans la verdure.

Photo. (2.1)



Source : www.brazilianstudies.wordpress.com

Photo. (2.1) Brasilia, ville dans la verdure

Ces conceptions ont eu une influence sur l'urbanisme américain du 20ème siècle en se cristallisant à travers les townships et surtout à travers un modèle élaboré sous le nom de Broadacre City²⁶ de F.L.Wright, à travers ce modèle, il milite pour une composition selon

25- Tel que: A Jefferson, R W Emerson, Henry James,

26- Broadacre City était un concept de développement urbain ou de banlieue proposé par Frank Lloyd Wright

un principe de « Démocratie urbaine »²⁷, en abolissant la grande ville.

Actuellement, les villes nouvelles et les Expanding towns²⁸ représentent typiquement le principe de décentralisation. Ces dernières étant des villes dont l'extension est volontairement accélérée par accord avec une grande ville et une petite ville d'accueil (subvention aux acquisitions et à la viabilisation des terrains). C'est une formule plus complexe que celle des villes nouvelles.

Ces nouveaux établissements permettraient de sauvegarder les fonctions traditionnelles, et de faire face à la concentration du pouvoir dans les villes anciennes en expansion mais constituent une charge financière très importante pour l'état qui en est le concepteur et l'entrepreneur

2.6.2 La décentralisation : une approche anti-urbaine ou désurbanisation

Deux architectes d'origine américaine illustrèrent cette tendance dans la première partie du XX^e et jusque dans les années 60. Frank Lloyd Wright à travers Broadacre City, et Buckminster Fuller avec la série des projets Dymaxion²⁹, développèrent tout deux une vision manifeste des mutations émergentes de la ville américaine. Peut-on pour autant parler d'un desurbanisme à l'américaine pour ces deux architectes ? Wright de son côté n'a jamais démenti les parentés entre son système urbain décentralisé, et les théories des urbanistes des soviétiques, dont le thème principale est la fusion entre la ville et la campagne. Broadacre City possède des similitudes de déconcentration avec les projets de villes nouvelles linéaires de Bartch et Pasternack, ou d'utilisation d'une grille territoriale régulatrice comme pour le projet pour Magnitogorsk de Ivan Léonidov.

Cette thèse est moins évidente, en ce qui concerne Fuller. Du fait qu'il n'a jamais été considéré par l'histoire de l'architecture comme un véritable architecte et encore moins un théoricien de l'urbanisme, même si celui-ci aborda à mainte reprise l'échelle urbaine, au cours de sa carrière.

27- terme adopté par Jefferson, mais qui ne doit pas induire en erreur et laisser croire à une réintroduction de la pensée politique dans l'urbanisme mais implique la liberté pour chacun d'agir à sa guise, c'est à dire aller vers l'individualisme

28- réalisé dans le cadre des : towns development act (Grande Bretagne 1952) pour les activités et la population du greater London.

29- Dymaxion est l'acronyme de dynamic maximum tension. C'est le nom donné par Richard Buckminster Fuller à plusieurs de ses inventions, entre autre Dymaxion house, ou maison Dymaxion

Fuller est avant tout un designer global ; un métier apparu avec l'industrialisation de masse au XXème siècle, et qui n'a pas encore aujourd'hui de véritable statut. Mais en analysant les projets de Fuller, on peut faire des rapprochements avec les problématiques abordées par le desurbanisme soviétique. Ginzbourg hésita longtemps entre une cité jardin verticale, dont l'élément de base est le condensateur social à grande



(Source : www.fr.wikipedia.org)

échelle, dont le Narkomfin³⁰ est une préfiguration, et un système dédensifié et plus individualiste, cristallisé dans le projet de ville verte pour Moscou, et composé de petites unités d'habitat préfabriquées et disséminées dans la nature.

Photo. (2.2) Les mêmes hésitations animeront Fuller, qui proposera dans ses projets Dymaxion des maisons manufacturées effleurant à peine le sol, et des unités d'habitation géantes, ouvrant ainsi la tendance megastructurelle dans la seconde moitié du XXème siècle. **Photo. (2.3)**

fr.wikipedia.org)

Photo. (2.2) Bâtiment du Narkomfin



(Source: www.seedbankdesign.com)

Photo. (2.3) Dymaxion House

2.6.3 Rurbanisation : L'urbanisation dans l'espace rural

L'urbanisation dans l'espace rural est un phénomène nouveau, à différencier de la Suburbanisation qui est le développement périphérique des villes. Des fois ce développement urbain est qualifié de rurbanisation, (F. Choay, 1998)

Pour certains, ce phénomène est qualifié de peri-urbanisation et a pour conséquences :

- un apport très important de population active en milieu rural.

³⁰- Le bâtiment du Narkomfin est un ensemble d'immeubles de logements à Moscou, dessiné par Moisei Ginzbourg et Ignaty Milinis en 1928, et achevé en 1932

- l'implantation d'un nouveau mode de vie en milieu initialement rural.
- La modification des paysages.
- mise en déséquilibre par imperméabilisation des sols des dispositifs régulateurs naturels d'intempéries pour la fonte rapide de neige, la pluie abondante.
- des conflits entre les activités agricoles et les rurbains.
- des conflits de type sociologique entre les anciens ruraux et les rurbains.
- la dynamisation d'espaces ruraux accessibles en durée de trajet depuis les villes.
- la redynamisation d'espaces ruraux très éloignés et restés campagnards traditionnels
- l'intensification du phénomène de déplacement pendulaire

Trois cas de figures sont à déceler

- Les zones proches de grands centres urbains et de bassins d'emplois importants, facilement accessibles par des autoroutes ou voies rapides et en transports en commun sont les zones les plus concernées par la péri-urbanisation. Les villages sont alors privilégiés par les gens à faible revenu, qui y trouvent un coût du foncier plus accessible que dans le centre.
- Les zones rurales isolées ne sont pas concernées par la rurbanisation. Elles souffrent d'un isolement géographique ou topologique associé à une rentabilité économique des sols faible. Ces zones sont largement délaissées et gagnées par une importante dégradation sur tous les plans.
- Les zones rurales dynamiques et éloignées des grands centres urbains sont souvent directement touchées par la péri-urbanisation: elles tirent leurs ressources des promotions administratives de leurs agglomérations et les équipements collectifs qui vont avec, des résidences secondaires, du retour des retraités, d'une agriculture dynamique et d'une présence de l'industrie agro-alimentaire.

Par opposition, la ruralisation désigne le processus conférant à l'espace urbain un visage nouveau, mêlant modernité et tradition, il spécifie ce caractère rural qui est paradoxal pour la ville, (Georges Thill, Jean-Paul Leonis, 2001).

Quant au ruralisme, celui-ci désigne d'idéalisation de la vie campagnarde, tandis que la micro-urbanisation peut convenir dans un contexte plus global de petite urbanisation et y a été utilisé beaucoup plus pour les environnements Sahariens. Alors pour éviter toute équivoque,

on préfère utiliser l'expression : le développement urbain dans l'espace rural ou urbanisation de l'espace rural, Cette urbanisation de l'espace rural se présente sous des formes variées; des constructions en périphérie des villages traditionnels, les nouveaux villages ou à l'écart des lieux déjà construits, on parle alors de « mitage ».

Ce phénomène a pris de l'ampleur surtout dans certains pays industrialisés³¹ où l'augmentation des revenus et surtout la motorisation sont des éléments décisifs de changement dans les comportements sociaux. La campagne, qui jadis se présentait sous forme de villages, devient à un moment donné un fait conditionné par le type de milieu, le type de société et le type de politique entrepris créant l'urbanisation des anciens villages contigus à une urbanisation contemporaine; phénomène qui affecte l'espace qui se situe au delà de la ville et de sa banlieue.

En outre le refus d'entassement dans la ville, le désir de posséder sa propre maison, l'aspiration au retour à la nature et la recherche de la paix à la campagne, constituent également des causes du choix du mode de vie en milieu rural.

Dans ces pays, le développement urbain en milieu rural est lié à la croissance urbaine et dépendante de la ville, la majorité de la population exerce ses activités en ville et adopte un mode de vie urbain.

Dans tous les cas, ces phénomènes constituent des nouvelles politiques de décentralisation puisqu'elles permettent d'attirer les populations urbaines et créent un mouvement de desserrement de la ville ; On affirme en Europe que les territoires urbanisés forment une nouvelle étape du développement des banlieues³².

Ceci dit, mais le phénomène de développement urbain en milieu rural n'est pas toujours lié au transfert de la population du centre vers la périphérie, il peut s'agir d'établissements ruraux anciens qui s'urbanisent timidement non grâce à des politiques de redressement de la campagne en vue de l'équilibre, espace urbain - espace rural, mais grâce à l'initiative personnelle de la population rurale qui préserve sa relation au terroir par l'investissement dans son espace, en générant ainsi une autre forme de développement urbain.

31- U.S.A et Grande Bretagne (depuis 1950) et la France (depuis 1970).

32- INRA, N° 5-Novembre 1997

Tel est le cas des pays en voie de développement où l'urbanisation de l'espace rural n'a pas la même ampleur et n'est pas régie par les mêmes forces que dans les pays industrialisés. Il s'agit d'une campagne qui assiste à la généralisation des modes de vie et comportements produits par la culture urbaine à travers une urbanisation nouvelle sans toutefois effacer complètement la touche « traditionnelle vernaculaire » qui est préservée et qui s'adapte tant bien que mal à l'économie dominante avec son mode organisationnel ancien, sous forme de lieux construits et de pratiques sociales. Les bâtisses traditionnels cèdent progressivement le pas ou cohabitent avec les nouvelles. La population originelle (rurale) est le facteur déterminant dans cette dynamique.

2.6.3.1 La cité idéale : La nouvelle cité telle qu'elle est réfléchie

Quelle est la cité idéale pour le XX^{ème} siècle ? Celle qui combinerait le mieux les avantages des deux mondes, autrement dit ; les qualités du rural et de l'urbain ? Entre 1890 et 1930, Deux urbanistes : Ebenezer Howard et Frank Lloyd Wright ont tenté de répondre à cette question. Howard fut le penseur des «Cités Jardin», des sortes de villes à la campagne, Wright dessina sa cité du nom de «Broadacre» reflétant la profonde désaffection qu'il éprouvait pour l'Amérique de son époque. Ils ont réalisé des plans détaillés où chacun introduisait une innovation, et tous s'intégraient dans une restructuration révolutionnaire de la forme urbaine. Selon eux, le maintien des villes anciennes avec tous les conflits sociaux et toutes les misères qu'elles concrétisaient, leur paraissait lourd de conséquences pour la civilisation. Ils s'inspiraient de l'idée qu'une reconstruction radicale des villes résoudrait non seulement la crise urbaine mais également la crise sociale de leur époque. Leurs cités exprimaient leur conviction que le moment était venu de repenser complètement les principes de la planification urbaine. «*Les anciennes villes avaient fait leur temps*» comme disait Howard.

2.6.3.2 L'espace rural dans le discours urbanistique : Importance du rural

A peine le terme Urbanisme fut créé qu'il devint nécessaire d'amplifier les champs des études de la ville à son environnement. En 1928, le C.I.A.M indiquait nettement que l'urbanisme embrasse aussi bien les villes que les regroupements ruraux. C'est en 1934, au congrès d'urbanisme de Bordeaux que l'on commence à s'interroger sur les modalités d'un Urbanisme rural qui s'intéresse à l'aménagement des villages. Cependant, ce type d'aménagement n'avait pas seulement des tendances urbanistiques, le côté économique

avait plus d'intérêt, en effet en 1935, à Londres, il y a eu élaboration des rapports sur l'aménagement rural organisé et la préservation de la campagne. On parla ensuite dès 1941, en France, de la réorganisation de la propriété foncière et du remembrement dans le milieu rural qui procédait donc par fédération des communes agricoles en villages centres, opposition à l'éparpillement.

Ceci fut la base des plans qui allaient prendre officiellement le nom de plans d'aménagement rural, en 1960, pour la France ³³ et constituer l'ensemble des dispositions et des actions envisagées afin de réaliser la croissance convenable quantitative et qualitative des activités se rapportant au secteur primaire, de faire avancer la promotion sociale et culturelle de la paysannerie et d'assurer une utilisation raisonnable de l'espace, une concordance à son cadre bâti, à son niveau d'équipement et à son système de communication et d'échange. Ce terme a été remplacé par rénovation rurale en France, à partir de 1967 ; procédure qui s'intéresse de plus en plus à l'agriculture juxtaposée à l'activité industrielle, touristique et minière. Sur le plan urbain spécialement, les volontés en milieu rural peuvent se résumer en ce qui suit.

2.6.3.3 Cohabitation ville campagne: Consolidation des rapports entre les deux entités

La ville et la campagne constituaient deux mondes différents ayant chacun sa spécificité. La campagne favorisait la nature, permettait la fonction agraire et se présentait sous forme de groupements restreints. En revanche la ville possédait les fonctions de service avec l'industrie comme fonction primordiale, ignorant complètement la nature. On concevait la cohabitation ville campagne à travers des remèdes respectifs aux défaillances des deux mondes et en profitant de leurs avantages³⁴.

33- A travers ces plans d'aménagement rural on fondait plusieurs commissions d'études par exemple en France:

1 - La fondation C.E.R.A.C : centre d'étude de ruralisme et l'aménagement des campagnes (1960).

2- La fondation A.RURA : Atelier de ruralisme et urbanisme appliqué en (1964).

34- Au XX^e siècle apparaissent les cités jardins. Leurs origines viennent des cités communautaires patronales de la fin du XIX^e siècle, résultantes du début de l'ère industrielle, inspirées des idées humanistes et souvent à la périphérie des villes déjà existantes. Il s'agit de réconcilier la ville et la campagne et en faire une union harmonieuse. Ebenezer Howard est le fondateur de la cité-jardin, il publie un essai intitulé (A peaceful path to real reform/Garden cities of tomorrow). Il imagine la création de « cités-jardins », entièrement autonomes, afin de décongestionner les grandes villes industrielles surpeuplées et inorganisées

Cette vision étant l'objectif de plusieurs économistes et urbanistes qui tente de bénéficier à la fois de la beauté du monde rural et des prestations de la vie urbaine en proposant, relativement aux deux paramètres : Pour la composition urbaine, une fusion entre empreintes urbaines et rurales et pour la dynamique socio-économique, une réforme de la société.

2.6.4. Fusion entre empreintes urbaines et rurales : combiner les avantages de la ville et ceux de la campagne

Principe développé par F.L Wright à travers Broadacre-City, qui voulait combiner les avantages de la ville la plus active et toute la beauté de la campagne, reflétant dans son intervention la profonde désaffection qu'il éprouvait pour l'Amérique de son époque. Il a réalisé des plans détaillés où il introduisait une innovation, et ou tous s'intégraient dans une restructuration révolutionnaire de la forme urbaine.

Selon lui, le maintien des villes anciennes avec tous les conflits sociaux et toutes les misères qu'elles concrétisaient, lui paraissait lourd de conséquences pour la civilisation. Il s'inspirait de l'idée qu'une reconstruction radicale des villes résoudrait non seulement la crise urbaine mais également la crise sociale de son époque. Sa cité exprimait sa conviction que le moment était venu de repenser complètement les principes de la planification urbaine. Il voulait aboutir à une combinaison entre le style de vie rurale et urbaine, selon une théorie d'établissement humain, qui est une sorte d'anti-urbanisme. (F. Choay. 1965.).

2.6.4.1. Broadacre City : une maquette, la première conception de la cité

La maquette a été construite à Taliesin par son atelier d'étudiants en 1932. Broadacre City est fondée sur le principe du croisement d'axes, autour desquels sont connectés les services automobiles et les industries. La grille permet d'organiser, positionner les bâtiments et s'orienter. Le damier est l'outil logique pour irriguer l'ensemble du territoire.

Il n'y a pas de zonage déterministe, les fonctions sont dispersées. La maquette ne suggère aucune centralité, ni concentration. Les autos routes, prévues larges et confortables, unifient et séparent en même temps des séries sans fin d'unités diversifiées: fermes, écoles, usines,

bureaux, habitation, magasin, théâtre, église, marchés routiers etc... Les unités fonctionnelles sont intégrées les unes aux autres.

C'est une ville territoire³⁵ qui ne peut exister sans les moyens de communication comme la voiture, le téléphone, et d'informations comme la radio, et en anticipant la télévision et l'ordinateur multimédia. La force électrique devait permettre la décentralisation et l'équilibre entre l'industrie et l'agriculture, en posant les bases d'un ruralisme démocratique.

Fig. (2.1)

La taille des maisons est donnée par le nombre de voitures qu'elle peut accueillir : maison pour une voiture, maison pour deux voitures, jusqu'à une maison pour cinq voitures.

L'automobile devient le signe de richesse et de

liberté individuelle. Broadacre City abrite autant de centre qu'il y a de maisons. La maison usonienne est l'atome de la ville et de la société de Broadacre City. C'est un idéal domestique, qui mixte habitat et travail. La maison accueille une sorte de laboratoire atelier en plus du module principal d'habitation. C'est une version moderne de la cabane primitive, qui se construit en totale continuité avec la nature.

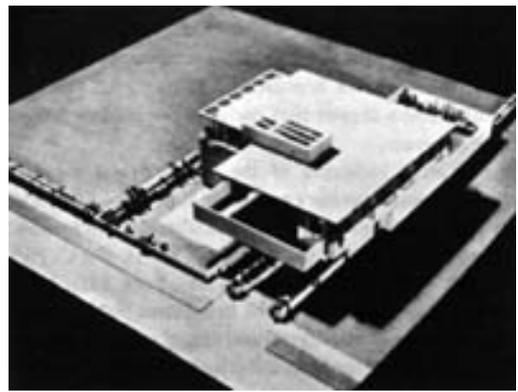
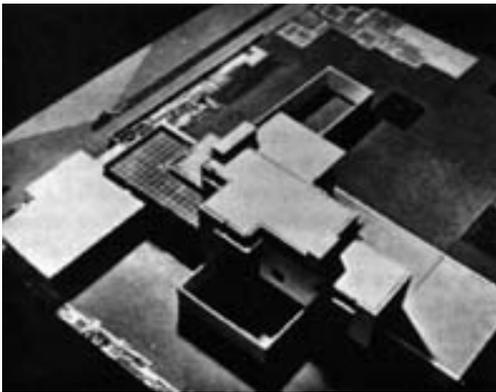


(Source: www.arkinet.mht)

Fig. (2.1) Broad acre city, le plan

35-Sous forme de maquette, elle représente un morceau typique de 10 km², qui permet l'établissement de 1400 familles en comptant 5 personnes ou plus par famille, ce qui fait 7000 habitants. La maquette est de forme carrée, coupée par une artère principale qui donne un aspect linéaire à la ville, mais c'est en fait un fragment d'un ensemble plus grand où l'artère principale est censée être connectée à des points de concentration. Broadacre City est une collection d'objets. C'est un patchwork de parcelles et de petits bâtiments posés ici ou là, presque au hasard. Il n'y pas de bâtiments identiques, la standardisation ne produit pas la répétition, mais permet au contraire l'expression d'une esthétique individuelle. C'est une préfabrication organique qui offre qualité et variété. Un second réseau de voies connecte le reste des services et équipements. Parallèlement à l'artère principale, on trouve une bande de vergers et de vignobles, bardée d'un côté par un grand parking et de l'autre par un centre commercial. Cette bande travaille comme un filtre au bruit qui sépare la partie habitable de la partie publique et communautaire. L'habitat occupe la bande centrale dans laquelle sont disposés de part et d'autre de façon parsemée les services de proximités. Parallèlement à cette bande se situe un grand lac où on trouve le club de sport, les bureaux, et le stade. Dans la même bande sont implantés l'aquarium, le zoo, le jardin botanique et le bâtiment de recherche agronomique. Cette bande s'arrête au pied d'une colline, qui abrite des maisons luxueuses de "l'aristocratie" de Broadacre

Un mur aveugle sépare l'intimité domestique de la rue et s'ouvre sur le jardin. La maison abris n'est plus que l'enclos habitée d'un jardin. L'architecture se subordonne à la nature. La maison est sans fondations profondes, posées uniquement sur une dalle de ciment. Ce qui couplé à la standardisation souple de Frank Lloyd Wright confère à la maison une certaine adaptabilité et évolution de la construction. **Photo. (2.4)**

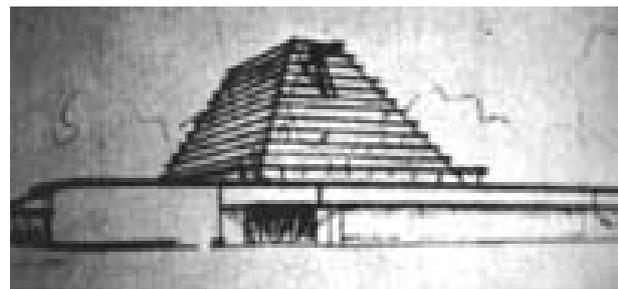


Source: www.arkinnet.mht

Photo. (2.4) Exemples d'habitation de Broadacre City, la grande à gauche et la petite à droite

On retrouve dans la maquette des éléments récurrents de travail du maître, comme l'horizontalité, qui s'exprime dans la construction, avec ses toits plats aux larges débords, désolidarisés des murs par une fenêtre bandeau. Il n'y pas de réel espace public au sens classique. La rue devient route, et n'est pas un lieu social, où un lieu d'échange. Pour Wright la route était une véritable culture qu'il portait au rang de monument. C'est pour lui un système d'embellissement. Il dit à ce propos :

« imaginons de vastes autoroutes, bien intégrés dans le paysage, sans aucune coupure, des autoroutes dépouillées de toutes vilaines superstructures, poteaux télégraphiques et téléphoniques, libres de toutes les affiches criardes. » Le point de rencontre



Source: www.arkinnet.mht

Fig. (2.2) Le centre communautaire, dessin pour la Ville Vivante, 1958

et de convergence des habitants de Broadacre City est le centre communautaire. **Fig. (2.2)**

Les marchés sont les organes vitaux de la cité. C'est en quelque sorte l'esquisse du futur centre commercial moderne.

« Vastes aires d'agrément, les espaces de marchés, situés à proximité d'une route, constitués de grands et superbes pavillons, seront conçus comme des lieux d'échange non seulement de produits commerciaux mais aussi de productions culturelles. De telles conditions supposent d'une part l'intégration de l'offre commerciale et d'autre part la distribution de tous les produits possibles pour les nécessités naturelles de la Cité Vivante. Ces marchés pourraient en fait ressembler à nos foires de campagne, et s'articuler stratégiquement sur les grands axes de trafic. Ces belles caractéristiques du futur sont déjà en train de faire leur apparition de façon embryonnaire. Bien que négligées et sous-estimées, elles indiquent du doigt la fin de la concentration. Apparues déjà dans les stations de ravitaillement sur les bords des grandes routes, elles sont probablement le point de départ de futurs centres de culture parallèles directement installés et appropriés par les populations ».

Ces centres commerciaux offrent de grandes facilités de parking. S'ajoutent aux programmes commerciaux, des Lieux pour le divertissement et le passe-temps : concerts à ciel ouvert, cabarets, cafés, théâtres. *« Des restaurants agréables pourront se trouver à la fois près de la route et près des grands magasins comme le sont les stations services. Dans certaines localités, le motel de luxe pour les gens de passage sera de plus en plus fréquenté, faisant des longs voyages une expérience agréable et confortable. Un véritable lieu culturel que ces motels ? Oui. C'est même l'une des conditions pour que naisse une compétition entre les différents centres, l'individualité causant ou le succès ou l'échec ».*

La maquette est le moyen d'unifier dans un tout cohérent le travail de Wright³⁶. Lewis Mumford relève cette idée et parle à propos de Broadacre de *« Jungle esthétique »* car pour

36- Disciple du maître de l'école de Chicago, Frank Lloyd Wright est considéré aux Etats-Unis comme une gloire nationale: il est sans doute l'un des premiers artistes vraiment américain qui possède une gloire internationale. Il est celui chez qui s'incarne le mieux cette utilisation à des fins esthétiques nouvelles des possibilités ouvertes au constructeur par le progrès des techniques. Arrachant complètement l'architecture aux pastiches du passé et à l'éclectisme, la meilleure illustration de ce nouvel affranchissement de la tradition est sa conception du plan libre lié à la participation de l'espace interne.

L'espace intérieur organique, l'importance des murs et des surfaces planes, le rôle des matériaux bruts naturels, le refus de toute typologie au profit d'une grande diversité et l'enrichissement dans le paysage, tels sont les éléments principaux qui caractérisent l'œuvre très diversifiée de cet architecte américain.

lui les bâtiments ont trop d'autonomie et sont contrôlés de toute part par la main du maître. Broadacre est un projet synthèse où l'on retrouve des variantes typologiques de la maison sur la prairie, ou de la tour de bureaux en porte à faux. **Photo. (2.5)**

Cette cité idéale dessinée par Wright, concentre un ensemble de demeures individuelles construites sur un terrain privé d'un acre. Broadacre City est une application du principe de la décentralisation, on ne distingue aucune ville. La décentralisation atteint le point où la distinction entre rural et urbain n'existe plus. L'environnement travaillé par l'homme se répartit dans la campagne au point que ses structures paraissent des éléments naturels du paysage. Le mode

de vie dominant de cette cité est la ferme. Il considère la grande ville comme une aberration monstrueuse née de la cupidité et destructrice à la fois de l'efficacité de la production et des valeurs humaines. L'homme doit retourner à son milieu naturel : la terre.

2.6.4.2. Broadacre City. Une cité idéale mais une cité utopique

Broadacre veut être la cité naturelle de la liberté dans l'espace, réflexe humain. **Fig. (2.3)**

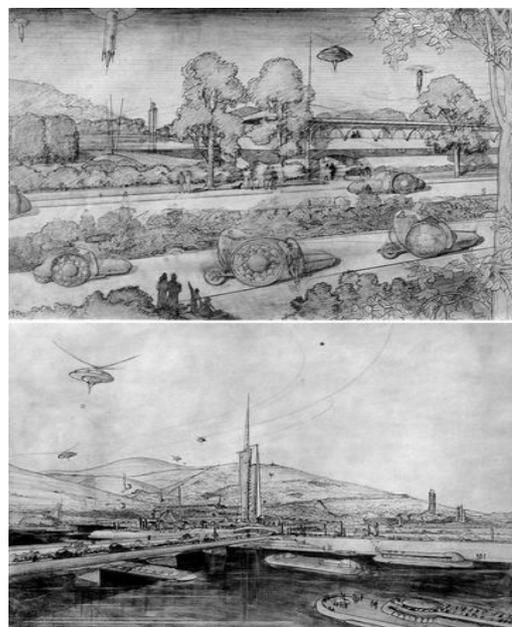
En suivant les plans d'urbanisme de Wright, l'homme moderne rétablira sa tranquillité intérieure et assurera sa véritable liberté, le triomphe de l'architecture organique devant mener l'homme au triomphe de la personne humaine et à la régénération de la société.

Cette cité sera édiflée dans un tel climat de sympathie avec la nature que la sensibilité particulière au site et à sa beauté propre seraient désormais une qualification fondamentale exigée



Source: www.arkinet.mht

Photo. (2.5) Price Tower, 1952-56



(Source: www.arkinet.mht)

Fig. (2.3) : Dessin de Frank Lloyd Wright (Imagination de Broadacre-city)

des nouveaux bâtisseurs de villes. Des routes géantes, qui sont elles-mêmes de la grande architecture, passent devant des stations services publiques qui comprennent tous les services nécessaires pour les voyageurs.

Il espérait que Broadacre-City en trois ou quatre générations remplacerait toutes les villes existantes, ainsi son principe élimine non seulement l'idée de la mégalopolis mais l'idée de ville, et la nature ainsi, redeviendrait un milieu continu dans lequel toutes les fonctions urbaines seront dispersées et isolées sous forme d'unités réduites. Cette théorie d'un nouvel établissement humain qui est une sorte d'anti-urbanisme plonge ses racines dans la tradition de la pensée américaine. C'est l'utopie de Broadacre que Wright développe en trois livres successifs³⁷. A ce propos, Frank Lloyd Wright écrit.

*« Imaginons ces unités fonctionnelles intégrées les unes aux autres de telle façon que chaque citoyen puisse, selon son choix, disposer de toutes les formes de production, distribution, transformation et jouissance et qu'il puisse en disposer dans les délais les plus brefs. Cette distribution intégrée des modes d'existence, en liaison intime avec le sol, constitue la grande cité que je vois, recouvrant notre pays tout entier. Ce serait la Broadacre City de demain. La cité devient la nation et les classes socialement défavorisées pourront acheter l'unité de logement individuelle complète. Toutes ces unités standard pourront varier dans leur mode d'assemblage, de façon à s'harmoniser, selon les cas, avec une plaine ou un horizon de collines. Les bureaux nécessaires aux personnes exerçant les diverses professions libérales seraient construits spécialement pour chaque cas: ils jouxteraient généralement les habitations, mais pourraient aussi constituer d'intéressants éléments plastiques secondaires pour la cité. Optimiste, non politique, non urbaine, campagnarde, elle est effectivement tout cela, notre image de la cité. Voici l'idée réalisable d'une cité organique, sociale et démocratique ressortissant de la Société créatrice - bref de la cité vivante. Ainsi non seulement on abolit "l'appartement loué", et l'esclavage du salaire mais on crée le capitalisme véritable, le seul capitalisme possible si la démocratie possède le moindre avenir. »*Toutes ces unités sont reliées entre elles par un abondant réseau de routes. Broadacre-City est le modèle d'une portion quelconque d'un tissu qui peut s'étendre et recouvrir toutes les régions.

37- 1- The Disappearing City. New York, W. F. Payson, 1932.

2-When Democracy Builds. University of Chicago Press, 1945.

3-The Living City. New York, Horizon Press, 1958.

mode d'établissement dispersé (rural-urbain) universel. Yona Friedman³⁸ remarque à propos de Broadacre City, qu'il qualifie d'étude la plus hardie:

« C'est un système de hameaux agricoles avec centres régionaux, le tout à l'échelle de la voiture, mais l'expérience ne pourrait être tentée qu'avec des agriculteurs, et surtout pas avec des individus n'aimant pas la vie rurale. » IL a été critiqué que le modèle utopique de Broadacre City n'est autre qu'un mélange des doctrines du XIXe siècle à la mesure de la psychanalyse! Frank Lloyd Wright se classe théoriquement parmi ceux qui résument l'expérience de trois ou quatre générations plutôt que parmi les mages. On pourrait regretter que Wright et ces disciples ne fassent le plus souvent que reprendre les thèmes idéologiques de l'anti-classicisme alors qu'il s'agissait de fixer les éléments d'une nouvelle doctrine esthétique.

2.6.5. Évolution socio-économique : Réforme de la société

La campagne a toujours été indissociable de l'agriculture.

Partant de ce fait, on avait voulu promouvoir le milieu à travers une réforme de la société (statut de paysan, modalité de distribution des terres.).Pour Ebenezer

Howard, les cités-jardins, Letchworth et Welwyn,

étaient un moyen de revoir l'aménagement urbain et rural dans un nouveau rapport général et économique. Les terres devraient passer progressivement et selon les voies légales aux mains de la communauté, briser le pouvoir de l'aristocratie campagnarde et créer une nouvelle classe de petits fermiers prospères. **Photo. (2.6)**



(Source: <http://amolad.net>, 2008)

Photo. (2.6) une vue sur la cité-jardin-Letchworth-

38- Yona Friedman, né en 1923 à Budapest, est un architecte français d'origine hongroise, il débute ses études à l'institut de technologie de Budapest en 1943 et les poursuit en 1945 à Haïfa, jusqu'à son diplôme en 1948. Yona Friedman est un « architecte de papier » aux conceptions futuristes. Sa production en plans, maquettes (dont certaines sont à échelle 1:1 et peuvent être visitées) et autres moyens de communications (bande dessinée...) font l'objet d'expositions artistiques ; de ce point de vue, il est plus considéré comme un artiste que comme un architecte, pour une production de pièces d'un « art qui est porteur de message ». , il s'intéresse aux structures spatiales en trames cubiques Ces villes spatiales seraient constituées de structures de cellules d'habitat mobile qui suivraient l'habitant dans ses pérégrinations en s'accrochant sur une infrastructure porteuse mise à sa disposition, qui fournit les fluides et a des dispositifs pour circuler

2.6.6. Le concept de la cité-jardin : Une œuvre contre la ville

Première nation urbanisée à grande échelle, l'Angleterre fut aussi celle qui développa les premières théories et pratiques conçues pour gérer le phénomène. Ces théories et pratiques et les idéologies qu'elles véhiculaient ont eu une influence dans toute l'Europe (Cherry, 1974).

Parmi ces théories, celle de la Cité-jardin, élaborée à la fin du XIX^e siècle par Ebenezer Howard, va avoir une influence indéniable sur la conception des villes en Europe et également aux Etats-Unis, en Australie et au Japon (Ward, 2003). Tout comme le fonctionnalisme des CIAM, la cité jardin³⁹ est l'une des deux grandes théories qui ont le plus influencé l'urbanisme au cours du XX^e siècle (Choay, 1965).

Publiée en 1898 sous le titre « Tomorrow a peaceful path to real reform⁴⁰ », elle connaîtra le véritable succès en 1902 sous le titre « Garden cities of Tomorrow⁴¹ ».

La théorie de Howard nous intéresse ici parce qu'elle est à la fois citée comme un modèle « anti-urbain » (King, 1985 ; Berque, 1995) ou « à côté de la ville » (Corboz, 1994).

Pour Choay, on trouverait dans le modèle de Howard les éléments qui vont servir à la déconstruction de la ville européenne. (Choay, 1994)

39- Il y milite pour la création d'un nouveau type de villes de banlieue, qu'il appelle les Cités-jardins (Garden-Cities). Il les conçoit comme une communauté, régie par une sorte de conseil d'administration. Elles feraient l'objet d'une planification, les limitant à 30 000 habitants. Les villes seraient parfaitement indépendantes, gérées et financées par les citoyens ayant un intérêt économique en elles.

Elles auraient une forme circulaire, avec un rayon d'un peu plus d'un kilomètre, une taille limitée (4 km² au plus), au centre d'un territoire d'environ 20 km² d'espaces agricoles. La partie urbanisée serait divisée en six quartiers, chacun étant délimité par des boulevards pénétrants. Au cœur se trouverait un parc entouré des services à la disposition de la population (hôtel de ville, théâtre, hôpital, etc.). Les commerces se trouveraient dans le Crystal Palace, sorte de galerie vitrée protégeant les habitants des intempéries. La cité serait entourée d'une ligne de chemin de fer bordée de manufactures et de marchés.

Elles représentent, à ses yeux, le parfait exemple de la symbiose entre la ville et la nature. En effet, étant situées en périphérie des villes, elles permettent de profiter des avantages de la ville (la vie en société, le travail correctement rémunéré), tout en habitant à la campagne et en ayant la possibilité de profiter de la nature, du contact avec Dieu, et des bas loyers.

40- Demain : une voie pacifiste vers la réforme réelle.

41- les cités-jardins de demain. Cette seconde édition sera traduite dans de nombreuses langues.

Il est certain en effet que la théorie des cités-jardins marque la fin d'un siècle où la dénonciation de la grande ville est allée croissante. La littérature anglaise, tout au long du XIXe siècle, foisonne de romans qui décrivent l'horreur de la ville industrielle⁴².

Les grandes villes ont été le phénomène marquant du XIXe siècle en Angleterre. Dès 1850, la population urbaine y est plus importante que la population rurale. Le passage d'une société majoritairement rurale à une société majoritairement urbaine a été d'autant plus impressionnante et effrayante qu'elle s'est réalisée sur une relativement courte période et pour la première fois au monde. Londres va multiplier sa population par six en l'espace d'un siècle⁴³.

Cette urbanisation-industrialisation a constitué un vecteur très puissant de paupérisation pour la population des grandes villes : Les anciens citadins et les ruraux déracinés.

En ce sens, ce que fustigent les différents observateurs, c'est le décalage qu'il peut y avoir entre le triomphe du progrès au travers de la machine et l'abrutissement de l'homme qui en résulte.

Au-delà de la critique des conditions de vie dans les villes, c'est la société industrielle elle-même qui est remise en cause, la foi dans le progrès et l'innovation technique se voit supplantée par des rêves de tranquillité campagnarde, cette nostalgie et la nature deviennent des refuges face aux désillusions du monde présent. L'urbaphobie qui se développe alors peut être ainsi analysée comme un rejet d'une réalité traumatisante, alors que la nation s'industrialise et s'urbanise, on se tourne vers la campagne. En Angleterre, plus qu'ailleurs peut-être, on pourrait souligner le paradoxe d'une nation très tôt urbanisée et industrialisée qui va faire de la campagne le lieu privilégié d'incarnation de l'identité nationale.

Ainsi, au moment où Howard formule sa pensée, l'urbaphobie est plus prégnante que jamais, même s'il se situe dans une période où les conditions matérielles dans les cités anglaises commencent à s'améliorer.

42- L'œuvre de Charles Dickens qui meurt en 1870 regorge de descriptions apocalyptiques de la ville victorienne.

Thomas Hardy décrit en 1879 avec terreur la foule londonienne qu'il associe à un monstre aux huit millions d'yeux

43- 900 000 habitants en 1800- 6,5 millions en 1900.

2.6.7. Le concept de la cité-jardin : Une nouvelle façon de penser la ville

La Cité-jardin est un concept théorisé par Ebenezer Howard en 1898, Tout au long de son livre, citant fréquemment d'autres auteurs, il souligne le caractère funeste et immoral des villes « *bondées, mal aérées, construites sans plan d'ensemble, incommodes, malsaines - ulcères sur le beau rivage de notre île. (...) une société fondée dans une large mesure sur l'égoïsme et la rapacité* » ⁴⁴

Les horreurs de la ville sont opposées aux qualités de la vie proche de la nature. Dans l'introduction, Howard décrit avec éloquence une campagne remède à tous les maux urbains où les citadins feraient bien de retourner : « *Comment ramener le peuple à la terre - à cette terre si belle qui est notre bien, sous l'immense dais du ciel, dans ses fraîches brises, le soleil qui la réchauffe, la pluie et la rosée qui la fertilisent, véritable incarnation de l'amour de Dieu pour l'homme, est bien la clef maitresse, car c'est la clef d'un portail qui, même à peine entrouvert, déversera un flot de lumière sur tous les problèmes de l'heure : sur ceux que posent les problèmes de l'alcoolisme, les heures de travail trop nombreuses, la crainte du lendemain, l'oppressante pauvreté* » (Howard, 1898).

En dépit de ces citations qui démontrent l'hostilité de Howard aux grandes villes anglaises et son désir de voir retourner le peuple à la terre, il serait injuste d'analyser son ouvrage uniquement comme un pamphlet anti-urbain. Howard fonde sa théorie sur une critique de la ville mais aussi de la campagne.

Pour lui, tant les cités industrielles que la campagne d'alors souffrent de désavantages. A la campagne, il constate que « *les distractions manquent* », « *qu'en temps de sécheresse l'eau potable même est en quantité insuffisante* » et que les habitants « *vivent fréquemment dans des conditions d'entassement qui rivalisent avec les taudis de nos villes*» (Howard, 1898).

Son discours sur le rural anglais est bien éloigné de la vision idéalisée de la campagne que l'on trouve dans la littérature de l'époque.

Cette campagne-là jouit d'un bel environnement, mais l'on s'y ennue, on n'y trouve pas de travail et l'on y vit dans des conditions insalubres.

44- Traductions de Th. Elzière in E. Howard, Les cités jardins de demain, Dunod, Paris, 1969

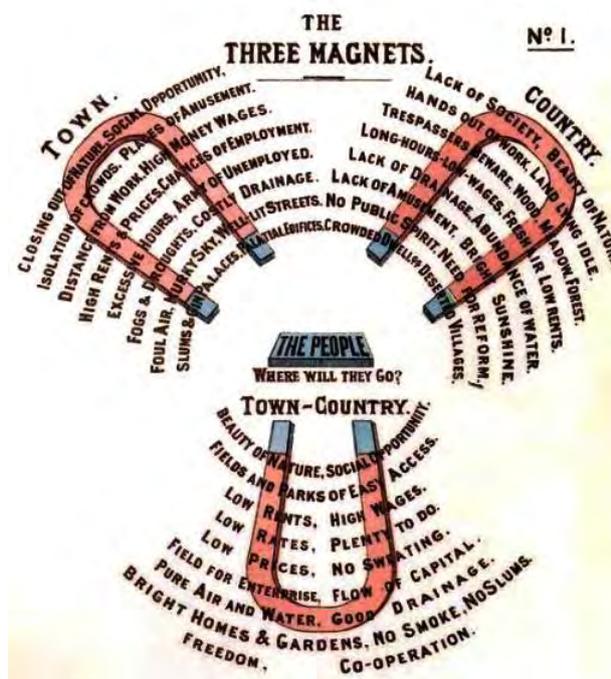
A l'inverse, malgré ses travers, la ville est parée de certaines qualités. Elle constitue le symbole « *des amples relations des hommes entre eux* » et également le lieu des « *vastes mouvements de sympathie, de la science, de l'art, de la culture, de la religion* ». « *Les salaires y sont hauts* » « *les emplois nombreux, des perspectives d'emploi nombreuses* » (Th. Elzère ,1969).

La solution préconisée par Howard est de réunir au sein de Cités jardins les avantages de la ville et de la campagne.

Ce concept de cité-jardin ne se résume pas à la simple construction de logements, car il y a un ensemble de services et équipement offrant, d'après le concepteur, aux habitants un véritable cadre de vie propice à une vie saine et équilibrée, loin des excès de la vie urbaine.

Ces équipements et les espaces verts structurent le paysage urbain. Pour faire face aux problèmes d'extension de la ville de Londres et fuir ses nuisances, Ebenezer Howard envisage de développer des petites cités de 30 000 habitants

construites autour d'un parc central de forme circulaire. Howard dresse un constat sans concession de la ville industrielle de Londres, il fustige ses taudis, sa banlieue anarchique ; bafoue les pollutions qui altèrent le cadre de vie des londoniens et les font aspirer à vivre à la campagne. Sa grande idée est de ne pas couper le citadin de la nature et de placer des jardins au cœur de la ville. La solution préconisée par Howard est de réunir au sein de cités-jardins les avantages de la ville et de la campagne. Il synthétise sa proposition dans son fameux schéma des trois aimants. **Fig. (2.4)**



(Source : Robert Fishman, 1977)

Fig. (2.4) Le Diagramme des trois aimants de Howard

Le premier aimant est celui de la ville, le deuxième est celui de la campagne. La population

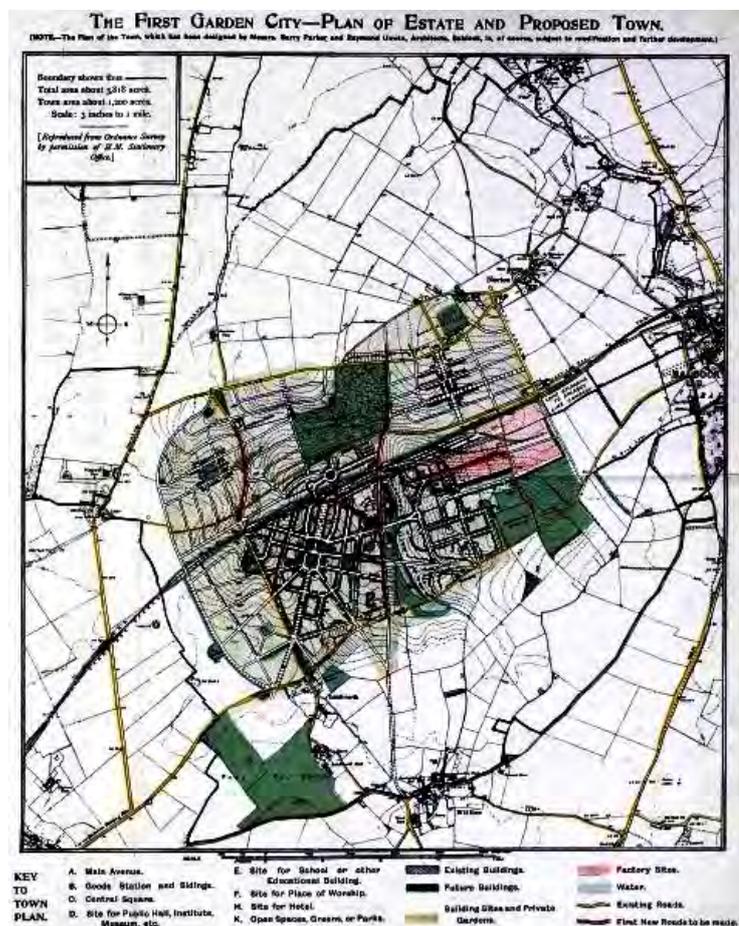
est attirée par l'un ou l'autre de ces aimants car ils présentent certains avantages en dépit de nombreux inconvénients. Le troisième aimant que propose de créer Howard est celui de la ville-campagne, avec tous les avantages de l'un et de l'autre qui bénéficierait ainsi d'un pouvoir d'attraction supérieur. Cet aimant de la ville-campagne, c'est la cité-jardin.

Dans le premier chapitre, Howard décrit en détail l'aimant de la ville-campagne. Cette cité-jardin est une petite ville, maximum 32 000 habitants, créée de toute pièce à l'extérieur de la ville et entourée d'une ceinture verte. C'est une communauté auto-suffisante. La subsistance alimentaire doit être assurée par l'exploitation de la ceinture verte et l'autosuffisance industrielle et commerciale par l'équilibre parfait des fonctions qu'on devait y instaurer. Le tout s'appuie sur un indispensable équilibre social et démographique. La cité-jardin doit rester bien délimitée et la pleine campagne doit rester « d'accès facile ».

La cité-jardin bénéficierait ainsi d'un pouvoir d'attraction supérieur. La première cité-jardin qu'il défend, est celle de Letchworth, créée en 1904, dont le plan masse est dessiné avec des voies courbes. **Plan. (2.1)**

Letchworth est la première Cité-jardin du monde. Elle est créée pour remédier aux conditions de vie sordides et à la pauvreté de la vie urbaine, ainsi qu'au manque de travail dans les zones rurales de Grande-Bretagne, à la fin du 19ème siècle. Conçue d'après l'idée

d'Ebenezer Howard d'associer l'air sain de la campagne au confort de la ville, Letchworth a inspiré un mouvement international. Ces nouvelles conceptions devraient également créer une



(Source: <http://amolad.net>, 2008)

Plan. (2.1) Plan de Letchworth

nouvelle forme d'habiter, une nouvelle société collective, une nouvelle communauté sociale et un milieu dans lequel les habitants pourraient s'identifier et dans lequel ils pourraient, par le fait même de leur appartenance à une communauté, développer leur propre identité. Dans sa finalité cette approche rejoint l'idée de fusion des aspects urbains et ruraux. En effet la solution résidait dans les services urbains et ruraux qui devraient être combinés d'une manière parfaite, installation industrielle périphérique, agriculture suburbaine.

Vient ensuite Welwyn Garden City dans les années 1920, cité-jardin implantée à proximité de Londres : des affiches de l'époque montrent les ambitions du projet, d'où la ceinture verte de Londres qui doit beaucoup aux idées prônées par Ebenezer Howard.

Son projet est une critique directe de la concentration du système capitaliste anglais. Il s'inspire pour cela d'expériences urbanistiques patronales anglaises réalisées par des industriels novateurs, tels que William Lever, créateur de Port Sunlight fondée en 1888 à proximité de Liverpool ou George Cadbury, créateur de Bournville, dans la banlieue de Birmingham, dans les années 1890. La cité-jardin de Howard est définie par les principaux points suivants :

- une maîtrise publique du foncier dont il appartient à la municipalité, afin d'éviter la spéculation financière sur la terre.
- la présence d'une ceinture agricole autour de la ville pour l'alimenter en denrées.
- une densité relativement faible du bâti, environ 30 logements à l'hectare⁴⁵
- la présence d'équipements publics situés au centre de la ville, parcs, galeries de commerces, lieux culturels, etc....
- la maîtrise des actions des entrepreneurs économiques sur l'espace urbain⁴⁶

À terme, la cité-jardin ne devait pas rester un élément solitaire, mais devait faire partie d'un réseau plus large constitué de cités-jardins identiques de 32 000 habitants sur 2400 hectares.

45- ce point n'est jamais mentionné, mais seulement déduit.

46- Howard est un partisan de la liberté d'entreprendre tant que l'activité ne nuit pas à l'intérêt collectif. La présence ou non d'une entreprise dans la ville est validée ou refusée par les habitants via la municipalité

Ce réseau de cités jardins, elles-mêmes seraient situées autour d'une cité-jardin plus grande d'environ 58 000 habitants. L'ensemble étant relié par un réseau ferré dense.

Dès 1903, Howard cherche à mettre en application ses principes urbanistiques, en réalisant la cité-jardin de Letchworth, à 60 km au nord de Londres, ville dont les plans seront réalisés par Barry Parker et Raymond Unwin. En 1919, il renouvelle l'expérience et crée Welwyn, d'après les plans de Louis de Soissons.

Pour créer un équilibre entre la vie urbaine, l'industrie et l'agriculture à travers de petites entités limitées dans l'espace et dotées de fonctions communautaires. L'idée globale consiste à faire marier ville et campagne ; De cette heureuse union naissent une nouvelle espérance, une nouvelle vie, une nouvelle civilisation. (Ebenezer Howard. 1898)

Ces idées pionnières illustrent la nouvelle conception de l'avenir urbain à travers l'établissement d'agglomérations réduites intégrant équitablement les aspects urbains et ruraux. Les cités-jardins ont joué ensuite le rôle de modèle dans les pays occidentaux et aux USA, sous le nom de Greenbelt Cities.

En Belgique, on se basa intégralement sur les règles qu' avait exposées et illustrées, Unwin, dans, *Town Planning In Practice*, sous forme de petites agglomérations agricoles où les fonctions agraires et urbaines cohabitaient, des établissements logeant un nombre réduit d'habitants régis par des principes communautaires en faisant appel aux associations coopératives de locataires pour la création de ce type de cités. Le but était d'attirer des forces ouvrières dans les usines et de les garder dans une position dépendante par le prix de location avantageux.

Toutefois des interrogations se sont manifestées : Comment se ferait l'extension de ces petites agglomérations ? Comment préserver de tels principes communautaires?

En réalité ni l'attraction ville, ni l'attraction campagne ne réalisaient complètement le but d'une vie vraiment conforme à la nature, à la société ou à l'aspect économique visé puisqu'elles ne furent pas intégrées dans des plans qui concernent le territoire dans sa globalité mais uniquement sous forme d'expériences ponctuelles et réduites. L'approche du monde rural restait équivoque et l'avenir de ces entreprises restait imprévisible.

L'idée de décentralisation sera reprise au cours des années d'après-guerre comme base théorique du plan de développement du Grand Londres. De même, la réalisation des villes nouvelles autour de Paris ou de Lille sera fondée sur ce principe.

Le modèle se répand un peu partout dans le monde, depuis. En dehors des réalisations effectuées en Angleterre, aucune autre ne reprendra le concept dans son intégralité. C'est ainsi que l'on qualifiera, par erreur, de cité-jardin, toutes les réalisations urbaines mariant construction et nature.

2.6.7.1 La cité-sociale : Développement horizontal des cités-jardins

Howard décrit finalement sa ville idéale sous la forme d'une agglomération urbaine polycentrique formée d'un centre principal et de six cités-jardins satellites.

Le caractère anti-urbain de la théorie howardienne semble résider dans le fait qu'elle serait à l'origine du « développement quasi infini de nappes suburbaines composées de maisons unifamiliales entourées d'espaces verts » (Berque, 1995)

La proximité avec la nature est de toute évidence l'un des fondements de la théorie. Cependant, si dans une tradition anglo-saxonne, Howard privilégiait la construction de cités dans un cadre verdoyant, il insistait également sur l'établissement de cités rigoureusement ceinturées par les zones rurales. (Th. Elzière, 1969)

Sa Cité sociale est une organisation polycentrique de cités jardins compactes entourées d'une ceinture agricole et de zones de verdure. Les cités ne devaient pas s'étaler mais se remplir (puisque le plan en était fixé à l'avance) et une fois qu'elles avaient dépassé le seuil des 32 000 habitants, arrêter leur croissance et donner place à la création d'une nouvelle cité. *« La Cité Jardin telle que Howard l'a conçue n'est pas un étalement indéfini des maisons individuelles éparpillées dans la campagne tout entière; c'est plutôt un groupement urbain cohérent, rigoureusement limité (...) La cité jardin telle que Howard l'a définie n'est pas une banlieue: c'en est l'antithèse; ce n'est pas d'avantage une retraite plus champêtre mais c'est une création mieux intégrée en vue d'une vie urbaine qui réalise pleinement sa destination ».* (Th. Elzière, 1969).

Howard laisse en fait un grand flou quant à la morphologie de ses cités pour se concentrer sur l'organisation globale, emplacement des différentes fonctions et la trame des circulations. Il prend d'ailleurs soin de noter que ses illustrations doivent être comprises

comme des diagrammes et non comme des plans. Chez Howard, les considérations politiques, sociales et surtout financières priment sur l'aménagement et l'aspect de sa cité. Il précisait qu'il souhaitait une grande variété dans l'architecture et la conception de ses maisons et des groupes de maisons. (Th. Elzière, 1969).

Lewis Mumford nous éclaire sur le fait que la théorie des cités jardins ait pu à tort avoir été associée à la faible densité et au développement de la maison individuelle périurbaine. « *Ce qui s'est passé en réalité, c'est que dans les années mêmes où Howard faisait sa campagne pour la Cité-jardin. Sir Raymond Unwin, le Co-planificateur de Letchworth, démontrait que même du point de vue économique on ne gagnait rien à sur peupler* ». (Th. Elzière, 1969)

Raymond Unwin publie en effet en 1912 « *Nothing gained by overcrowding* ». Dans cet ouvrage, il tente de prouver que la densité idéale est de 30 maisons soit environ 90 à 120 habitants par hectares. La dérive vers l'étalement urbain, même si elle s'est faite parfois au nom de l'œuvre de Howard, n'était pas le projet de l'auteur des cités-jardins.

2.6.7.2 La cité-jardin : Un urbanisme à côté de la ville

Dès la publication du livre, des réformateurs socialistes, membres de la Fabian society⁴⁷, critiquèrent la théorie des cités-jardins pour son manque d'ancrage dans la réalité urbaine et son utopisme : On est peut-être là au cœur de l'urbaphobie véhiculée par l'œuvre howardienne. Comme le formule si justement André Corboz.

L'urbanisme des cités-jardins est un « *urbanisme en dehors de la ville* » ou à « *côté de la ville* » (André Corboz, 1992).

La cité-jardin est contre la ville car elle en détourne l'urbanisme dont c'est pourtant l'objet légitime. Howard nous invite à nous projeter dans son utopie urbaine, mais ne propose en effet aucune solution pour améliorer les quartiers existants des grandes villes d'alors.

47- Société fabienne est à la fois un laboratoire d'idées et un club politique de centre gauche. De mouvance socialiste et réformatrice, Elle a été partie prenante de la création du Parti travailliste en 1900 et la refonte de celui-ci dans les années 1990 avec le New Labour. Elle a compté dans ses rangs tous les premiers ministres travaillistes anglais jusqu'à 2010 ainsi que les premiers chefs d'Etat et de gouvernement d'anciennes colonies britanniques tels que l'Inde, le Pakistan ou Singapour.

On chercherait en vain dans ses écrits des propositions concrètes pour améliorer les conditions de vie à Londres, qu'il ne cesse pourtant de décrier ⁴⁸. Howard préférait créer un monde nouveau et bien rangé, ce qui était évidemment plus aisé que de trouver le moyen d'améliorer les conditions de vie à Londres ou Manchester. Dans son ouvrage, il répondait déjà à ceux qui lui demandaient s'il ne fallait pas mieux s'intéresser à l'amélioration des villes existantes que d'en construire de nouvelles, que cela était tout simplement impossible car la forme des villes d'alors était inadaptée au type de société qu'il jugeait souhaitable pour l'homme. Il fallait substituer à ces formes périmées fondées sur

« *L'égoïsme et la rapacité* », une forme nouvelle de cité adaptée à une société où « *l'intérêt personnel nous pousse à nous soucier davantage du bien être de nos semblables* ». (Th. Elzière, 1969).

Pour éviter toute contamination, il fallait que sa cité se réalise sur des terrains vierges et non sur des sols déjà corrompus.

Si la théorie des cités-jardins n'avait pas eu tant d'influence, il n'y aurait pas besoin de s'attarder sur le rêve howardien. Même si son utopie n'a jamais pu être réalisée, ses idées ont eu une influence considérable sur le développement urbain, en Grande Bretagne et ailleurs. N'est-ce pas l'horreur que lui inspire l'émergence des grandes métropoles qui, paradoxalement, va provoquer l'étalement de ces mêmes villes ? N'est-ce pas ses préjugés vis-à-vis de l'industrie, du commerce et des services qui vont rendre l'aménagement du territoire pendant si longtemps indifférent à la dimension économique de la ville ? Et, encore plus fondamentalement, n'est-ce pas son mode de penser historique et déconnecté de la réalité urbaine qui explique le développement de politiques d'aménagement dogmatiques et déterministes ?

Ces questions sont toujours d'actualité et ce, d'autant plus que la théorie howardienne est remise au goût du jour, notamment en Grande-Bretagne. Plus de 100 ans après sa publication, on lui reconnaît une incroyable pertinence au regard de la nécessité d'un développement durable des villes.

48- La seule solution qu'il entrevoit pour Londres est de faire baisser sa population par un exode massif vers ses cités jardins

2.6.7.3 Un autre type de cité-jardin : La cité-jardin verticale

Le modèle de cité-jardin n'a pas connu en France un grand développement, malgré des réalisations exemplaires dans l'entre-deux-guerres. L'importation de celle-ci correspond à un moment où la profession de paysagiste connaît une mutation radicale: la guerre et la crise économique font évoluer la commande du jardin privé à l'espace public.

Les cités-jardins représentent pour les paysagistes un laboratoire de l'évolution de leur profession. Ce modèle fut observé avec attention par les architectes et les hommes politiques français, en particulier par Henri Sellier, qu'il met en pratique dans la cité-jardin de Suresnes, celle-ci sera par la suite inscrite à l'inventaire des sites pittoresques le 5 novembre 1985.

Directement inspirée par les réalisations britanniques et le mythe du cottage⁴⁹, on imagina, dans un premier temps, des villages pittoresques au parcours sinueux et à l'esthétique pavillonnaire vernaculaire : toits pointus et hautes cheminées. Le matériau vert est largement utilisé pour la mise en scène de l'espace. Bientôt, face à une forte demande, le logement collectif se substitue au logement pavillonnaire. La majorité des réalisations françaises proposeront des immeubles collectifs implantés au sein d'un grand parc, préfigurant ainsi les grands ensembles de l'après-guerre.

Le courant moderniste, Le Corbusier en le chef de file, fait des émules, dont Henri Sellier, qui désormais fait le choix de la cité-jardin verticale pour ses projets autour de Paris. Dès 1928, il prône la simplicité des formes, le toit terrasse, et une certaine verticalité. Les terrains manquent et il est nécessaire de rationaliser la construction. À Suresnes, Puteaux et Champigny, la conversion au vertical est définitive. La recherche de l'effet esthétique dans son ensemble se développe et les notions de confort et d'organisation intérieure se substituent aux préoccupations du pittoresque. La cité-jardin ainsi interprétée introduit l'idée de grand ensemble.

Le Corbusier (1887-1965) brutalise avec force l'idée de développer des cités-jardins qui ne sauraient être une réponse adaptée à la pénurie de logements d'avant guerre. Il reproche aux

49- Traditionnellement, le cottage est une petite maison de campagne élégante. Ce concept est typiquement anglais et le nom est repris dans plusieurs langues européennes, français, allemand, italien. En France, Cottage désigne depuis ces dernières années les maisons mobiles nouvelle génération qui ressemblent à des maisonnettes.

Cités-jardins de disperser les habitants, ce qui entraîne un étalement urbain inconsidéré, et conduit à l'isolement social. Il leur préfère des villes fonctionnelles, construites en hauteur, plus densément peuplées, qui rassemblent davantage les habitants, ce qui réduit leur emprise au sol. Photo. (2.7)

Les surfaces vertes doivent servir à des objectifs nettement définis : être placés à proximité des logements, contenir les jardins d'enfants, les écoles, les centres de jeunesse, les bâtiments d'usage communautaire. La ville Radieuse constitue une application de sa théorie développée dans la Charte d'Athènes publiée en 1933 pour le Congrès international d'architecture moderne (CIAM).

Dans un contexte de hausse de la demande en logements, liée au retour des rapatriés d'Afrique du Nord et à l'explosion démographique d'après guerre (baby boom), les propositions de Le Corbusier séduisent le ministre de la reconstruction, Claudius Eugène Petit, maire de Firminy,

avec lequel il met en œuvre le projet « Firminy vert ». La ZUP 50 de Grigny la Grande Borne, conçue par Émile Aillaud, avec le soutien de Charles de Gaulle, reprend les orientations paysagères de la cité-jardin, mais sous une forme verticale.

Émile Aillaud va rompre avec l'alignement au cordeau des immeubles implantés le long de voies rectilignes pour adopter un tracé des barres disposées en serpentin. **Photo. (2.8)**



Source : www.cittasostenibili.it,
Photo. (2.7) La ville radieuse De le
Corbusier



Source : www.certu.fr/
Photo. (2.8) La ZUP de Grigny la Grande
Borne conçue par Emille Aillaud

50- Une zone à urbaniser en priorité (ZUP), appelée plus précisément à l'origine « zone à urbaniser par priorité », est une procédure administrative d'urbanisme opérationnel utilisée en France entre 1959 et 1967 afin de répondre à la demande croissante de logements. Les ZUP étaient destinées à permettre la création ex nihilo de quartiers nouveaux, avec leurs logements, mais également leurs commerces et leurs équipements.

2.7. Reconstruction et conservation dans l'espace rural

La reconstruction ou conservation dans l'espace rural sont des opérations qui visent à créer au niveau d'un espace existant, un nouvel espace urbanistiquement ou architecturalement relatif à l'ancien. Elles s'inscrivent dans le cadre du mouvement de régionalisme ⁵¹. Le terme régionalisme, sous un autre label Heimatkunst ⁵², évoqué dans les écrits d'A. Loos, était un devoir des Heimatkünstler ⁵³ qui s'intéressaient aux modes de Heimatlichen⁵⁴ tout en traitant le développement de l'organisation régionale et les intérêts spécifiques des particularismes locaux.



Source : www.encyclopedie-scientifique-en-ligne.mht.

Photo. (2.9) Cité-jardin Le Logis, Watermael Boits fort (Bruxelles)

Ce mouvement est apparu comme réaction contre l'éclectisme en architecture

au début du 20ème siècle qui s'est développé principalement en France. Il a pris diverses formes; celles du régionalisme classique ou celles du régionalisme moderne s'appuyant sur les formes traditionnelles des provinces françaises et leur promotion grâce à des associations qui exaltent les ressources locales et appellent à la préservation des mœurs et traditions spécifiques à chaque région. (Une stratégie pour l'Europe rurale, 1994)

En architecture, ce courant est pris comme valeur sociale et esthétique, il s'inspire des signes de la rusticité de la région comme principe, l'opposant précisément à l'urbain conçu comme représentant de la généralité universelle. L'impact de ce style se voit au niveau des pavillons construits à la campagne (Belgique). **Photo. (2.9)**

51- Le développement de ce style date des années 60.

52- régionalisme (heimat = région)

53- artistes régionalistes

54- construction locales

Les traits de rusticité des (Pavillons de banlieue) se distinguaient nettement de ceux du style urbain, A travers le style néo-régional, on fait recours à la rénovation rurale en gardant toutes les qualités traditionnelles, cas de la France.

Photo. (2.10)



Source : Le Moniteur, 16/04/2001

Photo. (2.10) Continuité de la tradition : en France

C'est le cas aussi en Tunisie où les méthodes traditionnelles semblent avoir vécues jusqu'à présent, On certifie que le mode de production est parfois traditionnel au Nord Ouest tunisien et qu'il y a toujours des individus (maitres maçon, maitre couvreur), spécialisés dans la production et la mise en œuvre, pose de la chaume, coulage de la toiture en « Toub ». **Photo. (2.11)**



Source : www.nachoua.com/Nefta-04-2007

Photo. (2.11) Continuité de la tradition : en Tunisie

Au Maroc aussi l'architecture de la région montre une continuité de la traditionnelle.

Photo. (2.12)

Un autre exemple est illustré par le cas suisse où on s'intéresse à la conservation d'une partie du territoire périurbain genevois suite à l'augmentation de la population qui posait les problèmes des villages anciens, dont la vocation agricole se maintient. Ces anciens villages à petite et moyenne exploitation sont peu à peu



Source : www.Photos-du-maroc.com

Photo. (2.12) Continuité de la tradition : au Maroc

rachetés par des citoyens qui y établissent leurs résidences principales. Déçus par la transformation des villages, la commission des monuments et sites de Genève a décidé de rechercher des moyens de contrôle, pour conserver son paysage rural et traditionnel. L'étude avait pour but, de retrouver les caractères de l'habitat rural dans la région et de les rassembler dans un catalogue qui donnerait des exemples de modèles urbanistiques à suivre depuis l'organisation, les volumes, le matériau jusqu'aux percements. A travers cet exemple de conservation périurbaine, plusieurs opérations ont été déployées à savoir : la reconversion, la réhabilitation, la restructuration et la restauration.

2.8. Conclusion

Les deux théories urbaines, concernant le développement urbain en milieu rural, développées précédemment, la Cité-jardin, Comme Broadacre City sont des applications du principe de la décentralisation, mais celle de Broadacre City est si audacieuse qu'à côté d'elle la Cité – Jardin paraît sagement traditionnelle comme le remarque Robert Fishman ⁵⁵. En effet, le plaidoyer de Howard en faveur de décentralisation s'en tenait à la Cité-jardin, bien qu'il évoquât « le mariage de la ville et de la campagne » son programme maintient la séparation habituelle de l'une et de l'autre.

A l'intérieur des limites nettement définies de la cité de Howard, tout est compact, symétrique, urbain, en un mot, centralisé. Mais on peut regarder la maquette de Broadacre de Wright sans distinguer aucune ville. On n'y reconnaît pas de centre, pas d'endroit où le site naturel cède le pas à un environnement dominé par l'homme. Dans Broadacre City, la décentralisation atteint le point où la distinction entre rural et urbain n'existe plus. L'environnement travaillé par l'homme se répartit dans la campagne au point que ses structures finissent par sembler des éléments naturels, « organiques » du paysage.

Au lieu du tissu étroitement serré de voisinage tel que Howard le concevait, on voit des centaines de fermes disséminées dans les champs, et chacune d'elles est le lieu d'une vie domestique et économique repliée sur elle-même. Dans Broadacre City, le mode de vie dominant est la ferme.

⁵⁵- Professeur d'architecture et d'urbanisme enseigne dans la conception, l'architecture urbaine, et les programmes de planification urbaine

Chaque citoyen a le droit d'avoir autant de terrain qu'il peut en utiliser, cinquante ares par personne minimum.

Broadacre City n'est cependant pas un programme de retour à une économie de subsistance. Tout au contraire, il représente la vision de Wright de la véritable forme de l'Age de la Machine. La métropole avec ses institutions centralisées n'était pas affirmait Wright, la plus remarquable incarnation du progrès mais son obstacle le plus important. Il considérait la grande ville comme une aberration monstrueuse née de la cupidité et destructrice à la fois de l'efficacité de la production et des valeurs humaines.

L'homme ne profiterait de L'Age de la Machine, proclamait Wright, que s'il retournait à son milieu naturel, la terre. C'est pourquoi on trouve, disséminées parmi les fermes de Broadacre City, toutes les institutions d'une société avancée : usines, écoles, magasins, bâtiments professionnels et centres culturels. Elles sont toutes petites et localisées pour ne pas être un centre autour duquel s'agglomèreraient des gens et le pouvoir. Les bâtiments administratifs s'élèvent à côté de lacs paisibles ; des usines sont nichées dans des bois ; quelques magasins sont groupés à un carrefour ; églises, hôpitaux et écoles semblent pousser dans les champs. Avec son réseau d'autoroutes une telle ville peut s'étendre sur deux hectares ou même plus.

Si la genèse de la Cité – Jardin date de l'ère du chemin de fer, Broadacre City appartient aux prémisses encore optimistes de l'âge de l'automobile. Wright a vu que la voiture individuelle confère une nouvelle maîtrise du temps et de l'espace qui permet la conception d'un nouveau type de ville.

A une vitesse de soixante kilomètres à l'heure, le citoyen motorisé peut traverser Broadacre City aussi vite que le piéton de Howard peut traverser le Cité-jardin. L'automobile ne permet pas seulement un changement spectaculaire de l'échelle urbaine, mais elle introduit aussi une liberté nouvelle de conception. Avec un système routier moderne, l'auto n'est pas limitée à quelques directions et arrêts. Comme n'importe quel point est virtuellement également accessible, les gens ne doivent plus s'agglomérer en zones denses.

Pour Wright comme pour Howard, la propriété servait à définir et à protéger le bien le plus précieux de la société. Aux yeux de Wright, c'était l'individualisme. Il croyait que

l'indépendance qu'il souhaitait sauvegarder, se trouvait en dernière analyse dans le droit absolu à la propriété individuelle. Ce droit, traduit dans les innombrables foyers qui s'intégraient dans Broadacre City, détermina la forme et l'échelle de la cité idéale de Wright. Ni la forme, ni l'échelle ne sont urbaines : c'est une cité qui pouvait s'étendre sur 100 miles carrés sans centre reconnaissable. Pourtant Wright insista sur le fait qu'il présentait une communauté cohérente. Il fonde sa prétention sur la nouvelle signification qu'il propose du temps et de l'espace.

Nous l'avons vu, quand Howard détermina la dimension de la Cité-jardin il pensait en piéton. Les 32.000 habitants de la Cité-jardin pouvaient la traverser en un quart d'heure ou moins. Le citoyen motorisé de Broadacre City pouvait en dire autant : à soixante kilomètres par heure, lui aussi pouvait rejoindre n'importe quel voisin en quinze minutes.

Le « plan ouvert » de Broadacre City était cependant totalement différent des cercles concentriques précis de la Cité-jardin. Bien que Howard ait parlé « du mariage de la ville et de la campagne », il distinguait nettement l'une et l'autre de son plan. Il souhaitait conserver dans la cité une vie urbaine réelle. Les espoirs de Wright pour Broadacre City étaient à l'exact opposé. Son optique de base était qu'il ne devait plus exister de distinction entre les styles de vie rurale et urbaine. Aussi ne doit-il plus y avoir de séparation physique entre les zones urbaines et rurales.

Broadacre City fut conçue dans cet esprit : les maisons, les magasins, les bâtiments administratifs et les centres culturels sont tous situés au milieu de terres agricoles et de bois. Mais le réseau routier unit les habitants aux nombreux points d'échange communautaires qui caractérisent la ville. La conception de Wright d'un ordre économique naturel trouva son expression architecturale dans son plan pour « le grand Marché de Roadside ».

A Broadacre City, il n'y avait pas de magasins à rayons multiples, ni de « *foules compactes et désordonnées en mouvement continuel de la campagne vers la ville et retour* ». Par contre, au carrefour de deux grandes routes, se tenait en permanence une « Foire du Comté » sous un énorme chapiteau. Le marché rassemblait sous un seul toit la multitude des petites transactions d'une économie décentralisée.

Chaque producteur a son étal, ici le petit fermier vend ses produits frais, l'artisan ses objets manufacturés, et le chef d'entreprise les objets fabriqués à la machine. On trouve des cabarets, des cafés, et de bons restaurants tout proches. Comme l'expliquait Wright, le Marché serait « *l'élément moderne le plus attrayant le plus éducatif et le plus distrayant qu'on puisse trouver à Broadacre City* »

Telles sont les différentes utopies des concepteurs de la rurbanisation et les différentes interventions urbaine en milieux rural des pays industrialisés, qu'en est –t-il des pays en voie de développement d'une façon générale et plus particulièrement de l'Algérie.

C'est ce que nous allons étudier à travers l'une de ses régions rurales aux caractéristiques assez particulières et qui vit une intense phase de développement urbain, c'est le cas du massif montagneux de l'Aurès que nous aborderons selon la méthode chronologique historique, suivant trois époques: près coloniale, coloniale et post coloniale.

Avant d'entreprendre cela, un aperçu sur la population et le peuplement de cette zone s'avère nécessaire.

Chapitre 3 : Population et peuplement du massif de l'Aurès

3.1. Introduction

Par Aurès, on entend le massif montagneux d'Algérie, qui se dresse au sud de Khenchela, Lambèse et Timgad entre les chotts du Constantinois et la dépression saharienne des Ziban. Cette zone de hautes terres forme un bouclier qui culmine à 2 328 m. Il est habité par un groupe berbérophone, les Chaouia. L'Aurès entre dans l'histoire au sens strict du terme à la fin de l'Antiquité grâce au récit que, dans La Guerre Vandale, l'historien byzantin Procope donne de la révolte des tribus maures contre les Vandales qui s'en étaient assuré le contrôle. L'occupation du massif dans l'antiquité est en réalité mal connue. Par transposition à l'Antiquité d'une réalité contemporaine, Christian Courtois ⁵⁶ a voulu faire de l'Aurès un morceau de «l'Afrique oubliée», un bastion montagneux à l'écart de la romanisation que les conquérants romains auraient peu à peu investi. Sous les Antonins, la domination romaine glisse vers la zone saharienne. En 100, Trajan installe une colonie militaire à Thamugadi ⁵⁷ assurant ainsi le contrôle des deux défilés de Fourn Ksantina et Oued Taga et la surveillance des voies qui empruntent les vallées des Oueds El Abiod et Abdi. Les Aurès sont ces vallées parallèles qu'isolent des plissements difficilement franchissables, dont l'ensemble constitue, au sud des plateaux Constantinois, un massif original qui avec des sommets avoisinant 2000m, domine la grande dépression de l'est Saharien. Là, à l'intérieur, d'un cercle jalonné par Batna, Khenchela, Biskra, cercle matérialisé par une suite de routes, la nature offre des sites variés, relativement peu connus, toujours d'un pittoresque extrême et souvent d'une grandiose beauté. Là, au fond de canyons sauvages, au long de vallées fertiles, au flanc de pitons-belvédères ou dans la solitude de maquis, balayés par les vents, vit une population de souche berbère, fière de sa personnalité qu'elle a su défendre au long des siècles contre toutes les tentatives de subordination.

56- Christian Courtois (1912-1956) est un historien français du **XX^e** siècle, spécialiste de l'Afrique du Nord dans l'Antiquité

57- Nom de la ville romaine, à proximité de Timgad actuelle, elle a été classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 1982

3.2. Définition d'Aurès : L'Aurès où les Aurès ?

L'Aurès ou les Aurès ? Question qui peut paraître incongrue puisque tous les auteurs, qu'ils soient géographes, E.F. Gautier, A. Bernard, J. Despois, R. Raynal, géologues, E. Dalloni, R. Laffitte, sociologues, M. Gaudry, Th. Rivière ou historiens, S. Gsell, Ch. A. Julien, J. Carcopino, ont toujours écrit l'Aurès, au singulier. L'exemple venait de loin puisque même E. Masqueray, qui croyait à l'existence de deux Aurès, n'a toujours parlé que du Djebel Aouras et de l'Aurès. Cependant les Français établis en Algérie, particulièrement ceux qui habitaient au voisinage du massif, disaient volontiers " les " Aurès, sans donner la moindre explication de l'usage de ce pluriel, vraisemblablement introduit par la présence du " s " final et peut-être aussi par l'analogie avec " les " Nememcha tribu voisine qui donna son nom aux chaînons et moyennes montagnes situés plus à l'est, jusqu'à la frontière tunisienne. Ce pluriel que l'on serait tenté d'appeler populaire fut, bien évidemment, adopté d'emblée par les militaires français au cours de la guerre d'indépendance. Mais même si cette formulation plurielle eut la préférence des cinéastes, elle n'en demeure pas moins fautive ou du moins discutable, aussi nous semble-t-il difficile de suivre J.L. Ballais, éminent auteur de la thèse d'Etat la plus récente sur l'Aurès, dans sa tentative de promouvoir un pluriel porté... par le « vent des Aurès ». (Aurès in Encyclopedie Berbère, 1984)

Comme le note De Lartigue, les vallées constituant l'espace en question sont séparées par de hautes crêtes et n'ont entre elles que des communications difficiles, aussi, d'une vallée à l'autre, les tribus ont-elles tendance à n'entretenir que des rapports politiques positifs ou négatifs, mais qui peuvent être inexistantes des années durant, alors qu'à l'intérieur d'une même vallée ou le long d'une même vallée, la relation est d'abord économique et sociale avant d'être politique. (Monographie de l'Aurès, 1904)

Chacune des deux vallées principales est traditionnellement dominée par une grande tribu appelée communément « Arch. ». Les Ouled Abdi ou Abdaoui dans l'Oued Abdi et les Ouled Daoud ou Touabas dans l'Oued El Abiod.

Depuis des siècles ces deux tribus entretenaient, jadis, des rapports conflictuels dont le paysage Aurèssien garde la marque.⁵⁸

58- Pas de communications et pas de rapports entre les deux Arches, étant donné que chaque un occupe une vallée complètement indépendante de l'autre

3.3. Aperçu historique de l'Aurès : De l'antiquité à nos jours

Les recherches préhistoriques demeurent encore au stade de la prospection dans l'ensemble de l'Aurès. Un seul gisement connu depuis le début du siècle, a fait l'objet d'une fouille moderne : la grotte du Khanguet Si Mohamed Tahar, connue aussi sous le nom de grotte Cappeletti, encore est elle située sur le versant nord du massif, surplombant le bassin de Timgad. Ce gisement a servi à définir un faciès du Néolithique de tradition capsienne (Colette. Roubet, 1979)

Cependant l'occupation du massif n'est limitée ni à cette région, ni à cette époque. Le passé pré romain est encore plus mal connu que la période romaine. S. Gsell a exprimé l'hypothèse que la famille du constructeur du Medracen ⁵⁹, aux IIIe et IVe siècles est originaire de l'Aurès qui aurait été le berceau de la dynastie Massyle ⁶⁰. Photo. (3.1) (Stéphane. Gsell, 1918)



(Source : souvenir d'un soldat Français durant la guerre de libération)

Photo. (3.1) Le Mausolée d'Imadracen

On considère en général que l'Aurès n'a pas été urbanisé; l'urbanisation à la romaine avec l'accession au statut municipal n'a concerné que les agglomérations du piémont :

59- Le Medracen ou Imadghassen, comme le tombeau de la Chrétienne dans l'Algérois et le Djedar dans la Wilaya d'Oran, constitue l'un des monuments qui ont dû avoir la même origine et la même destination, par les formes de leur construction et le caractère de leur architecture.

Situé à 35 km au nord-est de Batna ce vaste mausolée funéraire cylindre, surmonté d'un dôme à gradins, reste un mystère pour les archéologues. Les travaux de fouille et de recherche, entrepris en 1850, en 1855 et enfin plus récemment, ont donné plusieurs résultats et interprétations quant à l'origine de ce monument. **60-**

Massyle est le nom des tribus de la partie orientale de la Numidie, le royaume des Massyles est à l'Est près de Carthage

Le Medracen serait un tombeau royal Numide, vraisemblablement construit par Micipsa pour honorer la mémoire de son illustre père. Les secrets du Medracen restent cependant intacts, dans sa partie principale. Lambèse accède au statut municipal sous les derniers Antonins; Gemellae –Djemila- obtient un statut analogue à la même époque.

S'y mêlent une population de vétérans et d'indigènes. C'est sous la Plume de Procope, rapportant dans sa « Guerre des Vandales ». Les faits qui ont précédé la reconquête byzantine, qu'apparaît pour la première fois dans l'Histoire, tout au moins sous ce nom, l'Oros Aurasion qui est, vraisemblablement, la traduction d'un oronyme latin du type Mons Aurasius. Cette appellation donnera naissance à l'Awras ou Awaris des auteurs arabes, qui a été francisé sous la forme « Aurès ». (Aurès in Encyclopedie Berbère, 1984)

L'historien grec nous apprend que sous le règne d'Hunéric (477- 484) les Maures habitant l'Aurès, s'étaient révoltés contre les Vandales et étaient devenus indépendants. Plus loin, il ajoute une précision : les Maures ont chassé les Vandales de l'Aurès. Il en résulte que l'on ne peut guère mettre en doute la réalité d'une présence Vandale dans l'Aurès, sous le règne de Genséric et celui fort bref de son fils Hunéric. (Aurès in Encyclopedie Berbère, 1984)

De la brève occupation vandale de l'Aurès il n'est rien resté, sinon, a-t-on cru parfois, des traces génétiques dans la population. Certains se sont plu à imaginer que les blonds aux yeux bleus, que l'on y rencontre assez communément, pourraient être les descendants des guerriers vandales.

De l'Aurès romain, et peut-être faudrait-il remonter plus haut encore, à l'Aurès arabe de la première époque en passant par l'Aurès vandale et l'Aurès byzantin, on observe une remarquable continuité : c'est le même mode d'exploitation intensive du sol, permis par l'irrigation de terres situées dans une zone à très faible pluviométrie; ce sont les mêmes formes de société caractérisées par la sédentarisation et l'urbanisation; c'est la même prospérité à peine affectée, semble-t-il, par les accidents de l'histoire. Les récits des écrivains arabes laisseraient croire qu'après un demi-siècle de guerres entrecoupé par de longues périodes de trêve, le pays n'aurait pas cessé de connaître affrontements sur affrontements, entre Arabes musulmans d'un côté et Berbéro-romains chrétiens de l'autre, entre musulmans sunnites et musulmans hérétiques ou schismatiques, entre sédentaires et nomades, entre citadins et ruraux, entre souverains en place et prétendants, entre dynasties rivales enfin, le tout dans un accompagnement de destructions, de dévastations, de ruines, de massacres, de meurtres, d'horribles cruautés, de déplacement de populations d'hommes et de

femmes emmenées en esclavage, comme s'est reporté dans l'Encyclopedie Berbère, à propos de l'Aurès.

Comme dans toute histoire événementielle et à plus forte raison dans celle-ci la situation réelle a été très fortement noircie. Une fois les combats cessés, par suite, tout révèle une étonnante prospérité, tout révèle la continuité avec la vie romaine et byzantine; c'est la même société urbaine, c'est la même économie fondée sur la culture irriguée et la production de marchandises exportées. Ceci nous ramène à l'Aurès et à sa fonction hydraulique, facteur essentiel de la prospérité maintenue ou retrouvée de la province. Comme sous les Romains, comme sous les Byzantins, cette prospérité ne se conçoit pas sans un Aurès totalement intégré, totalement contrôlé, image bien différente de celle qu'ont souvent présentée les historiens.

Les Turcs n'ont jamais eu accès libre à l'intérieur du massif. Ils ont peu d'influence, tandis que la présence française tarda à se manifester et elle ne fut jamais nombreuse, étant essentiellement représentée par quelques dizaines d'agents administratifs divers. C'est seulement à partir de 1885, année où une grande partie du Sud constantinois fut détaché du territoire militaire pour constituer un arrondissement dont le chef lieu fut la ville neuve de Batna, que l'administration française commença à pénétrer l'Aurès avec la création des communes mixtes d'Ain Touta, de l'Aurès proprement dit et de Khenchela; ces deux dernières d'abord très réduites en superficie, car c'est en 1912 qu'elles devaient connaître leur complète extension, correspondant à une zone de parler Chaouiïa avec le rattachement à la commune mixte de l'Aurès des tribus de l'Ahmar Khaddou, et à la commune mixte de Khenchela des tribus des B'ni Barbar.

Mais comme il n'y avait alors aucune voie de pénétration, le siège de ces deux communes mixtes fut fixé à la périphérie, à Tazoult, Lambèse, où elle resterait 27 ans, de la sorte, les tribus Auressiennes, isolées dans leurs vallées ont connu à cette époque des années de presque total abandon et par conséquent de très grande liberté, la seule obligation à laquelle elles se soient trouvées soumises et qu'elles paraissent avoir acceptées, sans beaucoup de résistance, ayant été le paiement de l'impôt. **Tab. (3.1)**

IMPOTS ARABES 1893

DÉSIGNATION des DOUARS	HOCKOR		ACHOUR		LEZMA	ZEK K A T				TOTAL de la ZEKAT	TOTAL en PRINCIPAL	CENTIMES ADDITIONNELS			TOTAL	TOTAL GÉNÉRAL des IMPOSITIONS	PART des CHEFS COL- LECTEURS		
	NOMBRE de charrues	PRODUIT	NOMBRE de charrues	PRODUIT		NOMBRE de bœufs	PRODUIT	NOMBRE de moutons	PRODUIT			NOMBRE de chèvres	PRODUIT	DÉPENSES commu- nales 12 o/o				CENTIMES généraux 6 o/o	CONSTITUTION de la papeterie matérielle 1 o/o
Tribu de l'Oued Abdi																			
Ouad Abderrezz-g...	155.08	3101.60	155.08	3877.00		753	2259.00	11619	2329.80	6338	1659.50	6248.30	13226.90	1787.23	793.61	529.08	2909.92	16196.82	1322.68
Ouad Angala.....	93.83	1876.60		2570.75		330	1170.00	5263	1632.60	2634	658.50	2881.10	7328.45	879.41	439.71	233.14	1612.26	8910.71	732.84
Ouad Azzouz.....	59.42	1988.40		2485.50		237	711.00	5110	1022.00	1197	299.25	2032.25	6506.15	780.74	390.37	1431.35	7937.50	650.61	550.61
Baali et Tselof.....						261	783.90	5960	1192.00	2546	636.50	2611.50	4920.50	590.46	295.23	196.82	1082.51	6003.01	492.05
Bouzina.....						194	582.00	3749	749.80	3366	841.50	2173.30	4558.30	547.00	273.30	182.33	1002.83	5361.13	455.83
Larbaâ.....						135	405.00	2010	402.00	2902	650.50	1457.50	3190.50	382.86	191.43	127.62	701.91	3892.41	319.05
Oumerkha.....						189	567.00	1992	398.40	8510	2127.50	3092.90	5985.20	718.22	359.11	239.11	1316.74	7301.94	598.52
Ras Ed Draâ.....						196	588.00	3891	798.20	4936	1234.00	2620.20	5501.20	675.00	330.07	220.05	1270.27	6711.47	550.12
Haidous et Taghit Sidi Belkhir.....						383	1149.00	4313	862.60	4504	1126.00	3137.60	6134.60	736.15	363.08	215.38	1349.61	7481.21	613.46
Menaâ.....						89	267.00	1539	307.80	2867	716.75	1291.55	2880.55	345.67	172.83	115.22	633.72	3514.27	288.07
Amentane.....						202	606.00	96	19.20	4543	1135.75	1760.95	4145.95	497.51	248.76	165.84	912.11	5058.06	414.59
Arb El Oued Abdi.....						122	366.00	214	42.80	3215	803.75	1212.55	3440.55	412.87	206.43	137.62	736.92	4197.47	344.02
Nara.....						446	1338.00	7830	1566.00	10057	2514.25	5418.25	11485.47	1378.25	689.13	459.42	2526.80	14012.27	1148.55
						195	585.00			7586	1896.50	2481.50	4866.50	583.98	291.99	194.66	1070.63	5937.13	486.65
	348.33	6966.60		8933.21		3792	11376.00	53724	10743.20	65201	6300.25	38419.45	84170.82	10100.50	5050.25	3386.83	18517.58	102988.40	8417.07
Tribu des Oulad Daoud																			
El Haâda.....	83.88	1677.60	83.88	2697.00		288	864.00	6363	1272.60	9531	9382.75	4519.35	8293.95	995.27	497.64	331.76	1824.67	10118.62	829.40
Ouad Ouza.....	122.35	2447.00		3190.25		523	1569.00	11846	2369.20	9628	2407.00	6345.20	11682.15	1437.89	718.95	479.30	2636.14	14618.59	1198.24
Lahalla.....	79.14	1582.80		1978.50		276	828.00	4733	946.60	4265	1066.25	2840.85	6402.15	768.26	384.13	256.08	1408.47	7810.62	640.21
Zahalla.....	201.71	4034.20		5177.00		646	1988.00	14408	2881.60	18107	4526.75	9346.35	18557.55	2226.91	1113.45	742.30	4082.66	22640.21	1855.76
Ouad Takherbet.....	69.34	1386.80		1733.50		246	738.00	8013	1602.60	4107	1026.75	3367.35	6487.65	778.52	389.26	259.51	1427.29	7914.94	648.77
	556.42	11128.40		14176.25		1979	5937.00	45963	9072.60	45638	11409.50	26419.10	51723.75	6206.85	3099.43	2008.95	11379.23	63102.98	5172.38
	348.33	6966.60		8933.25		3792	11376.00	53724	10743.20	65201	6300.25	38419.45	84170.82	10100.50	5050.25	3386.83	18517.58	102988.40	8417.07
	556.42	11128.40		14176.25		1979	5937.00	45963	9072.60	45638	11409.50	26419.10	51723.75	6206.85	3099.43	2008.95	11379.23	63102.98	5172.38
	904.75	18465.00		23109.75		5771	17313.00	99087	19815.80	100839	27709.75	64898.55	135894.57	16307.35	8149.68	5435.78	29896.81	165791.38	13589.45

(Source : Joseph Roland, 1894)

Tab. (3.1) les impôts des Douars de l'Aurès en 1893

La France va donc administrer l'Aurès de très loin, et ses représentants locaux vont souffrir d'une réforme bien inopportune puisqu'ici sa finalité n'a pas été le développement de la colonisation foncière : il s'agit de la suppression des tribus et de la création de douars. Les tribus des Ouled Abdi et des Ouled Daoud, par exemple, vont donner naissance à neuf douars.

D'une manière assez surprenante ce n'est pas sous l'uniforme des administrateurs, mais sous la robe des Pères blancs que se manifesta d'abord la présence française : ceux-ci, en effet, arrivèrent dans la vallée supérieure de l'Oued El Abiod, chez les Ouled Daoud, en 1893. Dans les années 1936-1938 les autorités françaises étaient inquiètes du développement qu'avait pris spécialement dans le Constantinois le mouvement réformiste des Ouléma sous l'inspiration de son chef, le cheikh Abdelhamid Benbadis. Vint la guerre : partout en Algérie elle fit taire les revendications et la mobilisation s'effectua sans les tensions qui avaient accompagné celle de 1914.

Une solidarité nouvelle s'établit face aux difficultés. Tel était l'Aurès à la fin de l'année 1942, douze ans par conséquent avant des événements, alors absolument inimaginables. Dans cet Aurès si paisible rien n'avait été fait en prévision d'événements nouveaux. Chargés de très lourdes responsabilités, des chefs de commune formés dans le milieu algérien conservaient une vision des choses qui ne s'était pas modifiée au cours de leur carrière. Assurés d'être les seuls à savoir comment il convenait d'administrer « les indigènes », ils abandonnaient à leurs adjoints venus de France des tâches subalternes.

Ils furent complètement surpris par les événements. Il est vrai qu'ici, dans l'Aurès, l'affaire fut remarquablement menée. Ce n'est que par la voie des journaux que les Auressiens apprendront l'insurrection de la montagne. Eux ne l'étaient pas encore mais beaucoup le devinrent rapidement, en esprit, quand on eut envoyé dans le massif « tous les effectifs dont pouvait disposer la 10^{ème} région militaire » : les légionnaires et les tabors marocains, beaucoup plus redoutés encore. (Aurès in Encyclopedie Berbère, 1984)

Depuis 1962 toute estimation de la population Auressienne est devenu sinon impossible du moins très incertaine en raison des nombreux remaniements administratifs qui ont été opérés. Le terme Aurès, lui même, a complètement disparu du vocabulaire administratif après la disparition de la wilaya de ce nom. L'Algérie indépendante pas plus que l'Algérie

française ne semble avoir songé à reconstituer dans sa totalité le réseau hydraulique ancien et de faire des massifs sub-sahariens, celui de l'Aurès en particulier, ces châteaux d'eau extraordinaires qui fécondaient la steppe autrefois. On semble avoir voulu essentiellement fragmenter une force qui s'était révélée redoutable, d'où ces remaniements inspirés de la volonté de bannir tout régionalisme et d'édifier une société où ces termes de Chaouïa, de kabyle et de mozabite, n'aurait plus de sens.

3.3. Origine de la population : Quelques avis d'historiens

Dénommés Barbares par les colons romains et Chaouias par les Arabes ; ce qui veut dire bergers, exactement, pasteurs de chèvres, ces appellations conviennent aujourd'hui encore aux habitants du massif, écrivait, Maurice Robert « *L'histoire de ces tribus, subdivisées en « çofs»⁶¹, ne fut qu'une longue série d'atrocités fratricides. La montagne s'érigait, farouche, menaçante, hérissée de postes vigies* ».

Fig. (3.1)

Selon Masqueray ; « *leurs ancêtres sont des indigènes et des colons romains, mélangés dans le tumulte de la 1^{er} invasion* ». Les monts furent des lieux d'asile pour tous les fugitifs et le havre de grâce de tous les réfractaires, surtout Menâa, d'où l'origine de son appellation qui veut dire « échapper ».

Chacune des deux vallées principales composant le massif des Aurès est, traditionnellement, dominée par une grande tribu : les Ouled Abdi ou Abdawi dans l'Oued Abdi, et les Ouled Daoud ou Touabas dans l'Oued el Abiod.



(Source : Claude-Maurice Robert, 1938)

Fig. (3.1) Une tour de vigie, vestige du temps de la peur

61- Le çof ne se rapporte pas à un clan mais à une ligue, le clan est une organisation qui se rapporte à une famille élargie, comme la tribu, alors qu'un çof peut-être changeant

Depuis des siècles ces deux tribus entretiennent des rapports conflictuels dont le paysage Auressien garde la marque, à rappeler, que Les Ouled Abdi et les Ouled Daoud, jadis formaient une seule et même tribu agrégeant, selon E. Masqueray, des éléments divers composés d'autochtones et de descendants de colons romains, installés sur les pentes du Djebel Lazreg, sans territoire déterminé, ou sans territoire économiquement viable ⁶².

Toujours est-il que, pour des raisons que l'histoire, à notre connaissance - ne donne pas, ils se mirent en marche, remontant vers le Nord jusqu'à la pente du Bou Izel où trouvant devant eux les vallées de l'Oued el Abiod et de l'Oued Abdi supérieur, tout à fait parallèles et suffisamment rapprochées, résolurent de les envahir en même temps.

Une moitié tourna à gauche et ce furent les Ouled Abdi ; le reste, Ouled Daoud ou Touabas, tourna à droite. (Masqueray. E. 1886.)

La tribu des Ouled Abdi d'un côté et celle des Ouled Daoud de l'autre, après avoir refoulé et combattu les populations autochtones, prirent chacune définitivement possession de chacune des deux vallées. C'est alors que les Ouled Daoud, ne se trouvant séparés des sources de l'Oued Abdi que par la seule passe de Bali, tentèrent de la franchir afin de dominer la vallée de cet oued, de loin la plus fertile. Ils se heurtèrent aux Ouled Abdi, leurs frères, (Comme le précise Masqueray), qui les rejetèrent. Ainsi naissait le conflit qui, des siècles durant, devait opposer les deux tribus et dont l'enjeu était la domination de la vallée centrale.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les deux tribus des Ouled Abdi et des Ouled Daoud aient constitué, non pas tant « le centre respectif » des ligues antagonistes, comme l'écrit Bourdieu", mais plus exactement, « la tête » de chacun des deux çofs, dans la mesure où elles occupaient l'une et l'autre « la tête » de chaque vallée, et où, par conséquent, elles s'assuraient absolument cette primordiale maîtrise de l'eau qui constitue, apparemment, le souci majeur autour duquel s'organisait dans l'Aurès, le système dualiste des çofs.(Danièle Jemma gouzon, 1989)

62- L'histoire précise qu'ils étaient installés sur les pentes du Djebel Lazreg et non au fond de la vallée fertile.

L'Aurès n'est qu'un îlot au sein d'une région plus vaste, le Maghreb, véritable carrefour convoité de tout temps par des envahisseurs et des conquérants. Cette relative insécurité a conduit l'Aurès à traverser plusieurs phases historiques décisives, dont les plus importantes, à cause de leurs effets directs sur l'appropriation de l'espace, sont : l'invasion romaine, la conquête arabe, la colonisation française et un peu avant cette dernière, l'occupation Ottomane, quoique celle-ci n'ait pas eue d'impact sur la population autochtone.

3.1.1. Epoque romaine : Romanisation de l'Aurès

L'Oued Abdi fut la vallée la plus hantée par Rome, et sans doute la plus peuplée et la plus exploitée, les vestiges romains, non seulement militaires mais encore agricoles, jonchent la route des deux bords, et cela d'un bout à l'autre, de Guerza à Menâa, sur quarante kilomètres, et de Menâa à Djemorah, jusqu'à Branis et Biskra, la romaine Vescera. « *Les ruines romaines foisonnent dans l'Aurès et, rien qu'au nombre de celles qui subsistent à fleur de sol, il est permis de penser que la colonisation y fut jadis très développée* ». (Claude Maurice Robert, 1938)

L'œuvre de Rome dans cette vallée, comme s'est écrit, fut plus féconde qu'on ne l'enseigne. Rome a fertilisé et humanisé l'Aurès, toutefois il est reporté par certains historien qu'il serait tout aussi erroné de croire que les Romains auraient mis en culture une zone vide en y introduisant leurs techniques agricoles.

L'Aurès était vraisemblablement habité par une population sédentaire détentrice d'un savoir dans le domaine des techniques hydrauliques.

J. Birebent ⁶³ y avait noté l'importance des travaux hydrauliques anciens. Il a eu certes tendance à en attribuer trop systématiquement la construction aux Romains; mais l'ancienneté et l'importance de la mise en valeur agricole n'en demeurent pas moins une réalité établie : le commentaire qu'a donné M. Janon ⁶⁴ du texte de Procope montre que les Maures avaient une parfaite maîtrise des travaux hydrauliques et savaient se servir de leur canaux pour se défendre contre les Byzantins.

63- J. Birebent, *Aquae romanae : Recherches d'hydraulique romaine dans l'Est algérien* Editeur : Service des antiquités de l'Algérie, 1964

64- M. Janon, «L'Aurès au VIème siècle. Note sur le récit de Procope», *Antiquités Africaines*, 15, 1980, p. 345-351.

J. Despois ⁶⁵ avait noté l'appartenance de l'Aurès à l'ensemble des massifs présahariens où, à la différence de ce que l'on observe au nord du Maghreb, les paysans édifiaient des terrasses de cultures. Le massif n'en était pas pour autant fermé à l'influence romaine. Les explorations conduites ont montré que cette idée était à revoir.

3.1.2. La période arabe : l'islamisation de l'Aurès

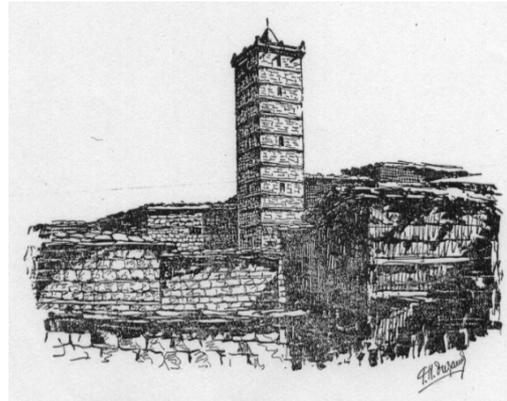
« Les conquérants musulmans trouvèrent à leur venue deux populations distincts : l'une parlait le latin et était chrétienne, l'autre avait gardé sa langue, ses coutumes et le plus souvent ses divinités païennes. C'étaient, d'une part les Romani, d'autre part, les Barbari, conservant ces dénominations, les Arabes appelèrent les premiers Roum, les seconds Baràbir ». (Stéphane Gsell, 1927)

Durant cette période et suite à l'islamisation de l'Aurès, il apparaît que le seul élément à caractère général dans tout le massif est assurément la multiplication des mosquées qui affirment la suprématie de l'Islam, et surtout, la création d'écoles coraniques. **Fig. (3.2)**

La mosquée couronne souvent le village, et se signale de loin par son haut minaret. Les mosquées Auressiennes se caractérisent par leur taille réduite, leur simplicité et leur sobriété.

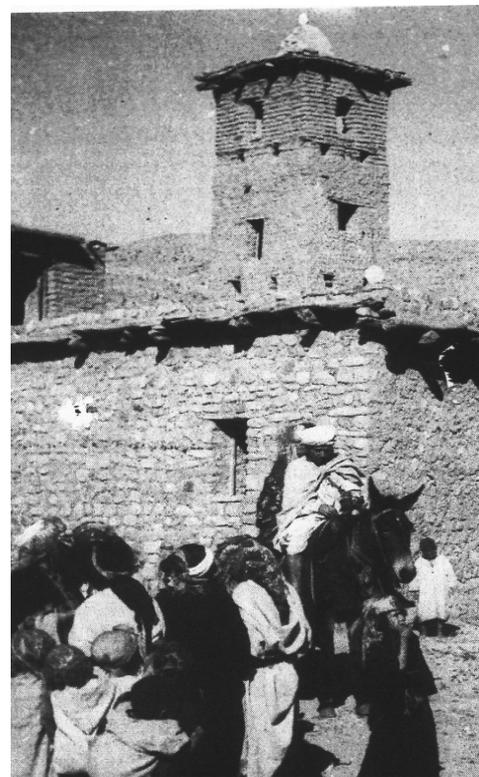
Photo. (3.2)

La plupart du temps, toutes bâties sur le même modèle, la salle de prière au plan carré constitue la pièce principale de la mosquée, L'annexe la plus fréquente est le local réservé



(Source : Claude-Maurice Robert, 1938)

Fig. (3.2) l'ancienne mosquée de Teniet El Abed et son école coranique



(Source : Fanny Colonna, 1987)

Photo. (3.2) Une véritable mosquée et son minaret

65- J. Despois, La culture en terrasse en Afrique du Nord, dans Annales ESC, 1956, p. 24 50

aux ablutions, le mihrab dans la salle de prière, la plupart du temps, est réduit à sa plus simple expression, une modeste niche absidiale faisant saillie à l'extérieur du mur, dont la petite taille crée sans doute un lien plus intime entre le fidèle et la divinité.

Les minarets des anciennes mosquées sont presque identiques, ils sont relativement imposant par rapport à leur environnement, adoptant le type commun nord-africain, soit une tour à plan carré surmontée par un lanterneau, on y accède par un escalier intérieur, depuis un coin de la salle de prière, d'abord à la terrasse, puis au sommet du minaret.

D'autres minarets, moins hauts, conservent la tour à plan carré mais sous une forme plus trapue et massive. Le lanterneau typique des mosquées de l'Aurès, de facture généralement assez grossière, est dépourvu de toute décoration.

Certaines vieilles mosquées ont été démolies partiellement ou entièrement et reconstruites en ciment, bien rectilignes, des fois en pierres taillées, avec des minarets en forme très varié, allant de la forme polygonale à la forme circulaire. **Photos. (3.3)**



A- Nouvelle mosquée à Tigharghar, sans minaret



B- Ancienne mosquée à Menâa, réhabilitée



C- Mosquée en dégradation près de dechra Ouled Moussa



D-Rénovation de la mosquée et son minaret à Oued Taga



E- La grande mosquée de T'kout



F- La mosquée d'Inourar en pierre taillées



G- La mosquée verte de B'ni Souik



H- Le nouveau et l'ancien minaret d'une mosquée à Djemorah



I- Les deux mosquées rénovées à Menâa

Source : (A, B, D, E, F, G) Auteur, 2008, (C, I) mouh-chaoui.skyrock.com, 2011, (G, H) Photos Bessam, 2011)

Photos. (3.3) Ensemble de Mosquées à travers l'Aurès

Finalement on peut dire que toutes les mosquées Auressiennes partagent, il est vrai, des particularités marquantes, liées à l'histoire de la communauté et à ses pratiques religieuses. Toutefois les mosquées des vallées, dénuées de toute ornementation et dont le minaret de type nord-africain domine la cité, se différencient souvent des mosquées nouvellement construites. Ces dernières présentent de nombreuses caractéristiques communes, parmi lesquelles figurent la sobriété et la simplicité, mais, une grande diversité des types de minarets et leur élévation.

3.1.3. La colonisation française : Influence coloniale sur les Aurès

A travers l'Aurès, pôle névralgique de l'occupation française, la déstabilisation a été profonde et consécutive à différentes secousses.

« Après leur soumission officielle Le 3 mai 1845, les chefs des Ouled Abdi décident de résister à l'invasion française. Mais, le 20 mai, une opération militaire fut organisée contre eux par les Français et le village d'Haydous occupé, au soir du même jour, les cheikhs se voient dans l'obligation de se rendre ainsi que tous les villages devant la menace des Français de couper tous leurs arbres fruitiers. Le village de Haydous, centre de la résistance, fut incendié entièrement le 2 mai, puis l'expédition se dirigea vers Menâa. Le 2 juin elle entra à Nara, le 30 à Menâa. . . » (Le Lt colonel Lartigue 1904)

L'Aurès ne connut, jamais d'installation massive de colons, probablement en raison des difficiles conditions d'accès et de la pauvreté des sols. La population indigène est restée plus ou moins homogène.

Laissant l'impression d'être anarchique, cette société était, à sa manière, bien réglée. Comme toutes les sociétés maghrébines, elle était coiffée par l'institution maraboutique qui, ici, avait su parfaitement s'accommoder du genre de vie des Auressiens et jouait un rôle plus social et politique que véritablement religieux.

Les Marabouts, gens par principe pacifiques s'interdisant de porter les armes, indépendants du reste de la population car ils ne se marient qu'entre eux, les marabouts exercent des fonctions arbitrales, que le pouvoir a souvent reconnues et qu'il a utilisées. La reconnaissance des Auressiens envers ces gens s'exprime en offrandes ou en services.

Ainsi les marabouts parviennent-ils à faire « fructifier » leur charisme et ce faisant, certains sont arrivés à asseoir des fortunes importantes. (Aurès in Encyclopedie Berbère, 1984)

Masqueray a évoqué et analysé la présence de l'importance de ces lignages chez les Ouled Abdi et les Ouled Daoud « ...Les laïcs leur reconnaissent des compétences précises et estimées, la scripturale, le ilm ⁶⁶ ou savoir juridico-religieux, la sainteté et le charisme thérapeutique ainsi que des savoir-faire agraires. » (Masqueray. E. 1886.) De nos jours certains lignages possèdent encore la scriptural et le Ilm mais évitent, volontairement, semble-t-il, la thérapie et les miracles. « A l'inverse, certains cheikhs pratiquent des formes élaborées de guérison et de prévention. » (Masqueray. E. 1886.)

Dans un premier temps le nouveau pouvoir met en place une délimitation de la population

NOM de LA TRIBU	SECTIONS de LA TRIBU	NOMS DES CHEIKS	DATE de LEUR NOMINATION
Oued Abdi	Oulad Abderrezeg	Hamouta Saddok ben Abdallah	10 janvier 1891
	Oulad Azzouz	Brik, Mohammed Salah ben Saad	19 mars 1886
	Oulad Angala	Dehina, Embarek ben Mohammed	19 avril 1879
	Baali	Mahaya, Si Salah ben Ançor	17 juin 1889
	Haïdous et Téniet El Abed	Bekri, Mohammed ben El Bekri	25 février 1867
	Ras ed Draâ	Baghezza, Mohammed ben Ahmed	14 juillet 1879
	Arb El Oued Abdi	Ben Mohan med Si Brahim bel Kadi	19 mars 1886
	Taghit Sidi Bel Kheir	Chelif, Si Ali ben Chelifa	10 octobre 1891
	Nara	Merdas, Mohamed ben Ahmed	27 février 1893
	Menaâ	Kalla, Mohammed ben Mohammed	11 avril 1894
	Amentane	Hammouche, Ahmed ben Amar	29 décembre 1894
	Oum Erkha et Tagoust	Bouzouahel, Ali ben Ahmed	10 octobre 1891
	Bouzina	Mekentichi, Mohammed ben Ammar	14 juillet 1877
	Larbaa	Akache, Ahmed ben Saïd	19 mars 1886
Oulad Daoud	Zehahfa	Mihoubi, Saad ben Zerari	9 décembre 1886
	El Halla et Oulad Smail	Benbia, Ali ben Embarek	9 décembre 1888
	Oulad Ouza	Benchaba, Si Messaoud ben Ammar	22 novembre 1890
	Oulad Takribet	Nousari, Ahmed ben Brahim	29 juillet 1885
	Oulad Aïcha et El Haddada	Benaouana, Messaoud ben Ahmed	5 novembre 1894

(Source : Josèphe Roland, 1894)

Tableau. (3. 2) Composition des tribus

suivant son appartenance à une des deux grandes tribus, les Ouled Abdi et les Ouled Daoud, puis le gouvernement général nomme des cheikhs pour chacune des fractions, Cette division porte donc sur la population et non sur le territoire. **Tab. (3. 2)**

66- veut dire science en arabe, dans ce contexte, il est et utilisé pour designer les sciences juridico-religieuses

En 1894, par la constitution de la commune mixte de l'Aurès et l'application du Sénatus-consulte ⁶⁷, la région est divisée en douars, dans le cas de la vallée de l'Oued Abdi.

Tableau. (3.3)

Noms des tribus	Noms des douars	superficie en ha
Ouled Abdi	Oued Taga	90 000
	Bouzina	
	Oued Abdi	
	Chir	
	Menâa	
Ouled Ziane	Djemorah	63 000
	Branis	
	B'ni Souik	

(Source : Archives d'outre mer)

Tableau. (3.3) Répartition des douars à l'Oued Abdi

Ce qui correspond à un terroir ainsi qu'aux biens immobiliers appartenant à un même groupe. Lors de la mise en vigueur de cette réforme, la commune mixte comportait 19 sections pour les deux tribus : Ouled Abdi et Ouled Daoud.

Le territoire des Ouled Abdi comprenait en fait les Dechras suivantes :

Fedj El Cadi, Ali Ouyahia, Baali, Nouader, Tletz, Akhrib, Ouled Azzouz, Chir, Hidous, Nara, Tizougaghine, Gh'zel, Mezata Meddour, Ouled Si Abbas, Taghit, Menâa, H'laoua, Ouarka, Bayou, Tisdigine, Braïth, Larbaa, Aoughanime. (Source: Archives Sénatus-consulte)

67- Le Sénatus consulte, c'est Le décret sénatorial promulgué par Napoléon III le 23 avril 1863 ainsi que la Loi Warnier promulguée le 26 juillet 1873, tous deux liés aux mesures de réquisition. Ce décret a pour but essentiel de clarifier la situation foncière de l'Algérie en déclarant, d'abord, les tribus propriétaires des territoires dont elles avaient la jouissance permanente et traditionnelle, à quelque titre que ce soit, en constituant ensuite, au profit des intéressés, une propriété individuelle de contestation. L'article 2 du Sénatus Consulte stipule que les membres d'une même tribu seront répartis entre les divers douars et villages auxquels se rattache la tribu, ce qui signifie que l'unité tribale traditionnelle est remplacée par une nouvelle organisation administrative dont le noyau devient le douar et non plus la tribu. (**Informations** extraites du CDROM : Histoire d'Algérie édité par le ministère des Moudjahidines 2004)

Cette réforme n'étant pas une division territoriale mais simplement la création arbitraire d'unités de population selon l'origine des individus, sans tenir compte ni de leurs résidences ni de leurs biens. (Gaudry M. 1929)



(Source : D'après une ancienne photo de la Djemaa de Menâa)

En 1837, L'institution des caïds entra en vigueur et inaugura sa difficile et douloureuse mission par l'abolition du système de Djemaa.⁶⁸ **Photo. (3.4)**

Photo. (3.4) La Djemaa

Rappelons que les Aouessiens à une telle époque se reconnaissaient comme gens d'une tribu, mais la tribu, à ces moments là, n'avait pas de chef; la cellule vivante était le village ou la fraction au sein desquelles des assemblées d'anciens, « les Imokranen »⁶⁹ réglait tous les problèmes. Comme en pays kabyle il existait des règlements coutumiers assortis de différentes échelles de peine. Quand les conflits dépassaient le cadre du village ou de la fraction on faisait appel à des instances supérieures.

Dans la vallée de l'oued Abdi on les soumettait à des représentants des quatre principaux villages. Chez les Touabas on reconnaissait une autorité particulière à une fraction maraboutique, les Lehala, celle, précisément qui avait eu, semble-t-il une responsabilité particulière dans les événements de 1879 et en avait été très durement sanctionnée. Les règlements coutumiers des trois villages de l'Oued Abdi publiés par E. Masqueray confirment que dans cette partie de l'Aurès on n'était pas très sévère pour le règlement des crimes qui pouvait s'effectuer moyennant le versement d'une somme d'argent.

68- C'est l'assemblée des sages-souvent des vieillards- qui régissent le Kanun, gouvernant la tribu Le Kanun constitue une sorte de législation coutumière qui, dans l'Aurès, comme en Kabylie, se transmettent par voie orale, alors qu'au Mzab, ils sont consignés par écrit « Le service qu'ils (les gens de l'Aurès et de la Kabylie) obtiennent de la mémoire, exercée constamment et sans aide, est même surprenant. Les souvenirs des anciens y tiennent lieu de « Recueils de Conventions », mais ils sont plus fidèles que tous les cahiers du Mzab. Or les arrêtés qui sont portés sur ce registre naturel n'y sont pas déposés sur une même ligne, bien qu'ils soient tous de même valeur en tant que décisions prises par les djemâas. Les uns sont en effet, d'un usage beaucoup plus fréquent que les autres. Sur le fond du tableau qu'ils composent, en quelque sorte, se détachent vigoureusement d'abord les peines édictées contre les délits et les crimes, puis les prohibitions concernant les sources... » (Masqueray. E, 1886)

69- Terme local, qui désigne les membres de la Djemaa

Jusqu'aux premières révoltes vers 1930, et au début de la répression militaire, la colonisation française n'a eu aucun impact sur les structures spatiales.

En revanche, la nouvelle législation territoriale entraîna un appauvrissement de la société et une dispersion des populations à travers l'Aurès, les premiers bouleversements spatiaux furent consécutifs à la création de cités de recasement, à l'occasion de laquelle on assista à des déplacements de populations. Cette application a induit des perturbations importantes du milieu social, comme le souligne Bourdieu à propos des villages de regroupement. « *Il serait désormais impossible de comprendre la société rurale algérienne sans considérer le bouleversement extraordinaire et Irréversible qu'ils (les Français) ont déterminé...* » (Bourdieu. P. 1964).

La déstabilisation a été profonde et consécutive sans précédent.

3.2. Évolution de la population de la commune mixte de l'Aurès

Les Chaouia, sous-groupe berbère, sont jusqu'à ces dernières années les principaux éléments de peuplement de l'Aurès. **Tab. (3.4)**

	Arabe	Berbère	Autre	Total
Daïra Arris	7,69	2,3	0,1	100
Wilaya Batna	55,8	44,0	0,2	100

Source: RGPH77

Tableau. (3.4) : Population par langue maternelle dans les Aurès (en pourcentage)

Ces paysans des montagnes ont pu, par l'isolement, conserver un moyen de communication propre : le Chaouia, l'arabe étant la langue de quelque uns seulement et des enfants scolarisés.

L'étude de l'évolution du peuplement chaoui devrait passer par une définition très fine des lignages de l'Aurès. Ce travail, important pour une définition ethnologique, nous ne le ferons pas, car il nous éloignerait de nos préoccupations immédiates. Nous nous limiterons à une approche superficielle de la distribution des territoires par fraction. L'installation des différents groupes et les contraintes de l'environnement sont à la base des structures

spatiales. L'appellation du territoire de l'Aurès est totalement incomplète si on ne précise pas l'existence et la subdivision en sous-groupes.

En 1926 ⁷⁰, le recensement de la population Auressienne s'effectua et celui-ci fait apparaître 52 140 indigènes contre seulement 133 étrangers. L'état de la population s'est défini par une forme de colonisation particulière, sur 133 étrangers, plus de 80 % représentaient l'administration. Les propriétaires terriens étaient très rares. C'est le cas inverse des hautes plaines, où le nombre de colons est plus important, la particularité de l'Aurès est que la colonisation est pratiquement inexistante.

La répartition de cette population, suivant le recensement de 1926 fait ressortir les nombres suivants, dans le cas de la vallée de l'Oued Abdi, où le nombre d'hommes est toujours inférieur à celui des femmes sauf dans le cas de Bouzina. **Tab. (3.5)**

Les douars	Nombre d'habitants	Hommes	Femmes
Oued Abdi	3165	1487	1678
Chir	3829	1570	2259
Menâa	4052	1945	2107
Bouzina	5321	3033	2288
Oued Taga	3252	1431	1821

(Source: M. Gaudry, 1929)

Tableau. (3.5): Proportion entre hommes et femmes dans les Aurès en 1926, (vallée de l'Oued Abdi)

La commune mixte a été alors très facile à faire basculer en zone interdite. L'absence de grandes exploitations, explique cette particularité, le nombre d'habitants englobe la zone éparsée et les agglomérations.

⁷⁰- Mathéa Gaudry, La Femme Chaouia de l'Aurès. Etude de Sociologie Berbère. - Paris, Paul Geuthner 1929. XVI, 316 S.

3.2.1. Accroissement de la population : Effets de la guerre

A la veille de l'indépendance, la division territoriale et la répartition des communes ont été basées sur la division du Sénatus-consulte, depuis, Les limites ont été largement modifiées puisqu'on a créé de nouvelles communes, mais il est encore possible d'établir une relation entre les situations de 1926 et de 1977. A titre indicatif, la Daïra d'Arris comptait : 52 386 individus en 1926 ⁷¹, alors qu'en 1977 ⁷², sa population atteint : 90 168 personnes.

L'accroissement global de la population de la daïra d'Arris (Daïra dont les limites actuelles sont celles de l'ancienne commune mixte) se traduit par un nombre assez important d'habitants, mais relativement aux autres daïras d'Algérie, ce pourcentage est l'un des plus faibles sur une durée de 50 ans.

L'observation de l'accroissement total pour toute la région, - nous nous référons ici à toute l'ancienne wilaya de l'Aurès, Biskra comprise **Fig. (3.3)**, se traduit par le tableau suivant:

Période	Accroissement total,
1948-1954 (7 ans)	+ 45 750
1955-1961 (7 ans)	+ 29 500
1962-1965 (4 ans)	+ 44 700

Source : RGPH 1966

Tableau. (3.6) Accroissement de la population de la wilaya de l'Aurès

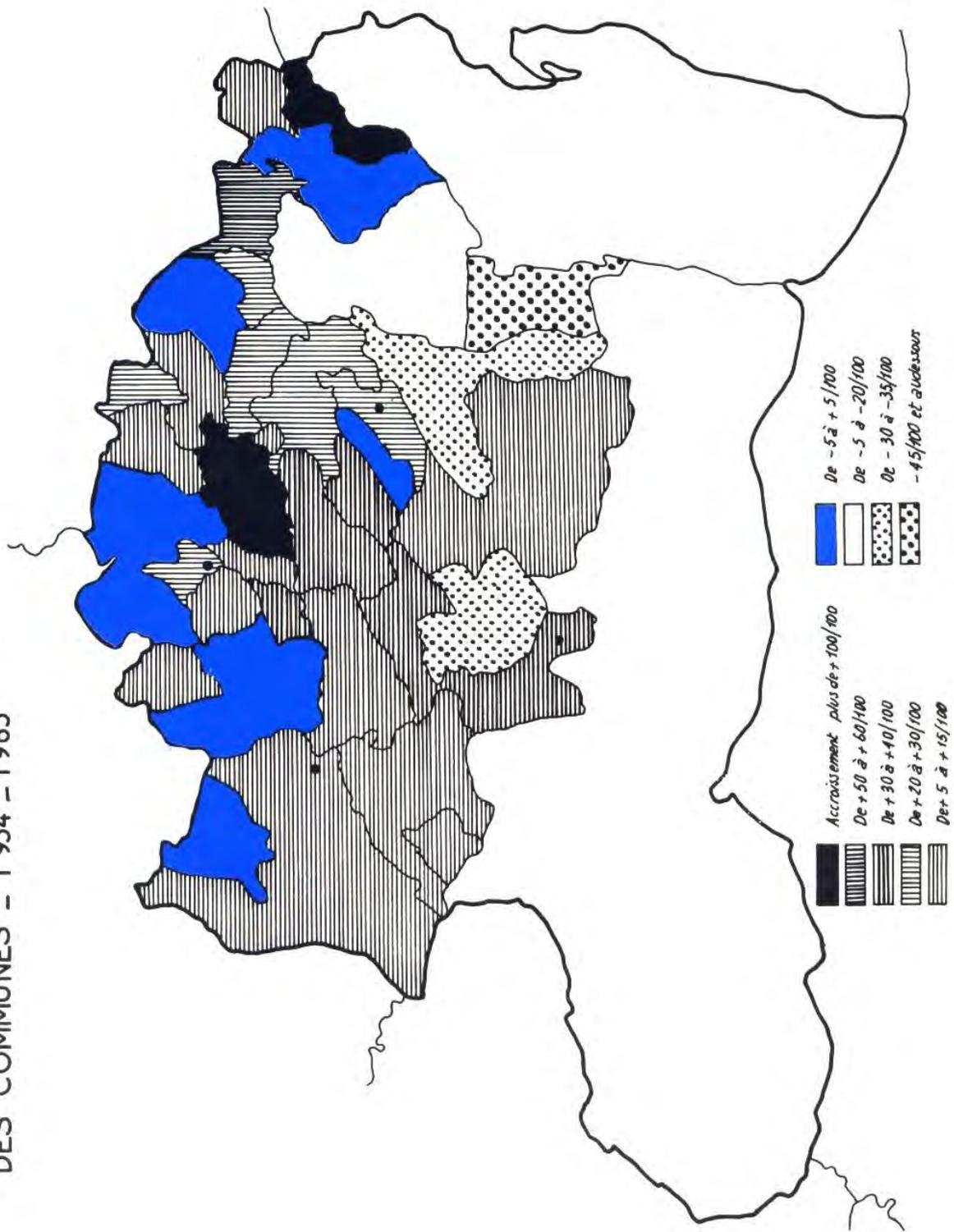
La période 1954-1961 montre la baisse de l'accroissement naturel pendant la guerre, ce déséquilibre est vite rétabli par l'explosion démographique après la guerre (phénomène général à l'Algérie).

L'émigration participe à la baisse du taux, puisqu'en 1962 le contingent d'hommes à l'étranger représente 17 % des hommes adultes (26 000 hommes à peu près), dont le cinquième séjourne hors de l'Aurès avec leur famille, soit environ 40 à 50 000 personnes au total. (Monographie de l'Aurès, 1971)

71- GAUDRY M, 1926.

72- BNEDER, 1977 (Bureau national d'études pour le développement rural)

EVOLUTION DE LA POPULATION
DES COMMUNES - 1 954 - 1965



Source : Monographie de l'Aurès, 1971

Fig. (3.3). Accroissement total de la population de toute l'ancienne wilaya de l'Aurès 1954-1965.

Le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 1977 précise pour la daïra de l'Aurès ce qui suit : **Tab. (3.7)**

	Hommes	Femmes	total
Population présente	44,9	49,0	93,3
Population absente			
- En Algérie	3,0	0,7	3,7
- En France	2,4	-	2,4
TOTAL	50,3	49,7	100,0

Source : RGPH. 1977

Tableau (3.7): Population présente et absente. Population de plus de 10 ans
(En pourcentage)

La présence d'un potentiel humain à l'étranger apparaît, par comparaison entre les valeurs des périodes 1962 et 1977, nettement en régression. Une nouvelle forme d'émigration apparaît, c'est le départ des hommes seuls vers le reste de l'Algérie, essentiellement vers les pôles d'attraction avoisinants, Batna et Biskra.

Biskra représente alors l'ouverture vers le sud, zone d'exploitation du pétrole, où les emplois sont accessibles sans formation. C'est une émigration temporaire puisque les femmes restent dans le massif. Le retour de la main-d'œuvre émigrée participe, comme nous le verrons dans le quatrième chapitre, aux transformations des structures spatiales, aussi bien au niveau micro-structure qu'au niveau macro-structure

3.2.2. Peuplement de l'Aurès après l'indépendance

Les tableaux, qui vont suivre indiquent la population des communes, d'après le recensement général de la population en 1966, premier recensement après l'indépendance, il convient de signaler un certain nombre de caractères.

- Les communes indiquées sont celles existantes au 30 Novembre 1970. Des réformes postérieures pourront être apportées dans leur réajustement territorial. **Tab. (3.8)**

Daira	communes	population en 1966	estimation en1970
Arris	Arris	10.699	
	Bou-Ahmar	10.805	
	Bouzina	9.608	
	Ichmoul	12.090	
	M'chouneche	7,050	
	Menâa	8.466	
	Teniet el Abed	8.585	
	T' kout	12.108	
	total	79.411	89.000

(Source : monographie de l'Aurès, 1971)

Tableau. (3.8) Population de la commune mixte d'Arris en 1966

3.2.2.1. Volume et densité de la population

- La notion de densité n'aurait pas de signification. Il existe des agglomérations urbaines importantes, mais de faible densité, ce qui dénie les comparaisons, entre communes, de toute valeur. **Tab. (3.9)**

Daira	Population	°/° Moyen de la Population de la Daira	Densité moyenne habitants au Km ²
Arris	79.411	10,36 %	18,96

(Source : Monographie de l'Aurès, 1971)

Tableau. (3.9). Volume et densité de la population de la commune mixte d'Arris en 1966

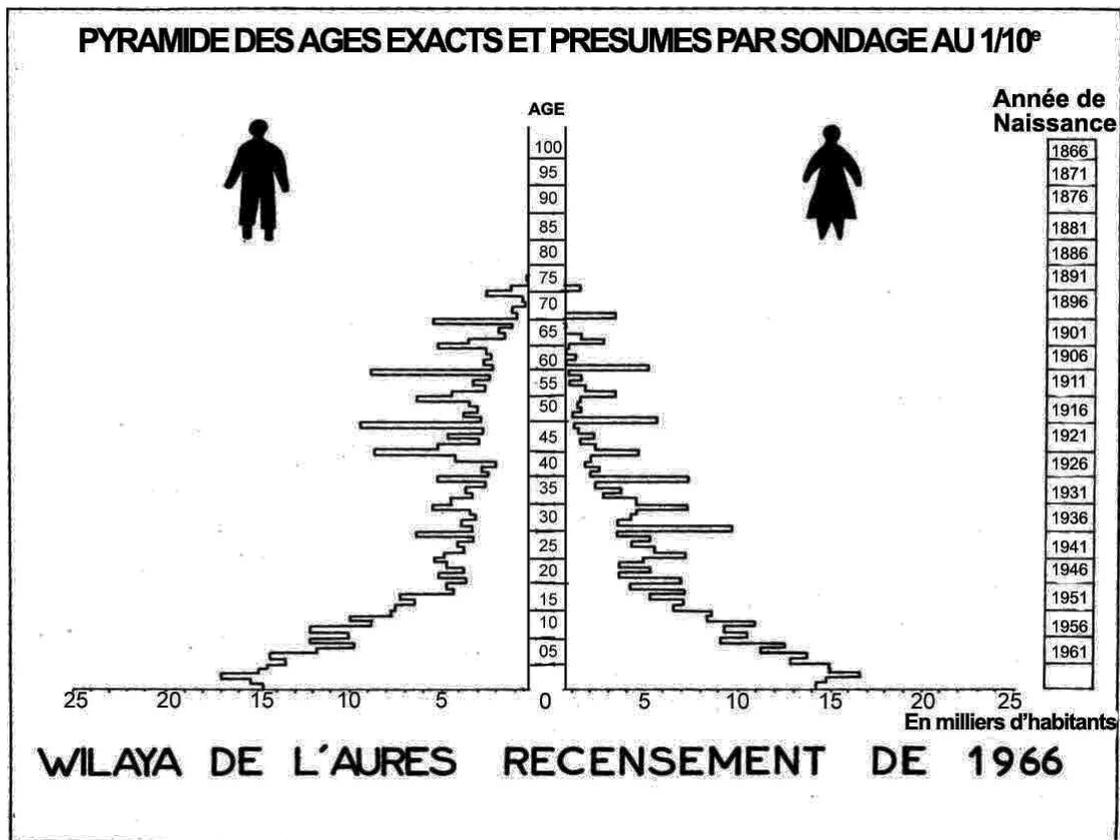
- Les enquêtes menées auprès de toutes les Communes de la wilaya, ont données au 31 Novembre 1970, un taux de croissance démographique de 3 %. (Monographie de l'Aurès, 1971)

Selon le tableau, au recensement de la population en Avril 1966, la Daira d'Arris comptait 79.411 habitants, représentant une densité de 18.96 habitants /Km2.

Ce recensement National de la population, en concordance avec la monographie de l'Aurès, a donné des connaissances précises. Ce qui suppose, pour cette fois, la fiabilité du recensement effectué et permettra une planification adéquate et des prévisions correctes.

3.2.2.2. Répartition de la population de l'Aurès selon le sexe et l'âge

Evaluation de la structure d'âge et de sexe de la population de l'Aurès (Dans ce cas, il s'agit de toute la wilaya de l'Aurès, regroupant les daïras: (Batna, Biskra, Barika, Arris, Khenchela, Merouana) basée sur les résultats du recensement de la population en 1966, cela a permit de construire une pyramide des âges. Fig. (3.4)



Source : Monographie de l'Aurès, 1971

Fig. (3.4). Pyramide des âges de la wilaya des Aurès en 1966

La comparaison avec la situation antérieure à 1954, ne laisse pas apparaître de différence significative quant à la fécondité et à la mortalité.

- Les effets de la guerre ont été répartis sur toutes les tranches d'âge.
- La période de la guerre de libération (1954-1962) n'a pas entraîné de perturbation sur la pyramide des âges.

Une analyse poussée avec plus de précision fait apparaître:

- Une relative augmentation de la population dans les tranches d'âge les plus basse (0 à 14 ans).
- Une diminution concomitante entre 15 et 50 ans.
- Une relative stabilité du nombre des vieillards

3.3. Les paramètres démographiques : Données de l'état civil

Tout a été basé sur les déclarations faites à l'état-civil des chefs-lieux de Daira : Batna, Biskra, Barika, Arris, Khenchela, Merouana, qui paraissent les plus propres à fournir des données exactes.

3.3.1. La natalité : constance du taux de natalité

Le taux de natalité est approximativement le même dans toute la Wilaya. Il est d'environ 45/1000. La fécondité reste relativement constante et ne réagit que très peu aux facteurs externes, toujours avec un temps prolongé de latence.

Les pyramides d'âges en 1954, en 1966 et en 1970, comportent toutes une base très large; traduisant une similitude et une constance dans le temps du taux de natalité qui n'a pu s'abaisser dans les années passées, au dessous de 40/1000.

3.3.2. La mortalité : L'évolution de la mortalité

Les victimes de la guerre de libération sont difficiles à évaluer. Il a été estimé leur nombre à 5/100 de la population de la Wilaya en 1954 soit environ 25.000 morts. Cette période a été un facteur sensible de surmortalité. Le chiffre de 25.000 décès 'supplémentaires' montre que le taux annuel de mortalité a augmenté pendant la période de la guerre de libération d'environ 5,5 / 1000. (Les 25.000 décès répartis arbitrairement sur 7 ans et rapportés à une population moyenne 54-62 donnent un taux annuel de 5,5/1000). Le taux de mortalité générale a dû atteindre 30 / 1000 avec des variations locales.

Les calculs qui ont été effectués sur les échantillons choisis, chefs lieux de daïra, ont donné en 1970, un taux de mortalité de 13,5/ 1000.

3.3.3. L'accroissement Naturel de la Population.

Le taux annuel d'accroissement naturel de la population est de l'ordre de 30/1000. Il était de 15/1000 pendant la guerre. Avec un accroissement annuel de 30/100, il a été estimé que la population de l'Aurès doublera dans 25 ans, c'est-à-dire en une génération.

3.4. Les mouvements de populations : Les mouvements internes et d'émigration,

30.000 personnes ont quitté l'Aurès depuis 11 ans. Pendant les 7 années de guerre plus de 100.000 personnes se sont ou ont été déplacées. Les mouvements internes sont, en volume, beaucoup plus importants que les mouvements d'émigration, bien que leurs conséquences économiques soient la plupart du temps de moindre importance. (Monographie de l'Aurès, 1971) L'émigration et les mouvements interdépartementaux de population, modèlent constamment la répartition territoriale et le volume de la population,

3.4.1. L'émigration : les hommes, catégorie la plus concernée

Avec un taux d'accroissement naturel de la population de 20/1000 depuis 1954, le solde migratoire apparent a été évalué en 1985 à 37.000 habitants. Il y aurait eu 30.000 départs en 11 ans, soit en moyenne 2700 émigrés par an.

Le taux migratoire annuel, s'établirait à 5/1000 en moyenne de 1954 à 1965. Le contingent des hommes émigrés représente plus de 20/100 des hommes adultes de la Wilaya de l'Aurès, selon le bilan de 1985.

3.4.2. L'exode rural et la concentration de la population

Les communes comportant un centre important se sont accrues. Ces centres sont situés sur les grands axes de circulation de la Wilaya. On peut distinguer deux groupes de Communes dans la Wilaya.

- d'une part les communes à activité mixte (le groupe à solde migratoire nettement positif)
- d'autre part les communes à activité presque uniquement agricole, les premières groupaient en 1954 moins du quart de la population de la Wilaya, elles en comptent actuellement près de 2/3.

L'état de la population depuis les nouveaux découpages administratifs et jusqu'à fin 2000, sont joints en annexe

Pour ce qui est du dernier recensement, les résultats préliminaires du 5^{ème} Recensement général de la population et de l'habitat RGPH, on avance un taux d'accroissement égal à 1,72% au 16 Avril 2008 et que la wilaya de Batna fait partie des Quatre wilayas du pays à être ajoutée à la liste des wilayas surpeuplées de l'Algérie, comptant une population estimée à plus d'un million d'habitants.

3.5. Conclusion

De nos jours, il a été signalé que plus de 70% des populations résident dans les agglomérations, les chefs-lieux de wilaya, de daïra ou de commune et 16% dans les agglomérations secondaires, alors que durant les années 1960, 1970 et 1980, la population urbaine n'était que de 30%. C'est à dire que les 2/3 de la population des villes sont des gens qui sont venus récemment de la campagne.

Sans aucun doute, le terrorisme se trouve à la tête des causes qui ont poussé les Algériens des campagnes à abandonner tout derrière eux pour rejoindre les villes. La recherche de plus de sécurité constitue donc l'un des paramètres qui incitent nos ruraux à se réfugier dans les villes et les agglomérations urbaines.

Mais il n'y a pas que le terrorisme qui fait fuir les gens des campagnes. Il y a aussi l'absence dans les zones rurales de conditions de confort social, santé, éducation, logement décent..., qui, lorsqu'elle se conjugue avec un taux de chômage des plus alarmants, pousse ces populations à faire mouvement vers les agglomérations à la quête de meilleures conditions de vie. Les chiffres rendus publics démontrent qu'il faut revoir les politiques de développement menées jusqu'à présent, notamment celles destinées à maintenir les populations rurales en campagne.

Même à travers la campagne la répartition de la population qui y vit n'est pas uniforme et c'est le cas du massif Auressien, et de tout cet espace, l'Oued Abdi et l'Oued El Abiod sont les régions les plus importantes, bien que la vallée de l'Oued Abdi étant la plus fertile et la plus urbanisée. (Claude Maurice Robert 1938).

Nous ferons souvent référence à ces deux vallées, dans cette étude, afin de ressortir les éléments de la composition spatiale et les caractéristiques de l'aspect physique du massif Auressien, durant un processus de métamorphose au cours du temps. Ce ci est entamé dans le chapitre suivant.

Partie II : Le développement Morphologique de l'espace Auressien

II.1. Introduction :

Dans l'Aurès central, la vallée constitue en quelque sorte la colonne vertébrale de toute la vie économique et sociale, car dans cette région, située aux marches du désert, constituent des « Oasis dans la montagne. » (Odette Keun, 1919) L'eau qui coule dans l'oued au fond de chaque vallée est génératrice de vie et hormis les berges irriguées par les crues et les seguias, le paysage n'est en effet que rocaille désertique ou maquis, d'où l'importance dans un tel environnement que revêt la vallée, en tant que vaste ensemble sociale et économique, d'un lieu privilégié, de divers types d'échanges, qui suivent le rythme de la vie agraire et pastorale. Chaque vallée présente sur des distances relativement réduites, de l'ordre de la centaine de kilomètres ⁷³; des étages climatiques variés, déterminant des zones naturelles aux potentialités agricoles, extrêmement diversifiées. Schématiquement, il est possible de distinguer pour chacune des vallées principales trois grandes zones naturelles, correspondant à trois modes d'organisation. **Fig. (1.7)**

Le versant septentrional du massif et les bassins supérieurs constituent des régions de céréaliculture extensive, de pâturages de printemps et d'été et également mais secondairement d'arboriculture fruitière, noyers essentiellement. Dans ces zones qui bénéficient des pluies du nord et du nord ouest et qui sont fréquemment enneigées l'hiver, les activités ne sont pas totalement dépendantes du cours d'eau, l'espace agricole n'est donc pas confiné au fond de la vallée mais s'étale en parcelles de superficies moyennes le long des pentes relativement douces des versants, à savoir que ces conditions bioclimatiques ne concernent qu'une petite région de l'Aurès central. La zone centrale, immédiatement au sud de la précédente, est déjà plus importante, là, le climat étant plus sec, les vergers, abricotiers pour l'essentiel, et les céréales, évidemment liées à la culture des légumes secs, se concentrent nécessairement sur les berges de l'oued, en petites parcelles irriguées. Enfin le versant méridionale du massif, au climat très sec, constitue essentiellement une zone de culture du palmier dattier permettant simultanément l'arboriculture fruitière et la céréaliculture en irriguée.

73- une centaine de kilomètres à vol d'oiseau, un peu plus, environ 120kms, pour la vallée de l'Oued El Abiod

A ces trois modes d'organisation de l'espace agricole, correspondent- deux formes d'habitat ; la mechta ou habitat semi dispersé et la Dechra ou habitat groupé

La mechta représente la forme d'habitat du versant septentrional. De même que les terres de culture s'éloignent du lit de l'oued, de même l'habitat se disperse en petit groupements sur les piémonts.

Photo. (II.1)

La Dechra représente la forme d'habitat la plus fréquente dans l'Aurès et se

retrouve dans toutes les vallées principales et secondaires du massif.

Photo. (II.2)

Avec cependant les différences qui peuvent être notées entre les différentes vallées, que nous développerons en détail plus loin, toutefois ces différences peuvent être mentionnées brièvement en empruntant à Mathias Gaudry la description des trois types de Dechras , qui sont les mieux décrits :

1- Dans l'oued el Abiod, bassin central, ou prédomine une forme de semi-

nomadisme : « *Les maisons, agriffées à la pente, face à la vallée, s'épaulent, s'accolent, s'escaladent et forment une succession de gradins, la terrasse de*

l'un servant de seuil à l'autre, jusqu'au sommet que couronne le grenier commun, la Guelâa ». (Mathias Gaudry, 1929)



(Source : Photo Bessam, 2009)

Photo. (II.1) Les petits groupements sur le piémont sud, vallée de l'Oued Abdi



(Source : <http://www.panoramio.com>)

Photo. (II.2) Dechra typique, sur flanc droit de montagne délimitant la vallée de l'Oued Abdi

2- Dans le canyon de l'oued el Abiod, bassin méridional : « *les Dechras sont incrustées au flanc du roc vertical comme les antres de fauves ou déposées tout au sommet, à l'extrême bord des falaises comme des repaires d'oiseaux de proie* ».

3- Dans l'oued Abdi : « *Chez les populations de l'oued Abdi qui pour la plus part sédentaires, ne bâtissent ordinairement pas de guelaa, les villages sont cependant construits de la même manière... perchés sur des hauteurs au dessus des étroits vergers qui suivent les bords de l'oued.* »

(Mathias Gaudry, 1929)

Mais, dans tout les cas, la même disposition générale du village se retrouve : partout le rempart du vide et l'avantage de l'élévation. **Photo. (II.3)**



(Source. <http://mouh-chaoui.skyrock.com>)

Photo. (II.3) Rempart du vide et l'avantage de l'élévation, du côté de l'Oued, à Menâa

Durant cette époque, et jusqu'à la vielle de l'indépendance et de par sa soumission à une même trame culturelle de référence, isolé, l'espace Auressien s'exprime d'une micro structure –agglomération- à l'autre de la vallée par une organisation spatiale répétitive, mais nuancée en raison des critères imposés par la nature physiographique et climatique très variable de la région, ajoutée à une structure socio-économique très flexible. Les problèmes et les contraintes qu'impose un milieu naturel particulier sont pris en compte dans la structure spatiale.

Le plan, les éléments les plus complexes des habitations, les matériaux et les modes constructifs, ainsi que les techniques utilisées dans la vie courante, telles les techniques de constructions ou l'artisanat, nous ramènent jusqu'à, un passé très récent, à un urbanisme et à un produit architectural du type modèle antique au sens large du terme. Les systèmes adoptés, même s'ils restent très valables, sont caractéristiques d'une société primaire.

De nos jours, et depuis l'indépendance, l'urbanisation que vit le massif Auressien s'exprime sous différents aspects, selon les cas et la disposition des agglomérations. La vallée de

l'Oued el Abiod et celle de l'Oued Abdi, comme toutes les zones habitées de l'Aurès central, connaissent de très fortes perturbations tant sur le plan économique que sur le plan social, disposition favorable à des modifications sur tout les plans, les années post indépendances se sont accompagnées d'un mouvement de la population le long des axes routiers et les différentes voies de circulations mécaniques, vers des sites plus accessibles, et mieux favorisés a une nouvelle économie d'échange.

Ces déplacements de population puisent leur principe dans la conjugaison de plusieurs facteurs ; il s'exprime sur le terrain par un bouleversement total de toutes les structures existantes et l'appropriation de nouvelles formes construites, reflet dominant d'une nouvelle situation qui se met en place.

Partout à travers l'Aurès, les Dechras connaissent des extensions et des modifications du tissu ancestral. Les nouvelles formes et les nouveaux matériaux sont partout présents, à travers les Micros-structures, la nouvelle apparence des groupements reste sensiblement dans une même expression architecturale, une estimation par groupe d'habitations peut être établi ; par la permanence du matériau et la répétition dans les plans et les mensurations. Ces critères varient légèrement en fonction de la grandeur de la famille et de ses capacités économiques, les changements brutaux entre les groupes sont exceptionnels.

Les modifications subies par ces villages, en est la conséquence directe de L'anarchie dans l'utilisation des matériaux et dans la juxtaposition des types de construction. L'Aurès foisonne de nouvelles maisons, grandes habitations unifamiliales en matériaux nouveaux, toutes ces Dechras, à structure urbaine, expriment par les nouvelles maisons en béton, les bouleversements des structures sociales.

Ces nouvelles maisons sont sous forme de petits immeubles de deux à trois niveaux, et même plus, dans certains cas, se développant en tache d'huile et partout la loi du béton est de rigueur.

De la montagne à la plaine, partout à travers le massif Auressien, l'évolution spatiale déduite des constats observés, montre que malgré la diversité ou à travers celle-ci, il est possible de dégager des analogies architecturales à travers les différentes vallées de l'Aurès, analogies qui autorisent à partir d'une culture d'origine, des agencements spatiales et des pratiques distinctes.

Une même logique des lieux et une même « spatialité » est décelable.

Chapitre 4 : La macro-structure de l'Aurès central et son développement jusqu'à la veille de l'indépendance

4.1. Introduction

L'Aurès central ou le cœur du pays Chaouia est constitué par les deux vallées principales de l'oued Abdi et de l'oued El Abiod, auxquelles viennent s'adjoindre de hautes vallées secondaires, telles celles de l'oued Bouzina et de l'oued Taghit, sur l'oued Abdi, et sur l'oued El Abiod, celle de l'oued Mestaoua ; ces vallées, tant secondaires que principales, présentent entre elles bien des analogies sur le plan de l'organisation sociale et spatiale.⁷⁴

Toutefois, elles se distinguent les unes des autres par un certain nombre de particularismes, appréhendables directement au niveau des formes d'habitat, comme nous allons le voir plus loin, signalons a priori que les populations de la vallée méridionale de l'oued El Abiod se caractérisent par un mode de vie semi-nomade, impliquant un habitat d'hiver accroché aux falaises rocheuses et regroupé autour du grenier forteresse, Guelâa, et une transhumance estivale vers les plaines du piémont nord, jadis.

La Guelaa, surplombant la Dèchra dont elle surveille les abords et qu'elle protège, renferme toutes les richesses du groupe, produit de son activité agro-pastorale. L'espace habité autant que l'espace agricole tel qu'il est reporté par M. Faublée-Urbain « *est dominé par le sentier collectif à l'intérieur duquel, (ou à proximité) est enterre l'ancêtre du groupe Cimetière et demeures sont dominés par le grenier et le lieu saint.....le grenier construit sur une butte d'accès facile domine les maisons, les aires à battre, les champs irrigués, les jardins...* » (M. Faublée-Urbain, 1955)

Dans la vallée secondaire de l'oued Mestaoua, affluent de l'oued El Abiod, certaines agglomérations telle celle de Tadjmout, toujours dominée par le magasin collectif, se caractérisent par un habitat semi troglodyte où hivernent les populations semi nomades. Les habitations s'incrument dans les falaises verticales, surplombant les jardins de la vallée et dominées à l'étage supérieur de la paroi rocheuse par le grenier collectif, aménagé sur une longue galerie horizontale.

74- Danièle Jemma- Gouzon : Villages de l'Aurès, Archives de l'Aurès" in Africa, t. XI, 1938, pp. 294-311.

Différentes sont les agglomérations de l'oued Abdi et de ses vallées confluentes. Les populations y sont sédentarisées depuis des siècles et vivent sur un rythme annuel bien différent de celui qui anime la vie des vallées orientales, car elles sont moins tributaires des activités pastorales, aussi bien que leur villages continuent à occuper des sites rocheux, d'accès difficile et surplombant les terres riches de la vallée, ils ne sont plus dominés par la guelaa.

4.2. L'aspect de la macro-structure (les espaces de regroupement) à l'époque précoloniale

Dans cet environnement montagneux se dessine la macro-structure (ensemble des villages) qui accueille approximativement une soixantaine d'agglomérations organisées principalement de part et d'autre des oueds ou de leurs confluentes. **Fig. (4.1)**



- | | | | |
|--------------------|-----------------------|-----------------|-----------------------|
| 1. AÏN EL ASSAFEUR | 6. OULED MAKLOUF | 11. KHENCHELA | 16. BEHI SOUIK |
| 2. EL BIAR | 7. OULED FADHEL | 12. SÉFIANE | 17. KHANGA SIDI NADJI |
| 3. LAMBÈSE | 8. O. AMOR BEN FADHEL | 13. OULED AOUF | p.e : plein exercice |
| 4. OULED MOUSSA | 9. REMILA | 14. O. MÉROUANA | p.s : partie |
| 5. SI BELKHIR | 10. O. BOUDHEREM | 15. DJEMORA | |

(Source : Fanny Colonna, 1987)

Fig. (4.1) Ensemble de localités de l'Aurès

Ces agglomérations sont de tailles disparates selon la disponibilité des terres et le nombre des tribus qui y vivent, par exemple Menâa était composée approximativement de deux centaines de maisons, accueillant une dizaine de clans alors que le hameau de Chelma ne dépasse pas une trentaine de maisons avec 3 ou 4 clans. Une vue aérienne démontre que les agglomérations sont incluses ou juxtaposées aux zones agricoles lesquelles sont entourées de vastes étendues incultes ou de forêt. **Fig. (4.2)**



(Source : Google Earth, 2007)

La macro-structure est la projection d'un mode d'installation, de répartition et d'appropriation de l'espace.

Fig. (4.2) Le cas de Boussalah, ex B'lihoud

Depuis la cellule de base qui représentait la famille étendue, en passant par l'îlot qui représente le clan constituant l'unité sociale la plus vivante et la mieux individualisée, jusqu'à l'agglomération qui n'est autre que la projection de la tribu, on aperçoit une nette hiérarchie socio-physique à travers la délimitation des quartiers et l'enchevêtrement des zones agricoles, à travers la proximité des agglomérations. Cette macro-structure est un réseau relationnel formé de zones fonctionnelles bien définies :

zone de communication, zone de commerce, zone de pâturage, zone de culture et zone urbanisée. **Fig. (4.3)**

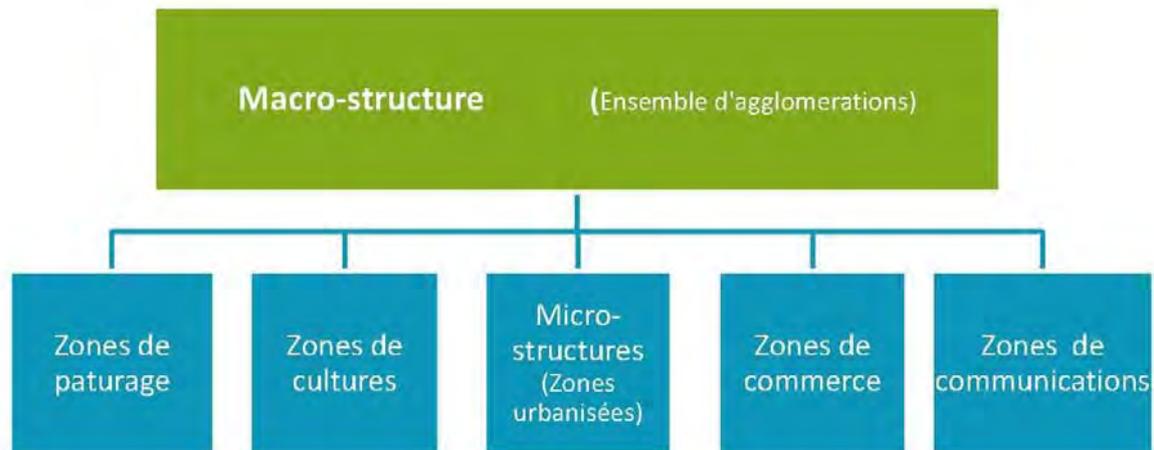


Fig. (4.3)

Les zones fonctionnelles de la macro-structure

4.2.1. Zones de communication et de commerce : interdépendance des zones

La pratique commerciale était un prolongement de la fonction agro-pastorale, celle-ci se réalisait à travers, d'une part le commerce ambulancier ; effectué par des colporteurs qui se déplaçaient d'un village à un autre pour proposer leurs marchandises, ce commerce était pratiqué par des gens étrangers à l'agglomération , d'autre part, par les populations d'autres régions surtout par les nomades et les gens du sud de l'Ahmar Khaddou qui descendaient vers les marchés des petites villes du Sahara en traversant deux fois par an le massif, longeant les vallées et échangeant le sel contre les céréales ou les fruits. Les tribus écoulaient les produits en excédent et acquéraient les biens qu'ils ne produisent pas.

Les tribus faisaient aussi régulièrement le tour des principales parties de la région, lors des grands « pèlerinages » du djebel Bous, c'est le marché annuel qui se tenait vers la fin de l'été et donnait lieu à d'importants échanges et contacts entre montagnards, sahariens et telliens.

Ce marché signifiait à la fois une pratique d'échange, de circulation des biens, d'hommes et de sainteté au bénéfice de tous, sous l'égide des marabouts. Sur un mode cyclique, chaque

été, saison des moissons, la société traditionnelle réalisait sa synthèse sociale, économique, politique et culturelle.

Au-delà du cloisonnement autarcique, c'est la saison des grands marchés et des pèlerinages qui donnaient lieu à d'importants échanges économiques. Les populations, venant de tous les points, selon un cheminement du massif. **Fig. (4.4).**

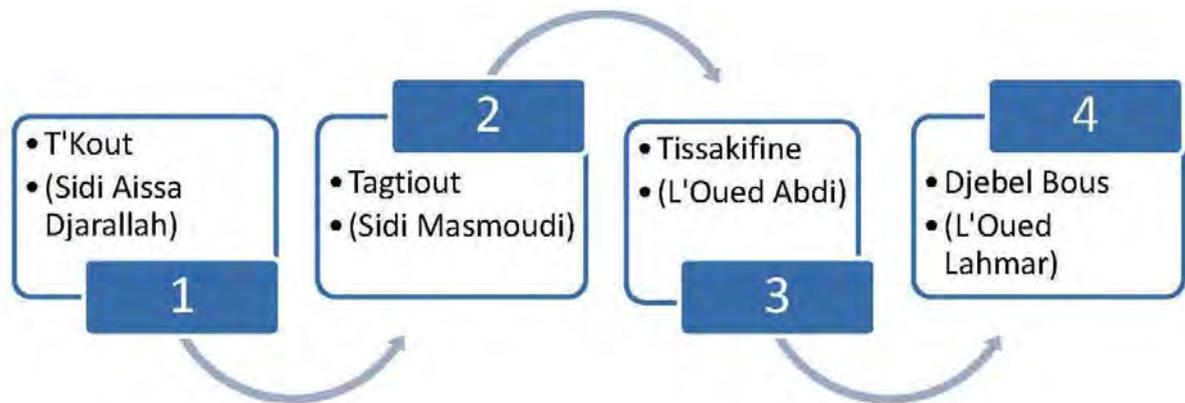


Fig. (4.4) Cheminement des tribus Auressiennes lors du pèlerinage du djebel Bous

Dans un premier temps, ces populations se rassemblaient au djebel Bous, haut lieu sacré, dominant la vallée de Bouzina.

A Tissakifine, les pèlerins escaladaient les pentes pour toute une nuit de prières, de chants et de jeux rituels. Les prix des denrées pour l'année à venir se fixaient et les mariages se décidaient, sur ce grand marché. (Tillion G. ,1938)

De tels déplacements sont pratiqués par d'autres tribus berbères, c'est le cas des Ait Hadidou du Maroc pour le Moussem d'Imilchil, ils pratiquent ces déplacements jusqu'à ce jour, alors que dans les Aurès, cela ne se fait plus depuis les années cinquante.

Les tribus qui entretenaient ces relations commerciales avaient donc sillonné la macro-structure en zones d'échanges, marché et zones de circulation, pistes et sentiers.

4.2.2. Zones de pâturage : zones de pastoralisme

La végétation existante a permis la prospérité du pastoralisme et des cultures dans la vallée. En plus l'inclusion de la région dans une zone à climat oscillant entre (relativement humide

et aride), obligeait les habitants à chercher leur provision selon le cycle des saisons dans différentes régions.

On distingue d'une part les déplacements ou flux simples, à proximité de l'agglomération, vers des endroits proches de la zone urbanisée, qui coïncident avec des lieux forestiers et qui sont exploités pour le pâturage et le ramassage du bois. D'autre part, il y a la transhumance, fait plus marquant, qui tire parti des contrastes et de l'étagement des géo systèmes existants dans la vallée Auressienne, elle concernait les villages de moyenne altitude et englobe :

4.2.2.1. Les flux de transhumance : la transhumance interne

A l'Oued Abdi, les lieux de transhumance concernaient les contreforts de Djebel El Mahmel, Djebel Boutleghmine et les plaines de Nerdi. **Fig. (4.5).**



(Source : Google Earth, 2007)

Fig. (4.5) Les plaines de Nerdi

On y conduisait les moutons vers les pelouses d'altitude à la fin du printemps, les cultivateurs s'arrêtaient à plus basse altitude, dans leurs jardins pour les entretenir, en y faisant étape intermédiaire. Le retour se faisait à la fin de l'été. La transhumance est un fait motivé par l'enchevêtrement des possessions foncières.

Il arrive qu'un habitant possède une très petite parcelle de forme irrégulière voire un arbre dans un espace qui lui est étranger ou peut posséder des biens dans des régions lointaines du village d'origine sur d'autres territoires. Ci après un exemple des propriétés d'Ouled Abdi dans la région de l'Oued Taga. Taksrit- ath si Ahmed ameziane, Bouziza-ath zeghdar, ath sadek, Bouhmar-ath zeghdar, ath sadek, Teniet el khechba-ath habeddine), Highmarth n'thssar- ath hlaoua, ath Azzouz, El hamza-ath zeghdar, ath habeddine, Atgharet-ath hand ouali, ath el messaoud oussid, Zana -ath el hadj.

Flux de semi-nomadisme effectués respectivement par les sédentaires des vallées du Nord-Ouest, céréaliculteurs et arboriculteurs et par les semi-nomades des vallées désertiques du Sud-Est, pasteurs de chèvres et de moutons. La famille partait dès les premières neiges vers les terres du Charaa ou le Sahara et revenait à la fin de l'été.

Il s'agit de flux assez longs, concernant des zones de culture et de pastoralisme, au Sahara et vers Timgad, les plaines de Charaa, pour la vallée de l'Oued Abdi.

4.2.3. Zones de culture : Les Vergers, les champs et les oasis

La macro-structure dans la vallée de l'Oued Abdi, englobe principalement les types de terre suivants:

Vergers: jardins, souvent des jardins potagers et fruitiers organisés en terrasses. On y cultive (les amandiers, les noyers, les abricotiers, les pommiers, les pêchers, les grenadiers...) et les cultures maraîchères irriguées par les sources ou l'oued. Ils se disposent principalement de part et d'autre de l'oued sur une bande de 100 à 800m de largeur. **Photo. (4.1)**



(Source : Auteur, 2008)

Photo. (4.1) Les vergers de Bouzina, Le long de l'Oued

Terrains vastes : champs, ce sont des terres de labour, se localisant sur les hauteurs des montagnes dans la tranche d'altitude de 900 à 1600m.

Elles s'étendent sur des surfaces assez grandes et bénéficient des eaux pluviales.

On peut y trouver des champs de blé et d'orge, ex: plaine de Nerdi, Yekhf Oughil, Akabli, Adhahri, T'zouket

Photo. (4.2)



(Source : Auteur, 2008)

Photo. (4.2) Les champs de T'zouket

Les oasis : ne sont pas considérées par les spécialistes comme un géo système mais seulement un géo faciès qui doit son originalité au maintien des palmiers à une altitude de 1400 m. **Photo. (4.3)**

La végétation est dominée par deux strates arborées, le palmier dattier et les arbres fruitiers (grenadier, pêchier; abricotier.)

4.2.4. Zone urbanisée : la micro-structure

C'est une autre composante de la macro-structure, une Micro-structure, il s'agit du village ou Dechra. C'est une petite république, jouissant d'une autonomie presque totale.



(Source : Auteur, 2006)

Photo. (4.3) L'oasis dans la montagne, au environ de Bouhafs

Cette Micro-structure est le triumvira cellule de base - élément d'accompagnement- espace public, elle représente l'expression concrète de l'interaction de l'homme, ses aspirations,

organisations sociales, mode de vie, besoins et la nature, aspect physique, climat, site.

Fig. (4.6)

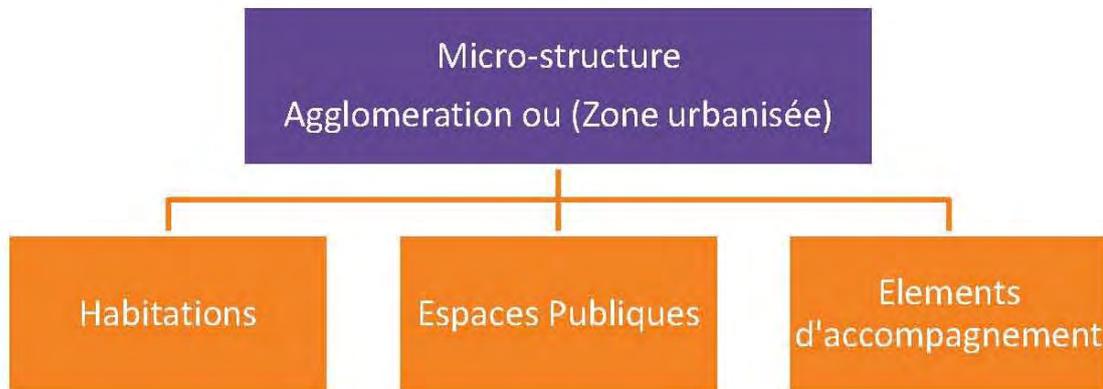


Fig. (4.6)

Les composantes de la micro-structure

C'est une entité qui est d'abord reconnue par un mode organisationnel qui reflète les formes de perception, de conception et de représentation de l'espace. Elle est reconnue également par sa toponymie, expressive et relative aux aspects (physique, linguistique, culturel et religieux ⁷⁵ et grâce à laquelle les habitants arrivent au repérage des lieux exprimant plus le rapport à l'espace que l'espace en lui-même, en créant une forme de sociabilité entre l'établissement et l'habitant avant de créer une forme d'appropriation, en nommant les lieux quotidiens, les habitants expriment concrètement leur appartenance à des groupes ⁷⁶.

4.2.5-Critères d'implantation de la zone urbanisée dans le massif

L'explication du choix du site et critères d'implantation pour ces établissements, ne peut que se fonder sur des suppositions notamment:

75- Pour le cas d'étude les nominations sont relatives à des concepts propres à cette société, à des événements ou à des faits contextuels

-un événement EX: Guerza (« Ykhrez »: labourer, (Sidi El Abed) : C'est le nom d'un saint).

- L'aspect du terrain Ex: Tizougaghine (terre rouge).Baali (terre irriguée par les eaux pluviales). Nouader (ensemble des aires à battre).

- Nom de familles Ex: Bendaou, Lakhouada, Ouled Azzouz.

- Inscription romaine Ex: à Tafrount

76- J.F.Augoyard - essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain (Pas à pas), édition du seuil, Paris 1979, p84.

4.2.5.1. L'importance des parcours: les parcours primaires

On pense qu'aux débuts de l'urbanisation, l'homme utilisait le territoire comme parcours (nomadisme), en suivant des parcours de crête (appelés parcours primaires). Ces parcours favorisaient les conditions pastorales, la sécurité et le contrôle.

4.2.5.2. L'aspect défensif du site: Choix des lieux escarpés

Etait aussi un facteur d'implantation, le type prôné était le troglodyte, choisi sur un lieu escarpé, constituant une forme de promontoire, dominant la contrée avoisinante, exemple à l'Oued Abdi : Arbii, El ghirane près de Nouader, Khelouiete Asslef, Khelouiete El Mahmel, Zekak, Ghar Madrouna, Ghar Maadane, Akhanak Nel Hamma).

La thèse d'un site particulièrement défensif a été avancée par de nombreux ethnologues du début du siècle. « *Guerres sanglantes entre les tribus, résistance farouche à tout assaillant, les Chaouia auraient été, depuis les temps les plus lointains, des guerriers qui ne pouvaient que se réfugier dans leurs nids d'aigles, une fois leur "razzia" terminée.* » (Guide de Timgad, 1930,)

Il est vrai qu'à première vue, ces villages perchés ressemblent à des nids d'aigles... Cependant, l'affirmation du choix d'un site uniquement lié aux possibilités de défense reste difficilement justifiable, vu le manque important d'écrits sur l'Aurès et sur les guerres internes entre les différentes fractions.

Les luttes entre Ouled Abdi et Ouled Daoud- Touabas- ou les mêlées que connurent les B'ni Frah ont souvent été relatées, mais ces épopées ne puisent leur source que dans la tradition orale. Cette question a même été appréhendée comme « *une structure dualiste non institutionnelle permanente entre les deux fractions.* »(Bourdieu P., 1972)

Ces hypothèses sont l'objet d'une connaissance particulièrement lacunaire et imprécise. Aujourd'hui, les données sont difficilement observables, elles devaient être déjà fortement altérées dès le début de la colonisation.

Il nous semble plus justifiable d'intégrer la dimension du choix d'un site à un ensemble de contraintes physiques et d'action-réaction entre le cadre bâti et le milieu ambiant, qu'à un

choix de site strictement dépendant du besoin de défense. Les terrains où sont implantées les habitations sont totalement incultes, bien que situés à proximité des terres agricoles. Les pitons, les crêtes, les bordures de falaises sont les lieux privilégiés d'implantation des Dechras. Le phénomène de sacralisation d'un territoire peut s'ajouter aux critères précédents. Nous nous appuyons également sur la relation plaine-montagne pour définir le choix de l'emplacement comme un phénomène induit. L'Aurès est, certes une citadelle, un bastion montagnoux, mais sa fragilité est grande, puisque le massif dépend totalement des piémonts. Si les différentes invasions n'ont pas détruit les structures Chaouia, la raison profonde n'en revient pas à un site imprenable, mais simplement au manque d'intérêt économique que représente cette zone là.

La pauvreté des sols, ainsi que la difficulté de leur exploitation, ont rendu la montagne moins attrayante et peu convoitée. Isoler la montagne en la coupant du complément vital des plaines et du piémont sud, c'est condamner les Chaouia à l'autarcie, donc à une pauvreté irrémédiable. Cette stratégie aurait pu être utilisée si l'Aurès avait intéressé économiquement les envahisseurs de passage.

La position stratégique des Dechras n'y aurait rien changé. La colonisation française l'a bien démontré et il faut faire la part des choses entre l'Aurès comme terre idéale de refuge pour une population agressée, et comme site aux grandes possibilités d'accueil. Les résultats de notre enquête montrent bien que les Chaouia perçoivent leur espace comme terre d'asile et de refuge, mais, ils expriment aussi les incertitudes de leurs conditions de vie.

Tous ces éléments et observations sur terrain nous confirment que l'agriculture, les données topographiques et climatiques ont déterminé le choix du site plus que le seul besoin de se défendre. L'observation des gorges de Ghoufi d'abord sur le terrain, **Photo. (4.4)**



(Source : www.chawinet.com/photo/Aures, 2008)

Photo. (4.4). les gorges de Ghoufi, liaison avec la montagne

puis sur photographie aérienne, montre que si, dans une première approche la rupture avec la vallée prime, un second élément apparaît, c'est l'étroite liaison avec la montagne.

Fig. (4.7)

La profusion des points d'eau sur le bord des falaises et la multitude d'îlots cultivés, dispersés dans la montagne proche, engendre une nouvelle approche de la complémentarité indispensable à la survie de la communauté.

Ces îlots sont les garants d'une source permanente de vie lors des périodes de sécheresse, puisque les cultures en bordures d'oued et dans le fond des vallées, sont alors insuffisantes.

Les relations du site à l'oued, et du site à la piste d'accès longeant l'oued, ont été longuement l'objet de notre remarque. La relation entre le site et la montagne reste une



(Source : Google Earth, 2007)

Fig. (4.7) Vue aérienne des Gorges de Ghoufi

interrogation. Il convient alors de déplacer le problème, et de considérer les villages du massif, essentiellement ceux de la haute vallée, comme villages de montagne, s'accrochant à ses flancs, mais aussi dépendant d'elle.

La montagne fournit aux hommes les matériaux de construction, puisque peu d'éléments viennent du fond des vallées. Elle offre aussi une source de revenu et un terrain de pâturage. L'élevage constituait la source de revenu la plus importante. Cet élevage traditionnel, bien que « *triste caricature d'élevage, fantôme dérisoire de tradition pastorale* », connaît des déplacements journaliers dépassant parfois les 10 km. (Meunie J. 1949,) Les troupeaux se composent essentiellement de caprins qui passent l'été sur les chaumes et sur les plaines de Nerdi. **Fig. (4.5)**

4.2.5.3. Proximité de l'eau : Une donnée essentielle pour l'implantation de la Dechra

Depuis le troglodyte, la descente vers la vallée s'est faite parallèlement aux parcours de crête vers les parcours à mi-hauteur. La progression des parcours de crête vers les parcours à mi-hauteur a dû s'accompagner de la formation de villages, Dechras.

La viabilité de celles-ci était liée en partie à la proximité de l'oued dont l'exploitation se faisait au moyen de petits barrages en vue de l'irrigation des vergers. **Photo. (4.5)**



(Source : Auteur, 2009)

Photo. (4.5). Un barrage typique à Oued Taga, Irrigation des vergers à proximité de Bouhmar

Exemples de villages bénéficiant des eaux de l'oued Abdi : Guerza, Boughrara, Hidous, Ouled Azzouz ou à l'existence de sources qui ponctuent la vallée sur ces deux principales montagnes: le Sammer, est et le Malou, ouest.

Cette descente vers la vallée ou flanc de montagne est illustrée par le cas de Bouzina et de Taghit Sidi Belkhir qui était initialement un gros village sur crête à l'ouest de l'actuel, appelé, Haqlihth Haoussarth.

4.2.5.4. Proximité des terres fertiles: Donnée déterministe du lieu d'implantation

Les occupants ont dû choisir comme lieu d'établissement des zones où les terres fertiles et les eaux étaient disponibles, tel est le cas des plaines de Nardi, Oued Nardi, de Moundji au pied du djebel Taghda à 1300m et de Nara au pied de djebel Lazreg qui représentent de vastes étendues agricoles, jusqu'à 150ha.

En réalité la disponibilité des terres fertiles n'est pas un critère déterminant pour la formation d'une agglomération surtout, si on rencontre la contrainte des eaux, inexistence,

on préférerait dans ce cas bâtir la Dechra sur un terrain proche des points d'eau même sur des lieux escarpés, les terrains fertiles seraient exploités pour l'agriculture, l'irrigation se fait par les eaux de sources et les eaux pluviales, et le paramètre distance ne constituerait pas un obstacle puisque la relation village-terrain agricole est réalisée à travers la transhumance.

4.2.6. L'organisation villageoise : Habitat groupé des montagnes

C'est une entité compacte qui représente l'aboutissement de l'établissement vernaculaire ayant passé par des étapes progressives. Ces villages qu'on nomme "Dechra" ou souvent "Haqlihth" sont des agglomérations de tailles diverses, toujours accrochées aux roches, avec lesquelles elles se confondent. Elles se succèdent le long des vallées du massif. L'habitat suit souvent le cours des différents oueds, ce n'est pas un habitat de montagne totalement replié sur lui-même, car la fusion entre l'oued et les terres cultivables conditionnent la fondation des Dechras.

Quoique cette forme soit souvent consolidée par la valeur défensive du site sur colline, les tribus sont à l'abri des destructions et des déprédations des envahisseurs, elle témoigne d'une relative stabilité.

En outre, ce type abolit le nomadisme et s'éloigne de la configuration du troglodyte et de la forteresse, il est basé sur une discipline collective de la communauté et une organisation assez rigoureuse de l'agriculture.

Ces Dechras sont organisées par une société agraire qui, installée et adaptée au site depuis une longue période, a acquis une sorte d'équilibre et par là même, une pérennité, L'unité que l'on retrouve dans l'habitat et dans l'organisation spatiale à travers tout le massif Auressien ne lui est ni propre, ni intuitive.

Elle est engendrée par l'unité, tissée sur une même trame culturelle, des économies montagnardes, qui tient à une vie en autarcie.

Ce mode de vie pousse à une exploitation intégrale de toute la vallée, aussi bien du sol en fond de l'oued que de parcelles cultivées sur les pentes et sur les versants des montagnes. L'habitation chaoui conforte l'idée que ce groupe constitue le peuplement le plus ancien.

C'est une organisation totalement montagnarde faite d'une suite de Dechras, interrompue parfois par un habitat troglodyte semi-enterré,

Le tout parfaitement intégré à la topographie : Les Dechras de l'Aurès semble sortir de la roche pour faire corps avec elle. **Photo. (4.6)**



(Source : Auteur, 2009)

Photo. (4.6). Bouhafis et son habitat troglodyte, au dessus de la route

dérouler les mêmes activités ; ramassage et séchage de fruits et légumes, stockage de brindilles de bois et de feuilles mortes pour allumer les cheminées.

Les zones habitées sont essentiellement implantées sur les sommets et flancs des collines. Elles le sont depuis de très longues dates, les plateaux et les fonds de vallées restent vides de toute construction, mais par contre, toute parcelle cultivable est exploitée.

Le modèle socio-économique se reproduit à travers toutes les vallées. La permanence des vergers, l'espace réellement construit, les mêmes contraintes économiques facilitent cette reproduction.

Partout on éprouve une impression de rempart inaccessible, devant chaque dechra on a le sentiment d'un lieu totalement isolé, pourtant toujours en relation étroite avec les jardins d'une part, les autres Dechras d'autre part.

L'espace habité, multifonctionnel, est exploité sous différentes formes, suivant les heures de la journée et les saisons. Le mode de production agricole reste partout similaire, mais d'une dechra à l'autre, et tout le long de l'Oued, il s'intègre au milieu et suit la hiérarchisation verticale de la vallée.

Au rythme des saisons, la montagne offre un spectacle surprenant. Les pentes sont entièrement ciselées par les gradins des terrasses de faible hauteur, sur d'importants dénivelés larges terrasses, ou minuscules murets adossés aux cactus et qui ne soutiennent guère plus qu'un pied de grenadier, ou quelques pieds de tomates et de fèves.

L'apport de terre y est rare, sauf en cas d'écroulement. Les agriculteurs gagnent petit à petit sur la montagne en disposant des murets de pierres sèches, pour implanter parfois quelques semis de blé ou d'orge.

Cette mise en culture intégrale du terroir, timidement suggérée dans le paysage hivernal par des teintes claires, à peine contrastées, à peine différentes de la couleur de la roche, éclate dès que le printemps arrive et investit la vallée, croulant sous la richesse des récoltes et leur variété. Aussi, un éventail d'arbres fruitiers se retrouve à travers toute les vallées, avec toutefois des différences de densités sensibles et des nuances liées aux contraintes climatiques ponctuelles ainsi qu'à l'irrigation

.C'est le cas de Menâa où les conditions d'irrigation et de climat sont idéales. C'est un verger constitué d'abricotiers, parsemé de grenadiers, de figuiers et de pêchers.

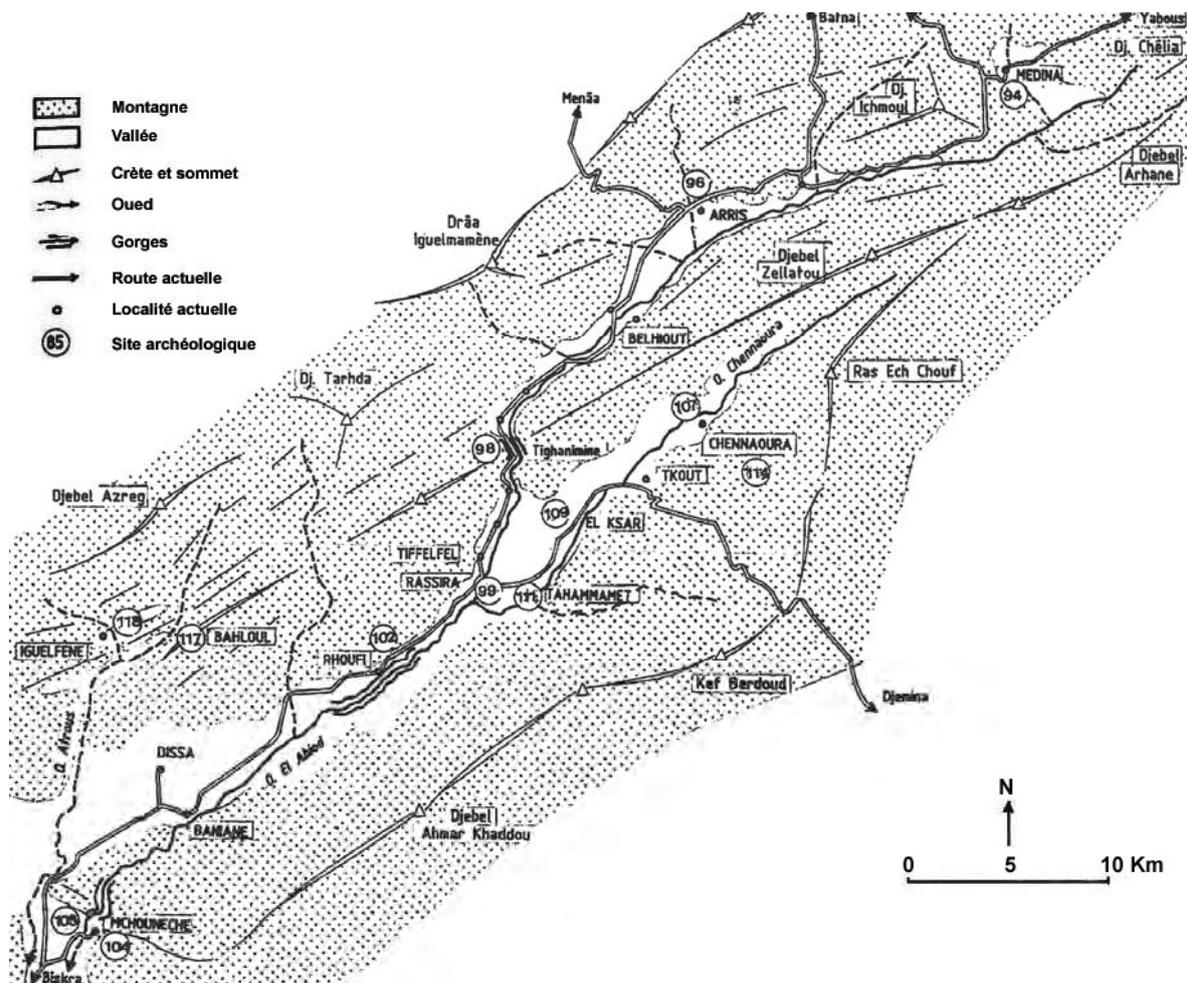
La basse vallée intègre le palmier-dattier, mieux adapté à un climat sub-saharien car moins "assoiffé"...

4.3. Cas de la vallée de l'Oued El Abiod

Cette vallée, la plus centrale du massif et aussi la plus puissante, joint le djebel Chélia, point culminant du massif, 2 327 m, aux palmeraies de Thouda et de Sidi Okba sur le piémont saharien. Elle emprunte d'abord une dépression creusée entre l'anticlinal du djebel El Azreg et les crêtes du djebel Zellatou, puis, au-delà des gorges de Tighanimine, la très large gouttière synclinale de T'kout-Ghassira

Elle suit un cours nord-est/sud-ouest, parallèle à celui de l'oued Abdi et présente à peu près les mêmes caractéristiques que ce dernier : bonne pluviométrie et climat tempéré du Chélia à Arris, permettant la culture sèche des céréales en haute altitude ; climat semi-aride, devenant progressivement aride, de Tighanimine à M' Chounèche, climat désertique au-delà.

Plan. (4.1)



(Source : Pierre. Morizot, 1997)

Plan. (4.1) Vallée de l'Oued El Abiod

Les gorges de Tighanimine, qui constituent une barrière climatique, (**Photo.1.2**) ont freiné longtemps les échanges commerciaux et les déplacements humains. Un tunnel permet de nos jours de les franchir, mais il n'est pas certain qu'une voie carrossable, dont fait état une inscription gravée dans le rocher a la sortie sud des gorges, mais dont ne subsiste aucune trace matérielle, les ait traversées de part en part dans l'Antiquité. (Pierre Morizot, 1997)

L'Oued El Abiod prend sa source dans le Chélia, à Ras Keltoum 2.328 m, d'où il descend sous le nom d'oued Tiddart, puis un peu plus bas d'oued Tadjermit. Après avoir reçu les eaux qui arrosent la cuvette de Médina, Oued el Anasser, Oued Médina, Oued Tafrent, puis celles du plateau Athalthen-Tizougaghine, Oued Tisselguelt, Oued Z'gag, et après avoir

traversé le défilé ; de Foum Z'gag, il devient l'Oued Noughissen et un peu plus bas l'Oued Tadjera. (Lt. Colonel De Lartigue, 1904)

Dans toute cette partie de son cours il arrose le territoire des B'ni Bou Slimane. Il longe sur la rive gauche, depuis son confluent avec l'oued Taghit qui sert au passage de la route carrossable Lambèse-Arris, le plateau de Tafrent sur les flancs djebel Zellatou où sont les meilleures terres de culture des B'ni Bou Slimane et où ils ont le petit village de M'Saïl. L'oued Tadjera en entrant dans le territoire des Ouled Daoud qu'il arrose pendant près de 35 km, prend le nom d'Oued El Abiod sous lequel toute la ligne d'eau est généralement connue. Ses principaux affluents durant ce parcours sont le Chaabet El Hammam, l'oued Meloudja plus connu sous le nom d'Oued Bacha, l'Oued Tiffertassine, l'Oued d'Arris et l'Oued Taghit-Enzidane.

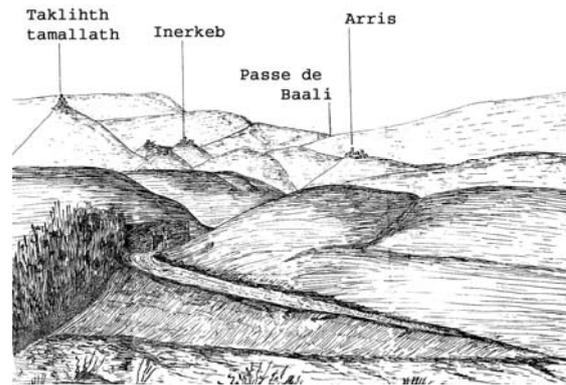
Tous ces cours d'eau sont des torrents en hiver et au moment de la fonte des neiges, mais leur lit est à sec en été et le reste de l'année, sauf dans la partie la plus rapprochée de quelques sources qui ne tarissent pas. Les principales sont Ain El Anasser, Ain Arris, Ain El Hammam. Dans la partie méridionale du territoire des Ouled Daoud qu'il arrose, les cours d'eau, affluents de l'oued El Abiod, sont nuls et c'est à peine si les sources, abondantes jadis, donnent assez d'eau pour la consommation des hommes et des bêtes. Les principaux lits de torrents sont, dans cette partie du territoire : Oued Abdallah, Oued Oughanime, Oued Boukechach.

Seul, l'Oued Oughanime mérite une mention personnelle parce qu'il est assez abondant pour irriguer d'importants jardins et des plantations de palmiers. Pendant tout son parcours à partir du versant méridional du djebel Ichmoul jusqu'à la gorge de Tighanimine, la vallée de l'Oued El Abiod offre un des caractères les plus saillants de la région aurésique. Le fond en est étroit et l'Oued El Abiod n'est qu'un torrent pierreux.

La rive gauche de la rivière est bordée par une montagne à crête étroite et à pente rapide qui la sépare d'un de ses affluents de gauche, l'Oued Anza, et qui se détache du djebel Serane (montagne du pâturage) qui limite le territoire des Ouled Daoud de celui des B'ni Bouslimane. La rive droite est aussi très irrégulière mais présente un autre caractère. Le

terrain en a été découpé par les eaux en mamelons inégaux qui s'élèvent les uns au dessus des autres sur une profondeur de près de quatre kms.

La crête qui les domine offre des cols plus ou moins faciles qui mettent les Ouled Daoud en communication avec les Ouled Abdi par la passe de Baali. **Fig. (4.8)**



(Source : Emile Masqueray, 1879)

Fig. (4.8) Vue prise du bord de l'Oued-el-Abiod. Des villages de Taklihth Tamellalth, Innerkeb, Arris et de la passe de Baali

L'Oued El Abiod arrose ou passe près de nombreux villages habités par les Ouled Daoud ; En disant "passe près" car à part deux d'entre

eux, situés au sud de la tribu, Tabendout et Tighanimine, tout le reste des villages sont bâtis dans la direction du nord, s'en écartent de plus en plus de sorte que les derniers jusque et y compris Arris en sont distants de plusieurs kilomètres ⁷⁷ Il est reporté qu'aux premiers tiers de la forte ondulation très découpée qui forme la rive droite de l'oued El Abiod, les romains avaient tracé un long canal qui recueillait les eaux de toutes les sources et se dirigeait précisément depuis la base du piton qui porte le village d'Arris jusqu'à la gorge de Tighanimine. Les Ouled Daoud ont trouvé utile d'élever leurs villages au dessus de la seguia romaine. Ajoutons que les mamelons d'autant plus nets et plus élevés qu'ils sont plus loin de la rivière, leur offraient des positions défensives naturelles très fortes qu'ils ne pouvaient négliger. (Lt. Colonel De Lartigue, 1904)

A l'entrée de la vallée de l'oued El Abiod se trouve le village d'El Hammam, situé à une grande hauteur ; il constitue une forte position difficilement abordable. Cette dechra a été le centre de l'insurrection de 1879 à la suite de laquelle elle a été rasée.

On rencontre ensuite la dechra des Ouled Moussa, El Hadjadj, Taghit-Bacha (dans la vallée de l'oued Bacha), Tiffertassine, Arris-les terres blanches- Nerkeb -la mosquée-, El Beida -la blanche-, Sanef, El Hamra -la rouge-, Taghrout Ameer, Taghit-en-Zidane -la gorge de Zidane-, M'Zata, Bellihoud, actuellement Boussalah, Taakchount -les gourbis-, Tabendout -les femmes-, Tighanimine -les roseaux-.

⁷⁷- Une des causes secondaires de cette disposition est la conservation relative des travaux d'irrigation exécutés par les Romains dans ce pays, bien auparavant. (Pierre Morizot, 1997)

Les agglomérations de cette vallée sont dans leur majorité des villages aux cases cubiques, d'un gris légèrement chamoisé, groupées sur des plates formes de rocailles dont elles se distinguent à peine.

Sur les terrasses, de menues tentes de branchages, qui sont parait-il, les niches des chiens de garde, et le spectacle amusant des touffes sur les toits mêmes de ces villages en escalier, dont chaque terrasse est la cour de la maison supérieure. **Photo. (4.7)**



(Source : www.Aurès autrefois. Com, 2007)

Photo. (4.7) une Dechra Typique de la haute vallée de l'Oued El Abiod

Au fur et a mesure qu'on descende au sud, toutes les agglomérations qui s'y trouvent ne sont que des oasis semblables, mais à la différence, les maisons donnent

l'impression de greniers citadelles, elles sont sous forme de constructions aux baies larges et ouvertes au soleil a leur niveau supérieur,

Ces maisons à un étage et à l'aspect assez sinistre de masures éventrées au niveau de leur façade, n'ont rien à voir avec le groupe de Guelaàs qui surplombent l'oued. **Photo. (4.8)**

4.3.1. Vallée de l'Oued El Abiod, la haute vallée

Au début de son cours au moyen d'un de ses affluents, l'Oued Médina arrose la plaine de Médina, Le plateau de Médina forme une superbe conquête de pâturages et de terres fertiles bien arrosées. Malgré son nom « médina » qui signifie en arabe la ville, il n'y subsiste aucune trace d'agglomération urbaine ancienne. Se référant à un article du médecin militaire



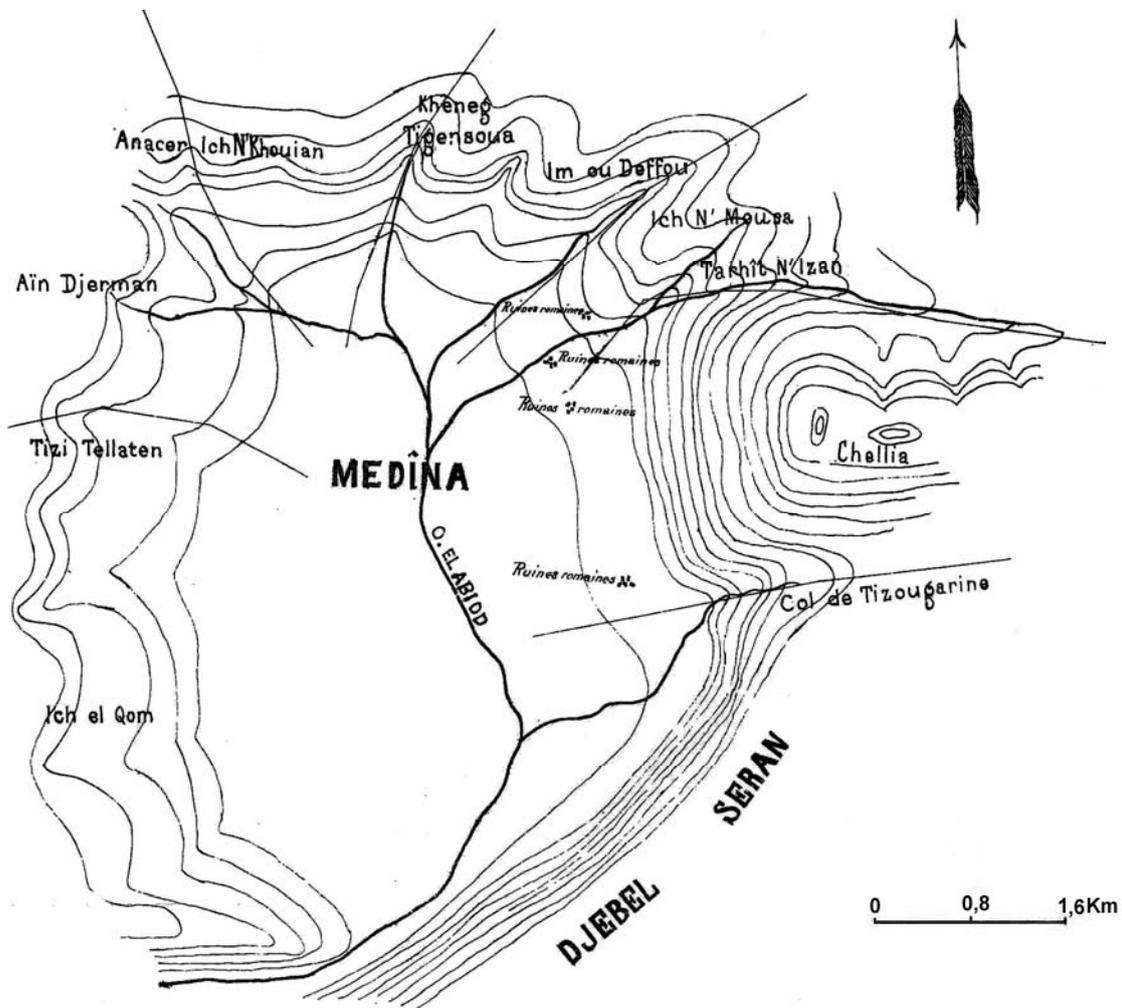
(Source : www.aureschaouia.free.fr/webgalerie/Aurès_village_26.jpg, Février 2008)

Photo. (4.8) Maisons ouvertes au soleil

Reboud, L'Atlas y signale une « forteresse » de 50 m de long sur 30 m de large, Apparemment,

l'exploitation agricole intensive de la plaine de Medina, n'a laissé subsister que peu de vestiges antiques, sinon Medina apparaît comme une agglomération usuelle, de formation récente, par rapport aux Dechras Auressiennes spécifiques aux établissements berbères de l'Aurès.

Cependant, son plateau est une des positions les plus remarquables de l'Aurès et en quelque sorte la clef de sa domination. **Plan. (4.2)**



(Source : Emile Masqueray, 1879)

Plan. (4.2) Levé de la plaine de Médina des Ouled Daoud

Le vallon est compris entre le Chélia au nord et la muraille de M'Sara au sud.

Il communique avec Batna par une bonne route passant par Djermane, avec Khenchela par le col de Tizougaghine, long défilé de 08 km.

Elle commande la tête des vallées de l'Oued Abdi, de l'Oued El Abiod et de l'Oued Chenaoura ou Chaabet El Hara, ainsi que celle de l'Oued Mellagou, cours supérieur de l'Oued El Arab, et tient tous les chemins ⁷⁸ qui viennent du nord en contournant le massif du Chélia ⁷⁹ (bouclier).

Cette plaine, traversée depuis longtemps par un chemin, elle fut à l'origine le point de départ de toutes les colonnes envoyées à la conquête de l'Aurès. (Lt. Colonel De Lartigue, 1904)

4.3.1.1 Vallée de l'Oued El Abiod, le bassin d'Arris

Le bassin d'Arris correspond à un élargissement de la vallée de l'Oued El Abiod. Depuis longtemps de grosses sources ont permis des cultures sur ce grand plan incliné, face au djebel Zellatou. Arris, qui fut sans doute au VI^e siècle le chef-lieu d'une principauté berbère, est redevenu aujourd'hui la capitale locale de l'Aurès, au détriment de Menâa. .

Historiquement, il n'y avait que les trois hameaux primitifs d'El Beida, Innerkeb et Arris, ce dernier a donné son nom à l'agglomération actuelle et leurs Guelaâs désaffectées. Cette agglomération est d'ailleurs une pure création de l'administration française et c'est Sanef à un km au sud, sur la rive droite de l'Oued El Abiod, qui en était l'équivalent à l'époque romaine.

Fig. (4.9) (Pierre Morizot, 1997)

78- Chemins. — Entre le Im-ou-Defou (Débouché de l'entrée) et le Ich-n-Moussa (sommets de Moïse) passe un chemin qui conduit dans le Ouadha des Ouled-Daoud. — Par le Taghit-n-Izan (Gorge des Mouches) passe le chemin qui conduit à l'Ain-Berkan des Oudjana, dans la direction de Khenchela. Ce chemin suit la rive droite, puis la rive gauche d'un ruisseau qui va grossir l'Oued-el-Abiod, et, atteint, après une demi-heure de route environ, une ligne de partage qui le sépare de l'Oued des Ouled-Talha, lequel coule, en sens inverse, vers l'Est, le long du Chélia, — Par le Taghit-Tizougaghine (Gorge rouge), nom que les indigènes donnent au Teniet-Biguenoun des cartes actuelles, on passe chez les B'ni Bouslimane, et, de là, on se dirige sans peine vers Khenchela. — Le Djebel-Seran est la longue chaîne qui accompagne l'Oued-el-Abiod (rive gauche) jusqu'à Tighanimine. — Par le Tizi-Thelathen (Col des Trois) on descend dans une petite vallée, creusée dans le flanc du Djebel-Ich-m-Oul, laquelle s'ouvre sur la rive droite de l'Oued-el-Abiod. L'Ich-m-Oul est une grosse montagne isolée, en arrière du Tizi-Thelathen — Par l'Anacer passe un chemin qui conduit au Tizi-Ghioul et au Bordj de l'Oued-Taga. — Par le Kheneg-Tigensoua passe le chemin de Tahammant.

79- Le Chélia est le "monts Aspidis" de Procope par une coïncidence bizarre, le mot latin "Aspis" d'où dérive Aspidis signifie aussi "bouclier", comme le mot arabe.



(Source: Google Earth, 2007)

Fig. (4.9) Le Bassin d'Arris

Les français commencèrent par la construction en 1983 d'une école et d'un Hôpital, édifiés par les pères blancs à Arris, ils furent le noyau de ce qu'on appelle aujourd'hui l'extension coloniale. **Photo. (4.9)**

Toutefois Il faudra attendre des années pour que soit achevée la voie carrossable Batna-Biskra par Medina et Arris. Mis à l'écart du progrès colonial, l'Aurès et ses « vallées pittoresques au possible, où vivent des populations qui ne sont pas moins curieuses », sont devenus des buts de randonnée des européens.

Le sol de la tribu des Ouled Daoud, à une altitude variant de 1.800 à 800 m, est très accidenté, les terres de cultures sont de bonnes qualités. Quelques belles sources servent à



(Source: Auteur, 2009)

Photo. (4.9)
Architecture coloniale

Ecole



Hôpital

les irriguer. Les plus importantes, situées dans la plaine de Médina, sont: Ain Khanguet eddebane, la plus forte de toutes, Ain El Anasser, Ain Djermane, Ain Meloudja, Ain Bacha et, dans la vallée de l'Oued El Abiod, les sources d'Arris et celle de Taghit.

4.3.2. Moyenne Vallée de l'Oued El Abiod

La grande et large vallée de l'oued El Abiod est coupée par l'accident topographique des gorges de Tighanimine, réplique de celles d'El Kantara, qui séparent le bassin d'Arris de celui de Ghassira, celle-ci marque le début de la moyenne vallée de l'Oued El Abiod. **Photo. (4.10)**

A la sortie des gorges le défilé continue ; on trouve Teniet El Beida ou Saafet El Beida, puis la rivière entre à nouveau dans le territoire des B'ni Bou Slimane et traverse Taghit, village d'un ensemble de maisons groupées. La dechra de Taghit est entourée de cultures, c'est une suite de jardins délicieux d'environ 02 km de long. C'est là que se trouvent les premiers palmiers dont les dattes

mûrissent. On passe ensuite à Tifelfel des B'ni Bou Slimane, à Messaouda et à El Arich, confluent de



l'Oued Chennaoura, près duquel sont Ghassira et les villages

(Source : Hugues Artese, <http://aures-images.over-b>)

Photo. (4.10) Bassin de Ghassira

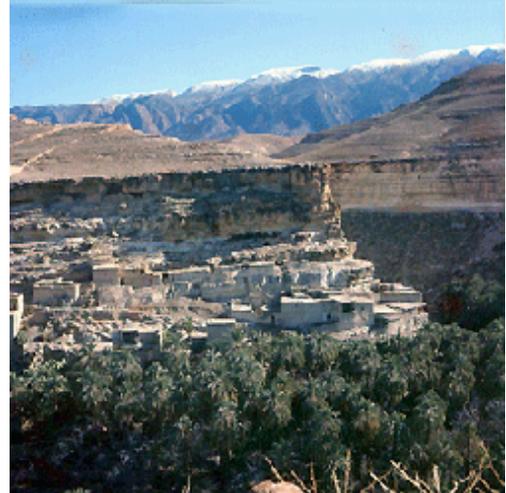
des Ouled Iddir et des Ouled Abed de la tribu de Ghassira ou Ighassiren. . El Arich est une petite oasis allongée d'environ 02 km. Après El Arich, 800 m d'altitude ; la vallée entre dans un pays épouvantable, où il semble que les pierres ont plu en déluge. Pas un brin d'herbe, un dédale de collines entre lesquelles on n'a aucune vue. En été la chaleur et la réverbération du soleil y sont terribles. (Lt. Colonel De Lartigue, 1904)

4.3.3. Vallée Inferieur de l'Oued El Abiod

Entre le djebel Krouma au nord et le djebel Ahmar Khaddou au sud, la grande dépression de Ghassira est incisée en canon par l'oued, qui y décrit de belles sinuosités.

Dans le fond du canon, la palmeraie ; a mi-pente, les habitations partiellement troglodytes ; de même aspect et de même couleur que le roc, uniquement reconnaissables aux quelques trous qui servent d'ouvertures aux maisons. **Photo. (4.11)**

Puis vient la Guelâa d'Ouled Mansour et les quelques maisons d'Ouled Yahya. Dans le même cheminement vers le sud, l'environnement reste désertique jusqu'à Baniane qui constitue une assez grande Oasis de forme allongée, elle est signalée de loin par son minaret a la silhouette fine et beaucoup plus elle reconnaissable grâce à son réservoir d'eau évasé et surélevé. **Photo. (4.12)**



(Source : www.aureschaouia.free.fr/web_galerie/Aurès_village_32.jpg, Février 2008)

Après Baniane, l'Oued El Abiod arrose la fameuse oasis de M'chounèche qui est traversée par toute la rivière et irriguée au moyen de barrages, et conduisant l'eau par diverses seguias. A quelques kilomètres au dessous de M'chounèche est le confluent, rive gauche, de l'oued Ben Shabane ; l'oued El Abiod prend alors le nom d'Oued Bahli et arrose l'oasis d'El H'bal; non loin et à l'ouest se trouve l'oasis de Droh.

Photo. (4.11) les habitations partiellement troglodytes, canon de Ghassira

L'Oued El Abiod, fortement resserré par les dernières collines de l'Aurès tourne brusquement vers le sud, limite les dernières pentes de l'Ahmar-Khaddou, traverse les gorges de M'Zata et prend le nom d'Oued Biraz en pénétrant dans le Zab de Sidi Okba



(Source : Auteur, 2011)

Photo. (4.12) Le village de Baniane irriguées par l'Oued El Abiod. Il débouche ainsi dans la plaine qui constitue le véritable Sahara.

Le barrage de Foug el Guerza sur l'Oued El Abiod, érigé juste après l'Oasis d'el H'bal permet l'acheminement de l'eau à l'aide de seguias vers les oasis de Garta, Seriana, T'houda et Sidi Okba.

Il est à signaler qu'à travers l'espace Auressien, en général et la vallée de l'Oued el Abiod en particulier, comme c'est reporté par certains Archéologues, que l'habitat antique se situe en général au dessous de l'habitat récent et qu'il semble donc que les Romains aient généralement préféré conduire les eaux d'irrigation vers des terres plus aisées à cultiver, situées à une altitude moindre, donc a avoir moins souvent recours à la culture en terrasses. Comme le fait remarquer J. Despois la culture en terrasses n'est donc pas un phénomène nécessairement lié a la présence romaine, même si « *il est vraisemblable que l'influence de Rome et l'augmentation de la population... ont amené une extension et une systématisation de la culture en terrasse en même temps qu'un développement de la culture irriguée*» (J. Despois, 1956)

Quelle que soit la date a laquelle il faut faire remonter sa généralisation, ce mode cultural a permis, au prix d'un travail prodigieux, l'exploitation intensive du massif, aujourd'hui ce mode d'exploitation, hors des périmètres irrigués, est en voie de disparition.

Enfin, l'une des caractéristiques particulières à cette vallée est la multitude de Guelaâs. **Photo. (4.13)**

Ces constructions uniques, de par leur nature, sont de plusieurs étages, séparés l'un de l'autre par des sortes d'auvents qui leur donnent, écrit Georges Roset « *on ne sait quel air de pagodes rustiques.....Le spectacle en est curieux surtout par l'exacte adaptation de leur architecture à leur usage.....Ces battisses maçonnées à la diable, solides cependant, posées avec une téméraire prudence au fin bord d'un rocher en surplomb dont elles semblent, recuites avec lui par le soleil, continuer la silhouette et jusqu'aux rousseurs cuivrées, ce sont bien les forteresses alimentaires de cette race ou la vie, naguère, n'était que surprise et terreurs.* » Cet auteur continua sa description par : « *Leurs auvents et leurs fenêtres béantes sont des paupières et des yeux qui jettent sur l'abîme des regards inquiets. Ces Guelaas sont expressives comme des visages.* » (Georges Roset, 1930)



(Source : Mathéa Gaudry 1928)

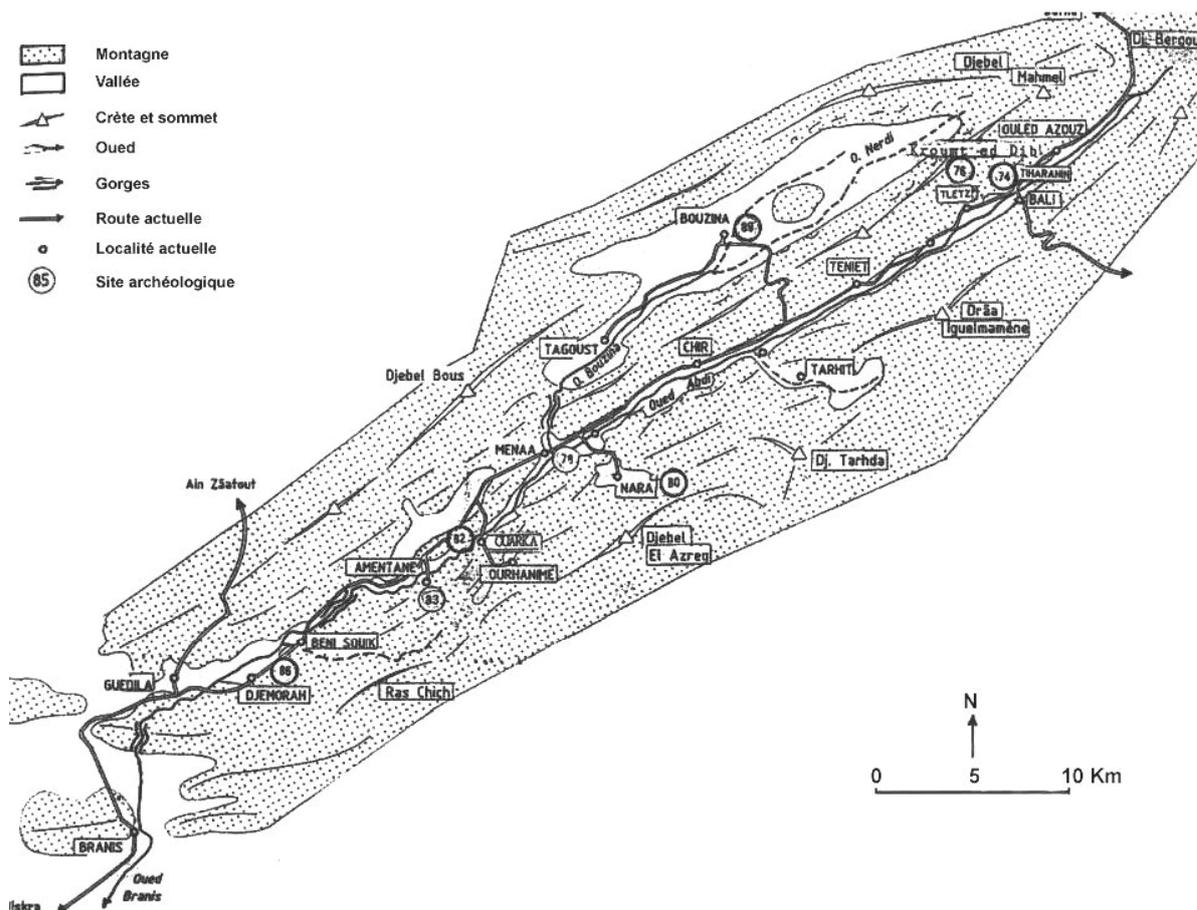
Photo. (4.13) Le grenier collectif de Baniane

4.4. Cas de la vallée de l'Oued Abdi

Dans le cas de la vallée de l'oued Abdi et à ses premiers abords, en venant de Batna et à 1700m d'altitude le relief est déjà accidenté, avec les principaux sommets El Mahmel, Taguechirt, Lazreg et Bous et où s'étagent aussi des montagnes de hauteurs moindre (N'souder, Kef Medles, Kroumet Kheloua, Zenina, Tiza, Makhlouf, Draa Kroumet Dhib..).

Plan. (4.3)

« De Guerza à Menâa, on compte vingt-neuf villages ; dont vingt-deux sur la rive gauche , en contre haut de l'Oued, chaque piton a sa Dechra-(Haqlihth), aux terrasses étagées, d'où elle surveille sa voisine, les cultures et la vallée. Ces vallées sont tellement rapprochées qu'elles semblent faire la chaîne ; c'est une guirlande de villages, lesquels avec leur position et leur tour de mosquée –(Minaret)-, font penser aux acropoles de Grèce et de



(Source : Pierre. Morizot, 1997)

Plan. (4.3) Vallée de l'Oued Abdi

Sicile, aux Castella et aux burgi de Rome et de Byzance. » (Claude Maurice Robert, 1938)

4.4.1. Typomorphologie de la zone urbanisée dans la vallée de l'Oued Abdi

Le massif de l'Aurès présente trois types de configurations spatiales, Le village, le hameau et l'urbanisation éparse. Ces trois types de configurations spatiales peuvent être classés:

D'après l'altitude. Fig. (1.6)

En venant de Batna, traversant la vallée de l'Oued Abdi, les urbanisations sont disposées selon des altitudes décroissantes.

On retrouve:

La haute vallée : Ce sont des villages situés à plus de 1500m. Ces agglomérations appartiennent à la fourche montagne moyenne / haute montagne Ex : Aouassas, Tafrount, Ain regada. (A mi- hauteur, elles sont rares).



(Source : Auteur, 2007)

Photo. (4.14) Vallée moyenne, Baali

La vallée moyenne :

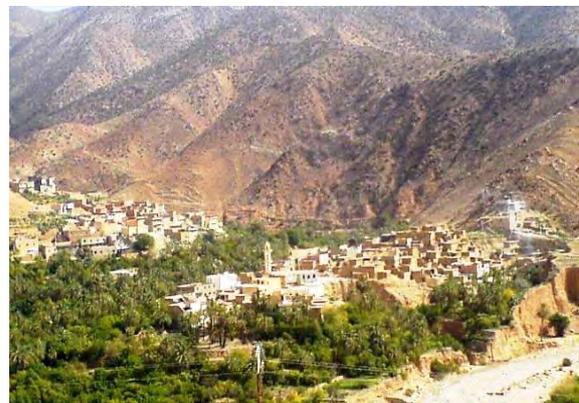
Les agglomérations appartiennent à la catégorie colline / montagne moyenne

C'est le cas d'Ouled Azzouz, Baali

Photo. (4.14)

La basse vallée:

À moins de 700m d'altitude, ces villages s'implantent sur piémont / colline Djemorah, Amentane, **Photo. (4.15).**



(Source : Auteur, 2007)

Photo. (4.15) Basse vallée, Amentane

D'après le critère géo climatique, on a:

Les urbanisations telliennes :

Ces villages sont contraints à un climat rude (haute altitude), ils présentent par conséquent un tissu dense afin de limiter les variations de température. Les constructions sont totalement en pierres. Ex: Baali, Ouled Azzouz, Tleth, Chir, H'laoua. **Photo. (4.16)**

Les urbanisations charnières : situées dans un lieu de transition, aussi bien au niveau climatique qu'au niveau du bâti. La liaison des parties de la maison est sur deux niveaux; en brique de terre avec des soubassements de pierre c'est le cas de Menâa.



(Source : Auteur, 2007)

Photo. (4.16) Urbanisation tellienne, H'laoua

Les urbanisations sahariennes : On les retrouve plus loin dans la zone sud, ce sont des agglomérations construites à proximité de l'oued où l'habitat y est plus étalé et l'utilisation de la brique en terre uniquement dans les constructions, s'intégrant à un microclimat plus doux et moins pluvieux.

Ex : Ouarka, Amentane, Djemorah. B'ni Souik. **Photo. (4.17)**



(Source : Bessam Photos, 2007)

Photo. (4.17) Urbanisation Saharienne, B'ni Souik

4.5. Dynamique de la macro-structure : Etendue de l'influence des agglomérations

Durant la période précoloniale, la dynamique socio-économique de la macro-structure au niveau du massif Auressien est stimulée par le degré fonctionnel de ses compositions spatiales et des régions situées à l'extérieur de la vallée. Celle-ci était proportionnelle aux aires d'influences créés.

L'influence des agglomérations s'est exercée sur un vaste territoire dépassant les limites du djebel El Mahmel et Bouss à l'ouest et celles du djebel Lazreg et Taghda à l'est, grâce aux flux qui résultaient de l'attraction des pouvoirs de commandement, agricole , idéologique et des services offerts, grâce à un réseau de communications, se basant sur des pistes et franchissant la vallée de l'Oued Abdi vers les vallées de Bouzina, Maafa, l'Oued l'Abiod, qui empruntaient crêtes et cols.

Ces déplacements se faisaient essentiellement vers les points Thermales ex: Arris, Teniet Gabel Ressay (Himouleh), Arbii. Ensuite il y avait des flux qui convergeaient vers les lieux de formation ex: Hidous, Baali, Teniet El Abed et Menâa, tout comme l'assurance de certains services ex: Teniet El Abed et Teniet El Matahna (guérisseurs: Aith Haddad), la, ou il faut se rendre.

L'activité commerciale constitue le facteur essentiel de viabilité de ces agglomérations, elle était assurée par les villages de la vallée vu la proximité des agglomérations les unes des autres, ne dépassant que quelques heures de marche et aussi par des régions lointaines. Menâa, Malou et Guerza constituaient une source agricole importante pour la région. Malou, Guerza (céréales), Nara (Poudre, Argent, Fer), Menâa (Fruits, Blé) en plus du grand commerce de miel et de l'artisanat, réputée à l'époque dans le village de Nara.

En outre les gens d'Amentane de Djemorah et Branis échangeaient leurs dattes contre les céréales (Djemorah comprenait 80000 palmiers, Branis 20000 palmiers).

par ailleurs, la vallée avait des rapports avec l'extérieur ; elle était sujette à la mobilité des tribus du tell, Oued Taga (céréales), Tazoult (Légumes), Timgad (Légumes, Blé), Char(vente de bétail), Arris



(Source : Georges Rozet, 1930)

Photo. (4.18) Une caravane dans l'Oued Abdi

(Fruits) et des tribus qui venaient du Sahara au début de l'été, sous forme de caravanes.

Photo. (4.18).

C'étaient des nomades qui en rejoignant les hautes plaines, traversaient le massif des Aurès et y échangeaient le sel contre les céréales, les fruits et surtout les abricots séchés.

D'autres produits inexistant dans la vallée (huile d'olive) arrivaient à l'Oued Abdi de B'ni Frah par Menâa en passant par le village de Talilit et le col de l'Oued Abdi.

La mobilité des biens se faisait ainsi entre les différentes vallées.

Un autre facteur de dynamique influant, est celui de l'impact mystique de certains villages ou Dechra représenté par l'influence des zaouïas. Dans les Aurès on dénombre deux principaux ordres ou centres de confréries qui ont exercé un pouvoir significatif sur les populations. Il s'agit de la Rahmania,⁸⁰ dont le fondateur dans les Aurès est « Si Saddek Ben El Hadj » premier monastère de Masmoudi dans l'Ahmar Khaddou. La deuxième Zaouïa est celle de la Kadiria,⁸¹ la famille Ben Abbas à Menâa illustre cet ordre par son cheikh « Mohamed Seghir Ben Abbas ». Dans la vallée de l'Oued Abdi les villages (Tleth, Baali, Hidous, Madrouna, Menâa, Teniet El Abed) représentaient des écoles mystiques⁸² où étaient enseignés les principes religieux et auxquelles s'adhéraient des adeptes. En parallèle les cérémonies qui sont le prolongement de ces courants mystiques constituaient des événements annuels où les membres de chaque clan « Arch. » se rencontraient pour recevoir les soins, la bénédiction et distribuer la nourriture à certaines familles pauvres.

4.6. La macro-structure à l'époque coloniale : apparence des points de polarisation

Au début de l'époque coloniale, militaires et civils développèrent la même vision du monde rural dans les Aurès, à quelques nuances près, c'était un espace déshérité, pauvre mais un lieu de résistance et de rébellion. On y procédait par la création des camps militaires à la périphérie des zones rurales, camp militaire de Batna en 1844, qui devenait plus tard une ville très influente. Ainsi grâce à la ville, apparaissent les premiers faisceaux de polarisation qui allaient se faire au dépend des villages (les Dechras), la population des arrondissements de Batna,

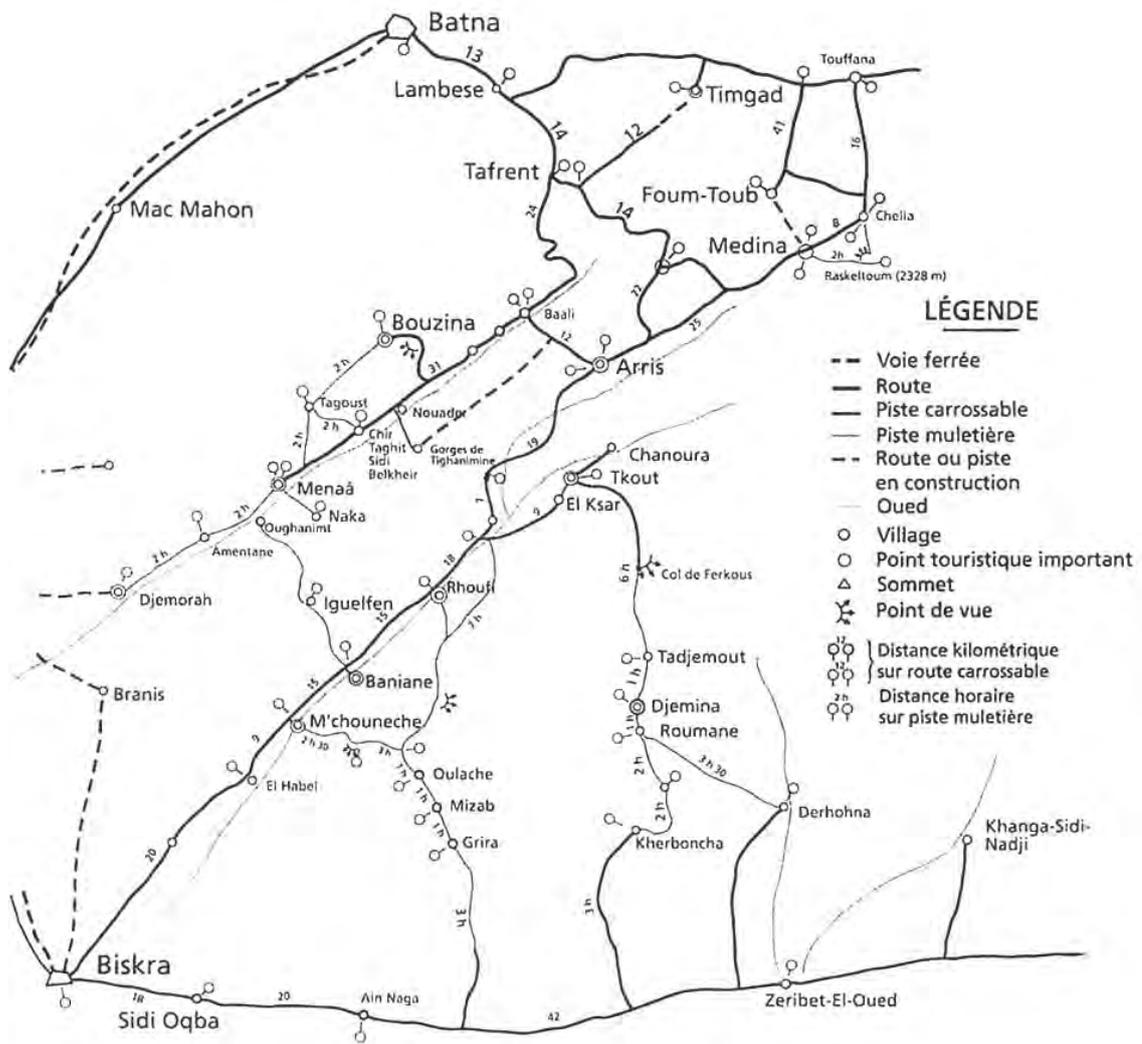
80- Le fondateur de cette confrérie est « Si Mohamed ben Abderrahmane el Guetchouli el Djardjri el Azhari Abou Kabrine.

81- fondée par « Sidi Moheiddine Abou Mohamed Abdelkader el Djilani ».

82-	Tibermacine (cheikh Saddek bel hadj)	Madrouna	(El Hachemi Dardour)
	El hadjadj (Mohamed Ben azza)	Teniet El Abed	(Mohamed Ben Belkacem)
	Arris (Mekki Ben tazarbout)	Menâa	(Benabbas)
	Tleth (El kherchi)	T'kout	(Abdesselem)
	Ghoufi (Ahmed Ben Saddek)	Laksar	(Omar Ben Abdesselem)
	Kimel (Omar sherif)	Baali	(Zemouri)

Khenchela et Biskra passent, respectivement, de 1954 à 1960 de 52400 hab. à 10100, de 12200 à 94000 et de 10000 à 174000hab.

Le désenclavement de l'espace rural, se basa sur l'ouverture de voies qui jusqu'à l'arrivée des français, étaient de simples pistes. A ce réseau traditionnel, l'administration a procédé à l'ouverture de plusieurs routes, la première traversait le massif des Aurès reliant Batna à Biskra par Arris puis en 1917 la piste Batna - Menâa était carrossable. Vers 1948, on ouvrit la piste Menâa Biskra. **Fig. (4.10)**



(Source : Muscatelli, 1934)

Fig. (4.10) Les voies de circulations à travers l'Aurès

La région connaît aussi des réformes d'ordre foncier qui allaient provoquer des changements à différents niveaux.

Ainsi le sénatus-consulte du 22 Avril 1863 fut une mesure qui permettait de délimiter les terres Arch et de déclarer les tribus fractionnées et propriétaires de terres,⁸³ ce qui va faciliter pour l'administration coloniale l'appropriation des terres, soit par expropriation, soit par achat. Dans cet ensemble de réforme foncière :

On créa des périmètres de colonisation, procédure qui permettait le cantonnement des tribus dispersées pour des raisons de sécurité et de contrôle et aussi suite à l'application du code forestier en 1905 pour éviter la destruction des forêts.

On essaya de gérer le territoire graduellement par la délimitation des fractions tribales sous l'égide des cadis qui, dans le cas de la vallée de l'Oued Abdi, est fixé à Baali, la conquête française modifia l'organisation barbare de l'Aurès tout entier par secousses et sans règle fixe « *Nous leur avons imposé des cadis en 1866,On réunit des groupes autrefois hostiles* ». (Claude Maurice Robert, 1938)

Le remembrement s'effectua aussi à travers les divisions administratives : Le territoire des Aurès faisait partie de la zone militaire (1845), ayant comme centre : Tazoult (l'Oued Abdi, l'Oued Lahmar, l'Oued Taga et l'Oued l'Abiod).

En 1866, la tribu de l'Oued Abdi a été rattachée au territoire civil, pour former avec celle des Ouled Daoud, la commune mixte de l'Aurès, dont le siège était Lambèse, puis Arris. Elle était constituée des douars de : Menâa, Chir, l'Oued Abdi, Tighanimine, l'Oued l'Abiod, Ichnoul, Foum Toub, T'kout, Tifelfel, M'chounèche, Tadjmout, Loulèche et Kimel.

83- Ce qui a encouragé les paysans à devenir maîtres de leurs terres et de les vendre de gré ou par besoin.

On retrouve 14 sections ⁸⁴.

1- Section de Baali	8- Section de Teniet El Abed
2- - de Tleth	9- - de Ras El Draa
3- - de Hidous	10- - d'Arab Ouled Abdi
4- - de Taghit sidi belkhir	11- - de Nara
5- - de Menâa	12- - de Tagoust
6- - d'Amentane	13- - de Bouzina
7- - d'Oum r'kha	14- - de Larbaa

Une autre mesure coloniale à signaler, est l'exploitation de ressources minières, mais à l'Oued Abdi, elle était limitée: On retrouve seulement la mine de Taghit (exploitant mercure et plomb dans la partie centrale sur 14.5 ha) qui a fait l'objet d'une étude approfondie et d'un aménagement approuvé par le décret du 24 juin 1884.

La macro-structure à cette époque se présentait sous forme de zones de commerce, zones de pâturage, zones de communication, zones de culture et zones urbanisées.

La surface de la zone de culture s'estimait à 90000ha (terres de l'Oued Taga, l'Oued Abdi, Bouzina, Menâa, Chir). C'étaient des terres morcelées situées dans des sites accidentés qui n'intéressaient pas les colons.

On ne retrouve pas de centres coloniaux ⁸⁵, toutefois on remarque dans cette vallée, de petites fermes, qui ne sont pas de vraies exploitations agricoles, mais des embryons de centres coloniaux ⁸⁶. Ces constructions étaient la propriété soit de médecins ou de chefs cantonniers qui se sont installés dans la région. Ainsi, les zones rurales montagneuses n'ont pas bénéficié de la part de l'administration coloniale d'une structuration adéquate (absence d'électrification, non exploitation des eaux, aucune amélioration de l'agriculture indigène),

84- Les sections ne possèdent pas de division territoriale ; elles représentent une unité de population et non de territoire, par contre, les douars et les tribus sont bien délimités, ainsi, dans chaque tribu l'autorité du cheikh s'exerce sur tous les individus qui en sont originaires sans tenir compte de leur résidence ou de la situation de leur biens. (Josèphe Roland, 1894)

85- En 1955, il y avait les centres de: M'chounech, T'kout, Bouhmama, Miouri. (C'était à l'Oued L'Abiod)

86- Maison cantonnière à Tleth (Gyou Alphonse)

puisque le département auquel elles appartenait était créé dans un contexte différent de celui de Constantine ; le souci était la pénétration du massif de l'Aurès pour pouvoir contrôler la région de l'est.

Par contre, ces zones étaient la scène d'une série d'expéditions en commençant par l'occupation de Batna (Butaffoco en Février 1844) et en passant par les différentes opérations de (Budeau), (Herbillon), (Conrubert) et (Carbiccia) et ce, après une reconnaissance sommaire ⁸⁷ du territoire socio physique d'où résultait la destruction de plusieurs villages, ⁸⁸ suite aux émeutes qu'avaient déployés les habitants.

L'aspect des compositions spatiales à l'époque coloniale n'a donc pratiquement pas changé, exception faite pour certaines fonctions qui se manifestaient à travers la pratique scolaire, inaugurée par l'arrivée des premiers instituteurs et la construction de classes. On retrouve à l'Oued Abdi ; Deux classes à Teniet El Abed (1919), Deux classes à Menâa, une classe à Amentane, une classe à Tagoust, une classe à Bouzina et une classe à Taghit Sidi Belkhir.

La fonction santé, a été affectée à des missionnaires ou pères blancs, arrivés en 1893. Dans les Aurès on créa un hôpital à l'Oued l'Abiod (Arris) pour toute la région. Les habitants de l'Oued Abdi se dirigeaient aussi vers Nouader ou Bouzina.

Quant à la fonction culturelle, la seule trace se trouve à Menâa, avec un Couvent ⁸⁹ dont le choix d'implantation n'était pas fortuit puisque Menâa était le siège d'une confrérie religieuse.

Cette institution devrait concurrencer les pouvoirs des zaouïas. Certaines Dechras ont assisté à l'implantation de bureaux pour des raisons administratives qui se résument dans le contrôle de la situation civique, juridique et financière, le contrôle de la situation sécuritaire, la gestion économique, les travaux publics (routes, ponts, ...) et le service des forêts (maisons forestières) ⁹⁰.

Les principaux services qui concernent toute la région sont: la gendarmerie, le tribunal et la poste (ayant pour centre Arris).

87- (la notice sur l'Aurès) rédigée par le capitaine Forestier à l'égard des troupes armées.

88- Village de Nara, détruit par la colonne du capitaine Bocher), Teniet El Abed en 1846, Hidous et Fedj El Kadi en 1848

89- Le père Cook.

90- Ces maisons forestières se trouvent à : Guerza, Ichmoul, Oued Taga, Taghda, Teniet Amor, Bayou, El Anasser, T'kout

4.7. Conclusion

Pour bien des raisons, relief, gorges profondes, forêts et chutes de neige en altitude mais aussi diversité des genres de vie et des occupations imposées par les conditions géographiques, la société Auressienne était extrêmement cloisonnée et fragmentée. Si, partout, se retrouvaient les mêmes activités, les principales étant l'élevage du petit bétail, la culture des céréales en terre sèche et le travail des jardins irrigués, c'était en proportions différentes et à diverses fins. Ainsi, comme on vient de le voir, les gens de la vallée de l'oued Abdi étaient des sédentaires vivant en villages comptant jusqu'à quelques centaines d'habitants.

Ces villageois Auressiens habitaient comme les Kabyles du Djurdjura des maisons de pierre; mais celles-ci étaient d'une architecture bien différente extérieurement comme intérieurement.

Le village était un centre d'activités artisanales très diverses, mais le travail essentiel était celui de la terre avec une pratique de l'irrigation extrêmement ancienne.

Au centre du massif, dans la vallée de l'oued El Abiod, la vie se partageait entre les trois activités principales, élevage, cultures en terre sèche, jardins, au prix de déplacements fréquents de la plaine à la montagne. Ce qui leur avait imposé les Guelaàs comme port d'attache et lieu de dépôts de leurs biens consistant surtout en produits de la terre.

Sur la pratique religieuse des montagnards, le seul témoignage vraiment crédible est celui du géologue Robert Laffitte qui a vécu au milieu des Auressiens, durant plusieurs années de suite, ou il atteste: « *Si j'en juge d'après la pratique extérieure, visible, la prière était rarissime... Mis à part quelques marabouts, il n'y avait à peu près personne qui s'astreigne aux cinq prières rituelles, certainement beaucoup moins d'un habitant pour mille. Par contre tous étaient superstitieux et se rendaient aux vieilles fêtes locales toutes préislamiques puisqu'elles avaient lieu, toutes sans exception, à des dates du calendrier solaire, au rythme des saisons. En outre elles se déroulaient dans des sites naturels souvent isolés, marqués parfois par un tas de pierres, un arbre sacré ou une grotte* ».

Les Auressiens néanmoins se considéraient comme de fidèles musulmans en dépit de règles de vie très éloignées des prescriptions coraniques, et « *tous étaient superstitieux et se rendaient aux vieilles fêtes locales toutes préislamiques puisqu'elles avaient lieu, toutes sans exception, à des dates du calendrier solaire, au rythme des saisons. En outre elles se déroulaient dans des sites naturels souvent isolés, marqués parfois par un tas de pierres, un arbre sacré ou une grotte* ». (Robert Laffitte, 1994)

Laissant l'impression d'être anarchique, cette société était, à sa manière, bien réglée. Comme toutes les sociétés maghrébines elle était coiffée par l'institution maraboutique qui, ici, avait su parfaitement s'accommoder du genre de vie des Auressiens et jouait un rôle plus social et politique que véritablement religieux.

La présence française tarda à se manifester et elle ne fut jamais nombreuse, étant essentiellement représentée par quelques dizaines d'agents administratifs divers.

C'est seulement à partir de 1885, année où une grande partie du Sud constantinois fut détaché du territoire militaire pour constituer un arrondissement dont le chef lieu fut la ville neuve de Batna, que l'administration française commença à pénétrer l'Aurès avec la création des communes mixtes. La France va donc administrer l'Aurès de très loin, et ses représentants locaux vont souffrir d'une réforme bien inopportune puisqu'ici sa finalité n'a pas été le développement de la colonisation foncière : il s'agit de la suppression des tribus et de la création de douars. Les tribus des Ouled Abdi et des Ouled Daoud,

Autant un tel découpage était acceptable et facile à réaliser en région sédentaire où la cellule de base est le village, autant il était inconcevable en région nomade. Ainsi on n'a pas hésité à couper en trois le territoire des Ouled Daoud, alors que les différentes fractions de cette tribu avaient toutes des droits sur sa totalité (par conséquent du Tell au Sahara) et que leurs greniers collectifs se trouvaient concentrés à proximité de l'actuelle ville d'Arris, la transhumance des Ouled Daoud les amena donc à dépendre des trois caïds des trois douars et par conséquent de subir leurs exigences tant qu'ils n'eurent pas abandonné la vie nomade, ce qui s'est réalisé difficilement, en durant assez longtemps.

D'une manière assez surprenante ce n'est pas sous l'uniforme des administrateurs, mais sous la robe des Pères blancs que se manifesta d'abord la présence française : ceux-ci, en effet, arrivèrent dans la vallée supérieure de l'oued Labiod, chez les Ouled Daoud, en 1893.

La route ayant atteint Arris en 1916, c'est à cette date que les bureaux de la commune mixte furent transférés de Tazoult en ce lieu. Elle y avait été précédée depuis 1905 par des gardes forestiers, pour le plus grand désagrément des montagnards.

Chez les Ouled Daoud qui étaient les plus gravement touchés cette évolution fut facilitée par le transfert chez eux du siège de commune mixte et l'ouverture de la route : ces deux sortes de faits provoquèrent la création d'une ville avec des administrations, des commerces, de petites industries, bref, toutes activités créatrices d'emplois.

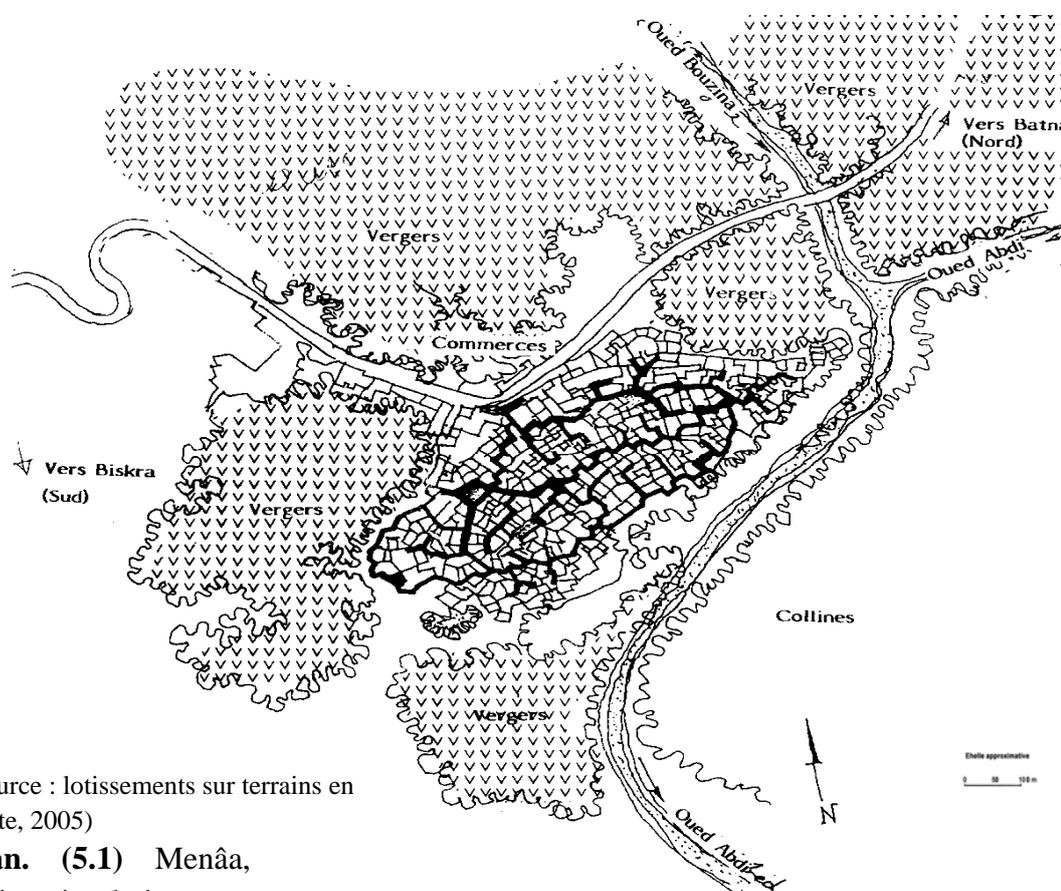
Autre chose qui été important, est que, l'émigration fut extrêmement bénéfique pour les montagnards de l'Aurès, elle modifia considérablement leurs conditions d'existence. Dans la vallée de l'Oued Abdi où les départs furent particulièrement nombreux et dès 1920, apparaissent les premiers changements, la première boutique, la première machine à coudre, le premier tailleur, le premier café, etc.....

Chapitre 5. La micro-structure et l'évolution de ses composantes

5.1. Introduction

La micro-structure est la composante principale de la macro-structure en matière d'urbanisation, c'est un agrégat aggloméré qui se présente sous différentes formes, les plus significatives sont les Dechras, elles sont de taille et d'aspect variés, selon leur taille et leur disposition sur le site, parmi les plus significatives on a :

5.2. Cas de Menâa : La Dechra typique Auressienne



La Dechra est un ensemble dense de maisons, appuyées les unes contre les autres, accrochées à la falaise, entourées d'un rempart naturel. Une seule porte s'ouvre alors pour pénétrer dans la forteresse. **Plan. (5.1)**

Tournant le dos à l'oued Abdi, l'amphithéâtre des maisons fait face à la corbeille nourricière des jardins. Toutes les habitations étaient construites en briques crues, avec un

soubassement en blocage de galet et les classiques arases de perches ou de branchages, qui assurent l'équilibre avec la cohésion de ces matières hybrides.

Comme fenêtres, des rosaces ou de simples triangles en lignes horizontales. Ailleurs, des fontes allongées font penser aux archères des donjons féodaux, parfois, une vraie fenêtre, mais toujours brève et sans vitre, et dont les bords sont souvent encadrés d'un badigeon laiteux comme du mastic pour le carreau.

Et toutes ces ouvertures toujours percées très haut, à la limite du toit, afin que du dehors on ne voit pas dedans, comme c'est reporté dans certaines interprétations. L'admirable dans cet environnement, c'est la disposition des toits plats sans rebords. Claude Maurice Robert mentionne:

(Tous les villages de l'Aurès sont des amphithéâtres, mais aucun ne se dresse sur un socle comparable à celui de Menâa, si parfaitement isolé, si parfaitement conique, que l'on dirait fait de mains d'hommes, on a l'impression qu'en partant de la première terrasse, soit d'en haut, soit d'en bas, on enjamberait les autres sans vraie difficulté.)



Photo. (5.1)

(Source : Hugues Artese, <http://aures-images.over-b>)

Photo. (5.1) L'organisation villageoise à Menâa

5.3. Cas de Bouzina :

Une Dechra berbère particulière.

La commune de Bouzina « La belle » est située à une altitude de 1300 m dans une vallée secondaire partiellement isolée du sud-ouest de l'Aurès. Celle-ci a une forme allongée du nord-est au sud-ouest d'environ 33 km de long sur 14 km de large et est comprise entre le djebel Mahmel au nord-est, un des plus hauts sommets de l'Aurès qui culmine à 2321 m, le djebel Bouss, alt. 1788 m, au sud-ouest et le djebel B'ni Fedhala, alt. 2008 m, au nord-ouest. La commune est limitée au nord par les communes d'Ain Touta et de Tazoult, au sud par celles de Teniet el Abed, Menâa et Ain Zaatout. Elle comprend sept agglomérations un chef-

lieu, Bouzina, et des villages secondaires, Morkha, Ali-Ou-Yaha, Loumallah, Tagoust la Blanche, Tagoust la Rouge, Tijdad et Larbaa, village isolé, situé dans une petite vallée séparée de celle de Bouzina par le massif du Malou. On trouve également de nombreuses mechtas dispersées dans la région de Nardi, au nord-est de la vallée, et dans la montagne.

La vallée de Bouzina est reliée par deux pistes d'accès difficile ⁹¹ à la vallée de l'Oued Abdi qui constitue une des deux voies de communication principales de l'Aurès et dont elle est séparée par une crête élevée. Son isolement partiel est dû à la fois à cette difficulté d'accès, aux mauvaises conditions climatiques qui règnent pendant l'hiver, enneigement des crêtes, pistes glissantes et boueuses dans la vallée après la pluie, et à la pauvreté de ses ressources.

Le réseau hydrographique est abondant, il est constitué par un oued principal, l'oued Bouzina, coulant en partie souterrainement et dont le débit diminue considérablement en été. Il alimente les villages en eau non potable et arrose les jardins en terrasses par un système de séguias. L'eau de boisson est constituée par différentes sources captées dans la montagne. La végétation et les sols sont liés à l'appartenance à une montagne moyenne à la limite sud de la zone méditerranéenne, à la localisation sur le flanc sud de cette montagne et à l'évolution morpho climatique quaternaire. La vallée subit les effets d'un climat froid en hiver, marqué par le gel et la neige, et sec en été, de précipitations insuffisantes et irrégulières. L'évolution morpho climatique quaternaire a réduit considérablement les possibilités de mise en culture, par la mise en place de formations superficielles grossières.

Enfin les pasteurs et les agriculteurs ont détruit depuis quelques décennies le fragile équilibre des sols par une déforestation abusive.

Bouzina, une oasis de noyers, le seul site réellement septentrional de l'Aurès ou le pittoresque s'associe au climat tempéré comparée à Bouzina, Menâa c'est encore ou c'est déjà le sud. A cette saison, car il y'a neige et gèle de décembre à avril, sec en juillet et août.

91- Situation jusqu'en 1978, date à laquelle la première piste a été aménagée, l'autre est en voie d'aménagement, en 2012, les travaux sont en cours

Bouzina ne s'étage pas « *tout autour d'une sorte de cirque, cirque parfait; avec sa cavea naturelle régulière sur un long roc oblique figurant la Spina, qu'elle couronne et déborde, comme Menâa, sa pyramide* ». (Claude Maurice Robert, 1938)

Dans le cas de Bouzina, **Fig. (5.1)** lorsqu'on vient d'en haut, c'est comme si elle est dans un cratère, et dans ce gouffre, dans l'arène même de ce cirque, sculpté par l'érosion, un amphithéâtre de cubes en boue battue couleur de cendre, équilibrée à la diable, c'est la Déchera de Bouzina.



(Source : Pierre Morizot, 1997)

Fig. (5.1) Organisation de la Dechera de Bouzina

Tapie comme la voila au creux de son entonnoir, la pyramide des gourbis ne dépassant pas les bords, Bouzina s'exposait à tous les risques d'une surprise : en occupant les crêtes l'ennemi l'investissait. On prévient ce péril en édifiant des tours sur les hauteurs voisines, ou deux se voient encore, les mêmes qu'on vit partout, a cela s'ajoutait autrefois trois portes rigoureusement fermées aux retours des troupeaux, défendant ainsi hommes et bêtes contre les incursions nocturnes, de nos jours, les vieilles tours de vigie lentement se désagrègent, les portes ont disparu, et le village naguère contracté dans sa coque, se dilate et essaime de l'acropole vers la plaine.

Son climat excepté avec sa position, absolument uniques, Bouzina ressemble à tous les villages du massif, les maisons sont de mêmes pierres, ni taillées ni crépies avec les mêmes rangées d'ouvertures triangulaires, les mêmes rosaces rhomboïdes, les mêmes étrépillons de branchages débordants ; ce sont les mêmes terrasses plates sans rebords ni cheminée, portées par les mêmes poteaux de cèdre ou de chêne.



(Source : www.aureschaouia.free.fr/webgalerie/Aurès_village_26.jpg, Février 2008)

Photo. (5.2) Dechra de Bouzina

Photo. (5. 2)

5.4. Cas d'Arris. La grande Dechra Auressienne

Arris passe pour la « capitale » des Aurès ; de nos jours, elle est classée comme ville moyenne, dont l'activité est principalement administrative, elle doit son développement au fait qu'elle marqua longtemps le terminus de la route et qu'administrativement, elle fut pour longtemps chef lieu de Daïra des communes mixtes de l'Aurès. **Photo. (5. 3)**

L'agglomération est située en partie sur un épaulement secondaire, s'avancant au dessus de



(Source : Auteur, 2009)

Photo. (5. 3) La grande Dechra d'Arris, dominant son environnement

la vallée de l'Oued-el-Abiod et, pour le reste étagée sur le versant Nord, face à de hautes pentes boisées, s'élevant vers le Nord-est d'où souffle, surtout durant l'hiver, un vent glacé.

La Déchera d'Arris ainsi que toutes les Décheras des vallées Auressiennes épousent parfaitement la topographie du site.

Construite à partir de matériaux locaux, les maisons de cette Dechra sont l'un des derniers témoignages de l'entente que l'homme a pu établir entre lui et la nature.

5.5. Les hameaux : Petits groupements d'habitations dispersés

En dehors des vallées, les groupements situés dans des zones montagneuses très accidentées, sont caractérisés, comme sur le piémont nord, par un habitat dispersé dans sa presque totalité. Les constructions individuelles se trouvent à la périphérie des parcelles cultivées. Les vergers ou cultures fruitières sont rares, en raison d'une pluviométrie faible. La majorité

des habitations ne sont occupées que pendant la saison des moissons, et abandonnées le reste de l'année. C'est le cas de T'zouket, Meloudja. Taksrit.



Photo. (5.4)

(Source : Auteur, 2006)

Ces groupements de

Photo. (5.4) Les Hameaux de Taksrit

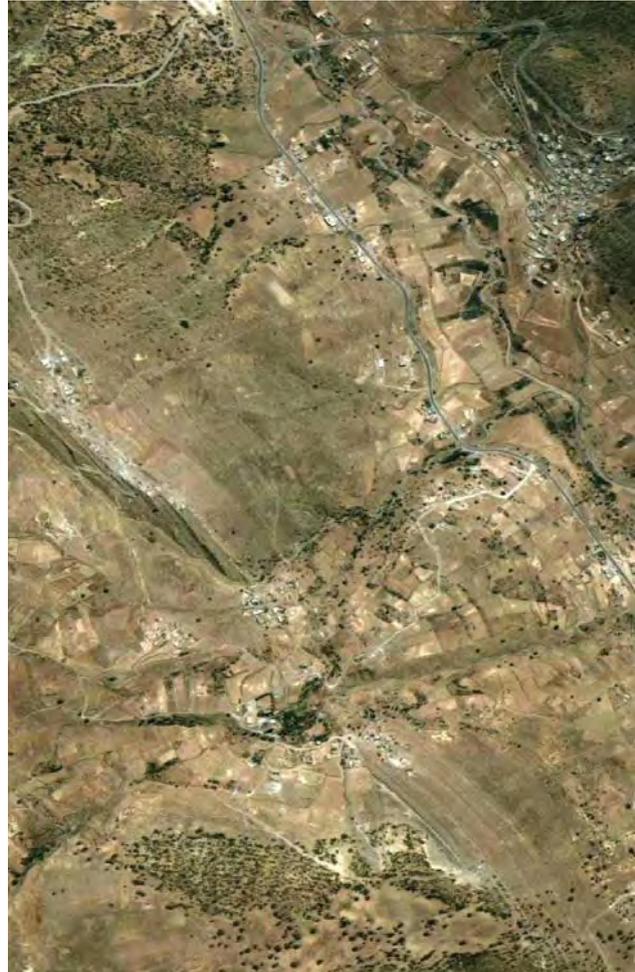
maisons correspondants à quelques groupes et qui souvent en prend le nom. En effet, T'zouket, Meloudja, Tafrount qui sont des hameaux, sont des noms de familles. La distribution, par conséquence, la densité spatiale de la population est en relation directe avec les potentialités physiques, la disponibilité des terrains et des ressources. En effet, dans la vallée de l'Oued El Abiod, l'espacement naturel plus vaste a engendré un habitat plus éclaté, bien que toujours regroupé. Dans le hameau les points de rencontre s'établissent autour d'une mosquée, d'un cimetière ou de la tombe d'un saint. Ce principe au Maghreb est nommé par certains auteurs par : La communauté de mosquée, qui désigne un groupe de familles se partageant une mosquée ou un espace assurant la fonction religieuse et administrative pour la communauté, il aligne entre 100 à 600 membres qui vivent pour la plupart dans de petits hameaux. Le chiffre moyen est probablement inférieur à 200 personnes. (Hart D.M., in, Aga Khan Award for Architecture, 1982).

Les hameaux sont caractérisés par des champs irréguliers et de moindre importance, émiettement de la forêt à cause de la dispersion. Ils présentent des groupements de maisons dispersées, distants de 100 à 300m, parfois plus ; il existe cependant un fort sens de la communauté que renforcent les liens de parenté et les liens tribaux. Dans le cas du hameau Tafrount, cette relation communautaire se fait avec les hameaux voisins à travers des fonctions économiques, sociales et culturelles (L'irrigation est commune à Tafrount et Ouled Si Abbés, Aouassas, Tleth et Boughrara. La Touiza est commune à Tafrount et Aouassas. On retrouve également un cimetière à Ouled Si Abbés, réservé aux gens de Tafrount.

Sa logique d'établissement se base sur deux versions:

La première attribue à la colonisation le fait de cet éparpillement (on avait renvoyé certaines tribus de leurs villages d'origine. Ils se sont un peu partout installés, surtout dans les régions présentant des contraintes physiques). Mais on estime que cette urbanisation est antérieure à la colonisation. **Fig. (5.2)**

Selon une 2ème version, cette urbanisation vient suite à la saturation des villages originaux c'est à dire lorsque le site original ne permet plus l'extension, les groupes de familles appartenant à la même tribu acquièrent de nouveaux terrains selon le critère de subsistance, eau, terre.



(Source: Google Earth, 2007)

Fig. (5.2) Tiharahin et Tafrount, localisation éloignée de la route

5.6. Cas de Nara : une agglomération à l'écart

En dehors de ces regroupements généraux, l'habitat de la région inclut des unités à caractères spécifiques, tel est le cas de Nara. **Photo. (5.5)**



Un village important à proximité de Menâa, dans la vallée de l'oued Abdi, sur

(Source : Photos Ammar, <http://www.aurès.fr.st>)

une plaine fermée entre les **Photo. (5.5)** Nara et ses cultures en terrasse montagnes. Elle est considérée comme la région la plus éloignée du chef-lieu de Wilaya. Nara, pays d'Aith-Saada est à environ 85 kms de la capitale des Aurès, elle semble être à l'autre bout de la planète, et détient le record de l'enclavement et de l'hostilité de la nature. Dans cette contrée, la vie ou plutôt l'existence est rythmée par un combat au quotidien. Là, l'eau vaut plus que l'or, et on ne parle pas d'hectares de terre, mais de mètres carrés, voire d'empans. La main d'œuvre est à 70% féminine, ce sont surtout les femmes qui s'occupent de cette agriculture de subsistance. L'agriculture au pays d'Aith-Saada n'est pas un travail, mais un défi, chose que beaucoup de gens ignorent, la terre végétale est ramenée à dos de mulets et d'ânes, quelquefois à des kilomètres du lieu où elle va être déversée et travaillée sans relâche.⁹² En ce qui concerne son bâti, cette agglomération est constituée de maisons qui présentent une disposition spatiale bien différente des autres Dechras des Ouled Abdi. Les maisons sont autour d'une cour centrale bien abritée.

5.7. Les petits groupements épars : Une autre organisation Auressienne

L'habitat épars avait constitué le début des peuplements, mais selon d'autres logiques, ce type d'urbanisation a pu être constaté dans notre cas d'étude. C'est une urbanisation relative à un ou deux personnes possédant de grands terrains. Elle correspond à la partie des grandes altitudes, hautes montagnes à climat rude, exemple: Guerza, Aouassas.

92- Rachid Hamatou, in, (Info des Aurès, Mai 2007)

5.7.1. Cas de Guerza, un habitat sommaire sur des lieux escarpés

Dans la vallée de l'Oued Abdi, la région de Guerza est caractérisée par ce type d'urbanisation mais il s'agit surtout d'habitat sommaire, hutte de branche, résultant de la transhumance, dans une surface de 5 à 8 ha, on rencontre, jusqu'à deux constructions, au maximum. Il semble que dans cette région les habitants préfèrent profiter de chaque parcelle fertile, en organisant leurs établissements résidentiels sur des lieux escarpés et même éloignés mais bénéficiant des sources d'eau. **Photo. (5.6)**



(Source : Auteur, 2009)

Photo. (5.6) L'habitat épars, à Guerza

On rapporte que cette région avaient des agglomérations résidentielles se situant sur les hauteurs d'El Mahmel assez distantes des terrains agricoles, il s'agissait de : Kaabat Essaid, Tazourit, Tafassast et Sara qui étaient annexées aux greniers pour emmagasiner les récoltes. Les premiers groupes qui s'y installèrent étaient de la région de l'Oued Taga, Ouled Azzouz et Teniet El Abed, ils se sont approprié des terrains agricoles vastes et fertiles qui produisent des récoltes abondantes de blé, d'orge, de maïs et de pomme de terre. L'urbanisation éparse est un type rare, d'ailleurs c'est une forme progressive vers le hameau. En somme ce type d'habitat a la même logique de constitution que le hameau soit :

- Abandon des villages d'origine après saturation.
- Appropriation de terrains agricoles à proximité de points d'eau.
- La vie sociale des nouveaux habitants et l'aspect économique des nouveaux établissements se basent sur le principe de la communauté de mosquée puisque les fonctions socio-culturelles se réfèrent aux villages d'origine, pour le cas de Guerza, la mosquée et les cimetières se trouvent à Ouled Azzouz.

Il importe de signaler qu'il y avait différents types d'habitations, habitat sommaire lors des transhumances et habitat troglodyte, mais la forme la plus finie de l'habitation qui reflète l'interaction complexe des différents facteurs d'ordre physique, technique, social et économique est la maison.

5.8. Cellule de base : petite unité de la Micro-structure, l'habitation

La maison est la plus petite unité de la Micro-structure, Dechra, correspondant à un microcosme chargé de représentations culturelles et symboliques. Elle est aussi le reflet de l'organisation sociale dont l'unité de base était la famille patriarcale. **Plan. (5.2)**

5.8.1. Implantation de la maison : Adaptation de l'habitation au site

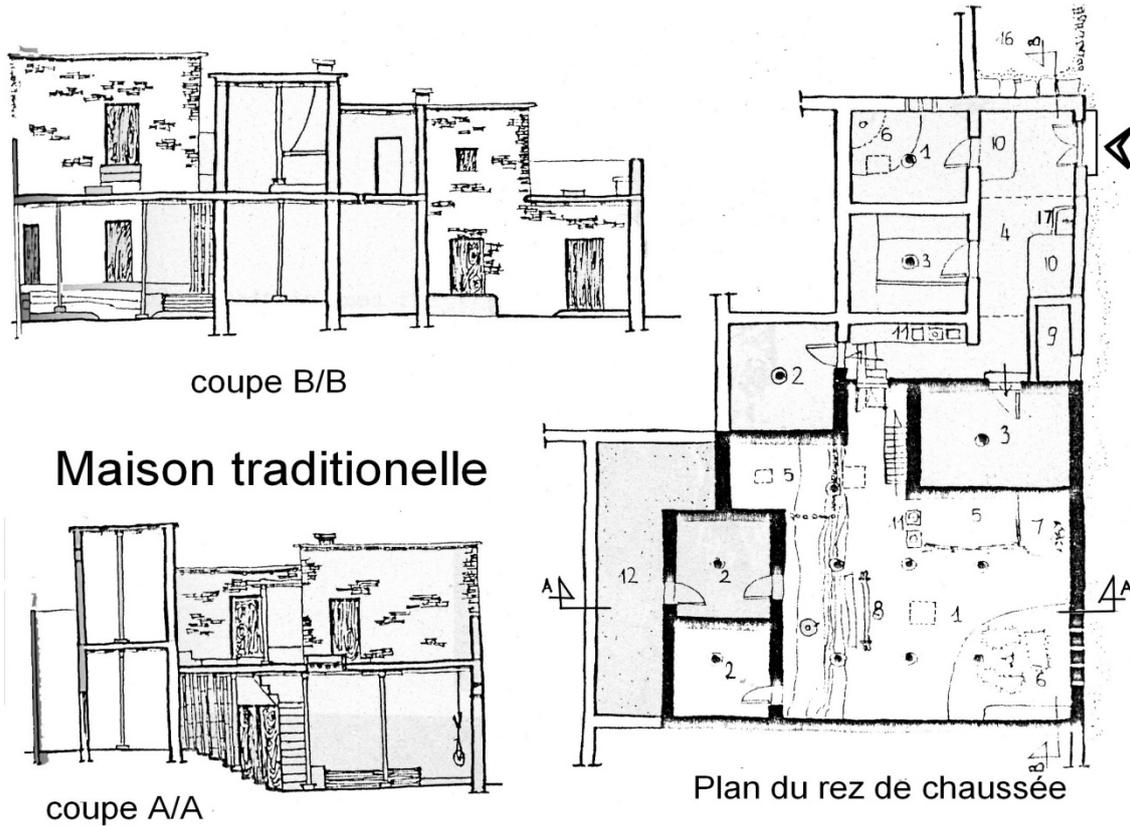
Les maisons traditionnelles Auressiennes s'insèrent dans un ensemble bâti - le village - qui est édifié sur une pente aux déclivités importantes, de l'ordre de 50 à 80 %).

Il en résulte, comme on l'a déjà vu, que la Dechra se présente sous la forme d'un immense escalier dévalant le versant et dont les marches sont représentées par les terrasses des différentes maisons accolées les unes aux autres.

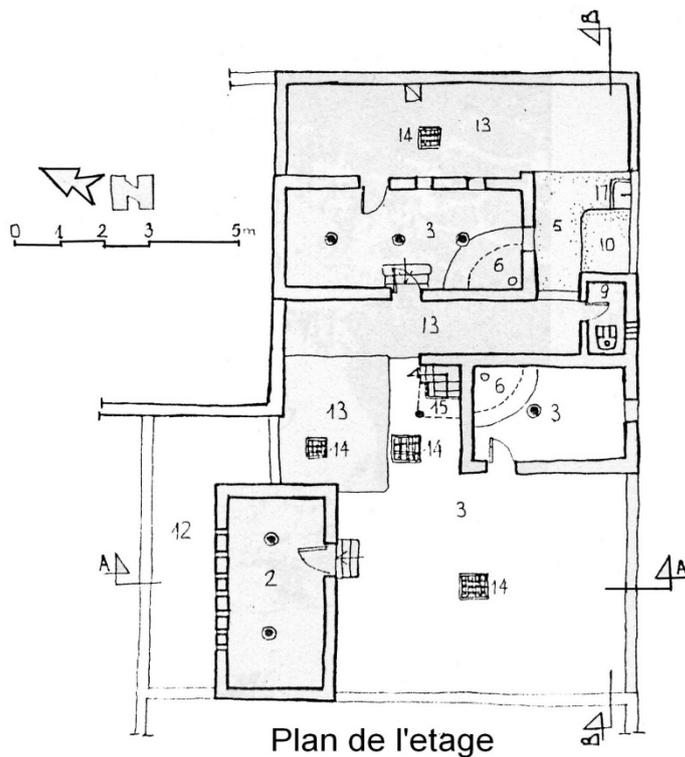
L'ensemble donne un tissu extrêmement dense et organique où les ruelles étroites et irrégulières occupent, relativement aux habitations, très peu de surface au sol. Implantée perpendiculairement aux courbes de niveau, la maison traditionnelle des Chaouias épouse le plus souvent les moindres irrégularités du terrain. Son emprise au sol, y compris les éventuels espaces découverts, un quadrilatère irrégulier, est généralement assez importante: de l'ordre de 120 à 250 m² et, en moyenne, d'environ 150 m². (Daniel Jemma-gouzon, 1989)

Les irrégularités du terrain, les bancs rocheux sont harmonieusement utilisés comme soubassement. Les matériaux locaux et la topographie du terrain créent alors une continuité de formes, de teintes, et une uniformité d'aspect qui renforcent l'intégration de ces constructions vernaculaires au site. Les terrassements préalables pour aplanir le site sont inexistantes, c'est l'intégration aux pentes qui détermine le dénivelé des maisons.

Parfois, dans certaines Dechra, l'un des murs est constitué par une paroi rocheuse, c'est un héritage d'habitat troglodyte, autrefois fréquent dans la région.



- 1-espaces communs
- 2-espaces de réserve
- 3-espaces multi fonctions
- 4-skiffa
- 5-espace animaux
- 6-foyer
- 7-espace réserve eau
- 8-espace metier a tisser
- 9-toilette traditionnelle
- 10- niveau pour s'asseoir
- 11-espace pour mortier
- 12-cour
- 13-terrasses
- 14-ouvertures sur toit
- 15-toit cage d'escalier
- 16-espace regroupement
- 17-nouvel espace d'eau



(Source : Auteur, 2006)

Plan. (5.2) L'habitation traditionnelle

L'espace de chaque habitation est établi et aménagé en fonction des contraintes topographiques du terrain. La forme architecturale d'une maison est totalement affectée par la nature du terrain et la déclivité de la pente qui la soutient.

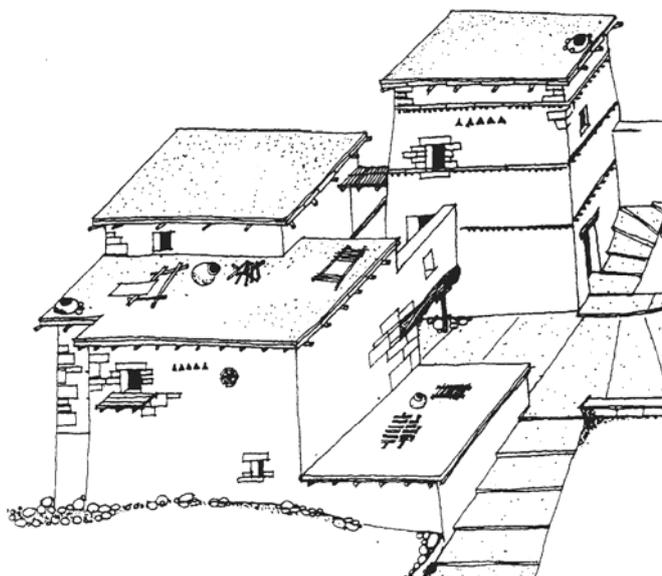
Ici, dans cet habitat ancestral, l'homme n'a pas modifié et façonné le terrain suivant sa projection de l'espace, mais il a, à l'inverse, intégré ses espaces et donné des solutions architecturales en tenant compte des contraintes que lui a imposé le lieu d'établissement choisi. Toutes les maisons sont implantées sur des pentes et toutes sont dépendantes de la topographie.

Dans ce tissu dense et organique, la maison ne se laisse pas facilement appréhender ni isoler de l'ensemble dans lequel elle se fond totalement. La maison traditionnelle des Chaouias présente, quant à son aspect extérieur, un certain nombre de traits dominants, à savoir:

- **Son importante élévation.** L'habitation, dans la Dechra, s'étage généralement sur deux à trois niveaux, ou trois à cinq demi-niveaux. Sa hauteur totale varie entre six, jusqu'à douze mètres, ce qui répond à certains impératifs d'ordre économique et constitue une solution d'adaptation à l'environnement.

Son architecture en escalier. Les différents niveaux et demi-niveaux des maisons ne se superposent pas exactement, comme le feraient les étages d'un immeuble, il en résulte que la maison Chaouia, dans la Dechra, se présente sous la forme d'un assemblage très libre de petits parallélépipèdes irréguliers accolés les uns aux autres et de hauteur variable.

- **Ses toitures en terrasses.** Les terrasses constituent une autre des caractéristiques essentielles de toutes les vallées Auressiennes.



(Source : Auteur, 2006)

Fig. (5.3) Représentation d'une Maison typique à trois terrasses dans la dechra

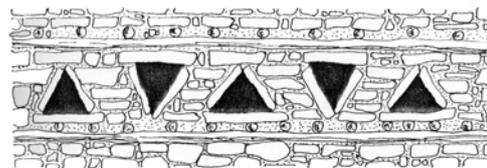
Le modèle idéal de la maison, dans la Dechra, tel que l'expriment spontanément les anciens - Comporte trois terrasses s'étageant sur trois niveaux ou demi-niveaux différents, à la manière de trois marches d'escalier. **Fig. (5.3)**

Dans la réalité, la maison compte au moins deux terrasses et parfois quatre. Les maisons Auressiennes développent ainsi une très grande surface de terrasses découvertes comprise approximativement entre 60 et 180 m². (Daniel Jemma-gouzon, 1989)

- Cours rares et protégées.

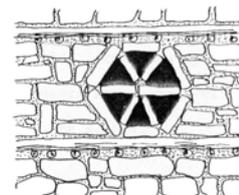
Corrélativement les cours - qui constituent une autre catégorie d'espaces découverts - n'occupent qu'une faible surface dans la maison traditionnelle de la vallée de l'Oued Abdi ,0 à 20m². Elles en sont, d'ailleurs, très fréquemment absentes et, lorsqu'elles existent, elles sont protégées par de hauts murs d'enceinte ou par des corps de bâtiments.

-Absence de fenêtres. Les murs hauts, faits de briques de terre ne comprennent traditionnellement qu'une faible surface d'ouvertures, qui sont hautes et petites, ce qui donne à l'ensemble de la construction un aspect fermé et massif, semblable à celui du village dans lequel elle s'intègre. Les

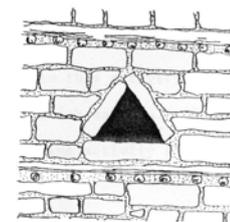


composition sous forme d'un alignement de l'unité triangulaire

composition du meme element triangulaire pour former une rosace



D'autres type de fenetres existent, surtout celles de forme rectangulaire etroit, le cas de la presente façade



l'ouverture triangulaire element de base de differentes compositions

(Source : Auteur, 2006)

Fig. (5.4) Les différents types d'ouvertures

ouvertures existantes sont petites, alignées par séries de cinq à dix, en haut des façades qu'elles animent de leurs formes variées, rectangles, triangles, rosaces. **Fig. (5.4)**

5.8.2. Organisation générale de la maison " Haddarth "

Les volumes intérieurs de ce que l'on pourrait appeler la maison-modèle traditionnelle, s'organisent idéalement sur trois niveaux. **Plan. (5.3)**

- **Le premier niveau** : est généralement occupé par la bergerie (zerdab) et les pièces basses où sont remisés : le fourrage, le bois et les instruments aratoires

- **Le second niveau** comprend:

-**La pièce centrale** - Hghorfat nilmas – (pièce du foyer), où s'organise autour de l'âtre, la vie familiale. Il s'agit de la pièce la plus spacieuse et la plus haute de tout l'édifice.

-**une ou plusieurs pièces de réserve basses** - Hghorfat lekhzin – destinées à l'emménagement des produits agricoles non périssables. Ces pièces sont de préférence, situées aux demi-niveaux inférieurs et supérieurs par rapport à la pièce centrale.

- **le dernier niveau** : est occupé par la ou les pièces de réserve hautes -Laali- plus généralement désignées (pour les distinguer des précédentes) : Laali, terme insistant sur leur élévation. Ces pièces servent au séchage et à l'entrepôt des denrées périssables.

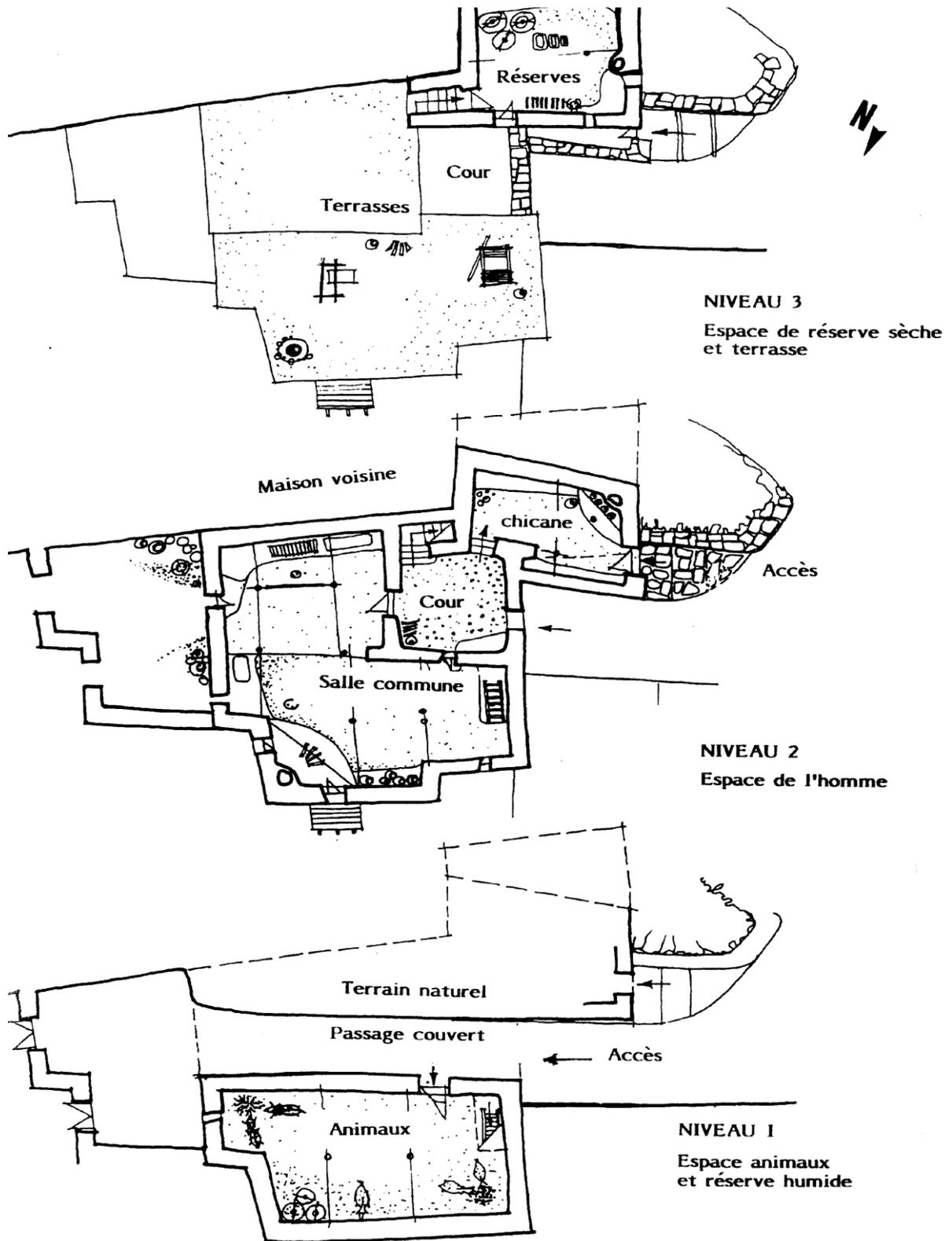
Par ailleurs, dans ce schéma idéal, l'accès de la maison comporte une entrée, ouvrant sur une -squiffa-, dans certains cas, les bêtes disposent, d'un accès indépendant de l'entrée principale.

Certes il ne s'agit là que d'un simple schéma. Mais il constitue un modèle d'habitat exprimant un principe d'organisation hiérarchisée des volumes domestiques.

- **Le premier niveau** : est généralement occupé par la bergerie (zerdab) et les pièces basses où sont remisés : le fourrage, le bois et les instruments aratoires

- **Le second niveau** comprend:

-**La pièce centrale** - Hghorfat nilmas – (pièce du foyer), où s'organise autour de l'âtre, la vie familiale. Il s'agit de la pièce la plus spacieuse et la plus haute de tout l'édifice.



(Source : Auteur, 2006)

Plan. (5.3) Maison traditionnelle sur trois niveaux, à Menâa

-**une ou plusieurs pièces de réserve basses** - Hghorfat lekhzin – destinées à l'emmagasinement des produits agricoles non périssables. Ces pièces sont de préférence, situées aux demi-niveaux inférieurs et supérieurs par rapport à la pièce centrale

- **le dernier niveau** : est occupé par la ou les pièces de réserve hautes -Laali- plus généralement désignées (pour les distinguer des précédentes) : Laali, terme insistant sur leur élévation. Ces pièces servent au séchage et à l'entrepôt des denrées périssables.

Par ailleurs, dans ce schéma idéal, l'accès de la maison comporte une entrée, ouvrant sur une -squiffa-, dans certains cas, les bêtes disposent, d'un accès indépendant de l'entrée principale.

Certes, il ne s'agit là que d'un simple schéma, mais il constitue un modèle d'habitat exprimant un principe d'organisation hiérarchisée des volumes domestiques.

A travers ce schéma, il est d'ores et déjà possible d'appréhender la fonction polyvalente de la maison, fonction familiale, certes, mais aussi économique. Ainsi doit-on considérer la maison traditionnelle des Auressiens comme une unité sociale et économique de l'espace, puisqu'elle abrite outre le groupe familial, son cheptel et les produits de son activité agricole et artisanale (métier à tisser et la poterie). Ses composantes spatiales hiérarchisées, sont comme suit:

- Le seuil : El Aathbeth

L'entrée des habitations est l'objet de soins architecturaux particuliers. Tout d'abord, son seuil est marqué par une surélévation plus ou moins importante d'une ou plusieurs marches. Dans certains cas, un véritable petit escalier de pierres permettra l'accès au seuil. On note alors que cet escalier n'est jamais situé dans l'axe de l'entrée, mais perpendiculairement à celui-ci et le long de la façade extérieure. Cette disposition, parfois renforcée par un muret, dissimule partiellement le seuil aux regards indiscrets et évite l'entrée directe dans la maison.

Dans certains cas, le seuil toujours surélevé, pénètre par un retrait en façade à l'intérieur de la bâtisse, délimitant ainsi un espace relativement important en forme de courette, bien protégée des regards et utilisée pour cette raison comme lieu de réunion par les femmes de la maison, les parentes et voisines.

Quoi qu'il en soit de la solution architecturale adoptée, il s'agit toujours d'aménager une nette transition entre l'espace public et l'espace domestique et de donner au seuil un caractère de limite intangible marquant l'inviolabilité de la maison.

- Espace de transition : Squiffa ou – Hasqifh –

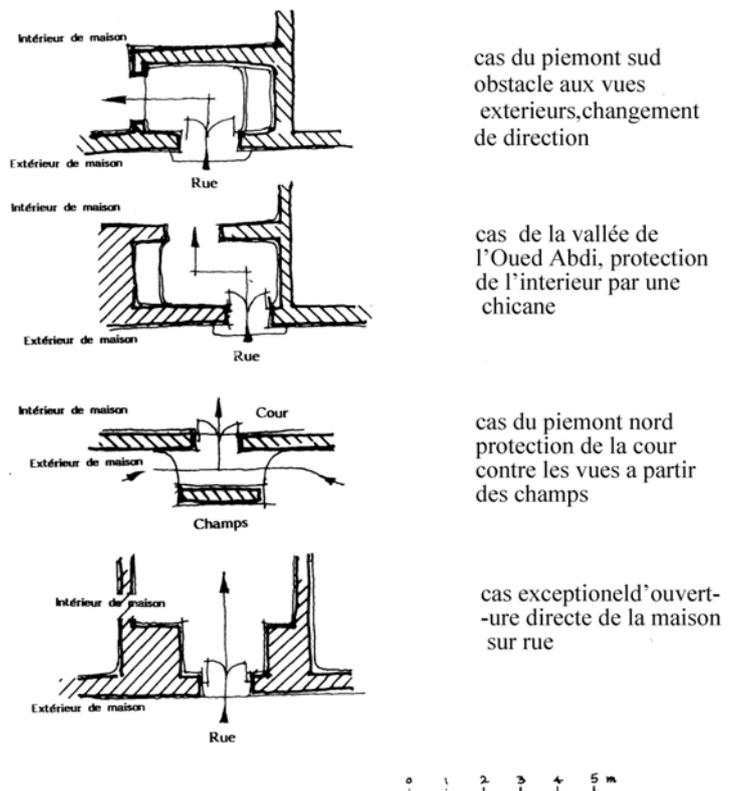
De formes variées et de dimensions plus ou moins importantes (de 4 à 10 m²), la squiffa présente dans la grande majorité des maisons, constitue le premier espace intérieur, immédiatement après le seuil.

Plan.(5.4)

Généralement longue et étroite la squiffa épouse le plus souvent la pente du terrain aménagée par un certain nombre de paliers desservant un espace déterminé.

Même dans les maisons où la squiffa se réduit à un simple espace de transition entre l'extérieur et la pièce centrale, elle reste distributive pour les autres niveaux, c'est-à-dire, la terrasse et les espaces de réserves. Dans les maisons à entrée mixte, la fonction de distribution de la squiffa est renforcée par la nécessité d'une différenciation immédiate des circulations hommes-bêtes qui s'opère, dès la pénétration dans la squiffa.

les différents types d'espaces de transition



(Source : Auteur, 2006)

Plan. (5.4) Les types d'espaces de transition, les plus élémentaires

Lorsque la maison comprend une "chambre d'hôtes "; celle-ci est desservie par la squiffa avant tous les autres espaces domestiques, de sorte à être complètement indépendante de la demeure et à ne pas gêner l'intimité familiale.

- La cour :

La cour représente un espace relativement rare dans les maisons Auressiennes, elle joue également le rôle d'espace de transition qui permet l'accès aux différents espaces (pièce centrale, pièce de réserve et éventuellement aux terrasses), elle est en réalité un espace polyvalent on a:

- L'espace cour, proprement dit, où se déroulent de nombreuses activités féminines identiques à celles de l'espace de transition. Cet espace est souvent matérialisé par un auvent apportant ombre et fraîcheur
- L'espace -bergerie : généralement délimité par un muret.
- L'espace -entrepôt : également matérialisé par un muret, y sont remisés le fourrage pour les bêtes, le bois, les instruments aratoires et dans un angle le fumier.⁹³

On observe parfois de grandes niches carrées, creusées dans l'épaisseur du mur et destinées aux volailles.

Notons que lorsque la cour comprend la totalité de ces espaces différenciés, leur organisation ainsi que celle des circulations se font de telle manière que les bêtes soient éloignées au maximum des lieux affectés aux usages domestiques.

Compte tenu de cette observation et du fait que la cour remplit sur une superficie beaucoup plus importante les mêmes fonctions que la squiffa, on peut supposer que la maison s'agrandissant est amenée à transformer ces cours ouvertes en pièces d'habitation, (Voir **Plan. (5.2)**) - à la manière du quartier qui, en se développant, récupère au fil du temps, des espaces-transition découverts. (Daniel Jemma-gouzon, 1989)

- La pièce de réserve

Cette fonction de réserve correspond à la survie du groupe, c'est pourquoi on compte un nombre important de pièces réparties en deux catégories spatiales, hautes et basses, réservées au séchage et au stockage.

93- Il est utilisé comme lieu d'aisance (les maisons ne comportent pas cet espace spécifiquement aménagé)

- La terrasse

Les terrasses sont à la fois toiture, espace de circulation et espace de traitement des produits alimentaires. L'accès à la terrasse se fait depuis l'espace de transition ou la pièce centrale.

- La pièce centrale

Hghorfat nilmas - littéralement (pièce du foyer) - constitue, de par sa position spatiale (niveau intermédiaire), de par l'importance de l'espace occupé (c'est toujours la plus grande pièce de l'habitation) et de par ses fonctions sociales (lieu de la vie et des activités familiales), la pièce centrale de la maison constitue le centre géométrique, fonctionnel et symbolique de la maison traditionnelle.

De même lorsque l'on examine les solutions originales que présente la réalité des maisons, on constate que Hghorfat nilmas occupe toujours une position centrale. Globalement, les différents cas possibles se regroupent en deux catégories :

- la maison s'étage sur trois niveaux : la pièce foyer est toujours située au niveau intermédiaire entre les espaces affectés aux animaux et ceux, affectés aux produits agricoles périssables ;

- la maison ne s'étage que sur deux niveaux, la pièce foyer est située au niveau inférieur, sous les pièces de réserve hautes, et c'est alors, qu'au plan de ce niveau, elle occupe une position centrale entre, d'une part la squiffa ou la cour et éventuellement la chambre des hôtes, et d'autre part, les pièces de réserve basses qu'elle distribue le plus souvent.

Hghorfat nilmas constitue, par ailleurs, la pièce la plus spacieuse de l'habitation. Il s'agit, en outre, d'une pièce élevée dont la hauteur sous plafond, est de l'ordre de 3 m, et peut parfois être supérieure à 4 m. L'ensemble donne une réelle impression d'un très grand volume.

Les dimensions importantes de cette pièce nécessitent le soutien de la charpente par plusieurs piliers, généralement deux ou trois, L'existence de ces piliers, hauts et droits accentue l'impression de hauteur et de volume imposant. Signalons que ces pièces foyer, remarquablement vastes, constituent la caractéristique architecturale essentielle des maisons traditionnelles des Auressiens

Hghorfat nilmas est faiblement éclairée par quelques petites ouvertures percées en haut des murs et, également, par un ou deux trous de lumière -H'nozrat- aménagés dans la charpente et, sa couverture.

Ces ouvertures projetant depuis le haut un éclairage diffus, contribuent à l'esthétique générale de cette pièce. Enfin, de par les activités qui s'y déroulent, Hghorfat nilmas constitue le cœur de la vie familiale.

La fonction de cette pièce est avant tout, d'ordre social et son espace s'organise, et se modèle en fonction des différentes activités, auxquelles elle sert de support, et grâce au matériau de construction, (la terre) qui rend possible ce très libre modelage.

Ainsi, à l'intérieur de la grande pièce centrale, nous trouvons :

- un espace foyer, un espace tissage, un espace dépôt, un espace eau, bien que celui-ci se trouve souvent dans la squiffa, un espace sommeil, un ou plusieurs espaces de réunion.

De par toutes ses fonctions, cette pièce apparaît comme la pièce la mieux structurée tant sur le plan horizontal, (Ségrégation des fonctions) que sur le plan vertical (aménagement de niches, surélévation ...) assurant la polyvalence fonctionnelle.

Cette polyvalence fonctionnelle du lieu s'exprime par une projection au sol de toutes les activités quotidiennes ; en effet, la division en espaces fonctionnels ne s'obtient pas par un cloisonnement vertical (mur), mais par un aménagement du sol à l'aide de simples surélévations (de 15 à 25 cm) et de banquettes construites. A chaque aménagement correspond une fonction, toutes les pratiques journalières de réunion, de cuisson, de tissage, sont représentées. Néanmoins, la seule fonction qui n'est pas systématiquement définie est celle du sommeil. La literie, composée de nattes, de tapis, et de couvertures tissées par la famille, est rangée contre un mur, ou sur l'unique lit de la pièce, parfois construit, sedda, sinon suspendu.

Cette forme d'organisation spatiale, commune à tout espace chaoui, met en valeur deux traits particuliers de l'architecture Auressienne. D'une part, la représentation de l'espace par codification propre, intégrée au modèle culturel, d'autre part, l'appréhension de laaïla, famille nucléaire, comme unité de base pour l'élaboration et l'organisation de la maison.

Ce second aspect se caractérise par l'absence d'espace individuel. Laaila, la famille, se réunit, exécute son cycle quotidien d'activités dans un même volume. L'espace est uniquement fonctionnel, chaque partie est attribuée à une fonction et non pas à un individu. Aucun individu ne possède son espace, son intimité.

La mise en commun de toutes les fonctions, y compris celle du sommeil, est une spécificité de l'ensemble de cet habitat ; elle exprime la vie communautaire dans son aspect le plus intime. Un jeune couple peut se voir attribuer un coin de la réserve humide, réserve à fourrage.

Pour le reste de la famille on dispose la literie suivant un agencement particulier où chaque membre de la famille trouve sa place en fonction de son statut.

Cette disposition ne se modifie que par la naissance, le mariage ou la mort de l'un des membres de la famille.

5.9. Eléments urbains d'accompagnement : Equipements urbains annexes

L'arabisation et l'islamisation des campagnes qui étaient progressives, L'islamisation des berbères donna à la langue arabe un caractère sacré.

« On apprenait la langue du coran pour accomplir ses devoirs religieux..... Grâce à des maîtres venus d'orient, puis à des lettrés du Maghreb formés aux sciences religieuses ».
(M. Kaddache 1982,)

Les espaces culturels regroupent, la mosquée qui représente l'institution la plus importante des agglomérations, elle est financée par les habitants ou par une institution religieuse.

C'est le centre de l'islamisation et diffuseur de l'arabisation.

C'est aussi l'élément le plus significatif, qui est généralement liée à la présence d'un personnage religieux. Exemple : Menâa, Sidi Moussa, Teniet El Abed, Sidi El Abed, Mosquée de Taghit, Sidi Belkhir.

Dans les villages, la mosquée se distingue des autres bâtisses, par son aspect architectural, les matériaux employés pour sa construction sont d'un bon choix et mieux œuvrés que ceux des maisons, par sa hauteur (haut minaret) et son implantation en position centrale dans le village. **Photo. (5.7)**



(Source : Photographie Zalato, 2008)

Photo. (5.7) Mosquée de la Dechra Beida d'Arris

A proximité des mosquées, on retrouve l'école coranique qui est un espace réservé à l'éducation des enfants, dès leur jeune âge (filles et garçons), dans laquelle sont enseignés le coran et l'écriture.

L'école coranique n'est autre qu'une bâtisse similaire aux habitations, souvent intégrée à la mosquée dans son aspect extérieur, elle est plus réduite en surface ; c'est une grande et unique salle de classe, elle peut être également la demeure du maître.

Elle prend le nom de « zaouïa », acception simple par rapport à la « ZAOUIA » (un centre religieux) qui représente un autre espace culturel rencontré dans les villages et qui a la même conception, du moins idéologique que les couvents forteresses, érigés par les missionnaires musulmans lors de la conquête arabe. Ces nouveaux centres religieux, adoptent une méthode d'initiation religieuse spécifique qui regroupe des adeptes et des fidèles serviteurs du courant religieux suivi.

5.9.1. La Zaouïa : L'équipement culturelle et religieux

La " ZAOUIA " se matérialise spatialement par un ensemble de maisons juxtaposées à la mosquée et incluant parfois le tombeau d'un saint, cas de la Zaouïa des Ben Abbas à Menâa.

Photo. (5.8)

On peut trouver aussi une grande maison ou maison siège de la Zaouïa qui est un centre de



(Source : Auteur, 2008)

Photo. (5.8) La zaouïa Benabbas avec sa mosquée à Menâa

regroupement, d'initiation et aussi un jalon de repos, exemple à Hidous, maison de Sidi Abderrahmane.

Les zaouïas jouissant d'une autorité particulière sur les populations de l'Aurès étaient celles de Tolga, dans les Zibans et dans le massif même, celles de Menâa et de Hidous dans l'oued Abdi, de Tibermacine qui a succédé à celle de Sidi Masmoudi après la destruction de cette dernière dans l'Ahmar Khaddou, de Khanguet Sidi Nadji dans la basse vallée de l'oued El Arab.

A l'exception de celle de Menâa affiliée à l'ordre des Quadria, toutes dépendaient de l'ordre des Rahmania et leur influence aurait pu être considérable si elles ne s'étaient posées en rivales. Sous les Turcs il semble que les Ben Abbés de Menâa se soient acquis une position privilégiée en raison des services qu'ils étaient en mesure de leur rendre du fait de leur situation sur la route qu'empruntaient leurs détachements à l'occasion de la relève de leur garnison de Biskra. Toujours est-il qu'ils bénéficièrent de leur part d'une dotation très importante, celle d'un haouch ou propriété rurale de quelques milliers d'hectares dans les environs de Constantine. (Aurès, in Encyclopedie Berbère, 1984)

Quant à la zaouïa de Tibermacine, en dépit des dommages corporels et matériels qu'elle subit en 1859, son influence s'étendait et s'étendra jusqu'à la dernière guerre mondiale bien au-delà des limites de l'Aurès. Elle comptait de nombreux adeptes dans les hautes-plaines constantinoises jusqu'aux environs de Guelma.

Pour ce qui est d'autres pratiques religieuses de la société Auressienne, il importe de signaler un cycle de pèlerinage qui semble particulier à l'Aurès, c'est celui des M'samda, qui, vers la fin de l'été, ce petit groupe d'hommes saints venus de l'Ahmar Khaddou se montrait cinq vendredis successifs en des lieux différents. Ils attiraient des foules et se livraient devant elles à des danses extatiques au cours desquelles on voyait prophétiser des femmes qui les accompagnaient. Le cycle s'achevait par un grand marché qui se tenait à T'kout chez les B'ni Bouslimane. (Aurès, in Encyclopedie Berbère, 1984)

L'agglomération dans la vallée de l'Oued Abdi peut posséder 1 à 2 Cimetières ou pas du tout, certains cimetières sont communs à plusieurs agglomérations, dont les positions d'implantation sont variées, au dessous, au sommet et parfois sur le flanc de la colline. Le cimetière n'a pas de murs d'enceinte, les tombes ne sont pas alignées, on les distingue à peine.

Le cimetière est souvent accompagné d'un espace physique, le tombeau du saint, qui constitue également un lieu culturel très fréquenté, un lieu de visite et de bénédiction exemple : Hidous, Sidi Mohamed ou Si Ahmed, Teniet El Abed, Si Mohamed Ou Si Belgacem, à Tagoust, tombeau d'Ali Yeha, et à Madrouna, Sidi El Hachemi.

5.9.2. Le grenier collectif : Edifice important en voie d'extinction

Loin des espaces culturels, le village a connu un autre type de construction à caractère socio-économique : le grenier dont l'existence était indissociable de la «Dechra » dans les Aurès C'est une construction collective (pour plusieurs tribus), parfois, il est la propriété d'une seule tribu (dans ce cas il en prend le nom). Pour son édification on choisit un site assez élevé, à accès difficile et distant de l'agglomération, Les tribus copropriétaires désignent quelqu'un, qui s'y établit avec sa famille, pour la surveillance des produits stockés en permanence.

"Agualzim", Le vrai nom du grenier collectif au pays Auressien, est un important édifice, souvent d'une dizaine de mètres de hauteur, étagée (3 à 4 étages) situé sur les sommets des crêtes ou en bordure de falaises. **Photo. (5.9)**

Ils sont de forme circulaire ou rectangulaire et s'élèvent sur plusieurs étages, de loin on peut distinguer la variété et les nombreuses ouvertures, qui font deviner, sans difficulté et clairement la fonction à laquelle ils sont destinés, stockage, bien sûr, laquelle nécessitant une bonne aération. Essentiellement présent dans plusieurs lieux de la vallée de l'oued El Abiod, Les villages peuvent en avoir plusieurs. ⁹⁴



(Source : Mathéa Gaudry 1928)

J. Despois qui se représente la Guelâa comme un grenier fortifié a écrit très justement à leur sujet «*la construction de ces édifices originaux et leur*

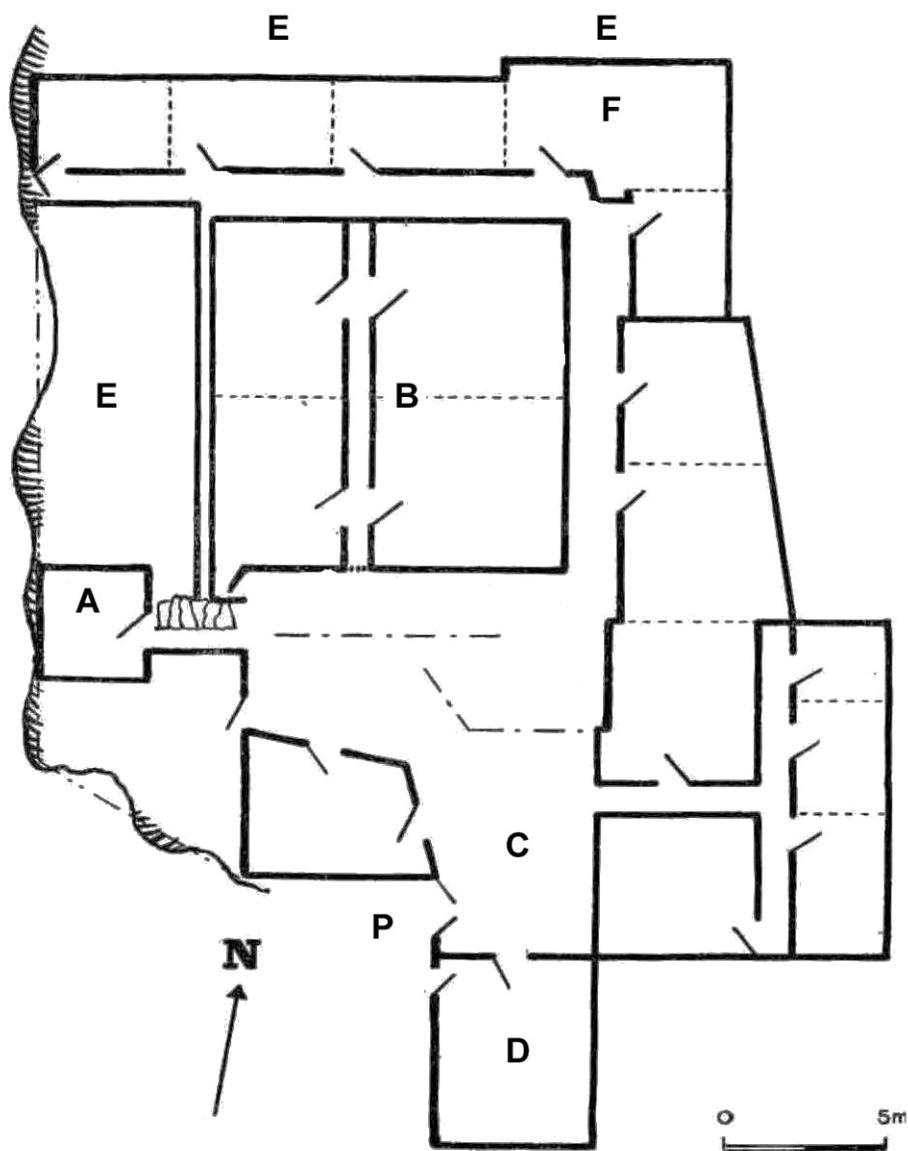
Photo. (5.9) Le grenier collectif de Kebach

usage supposent une certaine structure politique sociale et économique... et des sociétés suffisamment organisées et égalitaires où le pouvoir appartenait aux chefs de famille dans le cadre de la tribu, de la fraction ou du village, ou bien à leurs représentants élus. » On ne trouve de telles sociétés que dans ces «*républiques berbères qui ont résisté à la main mise du pouvoir central et à l'arabisation... Les greniers symbolisent en quelque sorte la cohésion et l'indépendance de ces petits groupements humains...* » (J Despois 1990)

Cette construction ne se rencontre qu'une seule fois, à notre connaissance, dans l'ensemble des autres vallées, précisément à Iguelfen, (Balloul 13 étages), un des sommets dominant la basse vallée de l'oued Abdi.

On opte pour la forme circulaire ou rectangulaire et comportant des cases pour abriter les produits de l'activité agro-pastorale du groupe. **Plan (5.5).**

94- à T'Kout (5 Guelaâs)
à Laksar (4 Guelaâs)
à Taghit (5 Guelaâs)



A. : Logement du gardien. — B. : Bâtiment formant tour centrale. — C. : Cour. — D. : Les deux portes sont décalées d'un étage. — E. : Parties effondrées. — F. : Case réservée aux « légumes odorants ». — N. : Nord. — P. : Porte principale.

(Source : M.Fauble-Urbain, 1951, <http://www.persee.fr>)

Plan (5.5) Le grenier collectif d'Inerkeb.

C'est une particularité des Ouled Daoud. Nous en avons répertorié près de T'Kout et même vers les Nememchas dans la Dechra de Sidi Aïssa (Dechra située sur la piste qui mène de T'Kout aux Monts des Nememchas).

A travers les exemples de populations berbères que nous connaissons, ces magasins collectifs sont souvent présents dans l'organisation spatiale. Ghorfa dans le sud tunisien, Aghadir dans le haut Atlas marocain, toutes ces appellations désignent le même élément architectural.

Le besoin de mettre à l'abri les richesses de la communauté, et l'extrême vigilance requise pour les surveiller, expliqueraient, d'après les écrits du début du siècle, la position des constructions sur des sites très hauts, inaccessibles à partir de l'oued. Ce besoin présumé serait issu de l'insécurité qui régnait avant la domination française, surtout pour les populations semi-nomades.

« La Guelâa ouvre ses portes à l'automne et on peut voir des défilés de mulets y apporter des sacs d'orge en si grandes quantités que les gens à qui elle appartient seraient subitement affamés si l'ennemi s'en emparait, mais plutôt que de la laisser prendre, ils la défendraient jusqu'au dernier, du haut de sa muraille, comme ces Hollandais du dix-septième siècle qui combattaient en désespérés sur leurs navires chargés d'épices ».
(Masqueray. E, 1879)

Dès le début du siècle, les rares écrits et les études ethnologiques concernant les sociétés berbères du Maghreb fournissent des informations totalement contradictoires sur l'appartenance des magasins collectifs à certains groupes précis, ainsi que sur leurs origines. La Guelâa n'est pas propre aux Auressiens, l'institution se trouve au Maghreb dans un bon nombre de sociétés montagnards ; on ne sait de quant elles datent.

Les greniers ne servent qu'exceptionnellement de maisons, il est important de le préciser, par comparaison avec les habitations collectives à logement individuel rencontrées au Maroc ou en Tunisie, mais inconnues pour nous dans l'Aurès, Dans ces pays voisins, ces édifices servent aussi de toits à des populations peu favorisées, incapables d'assumer une construction individuelle.

Des regroupements ont eu lieu, et ont fait d'elles de véritables forteresses aux dispositions et aux dimensions impressionnantes.

Les Guelaâs de l'Aurès ne sont pas toutes très anciennes. Au siècle passé, certaines d'entre elles ont été abandonnées pour des sites plus surs ou plus importants. Certes, les Guelaâs de

l'Aurès sont bien souvent construites sur des sites élevés, d'accès difficile et manquant d'eau, mais l'on trouve aussi des Guelaâs en terrains plats, au fond de vallées presque discrètes ou au milieu de forêts qui assurent leur protection.

Plus encore que la culture en terrasses, la Guelâa est une institution en voie d'extinction, qui fait désormais partie de l'archéologie du paysage Auressien. (Pierre Morizot, 1997)

5.9.3. Les poste-vigies : des éléments de structure de l'espace

Parmi les éléments qui ont aussi structuré l'espace dans cette région; les tours, retrouvées dans la région d'Amentane, de Nara et Menâa, aussi autour de Bouzina et aux environs de Tagoust. Elles servaient de postes d'observation à cause des guerres qui avaient généralement pour cause des disputes au sujet de sources ou de terres. **Photo. (5.10)**



(Source : Auteur 1986)

Photo. (5.10) Reste d'un poste vigie À Menâa, les développements récents en arrière plan

5.10. Les espaces publics : Les zones symboliques

D'abord l'espace public dans les Dechras est perçu selon un angle sémiologique, en effet l'homme dans ces sociétés traditionalistes a établi une homologie entre lui et le cosmos ; une relation complexe avec la nature (c'est elle qui approvisionne et c'est en même temps elle qui prive à travers des rites qui avaient probablement pour but d'apaiser ou de se plier aux forces de la nature, Pour analyser profondément l'espace dans le massif Auressien, il est important de signaler ces zones symboliques⁹⁵.

95- Toute analyse de l'espace urbain qui ne tient pas compte des valeurs culturelles qui conditionnent en partie la perception et l'utilisation de l'espace, est incomplète et schématique, Selon l'anthropologue américain Eickelman D. F., dans (formes symboliques et l'espace urbain cas du Maroc) dans Systèmes urbain et développement au Maghreb. O.P.U (Horizons maghrébins) 1976.

Avant l'islam, la vie des Aoussiens était caractérisée par des rites selon des cycles saisonniers qui rythmaient leur existence. Tout en les juxtaposant aux nouveaux apports de l'islam qui était un facteur d'enrichissement et un fort support des innovations spirituelles, ces rites se sont transmis de génération en génération et progressivement, sont devenus des pratiques usuelles.

En conséquence, les espaces en sont affectés à travers des zones symboliques (car effectivement elles n'ont aucune marque physique, concrète), toutefois les gens en ont une appropriation sentimentale et sont capables de les reconnaître et de distinguer entre espaces sacrés, privés et publics.

L'espace public principal de l'agglomération se matérialise par une placette publique « habrahth », appelée aussi « Tadjmaath » chez les Kabyles, Mozabites, etc. (elle n'est pas trop significative ni assez caractérisée) qui est un espace voué à la rencontre et aux assemblées collectives, parfois c'est le prolongement de la mosquée. La placette constitue un lieu de regroupement pour le commerce et aussi un espace de jeux ⁹⁶

Parmi les espaces publics on cite aussi l'aire à battre (Annar) qui constitue un prolongement des fonctions agraires. C'est un espace assez vaste, plat et bien poli situé non loin de l'espace résidentiel, exemple: à Menâa, plus de cinq aires à battre ⁹⁷.

Les plus grandes aires à battre se trouvent à Guerza, région connue pour ses récoltes abondantes de blé (aire des Ouled Si Ali, Ouled Ben Achour,).

Les espaces ont une signification dans la mémoire collective de la tribu et témoignent d'une culture profonde, ils représentent des rites saisonniers et religieux, notamment le rite du printemps, rite de l'hiver, rite de « Achoura », rite de moisson, « L'Aïd El Kebir » et « Yennar » qui correspond au mois de Janvier. (Jour de l'an)

- **Rite du printemps :** (Hifissouin ou hafsouth) Il est fêté pour la fructification et l'abondance des récoltes. Il se manifeste par les jeux (homme et femme) sur l'aire à battre ou dans la placette. On se rend aussi aux lieux d'extraction d'argile. Cette période correspond aussi à l'entretien de la maison. ⁹⁸

96- les principaux jeux: « choiri », « doukh ».

97- les principales aires à battre à Menâa : « Inourar », « Ikhf oumnar », « Annar ou ghala », « Achiak »,

98- nettoyage de l'espace foyer ou démolition de l'ancien, crépissage des murs

- **Rite de l'hiver** : C'est un rite destiné à annoncer cette période maléfique et à en atténuer le caractère dangereux. La matinée du jour précis, tous les chefs de famille du village se réunissaient sur l'aire à battre et procèdent à un sacrifice collectif puis au partage de la viande.

-**Rite d'Achoura** : C'est l'occasion de prier et de distribuer des aumônes aux pauvres et aux personnes dans le besoin, mais l'Achoura est également symbole de jeux, elle est la fête des enfants par excellence, elle est aussi l'occasion de banquets spécialement dressés pour l'occasion. Les Auressiens associent l'Achoura à un personnage mythique, Chaib Achoura, représenté par un personnage, lors de ce rituel, un feu est allumé sur la place publique et les jeunes tentent de le conserver actif durant toute la soirée. Ils sautent par dessus les flammes en réalisant des prouesses acrobatiques, accompagnés par le rythme du (Barrah), et par des chants folkloriques que les femmes se transmettent de générations en générations.

Selon certains, le rituel du feu remonte à l'époque du prophète Abraham.

Moment de joie pour les uns, journée de deuil pour d'autres, la fête de l'Achoura coïncide avec le dixième jour du premier mois de l'Hégire, ce jour est bel et bien une fête où le rituel et le mondain font bons ménage.

-**Rite de moisson** : L'aire à battre va recevoir les céréales des champs, comme les terrasses reçoivent les fruits du jardin, l'opération du battage commence par un sacrifice auprès du piquet central. Ce sacrifice avait pour but de louer dieu pour la fécondité des terres. Autrefois l'achèvement des battages donnait lieu à une fête.

- **L'Aïd El Kebir** : cette journée est célébrée par une prière collective.⁹⁹ L'immolation se fait de préférence à l'extérieur de la maison, sur un espace qui peut être la placette, l'aire à battre ou le seuil de la maison.

99- la prière de toutes les fetes avait lieu à « Djamaa el Aïd », à B'ni Souik, l'Aïd el Kebir, Aid el Fitr l'achoura et el mouloud était célébrés aussi dans cette mosquée, sans oublier

Les Dechras n'étaient pas seulement des zones résidentielles elles présentaient depuis une certaine époque la fonction commerciale, période qui débute de 1815, avec la pénétration graduelle au Maghreb des produits fabriqués en occident, à travers des boutiques telles que ; Les cafés, épiceries, artisanat ; d'argent, cuir, alfa, outils araires....

La relation distributive dans l'agglomération se réalise à travers la desserte des vergers, ou de la Dechra. La relation habitation - Espace public est directe (pas d'espace intermédiaire) vu le manque de terrains. Elle s'effectue par des ruelles ou des parcours dont la largeur est proportionnelle aux fonctions qui s'y déroulent (passage de troupeaux, autre...). **Photo. (5.11).**

Toutefois dans certains cas on peut rejoindre la maison par une impasse. Les ruelles sont parfois couvertes partiellement, c'est le passage couvert (Assakif) **Photo. (5.12).**

On distingue aussi la relation Agglomération –Vergers, qui est assurée par des sentiers qui conduisent vers les vergers et dans certains cas elle se fait aussi par des portes

Photo. (5.13). (Cas de Menâa).

L'agglomération est également structurée par des zones d'apiculture qui peuvent se situer à des endroits assez proches de la Dechra mais de surface réduite par rapport à l'apiculture qui s'effectue à grande échelle sur les contreforts d'El Mahmel.

Dans la vallée de l'Oued Abdi, l'apiculture se faisait à Gabel, Sara, Boutleghmine, Hizi N'maamar, Ain L'farkh. Cette fonction d'agriculture est complétée par une fonction d'irrigation selon un système formé de l'oued, sources et seguias, qui ont constitué pour très longtemps une source d'eau potable et une source d'irrigation pour les



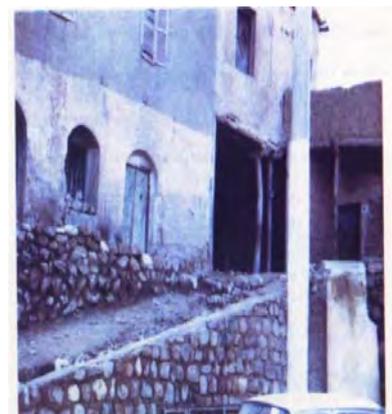
(Source : Auteur, 1985)

Photo. (5.11). La desserte des vergers à partir de la Dechra, à Menâa



(Source : Auteur, 2006)

Photo. (5.12). Le passage couvert, (Assakif), à Menâa



(Source : Auteur, 1985)

Photo. (5.13). L'accès à la Dechra se fait par une porte et le passage couvert, à Menâa

jardins selon leur débit et leur position.

Pour l'irrigation on construisait des petits barrages, pour l'accumulation des eaux où celle ci est divisée selon une méthode de tours (hajrit)

Ces sources d'eau sont également exploitées pour le fonctionnement des moulins (Erha), dont le nombre était important surtout à Menâa.¹⁰⁰ **Photo. (5.14).**



(Source : Auteur, 1985)

Photo. (5.14).L'un des derniers moulins à eau à Menâa

L'ensemble des unités du cadre bâti s'associe en un groupe d'îlots de formes irrégulières et allongées, régi par un système

additif à développement multidirectionnel, l'agglutination est assurée aussi par l'existence dans certaines Dechras de passages couverts, qui jouent le rôle de jonction entre îlots.

Dans la Dechra les propriétés associatives sont organiques (forme et positions aléatoires des îlots) cependant dans les hameaux, ces relations sont moins accentuées, on retrouve plutôt un tissu ponctué de grappes de cadre bâti, qui est l'ensemble de trois à quatre maisons. Le mécanisme exact de la densification est difficile à déterminer, toutefois l'examen morphologique et la connaissance des faits sociologiques permettent de dire que l'accroissement des membres de la même famille a entraîné la formation et la configuration de l'espace.

L'organisation sociale est le modèle selon lequel sont conçues toutes les unités spatiales. Ainsi sur toute l'étendue de la vallée on aperçoit cohésion et distinction des clans (par exemple la mitoyenneté est basée sur des liens familiaux). Cet aspect se retrouve aussi dans la disposition des tombes, division des terres agricoles. Etc....

L'aspect architectural du cadre bâti dans la vallée est très dépendant de l'acquis du savoir faire des habitants, mais l'attitude de respect envers la nature et le site reste l'aspect le plus important dans la création de la forme bâtie. Cela se manifeste d'abord au niveau du mode de construction qualifié d'indigène.

100- On comptait une bonne dizaine, autrefois.

« Lorsque ce sont des ouvriers dans la construction qui bâtissent la plupart des habitations, nous pouvons dire, un peu arbitrairement, que nous passons de la construction primitive à la construction indigène ». (Rapoport A. 1996)

Et pour les matériaux utilisés, la construction se base sur des matériaux locaux, vu la proximité de leur provenance, qui sont le plus souvent bruts, peu ou pas manufacturés.



(Source :http://www.panoramio.com/photo/38918299/chaoui_chir_madjid59, septembre 2011)

Photo. (5.15) La Dechra se fond totalement à son site, la Dechra d'Akhrif

Ensuite, les constructions sont conçues relativement aux conditions climatiques. On distingue aussi l'imbrication des volumes par rapport au site. Le bâti épouse le plus souvent les moindres irrégularités du terrain, dans lequel il se fond totalement, constituant un assemblage libre de petits parallélépipèdes irréguliers accolés les uns aux autres et formant des façades urbaines à aspect fermé et massif. **Photo. (5.15).**

5.11. Conclusion

Cette uniformité au niveau des anciennes agglomérations du massif Auressien est une qualité des tissus traditionnels, elle tient non pas à la qualité de chacun des unités qui les composent mais au langage commun qui est un facteur de cohérence résultant d'une décision unifiée prise et approuvée par l'ensemble des intervenants. Cependant, elle est parfois brisée au niveau de la taille et très rarement au niveau de l'aspect architectural, spécialement dans les maisons des familles maraboutiques où il était question de recevoir les adeptes d'une telle ou telle zaouïa, (une maison d'accueil ou maison siège de la zaouïa).

Enfin, il faut souligner qu'il n'y a pas seulement des critères socioculturels ou seulement un déterminisme géographique qui conditionnent le schéma organisationnel de ces agglomérations, mais ce dernier est basé sur des critères cumulatifs liés

- En premier lieu la subsistance ; les implantations initiales assuraient la survie du groupe par la présence d'un point d'eau et de terrains agricoles.

- Le religieux et le cosmologique ; où l'environnement est considéré comme dominant, l'homme doit s'incliner devant la nature ; les lieux saints, parfois, ont été à l'origine des établissements à travers le rassemblement des pèlerins et le développement progressif des activités).
- Symbolique ; où l'homme conçoit l'espace dans la nature selon des croyances.

Chapitre 6 : La croissance urbaine de l'Aurès central après l'indépendance

6.1. Introduction

L'impact de la culture urbaine ainsi que les efforts déployés par les pouvoirs publics pour développer les régions rurales ont contribué à accroître les besoins en logements, équipements et à faire prendre conscience aux ruraux de la nécessité d'améliorer les conditions de vie à tous les niveaux.

6.2. La macro-structure actuelle : Des transformations spectaculaires

La macro-structure actuellement se présente dans sa composition telle qu'elle était autrefois, mais du point de vue aspect, on assiste à des transformations spectaculaires et c'est ce que nous essayerons de faire ressortir dans ce qui suit.

6.3. Développement de l'habitat : Emergence d'une fonction résidentielle varié

La nouvelle organisation de l'espace engendrée par les interventions publiques et les interventions privées ont aboutit pour les premiers, à l'introduction de l'habitat collectif

Photo. (6.1).



(Source : Auteur, 2006)

Photo. (6.1) L'habitat collectif, à Teniet el Abed

Pour les seconds, à une construction notoire dans la région, soit par une construction neuve, soit par des transformations partielles ou complètes des maisons déjà existantes, d'où l'émergence d'une fonction résidentielle varié On retrouve des maisons : Anciennes inoccupées qui matérialisent les nouvelles aspirations et attitudes sociales accentuant toute sorte de mobilité (professionnelle, géographique ...) d'où l'abandon de certaines maisons. Ce sont des maisons dont l'état est dégradé. **Photo. (6.2)**

Elles sont généralement en attente de vente ou à louer. Leurs propriétaires sont soit dans la ville ou dans le nouveau village. Maison ancienne occupée: Il s'agit de maisons dont les propriétaires n'ont pas de ressources pour reconstruire. Toutefois elles manifestent une certaine prise en charge (réfection de toiture, crépissage de murs, entretien...). **Photo. (6.3)**



(Source : Auteur, 2006)

Photo. (6.2) Les maisons vétustes, à Menâa

Ces maisons peuvent être aussi la propriété d'un habitant ayant deux maisons (l'une à la Dechra, l'autre au nouveau village).



(Source : Auteur, 2010)

Maisons juxtaposées : **Photo. (6.3)** Maisons traditionnelles, entretenues, à T'Kout

Parfois on bâtit une maison contemporaine juxtaposée à l'ancienne. La nouvelle partie est utilisée pour l'habitation, l'ancienne pour le stockage ou comme bergerie.

Maison contemporaine :

Il s'agit d'un contenant social qui se modernise et s'adapte à un nouveau mode de vie.

Elles varient entre des maisons étatiques destinées aux employés des secteurs (éducatif, de santé, de service...) et des maisons privées conçues selon les nouveaux besoins des usagers, sur des lotissements (dans le nouveau village) ou à la place d'une maison ancienne (dans la Dechra). **Photo. (6.4)**



(Source : Auteur, 2008)

La conception de la maison est confiée soit à un technicien, ou à un maçon; on décèle parfois des incohérences dans l'agencement des espaces.

Photo. (6.4) Densification, à la Dechra d'Inourar

Les nouveaux modes de vie produits par la culture urbaine, ont produit et diffusé une mentalité et une sensibilité sollicitant les individus à rechercher ou à promouvoir certaines configurations de l'espace, on emprunte au style de la ville entre autre, le balcon, comme élément de parure qui manifeste le passage de l'aspect villageois vers une caractéristique citadine d'abord par une acculturation ; en imitant en premier lieu la ville.



(Source : Auteur, 2008)

Photo. (6.5) Maison sommaire à Amentane inférieure

L'auto-construit donne plus de liberté dans les aspects architectoniques qui définissent des acceptions urbaines variées et inaugurent l'ère de l'atomisation de la famille. On distingue les types suivants :

-Maison familiale : implantée en alignement, la maison familiale présente l'espace cour et s'étage jusqu'à trois niveaux. Elle peut être juxtaposée au vieux bâti et manifeste d'une représentativité négligeable. **Photo. (6.5)**

-Maisons ordinaires : Elles débutent généralement avec un niveau et peuvent évoluer à un rythme progressif sur deux ou trois niveaux implantées en alignement et annexées d'activités commerciales et

manifestent une représentativité architecturale moyenne.

Ce sont des maisons évolutives.

Photo. (6.6)

-Maison sommaire : c'est la maison la plus élémentaire des maisons ordinaires. Elles se font par étapes généralement, sauf dans le cas où il



(Source : Auteur, 2006)

y a un grand apport financier ¹⁰¹.

Dans la plus part des cas, elles sont dépourvues d'activités au

Photo. (6.6) Maison ordinaires alignées, à Menâa

R.D.C. Tous ces types d'habitations traduisent la nouvelle approche de la maison qui est caractérisée par une spécialisation des espaces

couloir, garage, espace pour activités commerciale, salle de bain, tout en conservant certaines pratiques dans la nouvelle maison (bergerie au niveau du garage). **Plan. (6.1)**

C'est à dire l'éclatement de la fonction polyvalente de la pièce centrale (dans les anciennes habitations) à la spécialisation des espaces : Sous espace foyer (cuisine), sous espace sommeil (chambre), sous espace réunion (salon). Des espaces sont rajoutés ; La nouvelle maison est en béton, son organisation spatiale oscille entre un aménagement "moderne" et une utilisation "traditionnelle". La variété de nouvelles formes du bâti ne correspond plus à une intégration à l'écosystème, ni à une valeur culturelle induite. Cette variété n'est en fait que modèle importé, mal dominé et peu confortable, par rapport à l'ancienne maison.

6.4. Etat des équipements : Développement des activités Annexes

Certaines pratiques se sont maintenues dans la région de l'Oued Abdi : participation aux fêtes, visites de marabouts et (Maksora)...etc., mais, cet aspect mystique n'a pas la même ampleur qu'auparavant (ex: le cycle de pèlerinage du Djebel Bous a disparu vers 1950).

Tel est le cas aussi pour les greniers collectif (Agualzim) qui ont commencé à tomber en désuétude progressive vers 1889, date à laquelle le sénatus-consulte facilita la propriété individuelle et la sédentarisation des tribus.

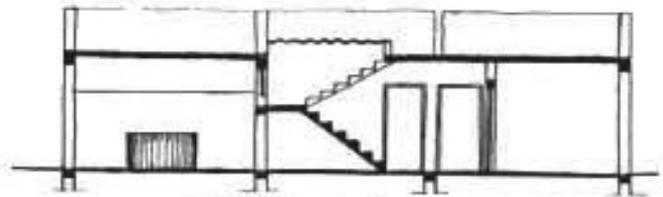
101- surtout, il s'agit de l'apport de l'émigration interne et externe

Maison contemporaine

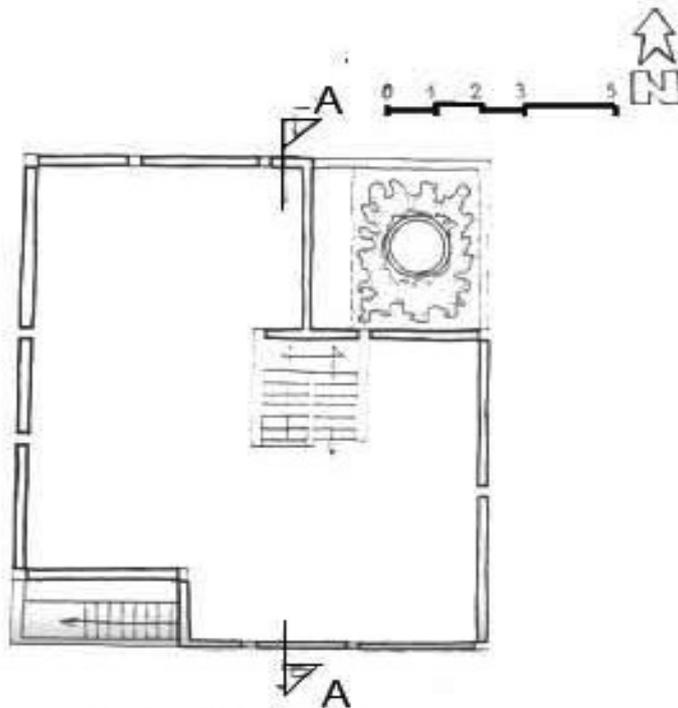


PLAN REZ DE CHAUSSEE

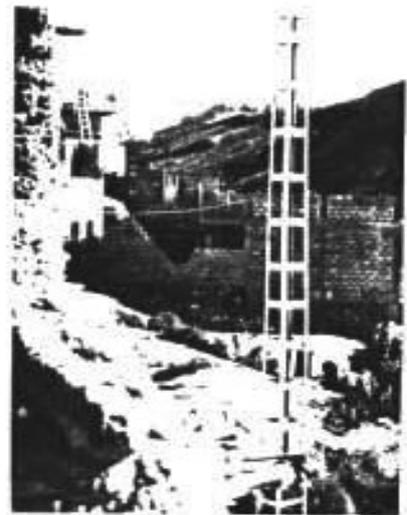
- | | |
|-----------|--------------------|
| 1 SEJOUR | 7 DOUCHE |
| 2 CHAMBRE | 8 ESPACE BUANDERIE |
| 3 CHAMBRE | 9 TOILETTE |
| 4 CHAMBRE | 10 HALL |
| 5 VERANDA | 11 BASSIN D EAU |
| 6 CUISINE | 12 COULOIR |



COUPE A / A



PLAN DE TERRASSE



Vue générale

(Source : Auteur, 2006)

Plan. (6.1) Une maison contemporaine, élémentaire

En outre, le passage d'une économie d'autosuffisance et d'échange à une économie monétaire, a participé dans une certaine mesure à la dégradation de ces greniers, actuellement la plupart sont détruits ou sont dégradés par le temps.

La lecture sémiotique de l'espace actuel décèle une perte de l'aspect symbolique, on ne pratique plus les mêmes jeux, on ne se rend plus aux lieux d'extraction d'argile, les regroupements se font rares.

Dans les Dechras actuellement, la fonction culturelle et scolaire est encore préservée dans son cadre ancien; les écoles coraniques ont maintenu leur rôle préscolaire. Toujours dans les anciennes Zaouïas on s'intéresse à l'enseignement du coran. Les anciennes mosquées ont été réhabilitées et parfois reconstruites, cas de Menâa **Photo. (6.7).**



(Source : adaptation à partir d'anciennes photos)

Photo. (6.7) Intervention sur les Mosquées, l'ancienne et la nouvelle avec leur minaret respectif

Pendant que de nouvelles mosquées dans certains cas se construisent, exemple : Hidous (mosquée de Boughrara), d'autres s'érigent à proximité des anciennes (Aït Dardour, Laksar).

La culture en terrasse avec ses divisions de terres et son système d'irrigation s'est maintenu quoique l'eau des oueds soit devenue de plus en plus rare et le débit des sources a diminué. Certains habitants (rares) ont vendu leurs terres mais la plupart conservent leurs vergers et y ont introduit de nouveaux moyens d'exploitation (puits avec pompe). On Distingue actuellement les cas suivants :

- Terrains à exploitation large dont les récoltes sont destinées à la commercialisation.
- vergers à exploitation réduite destinés à l'auto-suffisance.
- des vergers délaissés ou légués à des métayers ; leurs propriétaires sont en ville et ne bénéficient que d'une partie de la récolte.

L'apiculture qui constituait une touche du paysage naturel, se pratique toujours à l'Oued Abdi.

Vu l'inertie des coutumes et des legs sociaux, certaines pratiques ancestrales semblent se perpétuer dans cet espace, en l'occurrence, la transhumance qui reste un phénomène omniprésent pour les tribus ayant toujours des terres loin de leurs villages d'origine (cette mobilité est perçue à Guerza, El Mahmel et le Sahara).

Il était fréquent de croiser à l'approche de l'été, de longues cohortes de moutons et chameaux encadrés de bergers. Aujourd'hui ceci est substitué aux bétailières.

Enfin les conditions sécuritaires dans la région, ne permettent plus la prospérité de la pratique pastorale qui est toujours accompagnée d'une autre activité (le ramassage du bois), celle-ci ne se fait plus depuis l'arrivée du gaz naturel et puis, on ne s'aventure plus de la même façon dans les endroits lointains.

Quant à la fonction commerciale, elle ne se base plus sur le commerce ambulante ni sur le marché annuel, c'est la prospérité du commerce in situ (beaucoup de gens ont exploité leur habitation pour ce type de commerce (qui est parfois une pratique féminine dans certaines Dechras, comme à Menâa) et les plus importants échanges se font lors des marchés hebdomadaires: Teniet El Abed (Samedi), Nouader (Dimanche), Menâa (Vendredi), Charaa (Jeudi), Médina (Mardi), Foug Toub (Mercredi), Arris (Lundi)

6.5. Nouvelles fonctions : Nouvelles mesures de développement

Les nouvelles fonctions concernent les différentes prestations de services, d'agriculture, d'élevage, d'habitat, d'infrastructure et d'industrie qui constituent des mesures planifiées de développement économique et urbain, financées par l'APC, les P.C.D, FCCL. (Projets urbains), ministère (industrie), wilaya (infrastructure), plan sectoriel (voies), direction de l'agriculture et des forêts (projets agricoles).

6.5.1. Développement économique : Précarité de l'économie agraire

Du point de vue économique, la vocation du massif Auressien est l'agriculture, malheureusement, L'agriculture Auressienne est pauvre, dominée par une céréaliculture faible et un élevage extensif, l'économie agricole de la région est à la merci du moindre retard ou déficit dans la pluviométrie.

Pratiquée sur un sol pauvre, souvent peu approprié, la céréaliculture contribue largement à la dégradation des sols, déjà épuisés par les pâturages excessifs. Elle continue, en dépit d'un rendement médiocre à occuper une place que les conditions naturelles et la qualité du sol, attribuent aux cultures maraîchères et fruitières.

6.5.1.1. Secteur primaire. Une agriculture et un élevage de Montagne difficiles

D'une part dans le domaine de l'agriculture, la région de l'Oued Abdi est représentée dans les enquêtes statistiques par zones B1 et B2, autrement dit, zones de montagnes et vallées à cause des fortes pentes de terrain.

La pratique agricole y est très difficile, se situant principalement sur les piémonts et les versants. Les sommets sont les domaines des forêts. Cette pratique était jusqu'à l'aube de l'indépendance, archaïque, traditionnelle et à subsistance familiale.

L'extrême diversité physique et ses différents climats donnent à la région de l'Aurès une agriculture très variée. Les céréales d'hiver, malgré des conditions écologiques souvent défavorables, sont cultivées sur tout le territoire.

Parallèlement aux cultures fourragères, les cultures maraîchères pratiquées surtout en association avec les vergers s'installent là où les forages apportent l'eau, mais sur des surfaces réduites; gardant ainsi un caractère familial d'autoconsommation. L'arboriculture fruitière prend de l'extension et si l'abricotier tend à devenir la richesse fruitière du nord montagneux, il ne saurait en rien se comparer au palmier de Biskra et de Tolga.

L'élevage, malgré un troupeau important, ne contribue pas de la manière attendue à la croissance économique des Aurès, et menace jusqu'à l'équilibre sol végétation dont la rupture signifie la progression du désert.

L'agriculture est loin de constituer l'élément principal du produit brut de l'Aurès bien qu'elle en soit l'activité principale. Les services et particulièrement les transports et le commerce ont un chiffre d'affaires aussi élevé que celui de la production agricole. Cette dernière ne représente même pas la moitié du revenu brut total de la région, alors qu'elle est

censée être la ressource des 2/3 de la population. Parmi le tiers restant, une bonne partie vit d'activités en relation directe avec l'agriculture.

Ce secteur essentiel de l'activité économique de l'Aurès n'arrive même pas à satisfaire les besoins d'autoconsommation de la population. Cette situation est due, outre la pression démographique, aux méthodes culturales archaïques utilisées par les petits fellahs, c'est l'obstacle majeur à toute évolution.

Le mode d'exploitation passa ensuite du traditionnel au semi-moderne, mécanisation, choix des semis, irrigation, dans certains cas, par usage de pompe, etc..., on y pratique l'arboriculture fruitière et les activités horticoles sur des terres irriguées. Elle est caractérisée par une spécialisation relativement plus poussée, réalisation des terrasses, greffage, utilisation de l'eau. Il y a aussi la céréaliculture qui est en réalité une spécialité de la partie septentrionale de l'ex wilaya des Aurès; dans la région d'étude, elle se présente sous forme de zones compartimentée et nettement marquées par les reliefs.

Vu ces conditions et malgré l'apport technique qui s'introduit peu à peu, les rendements de l'agriculture restent insuffisants à cause des terres qui subissent une forte dégradation et les crues qui emportent sur leur passage des masses considérables de terre arable. Cette situation se trouve encore aggravée par l'insuffisance des terres productives et la mauvaise exploitation des eaux. D'autre part l'élevage ne constitue plus une activité essentielle pour les montagnards, malgré la variété des espèces. Les espèces bovines et ovines ne sont pas favorisées à cause du manque d'herbages, l'espèce bovine représente 4% dans cette région par rapport à l'ex wilaya des Aurès. (Monographie de l'Aurès, 1971)

Il paraît que les ressources animales sont les plus mal exploitées. Les techniques d'élevage, proprement dites, sont absolument ignorées. On ne connaît que des techniques pastorales traditionnelles. L'éleveur, qui est très souvent céréaliculteur, ignore totalement le rôle, la fonction et l'importance des échanges commerciaux. Il se soucie beaucoup plus de l'effectif que de la qualité et encore moins de la santé de son troupeau, qu'il ne considère que comme un capital de sécurité. Il ne vendra son mouton ou sa chèvre que lorsqu'il aura besoin d'argent et non parce qu'ils seront arrivés à terme. On conçoit aisément que l'idée de produire de la nourriture pour son bétail ne l'effleure même pas.

Concernant l'apiculture, elle est dominée pour l'ensemble de la wilaya de Batna, par le secteur privé, qui possède quelques 32.000 ruches, la production du miel, aux environs de 900 tonnes c'est à dire qu'elle se rapproche de la norme nationale. Vieille activité des régions montagneuses et des vallées de l'Aurès, l'apiculture souffre du manque de technicité. La médiocrité du rendement des ruches traditionnelles en limite l'extension. L'apiculture, outre les faibles moyens qu'elle demande, est très rémunératrice. Pour le cas d'étude, le programme de développement lancé par l'état a entraîné la diffusion de la ruche moderne au niveau des petites exploitations, dans les zones mellifères (les ruches dans cette région s'estiment à 26% par rapport à la wilaya de Batna, avec un rendement appréciable. En effet, la création du centre apicole à Arris a permis la vulgarisation des nouvelles méthodes et la diffusion de cette activité. Ce centre est consacré à la fabrication de ruches et à la production d'essaims qui sont vendus au secteur privé.

Pour ce qui est de l'aviculture, L'élevage des animaux de basse cour, qui offre de grandes possibilités de production, pour un investissement initial faible et des coûts réduits, souffre de la dispersion, du manque de rationalisation et de l'emploi de méthodes archaïques. C'est une activité traditionnellement méprisée, considérée comme un palliatif sommaire aux insuffisances alimentaires de la production rurale.

La commercialisation est encore à l'état embryonnaire; ce qui en diminue la rentabilité. Un aspect moderne de cette activité est donné par le poulailler communal de Tazoult, créé dans le cadre du programme spécial de l'Aurès.

6.5.1.2. Infrastructures. L'handicape des contraintes du terrain

A cause des contraintes naturelles du relief et la configuration de l'urbanisation, dispersion, l'infra structuration devient une tâche très difficile à réaliser quantitativement et qualitativement.

Concernant l'électrification et le branchement au réseau du gaz naturel ¹⁰²: elle a atteint un taux très acceptable de 98%, dans le cas de Menâa et selon le Parc de logements comparé au nombre d'abonnés dans les chefs lieu des daïrate. (Statistiques commune de Menâa)

102- pour les agglomérations qui disposent déjà du réseau du gaz naturel

Concernant les P.T.T; la majorité des localités de la région sont équipées de cabines téléphoniques en plus des recettes de plein exercice dans les chefs lieu et agglomérations secondaires. Les télécommunications, à un certain moment étaient, un luxe pour l'ensemble de la population, aujourd'hui la téléphonie mobile a complètement révolutionné ce domaine. Les données sur l'Assainissement révèlent que le taux de branchement pour certaines communes est de l'ordre de 76%.¹⁰³

D'autre part, toutes les eaux usées et pluviales des agglomérations sont évacuées directement dans les oueds (Oued Abdi) sans traitement préalable à l'exception de Menâa et Teniet El Abed qui possèdent un bassin de décantation d'une capacité de 500m³, pour le cas de Menâa. La région de l'Oued Abdi est alimentée en eau par des puits et par des sources, localisés sur mioplicène, jurassique et crétacé des régions de l'Oued Taga et Aoughanime avec un débit de 70 l /s. le crétacé représente la nappe la plus étendue et la plus importante, dans toute la wilaya.

Pour l'exploitation et le captage, certains ouvrages ont été réalisés: Ceds, retenues collinaires, retenue collinaire de Guerza réalisée en 1985 avec une capacité de 20.000 m³ destinée à l'irrigation de 10 à 15ha. **Fig. (4.13)**

On retrouve également des ouvrages de dérivation et barrage à Bouzina, Malou-Sammer et à Menâa, Tassarift, Tidjedai, cependant les ressources en eau restent insuffisantes ; par exemple les communes de Larbaa et Teniet El Abed sont classées respectivement dans la classe V avec un Apport inférieur à 60 l /j /hab. ; qui reste insuffisant par rapport à la norme. Le problème d'exploitation hydraulique est généralisé dans la wilaya, il est à signaler que le volume d'eau de pluies enregistrées est de 5%, le reste se perd par infiltration ou par évaporation et que le débit des sources a diminué dans un grand nombre de cas, suite aux années de sécheresses qu'a vécu la région.

Concernant l'ouverture de voie et la constitution du réseau de communication dans la région; on peut dire que l'inexistence de ce réseau était un obstacle majeur du développement de la région quoiqu'une partie fut réalisée lors de la période coloniale.

103- Cas de la commune de Menâa en 2008

Il s'agit de la partie sud - nord liant Batna à Biskra, à travers Arris, cependant pour rejoindre les régions ouest, Ain Touta, El Kantara, et est, Arris, M'chouneche, on se confrontait aux contraintes naturelles du djebel Bouss, Lazreg et Taghda. Ces contraintes furent progressivement franchies à partir de 1964, date à laquelle on ouvrit plusieurs liaisons locales, Teniet El Abed-Village de Tagoust.

A l'ouest : l'Oued Abdi-Bouzina (CW54 C). A l'est: l'Oued Abdi-Arris (CW54 B) et la liaison (RN3 - Moulia -El Mahmel - RN87).

L'ouverture de nouvelles routes dans la vallée de l'Oued Abdi facilita considérablement les déplacements vers Biskra, vers le Nord, vers Arris et vers Ain Touta.

Une bonne partie des chaussées ont été refaites et élargies, surtout celles des zones liées à la wilaya de Batna. Cet objectif de désenclavement des zones rurales est soutenu récemment (depuis 1992) par la direction des forêts.

6.5.1.3. Secteur secondaire : Types d'industrie et obstacles de faisabilité

L'option Algérienne pour le modèle à long terme de l'industrie industrialisante est justifiée, compte tenu de l'existence d'une infrastructure non négligeable et d'un surplus minier important, que la plupart des pays sous développés ne possèdent pas.

Pour éviter d'accentuer les dépendances extérieures, pour que les efforts se transmettent en chaîne d'un secteur à l'autre jusqu'à ce que les activités les plus éloignées et les plus en retard soient elles même transformées et entraînées, à leur tour, dans le dynamisme de l'industrialisation ; le pouvoir central s'efforce de prendre des dispositions nécessaires à ces fins, et pour réduire les disparités régionales, héritées du colonialisme et rendre justice à une zone très éprouvée par la guerre de libération, le gouvernement a doté l'ex Wilaya de l'Aurès d'un programme spécial Aurès lors de sa réunion à Batna, les 22 et 23 Février 1968. L'objectif recherché était de doter, la dite Wilaya, d'une infrastructure de base nécessaire à son démarrage économique.

C'est avec le souci d'éliminer le sous-emploi et le chômage, d'assurer aux populations déshéritées de la région un niveau de vie décent, que le programme adopté s'est résolument engagé dans la voie de l'expansion industrielle.

Malgré la vocation agricole de cette Wilaya, l'industrie n'a jamais été complémentaire de cette activité principale. Mis à part les deux conserveries retenues, celle de Menâa et celle de N'gaous. Par rapport à la wilaya, l'industrie représente une catégorie fonctionnelle

récente dans les vallées de l'Aurès, E.N.A.J.U.C et boiserie à Menâa, et même dans les autres régions rurales des Aurès avec de petites unités au Nord et à l'Ouest du massif, Arris avec une carrière de matériaux de construction, S.N.SEMPAC, boiserie, Textiles, SO.MA.C.BA, M'chouneche-artisanat, l'Oued Taga matériaux de construction, poterie.

L'introduction de l'industrie dans cette région se confronte légèrement au choix du type d'industrie correspondant aux potentialités que la région peut fournir et des conditions minimales de fonctionnement, à titre d'exemple, l'unité ENAJUC souffre d'un grand manque en eau. **Photo. (6.8)**



(Source : Auteur, 1985)

Photo. (6.8) Zone d'activité de Menâa

Ensuite les coûts d'investissement s'avèrent considérables comparés à la productivité. Ainsi, la réunion d'un maximum de paramètres de réussite des projets bute contre des obstacles de faisabilité.

6.5.1.4. Secteur tertiaire. Promotions administratives et affectation d'équipements

Deux éléments structurants majeurs sont à l'origine de l'organisation régionale actuelle de l'espace algérien : le phénomène industriel et la politique de refonte administrative des wilayas.

La première réorganisation territoriale en Algérie obéit à des critères régionaux et de polarisation des flux, dans lesquels les régions géographiques classiques ont été prises en considération (cas de Batna qui recouvre les Aurès, de Tizi Ouzou la Kabylie).

En dépit de cet effort non négligeable pour rechercher une organisation cohérente de l'espace, des imperfections demeurent par rapport à l'organisation fonctionnelle

A la suite du vaste effort des années 1970 ayant porté sur l'industrialisation des grandes et moyennes villes, il avait paru logique, d'entreprendre la diffusion des équipements publics sur des villes d'un niveau hiérarchique inférieur. Cette nouvelle politique d'aménagement du territoire, moins coûteuse que la précédente car les équipements indispensables sont de

moindre envergure, s'harmonise plus aisément avec les potentialités de développement économique actuelles du pays. L'État visait en effet à ce que l'armature urbaine soit cohérente, à ce qu'aux divers niveaux, chaque localité joue le rôle de relais qui lui incombe. Ce procédé introduit la nécessité de rationalité dans la programmation, la localisation et la rentabilité des investissements de toute nature. En somme, la politique de promotion administrative, moins coûteuse que celle de la promotion industrielle, s'est substituée quelque peu à elle.

Au niveau local, La promotion administrative qui a concerné la région, impliquait de nouvelles interventions sur l'espace. Avec le passage des ex-communes au rang de chef lieu de daïra et par conséquent un ensemble de services s'est inscrit à leur programmes, avec comme priorité, la santé (polyclinique) et l'éducation (écoles fondamentales, lycée, technicum et centre de formation professionnelle).

Le nouveau découpage de 1991 a mis en surface l'importance d'autres pôles, Menâa et Bouzina, en sont des bons exemples au niveau de la vallée de l'Oued Abdi, qui sont devenues des daïrate avec respectivement comme communes ; Menâa, Tigharghar, pour la première et Bouzina, Larbaa, pour la seconde. Un lycée et une polyclinique furent alors réalisés au niveau des nouvelles daïrate, en plus d'autres équipements, récemment.

Le cas est pareil pour tout le reste des nouveaux pôles élevés au rang de chef lieu de communes y compris ceux qui sont de formation neuve, tel que Tigharghar.

La répartition des équipements n'a pu se faire sur toute l'étendue des vallées, vu l'éparpillement des agglomérations qui bénéficient très souvent d'annexes d'écoles fondamentales, d'agence postale et de salle de soin.

6.5.2. Développement urbain : Evolution des composantes urbaines

La diffusion du progrès social, la diversité des activités, la construction de logements et d'infrastructures, la multiplication d'équipements. Ces phénomènes se projettent sur le terrain dans des extensions plus confortables et plus actuelles,

L'évolution des composantes urbaines résume toute une série de modifications de la vie matérielle, des structures sociales ainsi que la conception d'une société nouvelle.

A travers différentes phases de son évolution, la société chaoui ne s'est pas inspirée d'un mécanisme automatique, mais d'un processus d'action réaction entre ses composantes et le milieu naturel, dans une conjoncture historique précise. Les nouvelles productions spatiales, par leur richesse en équipements comparativement à l'ancien tissu, symbolise toute l'évolution de la société Chaoui et Cette transformation met rapidement en évidence d'autres éléments nouveaux qui à leur tour permettent d'autres façons d'exploitation de l'espace.

6.5.2.1. L'Habitat. Une variété de types d'habitations

L'habitat est la résultante de plusieurs procédures (auto construction, lotissement, habitat collectif, habitat rural à Menâa, Tleth, Baali, Ouled Azzouz....etc. Suite aux politiques d'habitat rural où l'état a supporté le financement des programmes assistés par plusieurs textes juridiques (réserves foncières communales, permis de construire) qui avaient pour objet la réglementation de la construction au sein des PUD. Les données chiffrées montrent des parts équilibrées dans le taux de construction pour l'auto construit, le rural et le collectif et un pourcentage réduit de lotissement, 15% ¹⁰⁴

6.5.2.2. Croissance de l'urbanisation dans les deux vallées du massif

L'urbanisation dans la vallée de l'Oued Abdi et celle de l'oued el Abiod consiste d'abord à la régression de certains villages, Dechras ; ce sont d'anciennes structures abandonnées à cause de la : dissolution de la fonction économique dominante, agriculture- pastoralisme et de l'impact des routes, la RN 87 pour la vallée de l'oued Abdi et la RN 32 pour la vallée de l'Oued el Abiod qui, dans les deux cas ont stimulé des urbanisations disposées sur leurs rives en créant la déprise des établissements lointains ; Iguelfen, Nara, Tafassast, Tazourit, pour la vallée de l'Oued Abdi et El Hadjadj, Boussalah , Tighanimine, Ghoufi, Kef Laarouss, M'chounèche pour la vallée de l'oued el Abiod Ensuite on assiste au remodelage des anciennes structures urbaines selon différents types de croissance:

6.5.2.3. Substitution et densification: Exploitation des anciens sites

C'est le renouvellement progressif du bâti auquel s'ajoutent d'autres éléments tels que la restructuration du maillage, voie mécanique. Ce qui a permis de valoriser les anciennes agglomérations ou la substitution du cadre bâti, est due, à la rareté des terrains sur collines

104- Statistiques Menâa, 2008

Certains habitants préfèrent investir dans de nouvelles maisons dans leur Dechra, à l'emplacement de l'ancienne habitation, ils ne peuvent pas financièrement acquérir des lots de terrains dans d'autres territoires.

La densification se fait suite à l'accroissement des membres d'une même famille qui entraîne la restructuration et l'agrandissement de l'espace urbanisé. **Photo. (6.9)**



(Source : Auteur, 2008)

Photo. (6.9) La voie mécanique à Teniet el Abed : un paramètre de densification

Les gens en perpétuel déplacement, surtout ceux en possession de terrains ailleurs, souvent s'installent dans des agglomérations tout près de leurs propriétés, par l'achat et la construction, dans ces nouveaux lieux,

par leurs intervention, ils contribuent aussi à la densification du tissu, c'est aspect de densification concerne la majorité des configurations spatiales.

6.5.2.4. Le glissement de l'urbanisation vers la route: La route, un facteur de développement

Les échanges avec le reste du pays sont nombreux, l'impact et l'assistance de l'état sont présents à plusieurs niveaux.

De nos jours on assiste à un délaissement, jusqu'à même dans certain cas, à une fuite des Dechras vers un agglutinement tout au long de l'axe routier. L'urbanisation se fait d'une façon intense, la population tend à s'intégrer dans une dimension



(Source : Auteur, 2006)

Photo. (6.10) Glissement du village le long de la route à Inourar

nationale, ce qui se traduit par des extensions en étapes, s'alignant, mais des fois, se regroupant par noyaux multiples de part et d'autre de la route. **Photo. (6.10)**

Cette attitude met au premier rang, la rentabilité économique immédiate dans le choix du site, car la voie mécanique est le dénominateur commun dans la mise en place des extensions, et par conséquent, des transformations produites dans l'aspect architectural et urbain. Nous assistons, alors, à une mise en place d'une logique d'imposition externe d'où l'émergence de nouvelles formes architecturales et la projection au sol des composantes de nouveaux rapports sociaux, (Modèle de Huff, attraction relative).

6.5.2.5. L'urbanisation escalade la montagne : Carence des terrains à bâtir

Les habitants se voient obligés dans certaines Dechras de construire actuellement sur le flanc de la montagne à cause de la rareté des terrains et du statut juridique.

N'étant pas massive, l'urbanisation s'effectue en grappe, dont le cadre bâti se densifie au fur et à mesure.

Photo. (6.11)

On cite aussi la naissance d'une nouvelle urbanisation qui est un développement par satellisation s'opérant par la création d'une composante urbaine isolée extérieure au noyau initial. Cette urbanisation

contemporaine s'implantée loin des anciens établissements. Elle est souvent planifiée pour être un point de relais entre les différentes agglomérations rurales existantes. Elle se présente sous forme d'un zoning fonctionnel.

- Zone d'équipement et de services
- Zone résidentielle, lotissement.
- Zone d'espace public, place, voirie

Le style architectural adopté est urbain, il se perçoit au niveau des nouvelles

conceptions des habitations (typologie), dans la texture des façades, terrasses, balcons,



(Source : Auteur, 2008)

Photo. (6.11) Développement de l'habitat collectif sur terrain accidenté, à Teniet el Abed



(Source : Auteur, 2008)

Photo. (6.12) Tigharghar, nouveau chef lieu de commune, nouveau noyau

garages, gabarit (R, R+2). Exemples : Draa Taga, Draa Ben Amar, mais l'exemple le plus significatif reste: Tigharghar, le nouveau chef lieu de commune. **Photo. (6.12)**

Le développement par satellisation peut être aussi spontané :

Il s'agit du prolongement ou croissance d'un ancien établissement d'une façon assez rapide, cas de Menâa. **Photo. (6.13)**



(Source : Auteur, 2008)

Photo. (6.13) Le village de Menâa et ses extensions

6.6. Le réseau extérieur : les liens au niveau régional

Pour le cas d'étude, les vallées (macro-structure et son environnement), assistent d'abord à la prééminence de 3 villes périphériques : Batna, Khenchela et Biskra

Les trois villes avaient acquis des rôles très importants grâce aux affectations qui leur ont été données, suite à une large diversification des branches de l'industrie qui s'est opérée lors du programme spécial des Aurès, en 1968, et durant les différentes phases de développement ; La première phase 1968-1978, la deuxième phase 1978-1986, la troisième phase 1986-1994, et depuis jusqu'à nos jours.

Ainsi, durant l'année 1966, début d'industrialisation du pays, nos trois villes ont été affectées des activités suivantes : Batna (industrie de bois, unité de matériaux de construction, industrie textile et travaux publics), Biskra (matériaux de construction et travaux publics), Khenchela (industrie textile, industrie de bois, travaux publics et construction). Ces affectations aux villes, drainèrent une population considérable de la région rurale (entre 1954-1970, les populations de Khenchela, Batna se sont accrues de plus de 60 % et celle de Biskra de 30 %). (Monographie de l'Aurès, 1971)

Malgré l'inclusion de la région d'étude dans la zone d'influence de trois villes, Khenchela ne saurait être considérée comme ville influente contrairement à Batna et à Biskra ; en effet l'influence d'une ville est déterminée par le niveau de service qu'elle offre. Leurs existences sont liées à des forces qui naissent d'une appartenance à des réseaux « *Toute zone urbaine n'existe qu'en fonction des activités qui doivent avoir lieu sur un espace restreint et des flux économiques et sociaux qui la reliant à l'espace régional ou national.* » (A.S.Bailly. 1975.)

Pour Khenchela, l'aire d'influence s'exerce sur un espace où la distance joue un rôle de résistance alors que pour Batna et Biskra, les paramètres distance et population vérifient l'attraction. Ainsi Batna s'accapare de la zone nord de la région depuis Nouader en passant par Teniet El Abed et Ouled Azzouz. La zone de Chir, Chelma, Nara, Menâa, Amentane, Djemorah sont plus influencées par la ville de Biskra, étant plus proches de Biskra que de Batna¹⁰⁵. **Plan. (6.2),**

6.7. Conclusion

L'Aurès s'est accru d'une façon incroyable, depuis l'indépendance, multes transformations et changements sont remarquables, et à tout niveau.

En plus des liaisons avec les grandes villes, l'armature du massif Auressien, inclue également des petits pôles urbains importants, grâce aux services qu'ils offrent ; il s'agit de:

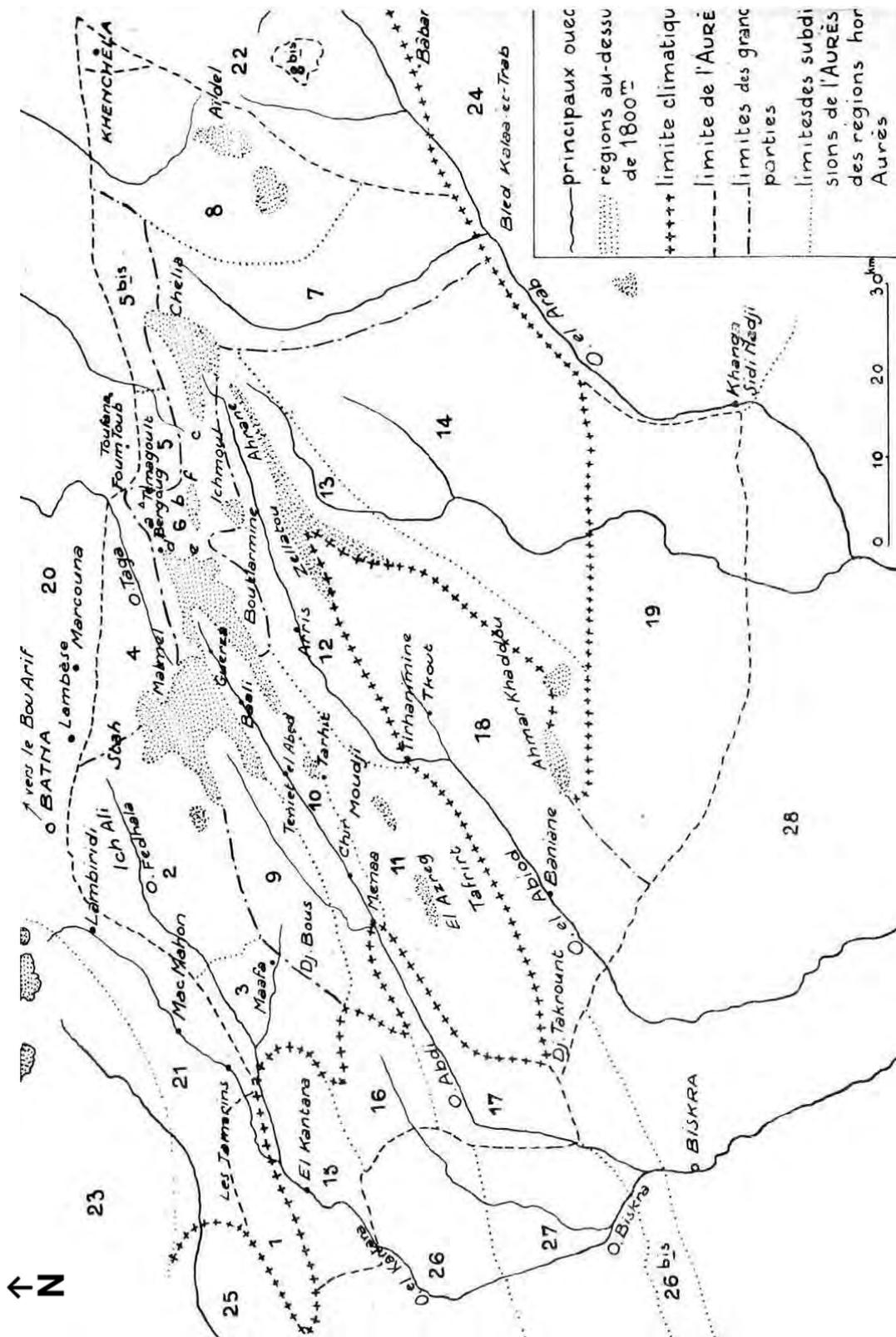
-Tazoult, travaux publics et construction, -Timgad grâce à sa fonction commerciale.

-Arris, est considéré comme un bourg ou centre local du fait des fonctions d'administration qu'il remplissait au bénéfice d'un arrière pays relativement étendu, en plus des affectations fonctionnelles, dont quatre unités industrielles publiques avec 345 emplois.

-Menâa, dotée d'une menuiserie générale avec 242 emplois et la conserverie E.N.A.J.U.C. qui emploie 85 ouvriers permanents et saisonniers. D'autre part l'ouverture de nouvelles routes, Menâa -Branis- Biskra et la route maîtresse Batna -Biskra par Arris, rectifiée et élargie au sud de Ghoufi 1998, en plus des liaisons locales de l'Oued Abdi-Bouzina et Arris, ont facilité considérablement les déplacements et le développement des échanges, en particulier au profit des souks et des villes environnantes.

Cette vallée qui est toujours un lieu de transit du grand nomadisme, assiste à la prospérité de certains villages grâce au développement d'une économie d'échange et de spécialisation, surtout, dans la culture fruitière.

105- Attraction Selon modèle de Reilly



(Source : Mitard; A-E, 1941)

Plan. (6.2), Macro-structure du massif de l'Aurès et son environnement

Chapitre: 7 l'espace Auressien et son aspect morphologique contemporain

7.1. Introduction

La recherche urbaine et morphologique spécialement, ont permis d'affirmer le cachet spécial de l'urbanisation de ce territoire, celle-ci s'est manifestée à travers des compositions définies, superposées et dans lesquelles l'histoire avait constitué un facteur de dialectique globale de la société.

7.2. Particularités de la macro-structure : vérification des sous hypothèses

L'analyse compositionnelle appliquée au massif de l'Aurès, en général et à la vallée de l'Oued Abdi en particulier, a décomposé les données en quatre types de composition pour nous restituer une image physique précise de la région.

7.2.1. Compositions de permanence: L'empreintes des agglomérations

Ce sont toutes les traces des différentes périodes de colonisation qui ont surgi à travers la présentation historique. On cite, en premier lieu, Dechra ou village, une urbanisation agglomérée, qui est probablement le témoignage typique des établissements berbères, qui, suite aux différentes colonisations qu'ils ont subit, étant refoulés en masse des plaines, et pour se réfugier, ils ont construit en montagne ces villages. Il y a aussi les vestiges romains ¹⁰⁶ qui dataient d'avant l'an 100, année à laquelle, une colonne sous le commandement de Trajan s'installa à Thamugadi -Timgad- assurant le contrôle du défilé vers l'Oued Taga et la surveillance des voies empruntant la vallée de l'Oued Abdi. Les traces archéologiques en représentaient l'organisation sociale, l'exploitation agricole et l'occupation militaire. Ce fait est consolidé également par les écrits des spécialistes du monde rural antique du siècle dernier¹⁰⁷, qui décrivaient des traces de fermes, en particulier, une ferme à Ouarka, de bourgs, de forts ou d'inscriptions romaines.¹⁰⁸

106- certains, estiment que l'Aurès - montagne n'a pas bénéficié de l'urbanisation romaine, on convient que les romains étaient installés seulement sur les plaines, ils y construisaient des villes municipales : Timgad - Lambèse.

107- R Du Coudray, De La Blanchère, Laurent Féraud, A. Robert, A. Bigeard, Adrien Berbrugger.

108- on peut énumérer : Tombeaux funéraires à Menâa, Nara Tissakifine, inscription funéraire à Tifirassine près de l'Oued Taga : AVRASSI, épigraphes concernant la transhumance, et en 197-198 : une colonne de la IIIème légion August a laissé à Menâa des inscriptions.

On cite spécialement les villages fortifiés en pierres construits : à Branis, à Sok, entre Menâa et Chir et les forts décrits par l'archéologue J. Jacquot dans la région de Ain Regada, à l'Oued Abdi.

En somme, on convient au caractère essentiellement militaire de la présence romaine ; on qualifiait leurs agglomérations de romano-berbères, telles que les traces de ruines d'une agglomération romaine "Tiflzi" à Menâa, avec des ouvrages hydrauliques à Tassarift. (P. Morizot, 1997)

Dans ces compositions toujours, E. Masqueray fut étonné par l'abondance des tombeaux romains dans la vallée de l'Oued Abdi, en écrivant:

*« J'ai trouvé plus de 400 tombeaux circulaires dans la plaine de Nerdi entre djebel Bouzina et djebel El Mahmel »*¹⁰⁹

En l'an 699, le Maghreb devenait effectivement une province arabe suite à l'islamisation par Okba ben Nafaa

Une partie des chefs de tribus berbères se convertirent à l'Islam, surtout au 8ème siècle avec l'adhérence au mouvement du Kharidjisme. Puis l'effet d'affrontement s'estompe progressivement, avec l'apparition de coalition et conversion.

A la suite de la conquête par les hommes d'armes, vint la conquête des hommes de culture et de religion.¹¹⁰ L'urbanisation fut amorcée dans de petites villes (Belezma, Tobna, N'gaous) grâce à des maîtres chargés de répandre la langue arabe et la religion dans les villes. Puis, l'influence idéologique atteignit les régions rurales par l'instauration des Zaouïas¹¹¹.

La conquête turque, des Aurès est mal connue, peu étudiée, elle s'est exercée en liaison avec les familles maraboutiques.

Tout au long de cet aperçu historique des éléments d'ordre artificiels se sont dégagés, les plus importants sont probablement les Dechras ou urbanisations agglomérées qui constituent actuellement des sites classés.¹¹² Les Dechras de : Bouzina, Menâa, B'ni Souik,

109 - E. Masqueray dans son rapport adressé à de M.R Duveyrier en 1876 et intitulé « Voyage dans l'Aouras » qui est une étude historique

110- En 711 - 720 le Khalife Abdelaziz envoya en Afrique une mission d'apôtres et de professeurs

111- On parlait du rôle brillant de Sidi Abdallah qui a convertit les montagnards.

112- Un site classé est un ensemble d'immeubles urbains ou ruraux présentant un intérêt national. Il peut comprendre tout ou une partie des villes, villages et espaces bâtis ou non bâtis. Date de classement : 30.01.1967.

Décret des sites historiques n° 67-281 du 20.12.1967 relatif aux fouilles et à la protection des monuments historiques

Amentane viennent s'inscrire sur la liste du patrimoine national, auquel s'ajoute, le patrimoine naturel, en effet, Le chêne vert, le cèdre et le pin d'Alep étaient des espèces répandues dans la région, ce dernier étant l'essence forestière la plus abondante au niveau de la wilaya avec 2/3 du patrimoine forestier.

Cette vallée est également caractérisée par ses valeurs sitologiques qui constituent des éléments d'ordre naturel et se présentent sous forme de séquences paysagères.

Jadis, beaucoup d'auteurs, avaient décrit le territoire concernant, l'abondance des sources, la force de leur débit ; les sources de Hidous et de Bouzina et surtout celles de Menâa, faisaient tourner les moulins et servaient pour l'irrigation des grandes variétés des cultures agraires. La flore englobait 18 familles de cultures, le massif fut très boisé, spécialement dans sa partie nord, on énumérait dans les Aurès, vers les années 1900, 6 forêts de plus de 20.000ha. (Le Lt colonel Lartigue 1904)

La forêt la plus célèbre des Aurès reste celle de *cedrus atlantica* qui s'étend sur le Nord-est du massif, djebel El Mahmel et Djebel Lazreg couvrant de très grandes surfaces allant jusqu'à 10000 ha.

Leur valeur et beauté sont illustrées par :

Djebel Makhoulouf -Djebel Bouss qui renferment de beaux peuplements de chêne et de genévrier. Djebel Lazreg, région de Taghit Sidi Belkhir, on y retrouve le chêne yeuse, chêne faux houx ou chêne vert, le genévrier oxycèdre et de Phénicie, le pin d'Alep et le cèdre.

Les montagnes les plus spectaculaires sont :

La montagne de Tissidelt près de Tagoust, sorte de table rocheuse et le djebel El Mahmel qui récupère les neiges pour une période longue de l'année, vu son altitude d'où formation de beaux paysages, résultant des faits climatiques ; pluie, neige et sous l'influence d'érosion, formation de Dolines.

Il y a aussi les palmeraies, en dessous d'une ligne passant par El Kantara, Menâa, Tighanimine, Le palmier pousse et se maintient jusqu'à 1300 à 1400m d'altitude. La forêt, outre son aspect économique, joue un rôle vital dans la protection de la nature, la lutte contre de désert et la stabilisation climatique.

Les oueds qui permettent l'irrigation de très beaux vergers, Les meilleurs et les plus attrayants sont ceux de Hidous, Menâa, Bouzina et Amentane. Cette région est réputée aussi

par les sources d'eau, Les principales sources sont: celles de Guerza, Menâa, Hidous et celles de Bouzina.

Malheureusement il a été constaté qu'en un siècle les forêts Auressiennes avaient perdu 50% de leur superficie au profit de la steppe et du désert ¹¹³.

Ensuite, les indigènes repoussés de leurs terres, y faisaient paître les troupeaux, le caprin étant le principal facteur de dégradation. En plus des conditions climatiques, gelée, sécheresse, ravage de sirocco, la forêt avait souffert aussi des méfaits de la guerre, des maladies et surtout de la surexploitation (la période 1939: une exploitation de cèdre, pin et noyer).

Cette dégradation est également due à l'étendue appréciable des terres forestières et au manque de moyens de surveillance d'où les déclenchements fréquents d'incendies : les incendies de 1988 à 1997 ont dévasté 11.600 ha au niveau de la Wilaya de Batna, y compris des zones du massif Auressien, incendie de Taghda en 1989 : 40 ha et Djebel Lazreg en 1991 : 2 ha.

On assiste aussi à la disparition de certaines espèces végétales, tel que le genévrier Thurif. Ainsi le couvert végétal forestier cède place à l'installation d'espèces steppiques, Armoise, Alfa, particulièrement en zones semi-arides, La forêt de chêne du djebel El Mahmel a été éclaircie par des défrichements et transformé en maigres boisements d'arbres, petits, noueux et dispersés ; ce ne sont plus que des garrigues ou des forêts résiduelles (cyprès, genévrier).

Cette région qui constituait un écosystème est menacée à la fois par l'action humaine et par le temps. L'eau dans les oueds n'apparaît qu'en cas de pluies torrentielles. Certaines sources ont tari ou diminué de débit.

Un autre problème menace l'écosystème, c'est le problème de rejet des eaux usées ¹¹⁴ et l'absence de décharges publiques, ordures ménagères, stagnation des eaux usées, submersion des zones urbaines. En somme Il n'y a pas de prise en charge dans le domaine de préservation des témoignages historiques ou naturels.

113- D'après une étude générale sur les possibilités de développement de l'Aurès A.A.R.D.E.S., .C.A.S.H.A.

114- loi n° 83.03 du 05 février 1983 relative à la protection de l'environnement,

7.2.2. Agencement de la micro-urbanisation: Une composition de trames variées

L'armature géométrique urbaine est le résultat de plusieurs facteurs notamment géophysique, socioculturel, politique...

Dans un premier temps, la trame dans cette région est une conséquence évidente de la composition de permanence (éléments d'ordre naturel), qui présente une simplicité de lecture globale. Dans un second temps, Le groupe humain a composé de façon géométrique l'espace qu'il occupe et lui a appliqué une logique de division selon des éléments d'ordre artificiel.

La superposition des deux trames, primaire et celle induite par les éléments d'ordre artificiel, donne la forme globale de la trame urbaine dans cette vallée : Il s'agit d'un type formel global régulier.

La détermination du type de trame s'est basée sur l'analyse du tracé viaire qui est un maillage hiérarchique imbriqué au maillage de la zone contemporaine.

D'un autre côté le parcellaire, qui est généré à la fois par un tissu traditionnel ou (vernaculaire) et par une urbanisation contemporaine (type planifié se basant sur un zoning), constitue le tracé ordonnateur au sol.

La structure de conformation a permis de définir un type formel régulier, intégrant les caractères intrinsèques du site, les traces de permanence et le cachet de l'urbanisation contemporaine.

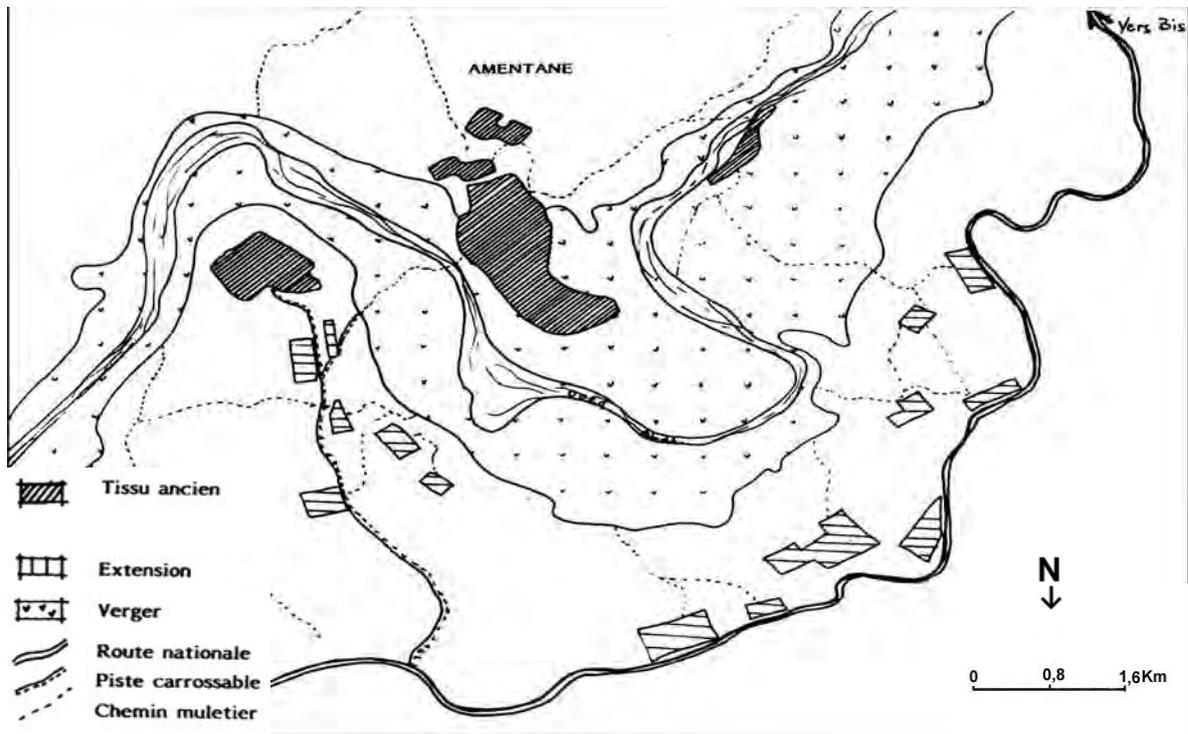
7.2.2.1. Le cas d'Amentane : Village partiellement abandonné

Situé dans la partie basse au fond de la vallée, Amentane est l'exemple même d'une Dechra vouée à la destruction totale.

Deux facteurs sont à l'origine du phénomène, le premier est un abandon progressif du tissu ancien par la population pour les bords de routes, phénomène commun avec le reste de la vallée, mais là, une spécificité se révèle. Elle est définie par l'absence totale d'une intervention étatique, la population sort de la Dechra, et construit, soit en bordure de la route nationale,

"Elle remonte vers la route" disent les gens d'Amentane, soit ailleurs dans d'autres Dechras ou centres urbains.

Le déclin économique que connaît cette zone est dû à un appauvrissement de la population et au manque de moyens pour l'exploitation du sol, aggravé par la pollution de l'oued, Ce sont là les raisons essentielles du départ de la population et de la dimension restreinte de l'extension. **Plan. (7.1)**



Source : Adaptation à partir d'une photo aérienne

Plan. (7.1) Amentane, village se développant le long des axes routiers

Les rares nouvelles maisons implantées dans l'extension sont souvent financées par des revenus obtenus par les immigrants mais elles ne sont habitées que par des gardiens, souvent des vieilles femmes seules. Une fois par an, les propriétaires viennent y séjourner, pendant les vacances ou pour les périodes de récoltes.

Le second facteur de destruction d'Amentane est lié aux matériaux locaux utilisés dans les constructions anciennes. Les murs en briques de terre séchée nécessitent un entretien permanent, beaucoup plus important que pour les murs en pierres ou à composition mixte.

La Dechra se détruit très vite, car la compacité du tissu favorisa l'écroulement successif des maisons. Les habitants entretiennent de moins en moins leurs maisons. Ils sont de plus en plus pauvres, les jeunes sont partis et les vieux ne sont plus motivés.

C'est une situation permanente de survie. L'eau de l'oued, de plus en plus captée en amont, arrive de moins en moins abondamment et elle est souvent polluée. Les terres agricoles restreintes continuent à être exploitées, mais dans cette zone de climat présaharien, l'irrigation est importante et les vieux n'ont plus ni l'envie, ni la force de creuser des puits, pourtant indispensables pour arroser leurs jardins.

Les cultures étagées garantissent un minimum de denrées, mais nous sommes loin des vergers florissants et des riches palmeraies qui permettraient une commercialisation rentable. La population en âge d'activité se tourne vers le secteur tertiaire, dans les centres urbains, c'est l'aliénation d'un site, l'abandon progressif d'un habitat, d'un mode de vie, de toute une organisation spatiale et sociale.

7.2.2.2. Le cas de Teniet El Abed : Changements amorcés par l'état

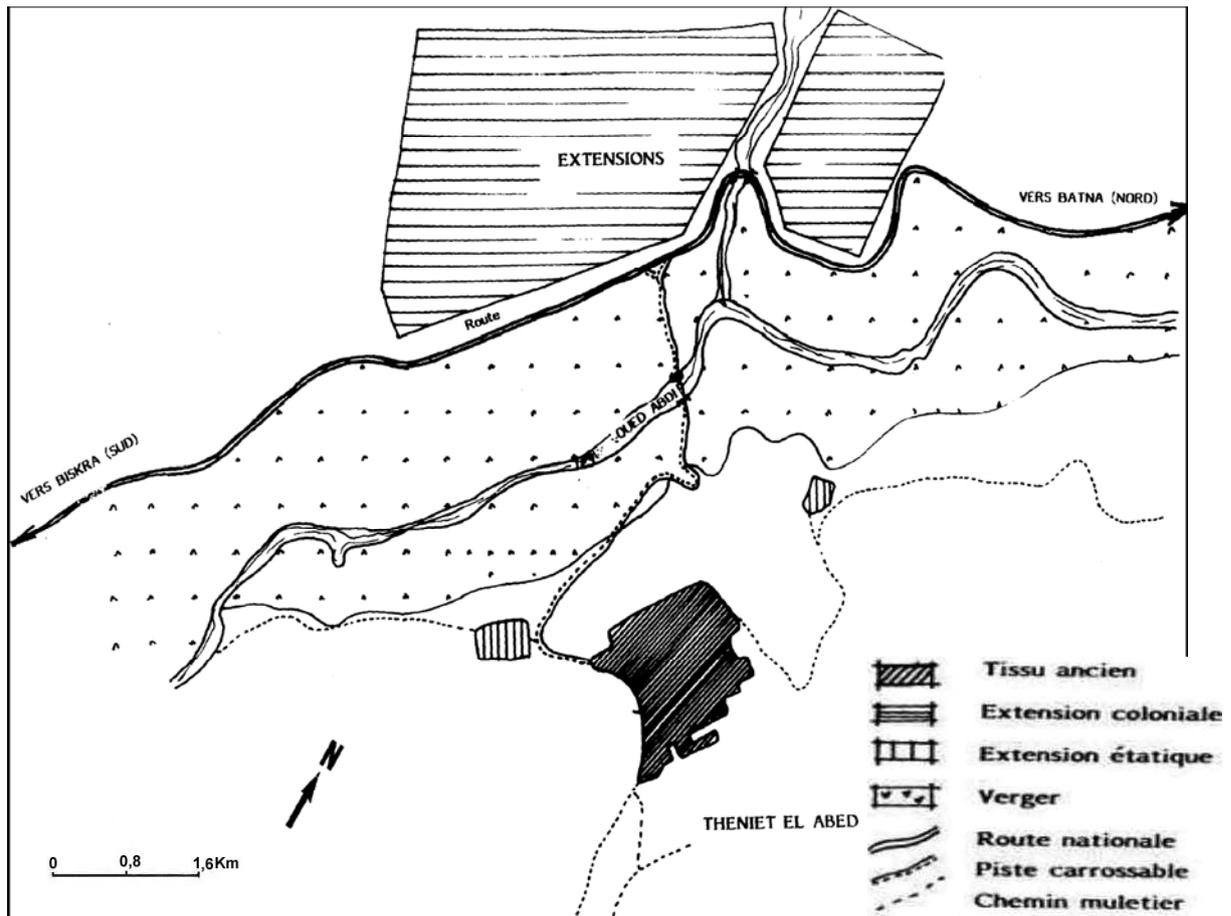
La première particularité de Teniet El Abed est la justification de son extension. Afin d'appliquer le nouveau plan d'organisation administratif et de restructurer totalement l'espace Auressien, l'État a lancé un nouveau découpage administratif de l'Aurès dans lequel Teniet El Abed est devenu chef lieu de Daïra.

Cette réorganisation a entraîné l'indépendance administrative de chaque vallée. Par conséquent, la vallée de l'oued Abdi ne dépend plus d'Arris, mais de la daïra de Teniet El Abed et de la wilaya de Batna.

Cette nouvelle fonction s'accompagne et s'exprime sur le terrain par la mise en place d'un centre administratif, socio-culturel, important et sur le site totalement vierge de Draa-Taga, qui initialement était prévu pour un lotissement communal. Draa-Taga est un plateau au pied de la Dechra, sur la rive droite de l'oued. **Plan. (7.2)**

Cette affectation politique de l'espace, ainsi que la mise en valeur totale de l'ancien chef-lieu de commune, obéit à la volonté de désenclaver la région.

Toute la nouvelle urbanisation est implantée en bordure de la route nationale. Ce nouveau processus de développement consiste à l'urbanisation d'une agglomération sans aucune démarche réelle de promotion sociale, et sans la mise en place préalable de possibilités économiques.



Source : Adaptation à partir d'une photo aérienne

Plan. (7.2) Teniet el Abed, discontinuité entre Dechra et extensions

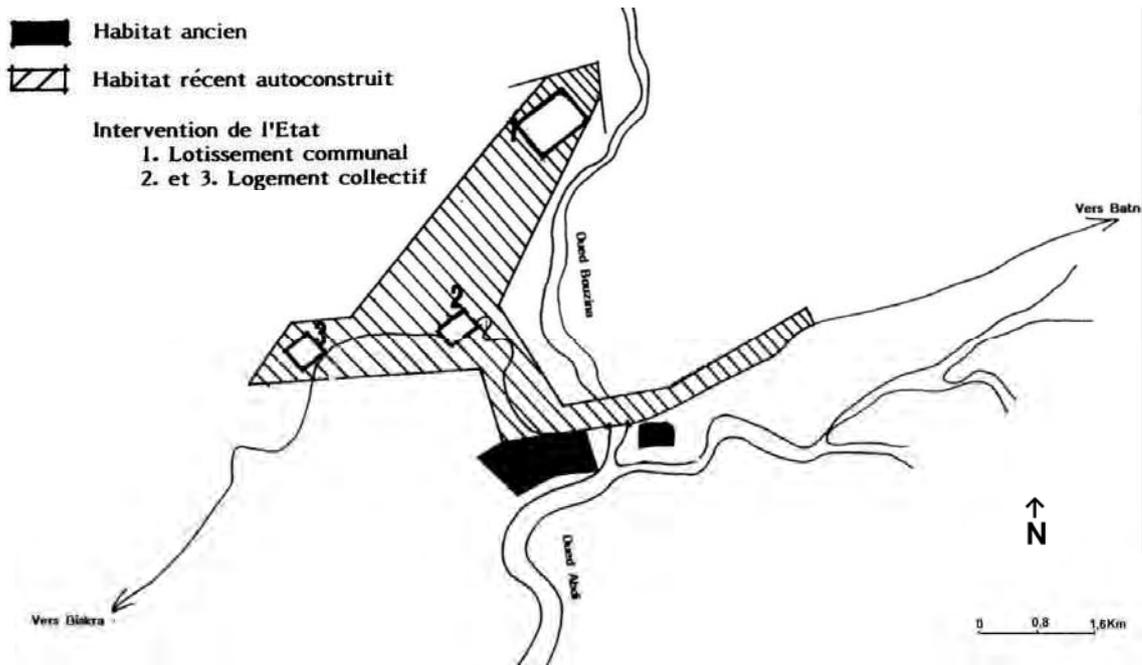
Teniet El Abed a reçu, en tant que chef-lieu de daïra, toute l'ossature urbaine et les fonctions administratives d'usage, mais la population n'a pas joui une amélioration réelle de ses conditions de vie.

Les postes budgétaires attribués dans le cadre de l'implantation de la "ville nouvelle" sont destinés essentiellement pour des cadres extérieurs, alors que, pour la population locale, majoritairement agricole, il ne reste que les postes de gardiens, de personnel subalterne, ou ceux de main-d'œuvre sans qualification.

Aucune structure de développement économique agraire n'a été réellement prise en considération, La population ne pourra réellement vivre une amélioration qu'à la suite de programmes de développement socio-économique spécifiques à une population, répondant aux besoins et aux particularités de cette zone rurale agricole de montagne.

7.2.2.3. Le cas de Menâa : Des transformations multidirectionnelles

Depuis le premier découpage territorial de l'Algérie (1966), Menâa est chef-lieu de commune. La population est restée concentrée dans l'ancien tissu jusqu'à la décennie 70, à partir de cette date, les Menaouis ont franchi la limite de leurs remparts et sont allés, progressivement, s'installer au pied de la Dechra ou sur la rive d'en face. **Plan. (7.3)**



Source : Adaptation à partir d'une photo aérienne

Plan. (7.3) Menâa, théâtre de transformations multidirectionnelles

Les causes de ce mouvement général sont nombreuses : les plus significatives, d'après notre observation, sont l'explosion démographique, la saturation de l'ancien site, la sortie de l'isolement et l'enrichissement de la commune, ce dernier paramètre est lié à un budget spécial dont a bénéficié le chef-lieu de commune, à la suite du premier programme spécial de l'Aurès (1970), plan de développement, qui fut appliqué à toute commune du massif considérée comme commune à basses ressources.

L'amélioration des axes routiers résulte de ce programme puisqu'un des objectifs visés était la sortie de l'isolement.

Menâa est l'exemple significatif d'une mutation sociale endogène ; à toute nouvelle habitation auto construite correspond, à l'origine, un besoin de quitter la Dechra, de quitter le site ancestral, un désir de changer de maison, de changer sa manière de vivre

Dans un premier temps la population s'est établie en bordure du seul axe carrossable, la route nationale qui passe au pied de la Dechra, puis le tissu s'est agrandi et la deuxième implantation s'est fixée au bord de la piste qui longe l'oued Bouzina, sur sa rive gauche.

Le premier fragment de ce tissu s'est donc formé au nord-est de l'agglomération, le second au nord-ouest, formant les nouveaux quartiers qui bordent la cité ancienne. Mais le choix du site est surtout guidé par la proximité d'un axe carrossable. La route a été le facteur déterminant dans la nouvelle installation du groupe.

Ni les sources, ni les vergers, ni un quelconque aspect symbolique ou culturel n'ont défini la mise en place des nouvelles extensions; l'attrait de la route et le symbole de sortie de l'isolement qu'elle représente ont, à eux seuls, modifié, bouleversé le comportement de tout un groupe.

Ces extensions symbolisent toute l'évolution de la société Menaoui. Sortie du statut de village isolé, elle s'intègre effectivement à un système plus favorable, adapté à de nouvelles données économiques et culturelles.

Avec son statut actuel de chef lieu de Daïra, Menâa vit en subissant, en obéissant mais aussi en profitant de tous les programmes administratifs et officiels alloués aux chefs-lieux de Daïra. Tout particularisme est aboli.

Socialement, le groupe bascule et s'intègre dans un ensemble de dimension nationale plus vaste. Il opère alors et subit dans son quotidien des mutations diverses.

Ces phénomènes se projettent sur le terrain par une extension plus rentable, plus actuelle, construite en béton, et s'opposant en tous points à l'ancien tissu.

L'extension est programmée pour une vie moderne, la seule donnée qui lui manque pour être durable et opérationnelle, c'est la donnée culturelle avec toute sa richesse, tout son pouvoir de référence.

Les trois cas, malgré leurs différences, mettent en évidence l'imbrication de deux types de cadre bâti totalement différents. L'ancien tissu et les nouvelles extensions.

Ceci, à priori, est une étape enrichissante pour l'évolution urbaine de la région, car elle donne un nouveau souffle au cadre ancien, (restructuration, aération et renouvellement).

Cependant, la tendance pavillonnaire du bâti est un infléchissement générateur d'incohérence et de non maîtrise, absence de voie, d'égout, canalisation d'eau

On constate aussi que l'urbanisation linéaire très préconisée dans la région est critiquable car elle tue le site.

Les Tracés ordonnateurs d'éléments en élévation présentent des façades de parcellaire mixte, le gabarit global dans cette région présente un tracé d'alignement des éléments bâti, faisant apparaître comme éléments exceptionnels : mosquées, immeubles et des éléments naturels : montagnes, végétations, oueds.

L'aspect géophysique du site, les façades et les volumes sont des éléments qui donnent des informations sur la silhouette de l'environnement.

Ce sont des expressions dirigées vers l'extérieur.

L'analyse en surface, en termes d'expression de matériaux et de liaisons, montre que les façades du tissu vernaculaire utilisent un langage commun à toute la trame parcellaire ; les décalages de hauteur ont de faibles amplitudes , le matériau uniforme en brique de terre ou en pierre, l'absence d'effet d'épaisseur ; pas d'éléments saillants et les rapports plein-vidé favorisent la continuité de lecture et donnent un effet de surface et également un aspect homogène et fermé, ne permettant pas l'association éventuelle avec d'autres constructions.

En revanche les façades urbaines contemporaines sont par rapport aux premières, hétérogènes, vu que chacune d'elles s'exprime à l'aide d'un langage matérialisant des intentions et des aspirations diverses.

Ceci se manifeste à travers le contraste des hauteurs, le cadre bâti varié, allant de la maison sommaire à l'immeuble avec un choix typologique polyvalent et à la juxtaposition d'éléments de parure, de familles différentes (balcon, rideau de garage, tailles diverses des fenêtres qui constituent aussi des effets de signe. **Fig. (7.1)**

La relation avec l'extérieur dans les deux tissus est directe. Il s'agit de façades sur rue, associées linéairement. Le gabarit global intégré au site se définit par des compositions urbaines, interrompues par des vides : espace cultivé, montagne, route et oued.

Or la façade urbaine n'est pas seulement l'addition d'éléments bâtis ou la combinaison d'éléments disparates dans le paysage, mais, elle constitue la composition du bâti par rapport au site ; aspect qui fait défaut dans la région, en outre, les caractéristiques du site ne sont pas exploitées dans la disposition du bâti : aucun élément exceptionnel n'est mis en valeur ; paysage naturel



(Source : adaptation à partir de photo panoramique)

Fig. (7.1) Façade du tissu vernaculaire et de l'extension contemporaine, à Menâa

7.2.3. Répartitions des espaces publics et autres fonctions : Éléments complémentaires des structures urbaines

A côté des espaces publics, on énumère les différentes fonctions en catégorie: commerce, santé, éducation, agriculture, services, transport et industrie. Éléments qui complètent les structures urbaines.

La région assiste à la restructuration de son espace public à travers le réseau "voie", comme priorité économique.

On signale aussi que l'espace traditionnel hiérarchique s'est ouvert sur une autre catégorie, aussi importante que sont les équipements. Cependant le système d'espaces publics traditionnels restent figé quant à leur prise en considération en vue d'une réhabilitation : sentiers et ruelles dégradées, perte de limites de certains espaces tels que les aires à battre, pas d'intégration d'espaces verts, pas d'étude de mobilier urbains.

Du côté fonctionnel, l'espace est constitué d'un système, servant de support aux activités et aux réseaux d'échange. Jadis, la région était définie en zones fonctionnelles (résidence, pastoralisme, artisanat, agriculture et commerce) qui constituaient le moteur de l'économie de la région.

Sur un espace défini et pour un nombre d'habitants réduit, ces fonctions étaient suffisantes pour permettre la viabilité du groupe. La dynamique était en majeure partie endogène ne dépendant pas des forces externes.

Actuellement la région peut être définie sous forme d'une nouvelle grille fonctionnelle avec des degrés plus forts. La résidence s'est accentuée grâce à l'affectation de nouveaux services ; santé, éducation, formation etc....

L'agriculture ne saurait plus constituer une fonction économique évidente, mais elle donne un appoint à l'industrie par une relation de complémentarité.

Grâce aux récoltes d'abricots de Menâa et des agglomérations voisines, l'unité (E. N. A. J. U. C.) est fonctionnelle avec une production annuelle de trois mille tonnes de confiture et de jus d'abricot. L'agriculture dans cette vallée avec le peu de terre convenable, soumise aux aléas climatiques, n'assurait plus un revenu stable aux propriétaires des terrains, elle n'est pas de ce fait considérée comme la force motrice économique de la région.

Par ailleurs, certaines fonctions ont régressé ou disparu ; cas du pastoralisme et de l'artisanat. En revanche le paysage fonctionnel de la région se voit complété par des fonctions para-agricoles ; c'est le cas de l'apiculture.

Ceci est un aperçu sur l'aspect fonctionnel de la région dont l'interprétation recourt à la détermination des relations entre les différentes catégories, dans notre cas, on se limite à l'évocation de la relation principale d'accessibilité qui est conditionnée par le choix pertinent de l'emplacement des services.

7.3. Conclusion

Pour l'ensemble des équipements dans la région, la rentabilité et l'accessibilité dans la micro et macro structure restent à promouvoir, vu l'état actuel de leurs tailles, localisations et l'ampleur des services qu'ils doivent assurer.

L'accessibilité dans l'ensemble du réseau se base sur la fluidité ; entre origine et destination qui est réalisée par un élément inducteur important ; le transport, celui-ci doit jouer un rôle moteur pour toutes les catégories fonctionnelles.

Rapporté au caractère du site, ce paramètre est faible, surtout, entre résidence et éducation.

Pour les zones éparses, elle est insatisfaisante, surtout pendant la période hivernale.

Chapitre 8. Développement urbain éventuel dans l'Aurès central et choix du mode d'urbanisation

8.1. Introduction

L'interprétation des données collectées sur les compositions urbaines de la zone d'étude, au niveau macro-structure et micros-structures, ainsi que la dynamique socio-économique des vallées de l'Aurès donnent une image sur la région. Elle a permis de ressortir les particularités de la zone d'étude et de reconnaître ses spécificités ; reconnaissance des structures et des dynamique de l'environnement du massif Auressien et leurs relations aux plans d'urbanisme. L'interprétation peut se faire en terme de:

8.2. Conception physique de la région: Une urbanisation bipolaire

Le territoire est une macro-structure générée dans un paysage agraire,¹¹⁵ se présentant sous forme d'un ensemble de villages. Elle constitue avec ses pôles agglomérés, une armature urbaine, polarisée par l'influence de deux villes ; Batna, Biskra.

Les spécificités de la macro-structure permettent de dire qu'on est passé du simplisme et de l'unidimensionnalité à la polyvalence. L'urbanisation qui s'est opérée a une forme bipolaire c'est à dire une entité urbaine à configuration spatiale mixte (cohabitation du traditionnel et du contemporain) dont l'aspect conceptuel et organisationnel est basé sur des déterminismes géophysiques ainsi que sur des valeurs culturelles.

Parfois on assiste à des urbanisations qui n'appartiennent ni à l'une ni à l'autre des catégories (traditionnel, zoning). C'est une série de maison qui ponctuent des terrains vastes ; le pavillonnaire et implantation linéaire par grappe.

8.3. Conception sociologique de la région

Le mot « Abdi » est loin de s'appliquer en réalité aux villages : Branis, Djemorah, B'ni Souik, Menâa, malgré leur appartenance contextuelle. Tagoust, Bouzina, Larbaa, aussi, ne sont pas des « Abdi », cependant, Taghit Sidi Belkhir, Oum R'kha, Bouhmar qui ne sont pas dans la vallée de l'Oued Abdi, appartiennent aux « Abdi » ; appartenance ethnologique, voir le schéma actuel de répartition des fractions tribales, en annexe

¹¹⁵- Selon Meynier le paysage agraire se définit par la particularité de son habitat et de son finage.

La société assiste à une dynamique qui se résume dans différents passages et qui sont rapportés surtout aux mutations physiques et économiques ; émergence du fait ville, nouvelles aspirations et nouvelles conceptions de l'espace.

L'époque coloniale a assisté au passage d'une société agro-pastorale à une société paysanne, après la création de la ville ou plus exactement l'émergence du pouvoir exécutif ; c'est l'état qui marque le seuil de transition entre cultivateur et paysan.

L'introduction du système monétaire est aussi un facteur de dépendance et de domination.

Avec l'interférence des données sur l'habitant dans cette région, une gamme illimitée d'appellation est à proposer : société non citadine, société paysanne, société locale ou société rurale. On peut parler de société rurale selon les critères opposés à ceux de la ville soit : homogénéité, densité, rapport et liens communautaires ¹¹⁶.

On peut parler aussi de « groupements géographiques », « communauté d'intérêt » ou de « sociétés locales » qui constituent une réalité dans le monde ¹¹⁷ et dans certaines régions du pays ; Aurès, Kabylie, M'Zab, Sahara...

Ils désignent des groupes sociaux qui partagent un même contexte territorial, les mêmes pratiques, réagissent à des symboles et développent des systèmes de représentation qui leur permettent de comprendre l'environnement où ils sont insérés et d'œuvrer selon un fort lien communautaire grâce à un sentiment d'appartenance, un ensemble de valeurs partagées et aussi au critère de proximité spatiale.

A partir de ces faits, on peut même parler de région culturelle¹¹⁸. Les mutations de l'espace rural ont modifié beaucoup de rapports.

116- L.WIRTH qualifie l'urbain avec les critères de : l' Hétérogénéité, Dispersion, anonymat.

117- le département des Hautes Alpes en France est formé d'une alternance de vallées et de massifs qui constituent un ensemble de concentrations humaines d'activités agraires et artisanales. Le haut bocage Vendéen. Le haut du sud de l'Indre. La vallée de L'Ubaye. Les Alpes de haute Provence.

118- On s'aperçoit que les espaces peuvent aussi se classer en région économique, région industrielle, région agricole, région à base urbaine (qui est dominée par une ville ; centre de direction qui monopolise tout l'ensemble territorial) ou région culturelle : certains territoires s'opposent à d'autres par l'origine de leur peuplement et leur dialecte.

8.3.1. Le rapport de cet espace et des individus / ville :

Dans cet espace Aurèssien, dont-il s'agit, il est constitué en partie d'agglomérations différentes par leur formation, leur taille et au vu de leur organisation interne et de leur rapport avec la ville. Nous pouvons dire que ces entités spatiales nous offrent l'image d'une spécialisation sociale de l'espace certes, mais cette spécialisation est aussi et surtout fonctionnelle, dont la mobilité représente la caractéristique essentielle et le moteur du changement et de l'intégration.

Ce développement urbain étant surtout de type aggloméré et de caractère populaire, a pris une telle dimension spatiale et sociale, qu'elle peut engendrer une crise urbaine réelle, surtout face au désengagement de la part des pouvoirs publics.

8.3.1.1. Distanciation par rapport à la ville : L'effet de l'éloignement / ville

L'étude de la situation de toute entité géographique nous renvoie à sa localisation, or cette dernière suppose l'existence d'une distance, d'un écart spatial mesurable entre un couple de lieux ou par rapport à un repère qui ne peut être dans le cas de l'agglomération Auressienne que la ville.

Ce repère est difficile à cerner, car il existe une pluralité de regard sur la ville et les limites qui en découlent peuvent ne pas se superposer, c'est pourquoi le centre principal celui de la ville de Batna serait un repère plus précis. Le degré d'accessibilité peut amoindrir l'effet de la distance. En effet la majorité des agglomérations ont un accès facile, puisque certaines sont situées à même les radiales, sinon proches. Les autres agglomérations paraissent relativement isolées voire enclavées, car n'ayant pas de facilités d'accès. La distance entretient la marginalisation, car, au-delà de l'écart spatial qu'elle représente, elle peut tout autant produire un éloignement cognitif, ce qui équivaut à une marginalité mentale individuelle et collective. La distance vis-à-vis d'un repère peut être aussi une distance non physique, qui certifie la distanciation sémantique entre deux entités géographiques différenciées. Ce type de distance n'est mesurable qu'à travers l'analyse des composantes autres que spatiales des entités en question.

8.3.1.2. Des sites en majorité le long des voies de circulation : Un développement le long des voiries

Dispersés en auréole de grande envergure dans cet espace montagneux, ces agglomérations occupent des sites différents, caractérisés pour beaucoup d'entre eux de

fragilité ou de nuisance ; se développant le long des voies de circulation, certaines agglomérations par contre sont implantées sur des sites pouvant être urbanisés, mais il s'agit dans ce cas de zones agricoles à protéger. D'autres agglomérations spontanées sont par contre localisées sur des terrains à bon marché car ce sont des terrains à vocation rurale mais à sols peu fertiles, ou bien sur des terrains fragilisés par une topographie basse, ou encore des terrains en zone de nuisance. Celles-ci se sont développées progressivement dans l'espace non couvert par la planification urbaine.

8.3.1.3. Les développements urbains : Dynamiques socio-spatial

L'analyse socio-spatiale des agglomérations nous permet de discerner les itinéraires spatiaux différents de leurs résidents, pour en saisir les significations et leur portée sur le fonctionnement de l'agglomération. Les changements dans le comportement socio-culturel à l'intérieur des agglomérations seront perçus à travers l'évolution du patrimoine socio-spatial véhiculé par l'individu ou le groupe, depuis le lieu d'origine jusqu'au lieu de destination. Aussi, l'adoption par les résidents des agglomérations d'une nouvelle organisation sociale et spatiale ou au contraire le figement des anciennes structures, affirmeraient que les anciennes formes d'organisation peuvent tenir face à l'intensité des mutations, ou au contraire tenir lieu de forces de résistance face à tout type de changement.

8.3.1.4. Les schémas d'organisation socio-spatiale des agglomérations : Deux types d'organisation

L'organisation de l'agglomération dépend de plusieurs facteurs dont le plus déterminant est son mode de formation. C'est aussi à travers l'organisation socio-spatiale intra-agglomération que se dessinent les rapports entre les développements urbains ruraux et l'espace urbain, proprement dit.

Il existe deux schémas d'organisation : Le schéma simple qui concerne les agglomérations à entité unique, ce schéma assure l'intégration intra-agglomération mais accentue par contre la marginalité par rapport à l'espace urbain ; et le schéma complexe, qui intéresse les agglomérations à plus d'une entité. Ce dernier schéma rend difficile l'intégration intra-agglomération, mais il établit cependant le besoin d'ouverture et de communication avec la ville centre et avec les communes périphériques. Nous considérons que ce type présente une organisation socio-spatiale simple dans la mesure où les conditions d'installation dans l'agglomération sont analogues, l'appartenance à cet espace est analogue, ce qui

amoindrit les risques d'affrontement entre les résidents. Ainsi, les revendications identitaires à propos de l'agglomération sont-elles similaires et les distances sociales ne pourraient qu'être minimales. C'est pourquoi les possibilités d'intégration interne, endogène sont bien réelles. Une vie communautaire organise les relations entre résidents qui partagent généralement les mêmes soucis et présentent des aspirations rapprochées. En conséquence, l'agglomération est repliée sur elle-même, mais tend à fonctionner d'une manière homogène, c'est pourquoi plus l'intégration intra-agglomération est forte, moins l'intégration agglomération / espace urbain est facile à réaliser. Ce schéma est lié aux trois modes de base ayant chacun ses particularités. Ce sont l'ancienne Dechra, l'ancien hameau rural et l'extension récente (l'agglomération spontanée).

A l'intérieur des Dechras, nous remarquons la résistance de l'ancienne organisation rurale de type tribal, face à la propagation du modèle urbain. L'organisation ancestrale continue à structurer ces agglomérations, bien que ses assises commencent à faiblir face à la diffusion des valeurs de la ville. Les distances sociales y sont faibles, même le arch. ou sous fraction tribale, connue comme étant le représentant de l'établissement, n'affiche plus sa transcendance. Ainsi une certaine homogénéité existe-elle dans ces anciennes localités rurales, elle est d'ordre historique plus précisément d'ordre tribal. Certains indices, signes de développement urbain, affirment cependant la tendance vers l'amoindrissement de ce type de rapports sociaux avec l'ouverture quoique minime de l'agglomération.

Entre les hameaux et la ville, une contraction des distances s'est opérée, elle n'est pas seulement perçue, elle est aussi réelle en raison des glissements successifs des espaces urbanisés vers l'arrière pays rural. La situation de l'hameau commence à changer puisque « *la position d'un lieu est immuable, sa situation peut changer, lorsque évolue la signification des lieux avec lesquels on le compare ou la mesure des distances ou la valeur attribuée aux lieux dont-il est proche ou avec lesquels il est bien connecté* » (Béguin M., Saint Julien T., 2001)

Cette résistance de l'organisation ancestrale, nous la remarquons aussi dans les comportements sociaux. Des mutations lentes sont cependant en train de se produire dans les hameaux et les extensions récentes, depuis que le front urbain s'en est rapproché, la fréquence des navettes s'est accentuée, la tendance d'ouverture de ces anciennes localités rurales prend de plus en plus le pas sur leur fermeture qui n'est qu'une défense contre tout type d'intrusion.

La structuration de l'agglomération est empirique, elle est l'apanage des premiers résidents qui s'y affirment en représentants. L'espace de l'agglomération s'est trouvé ainsi régionalisé, ce qui amoindrit les tensions entre résidents venus de différentes régions Auressiennes. Cette régionalisation de l'espace s'est faite progressivement, les premiers venus en faisant appel à de nouveaux résidents tentent généralement de s'entourer de parents, d'amis, d'anciens voisins, ils leur cherchent des terrains à bâtir près de leur logement, s'engagent auprès des bâtisseurs, les hébergent provisoirement s'il le faut, ils se proposent enfin comme représentants de leur groupe dans l'agglomération. C'est en quelques sortes une prise en charge sécurisante pour les nouveaux venus aussi bien que pour les anciens. On se crée ou on se recrée son voisinage, son environnement familial propre oubliant des fois le reste du voisinage.

8.3.2. Le rapport des individus entre eux / à cet espace

Ce sont les relations entre les différentes entités qui structurent le fonctionnement au sein de l'agglomération, cependant l'antécédence d'occupation de l'espace, a une valeur d'appropriation. Cette appropriation est légitimée ou bien par la propriété ancestrale de type tribal s'il s'agit d'un ancien hameau rural, ou alors tout simplement par l'ancienneté de l'entité. Ainsi existe-t-il une réelle confusion entre propriété et territorialité.

Cette dynamique d'occupation de l'espace passant de l'ancestral, au concerté, au spontané, a donné lieu à une agglomération dont l'organisation et le fonctionnement, dépendent des facteurs suivants : l'antécédence d'installation, la capacité d'intégration de l'entité et enfin son ouverture. C'est suivant ces facteurs que s'organisent les grandes entités agglomérées et c'est par leur intermédiaire que s'établit l'intégration à l'intérieur de l'agglomération et par rapport à l'espace urbain.

La dynamique socio spatiale des résidents de l'espace Auressien urbanisé n'est pas seulement tributaire de la structure interne des agglomérations, elle est aussi liée au contact avec la ville. Depuis la formations de ces urbanisations, une mise en relation sous tendue par les navettes quotidiennes s'est instaurée entre elles et l'espace urbain. Cette mobilité est une forme d'accessibilité à la vie urbaine. La mobilité quotidienne fonctionne en fait comme un processus à double sens ; d'un côté elle provoque des ruptures répétitives avec le lieu de résidence, suscite éventuellement, des incompréhensions, des oppositions et même des rejets

à l'intérieur du lieu d'accueil, mais de l'autre, elle atténue les effets de la distance, rapproche les lieux des navetteurs. Ainsi, la pratique quotidienne de la mobilité permet-elle aux navetteurs d'être les vecteurs de la propagation de l'urbanité dans les agglomérations. Les flux se dirigeant vers le centre principal ou les centres secondaires, ont un objet principal qui est l'emploi, et les services, mais ils véhiculent aussi les pratiques urbaines.

8.4. Dynamique socio-économique de la région: Des transformations très lentes

IL s'agit d'un milieu rural ¹¹⁹ mais non agricole où la montagne devient plus un cadre de vie qu'un espace agricole. On peut résumer l'état économique de la région dans le passage d'un mode de production domestique qui cède le pas à un mode basé sur le salariat et soumis à un contrôle hiérarchique. La région est sujette, plus, aux forces externes, cependant, les fonctions traditionnelles persistent encore. Dans le secteur tertiaire, le commerce joue un rôle secondaire sans incidence particulière sur l'économie générale.

Malgré la croissance moyenne de la population dans cette région et la régression de la migration qui s'est transformée en des mouvements internes à la région, et ce, jusqu'aux années 1990, et malgré l'intense effort d'investissement, le Massif Auressien a connu une mutation très significative, mais qui ne s'est pas faite sans heurts : l'état du territoire en porte actuellement des traces. En effet, le développement vécu présente des distorsions graves et des exclusions multiples, du moment qu'il n'a pas été conforté par une politique territoriale à sa mesure. La cadence de développement urbain ne peut être qualifiée de satisfaisante à cause de la faiblesse des différentes forces agissantes, notamment l'occupation du sol qui reste faible, l'inexistence de zones fonctionnelles influentes et les inerties dues aux aspects morphologiques ; contraintes du site et l'aspect foncier.

De nos jours, la région se trouve face à la difficile et complexe adéquation entre une population en croissance rapide et sa répartition spatiale, d'une part, et la valorisation et la protection de ses ressources naturelles et l'emploi judicieux de ses ressources financières, d'autre part.

119- Le milieu rural désigne les communes de moins de 2000 hab.

Durant l'occupation, le processus d'urbanisation mis en œuvre a concouru à la formation d'un système d'agglomérations dont la cohérence et la typologie ont été remarquables et s'individualisaient dans une démarche évolutive

Dès l'indépendance, les impératifs du développement et les tendances au repeuplement des différentes régions du pays ont généré des dynamiques et des pressions socio-économiques qui n'ont pu être intégrées dans une démarche et de ce fait, a engendré une forme d'anarchie dans la configuration spatiale des agglomérations et de leurs périphéries.

La crise des établissements humains et notamment celle des quartiers marginaux ou peuplés est une conséquence des effets combinés des couples chômage / exclusion et modes d'appropriation / hiérarchisation des espaces agglomérés habités.

La qualité du paysage urbain et l'architecture des compositions urbaines doivent intégrer dans leur conception des éléments identitaires qui caractérisent les villes et les villages à l'effet de permettre l'intégration socio – culturelle des populations.

L'identification des contraintes majeures, que sont la population et les ressources en eau et terre, a permis de prendre la mesure des enjeux à long terme. Il va falloir remodeler le territoire par une redistribution des activités et des infrastructures entre les régions, une réorganisation du réseau urbain et une élévation des niveaux de vie des régions les plus défavorisées.

Ceci est du aussi à l'inefficacité des politiques de développement entreprises et aux gestionnaires peu qualifiés dont dépend un facteur déterminant de cette dynamique.

L'emploi est presque quasi inexistant avec un taux élevé de chômage.

Une politique d'établissements humains dans le cadre d'une politique de population se pose avec acuité.

8.5. Le développement urbain et les plans d'urbanisme : Une configuration spatiale désordonnée, malgré les plans d'urbanisme

La répartition urbaine à travers le territoire national, en général et le massif Aurèssien en particulier, est le résultat d'un processus historique de formation des systèmes d'agglomérations algériennes cohérents dans l'ensemble et relativement équilibrés.

Après l'indépendance, la réappropriation de tout le territoire national a donné naissance à une dynamique peu maîtrisée qui a abouti à la création d'établissements humains nouveaux sans qu'il soit mis en œuvre, dans une démarche intégrée, les moyens et les procédures caractéristiques de la création de ces établissements humains. Le résultat est que nos agglomérations urbaines, de par leurs nombreux dysfonctionnements, offrent un cadre bâti dans un espace urbain, en plein désordre que ni les instruments d'ordre juridique, réglementaire et technique, et ni les actions de construction et d'aménagement n'ont pu éliminer. C'est ainsi que les territoires de ces établissements humains, dénommées agglomérations urbaines prennent une configuration spatiale anarchique.

L'urbanisation qui s'est installée dans cette région oscille entre forme urbaine et phénomène urbain, car il y a des déviations liées, qui tendent à diluer la structure originelle.

Parfois, on assiste à une série de maisons qui ponctuent des terrains vastes ; le pavillonnaire et l'urbanisation linéaire par grappe, c'est aussi une urbanisation variée, saccadée, où les vides interstitiels sont fréquents.

Ce développement urbain est soumis à un processus évolutif, lent, du à un rouage socio-économique, dans lequel, il n'y a pas d'autorité qui puisse imposer sa conception face à la rigidité et des inerties de certains legs sociaux.

Légitimement la question que tout citoyen serait en droit de se poser pourrait tenir un peu de mots : Pourquoi nos agglomérations et nos communes connaissent à ce point un état de non gestion ? N'est- il pas temps, voire opportun, de s'interroger sur ce qui caractérise l'organisation et la gestion de nos villes et nos communes ?

La situation missions larges d'un côté et blocage puissants de l'autre confine aux agglomérations à un certain immobilisme (laisser – aller), la fragmentation des milieux urbains sous la forme de déstructuration et de désintégration des tissus et la détérioration des conditions de vie, sous la forme de disparité dans l'équipement et le confort, de pénurie, d'exclusion et de fléaux sociaux, sont inscrites au passif des pouvoirs publics et des élus qui n'ont pas su et surtout qui n'ont pas pu développer et gérer l'agglomération, la vie communautaire et l'espace urbain.

L'urbanisation se présente comme l'une des principales causes qui ont conduit au peu de réussite des actions d'aménagement du territoire ; ses effets d'entraînement sur le mode d'organisation et de regroupement des populations urbaines et rurales ont conduit à la création et à la multiplication des petites et moyennes agglomérations atteignant un nombre sans cesse croissant, d'où l'émergence des problèmes liés à leur maîtrise et à leur gestion, qui ont entraîné des déséquilibres, des croissances excessives et des distorsions importantes des aires urbaines, ainsi qu'à des disparités annonciatrices d'une dislocation du territoire et de fractures sociales inquiétantes.

Les politiques urbaines n'arrivent pas à encadrer les aspects quantitatifs et qualitatifs en matière d'habitat qui restent insatisfaisants au niveau conceptuel. A ce niveau, il faut souligner aussi le développement de phénomènes sociaux urbains particuliers (constructions illicites, délinquance, mal vie ...) dus principalement à des concentrations urbaines désordonnées et irréfléchies et à des réglementations urbaines obsolètes. Quant à la dimension spatiale ; l'agglomération n'est guère replacée dans son contexte spatial. Les études d'urbanisme dont la destination a été orientée vers les schémas d'occupation des sols disponibles ou à transférer, n'ont pas intégré correctement les dimensions économique et sociale de l'agglomération, elles n'ont que très rarement, pour ne pas dire jamais, pris en charge la vérification de la faisabilité des plans et les aspirations des citoyens.

Au niveau de la configuration du réseau rural qui n'arrive pas à définir une hiérarchie d'équilibre et à cause surtout de l'inexistence de forces stimulantes pour la région, dues essentiellement à la confusion des rôles de l'administration, au manque de concertation et à la crédibilité de leur puissance juridique, ce qui traduit le malaise des compositions spatiales, dont la croissance peu maîtrisée, s'oppose à une absence de conception et de gestion appropriées.

A cet effet l'urbanisation est à inscrire et à suivre dans la logique de la réhabilitation de l'autorité de l'Etat en matière d'urbanisation, il est primordial d'élaborer une stratégie nationale de l'habitat en insistant sur la résolution des problèmes à court terme, à savoir :

- la redéfinition et la revalorisation de l'acte de bâtir,
- l'occupation et la consommation harmonieuse des sols,

- la mise en œuvre d'une politique d'urbanisation réfléchie et la mise en place d'instruments d'urbanisme fiables,
- la maîtrise de la croissance des agglomérations par l'exploitation et la gestion optimales du foncier urbain, bâti et non bâti,
- la mise en place de chambres spécialisées au niveau des juridictions.

La pratique des plans d'urbanisme, présente à côté de ses avantages, la difficulté de pouvoir encadrer la dynamique et la structure urbaine. Ces faits montrent que le déploiement d'une politique dans un domaine donné ne doit pas être en contradiction avec les autres politiques dominantes, la crédibilité aurait lieu s'il y a insertion dans une logique globale.

En conséquence, nous essayerons à travers l'analyse du cas d'étude d'apporter des exemples d'amélioration dans certaines composantes des plans préétablis P.D.A.U qui sont, depuis 1997, soumis à étude et à l'application dans la région d'étude pour pallier aux problèmes et obstacles déjà rencontrés lors de l'application des P.U.D.

Ce qui suit, est une série de recommandations, en liaison avec les agendas 21 locaux qui sont en fait une occasion de réflexion sur la gestion actuelle du territoire et spécialement les plans d'urbanisme, dans le cadre de développement durable.

La Déclaration de Rio¹²⁰ mettait en avant, dans son article 28, le rôle essentiel qui revient aux territoires et aux collectivités locales en matière de développement durable.

C'est ainsi qu'à chaque niveau de collectivité, revient la responsabilité d'élaborer, pour son territoire, et de mettre en œuvre, un programme d'action répondant aux principes de l'Agenda 21, ensemble de programmes d'actions pour le 21^{ème} siècle orienté vers le développement durable. Celui-ci poursuit cinq finalités essentielles :

120- C'est le Sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio de Janeiro du 3 au 14 juin 1992, sous l'égide de l'Organisation des Nations unies. Cette Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) est généralement considérée comme une réussite : les priorités mondiales ont changé en dix ans, et avec la participation d'une centaine de chefs d'État et de gouvernement, ce sommet demeure aujourd'hui le plus grand rassemblement de dirigeants mondiaux. Plus de 1 500 ONG y étaient également représentées.

- lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.
- préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.
- épanouissement de tous les êtres humains.
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations.
- dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables, et identifie cinq éléments déterminants pour assurer le succès d'une démarche de développement durable :
- une stratégie d'amélioration continue
- la participation des acteurs
- l'organisation du pilotage
- la transversalité des approches
- l'évaluation partagée

Ces dix points-clefs peuvent être déclinés par tout type de territoire.

S'il est important que soient partagés un langage, une méthode et des objectifs communs, il appartient bien sûr à chaque territoire, en partant de ses spécificités culturelles, géographiques, économiques, sociales et sociétales, de trouver son propre chemin pour progresser vers un développement plus soutenable, dans l'objectif de construire, pour tous, un avenir solidaire.

8.6. Orientations de la planification urbaine : propositions en vue d'une planification urbaine

- La concertation :

Sur tous les projets qui touchent à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire, à l'équipement des collectivités, à la préservation de l'environnement, la concertation est devenue nécessaire. Le besoin de concertation est un phénomène de société. La concertation constitue un enrichissement de la démocratie représentative par une démocratie plus participative et induit un changement des mentalités et des comportements. Ce changement de comportement découle également d'une prise de conscience des pouvoirs publics et des maîtres d'ouvrage.

Vu, l'importance de la concertation, le Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement a élaboré une charte en ce sens, qui doit permettre d'améliorer significativement la participation du public à la conception des projets. Ainsi, avant même la mise en œuvre des obligations réglementaires, le champ demeure libre pour initier une

concertation qui procède d'une volonté délibérée des divers partenaires. La présente charte vise à exposer des règles simples pour réussir la concertation. Les principes et recommandations énoncés ci-après ne sauraient se substituer au respect des procédures existantes et, notamment, à l'enquête publique régie par la loi du 12 juillet 1983, mais visent à en faciliter la mise en œuvre.

Les objectifs de la charte de la concertation sont :

1. promouvoir la participation des citoyens aux projets qui les concernent, par l'information la plus complète, l'écoute de leurs attentes ou de leurs craintes, l'échange et le débat.
2. améliorer le contenu des projets et faciliter leur réalisation en y associant, dès l'origine, aux côtés du maître d'ouvrage, le plus grand nombre possible d'acteurs concernés.
3. fournir aux différents partenaires les éléments d'un code de bonne conduite définissant l'esprit qui doit animer la concertation et les conditions nécessaires à son bon déroulement.

Les principes de la dite charte sont repartis en neuf articles :

- 1- la concertation commence à l'amont du projet
- 2- la concertation est aussi large que possible
- 3- la concertation est mise en œuvre par les pouvoirs publics
- 4- la concertation exige la transparence
- 5- la concertation favorise la participation
- 6- la concertation s'organise autour de temps forts
- 7- la concertation nécessite souvent la présence d'un garant
- 8- la concertation est financée par le maître d'ouvrage
- 9- la concertation fait l'objet de bilans

- Des formes de développement réduites pour éviter toute perte d'équilibre écologique, de pollution ou de diminution des terres arables et pour prendre en considération les besoins spécifiques du territoire.

-faire basculer la problématique d'aménagement rural en éliminant la connotation (agricole), en optant plutôt pour un aménagement de la région (aménagement local) et transgresser les limites entre urbain et rural.

- Se baser sur les expériences d'autres pays et incitation au développement local, en matière d'habitat, ex: les projets de la Nubie, la Chine, le Sénégal, Yémen ... ou en matière de sources d'énergie, ex: en Chine, le biogaz, énergie solaire et d'autres sources d'énergie comme le vent et la géothermie qui sont également à l'étude. Il faut encourager le développement local pour stimuler le développement urbain en milieu rural.

Cette tâche serait du ressort des pouvoirs publics. En effet dans certains pays, on retrouve les politiques des « développement district » dès 1945 en Grande Bretagne, « zone de développement et d'adaptation industrielle » en France 1964, ensuite en matière de législation, en France des lois sur « la restauration des terrains en montagne et la mise en valeur pastorale » en 1974.

A travers des procédures de décentralisation telle que la DGD (dotation globale de décentralisation) qui est une compensation versées aux collectivités prenant en charge des compétences supportées par l'état avant les lois de décentralisation.

Aide sociale, transport, établissement de l'enseignement secondaire... ou encore des formes de coopération intercommunale établies par l'association de communes, ex : Le contrat de pays qui fut un instrument d'aménagement du territoire représentatif des possibilités et des limites de la planification locale.

En effet les relations intercommunales peuvent s'exprimer dans un contexte général de solidarité de la petite région ; il y aurait à la fois émulation interne et solidarité vis à vis de l'extérieur, ce qui fonde un pouvoir local dynamique.

Les lois sur la décentralisation administrative ont donné aux régions certains droits en matière de politiques économiques ; aide aux entreprises, prime régionale à la création d'emploi.

Les états contribuent ainsi à l'essor du développement urbain par l'encouragement aux logements individuels, par des prêts de locaux aux entreprises en expansion et la facilité des crédits pour les promoteurs et les constructeurs de pavillons, par les faibles coûts des terrains et les modes de financement ; prêt à l'accession à la propriété.

On apprécie aussi, le rôle des élus à travers une décentralisation de l'urbanisme ; les communes sont libres d'élaborer leur POS et leur PDAU.

Dans cette recherche, on propose certaines recommandations pour la maîtrise, de l'urbanisation en milieu rural, à intégrer dans les nouveaux documents notamment.

Traitement urbanistique de la région.

Maintien d'une faible densité de population ; afin d'éviter les grandes concentrations, par le désenclavement et l'équipement des petits centres.

Développement de l'agriculture et du tourisme de montagne. Ces points se basent donc sur des critères intégrés à l'environnement économique, social et physique et à l'armature urbaine selon ce qui suit.

8.7. Sauvegarde du patrimoine : Un heritage à entretenir et à préserver

Qu'il soit privé ou public, bâti ou paysager, le patrimoine est ce que nous héritons de nos pères et transmettons à nos enfants. Il s'inscrit donc dans la durée, mais aussi dans l'affectif particulier ou collectif, et à ce titre est un repère majeur de nos sociétés, comme témoin du passé méritant d'être connu pour être compris et utilisé.

La notion de patrimoine est marquée par la diversité de ses formes et de ses usages. Ainsi, au sens de la Réglementation du patrimoine, elle se caractérise par son intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique et technique : de la maison de caractère à l'arbre remarquable, de la fontaine à la mosquée, du talus rural au portail, etc...

Le paysage lui-même constitue un élément de patrimoine, façonné au cours des siècles à la fois par des facteurs naturels et humains, et porteur de l'identité du territoire.

S'engager vers un urbanisme durable, c'est respecter les caractéristiques (architecturales, naturelles, paysagères) du territoire modifié, et contribuer à préserver et mettre en valeur ces éléments d'identité.

Au titre de leurs compétences en matière d'aménagement et d'urbanisme, les élus locaux ont un rôle important à jouer pour protéger et mettre en valeur cette richesse patrimoniale, qui faute d'entretien et de mise en valeur tend à se dégrader et à être oubliée. Cette responsabilité est d'autant plus importante en ce qui concerne le patrimoine local qui ne bénéficie pas de protection au titre de politiques nationales et dont la valorisation peut faire l'objet de projets élaborés en concertation avec les acteurs locaux.

La protection des paysages et du patrimoine fait partie des objectifs fondamentaux des POS et des PDAU définis par le contenu de l'urbanisme

Les PDAU contribuent à ce titre :

- à mieux connaître la richesse patrimoniale locale et à rendre plus lisibles les différentes protections réglementaires dont bénéficient les éléments du patrimoine bâti, paysager et naturel,
- à décliner, à l'échelle communale, les recommandations paysagères qui peuvent être émises au niveau administratif supérieur à la commune, par exemple dans le cadre d'atlas départementaux, de chartes ou de plan intercommunaux,
- à mettre en œuvre une véritable politique de préservation et de valorisation des paysages et du patrimoine.

8.7.1. Promotion du patrimoine et des établissements vernaculaires : Valorisation du patrimoine

Afin d'inscrire la préservation et la valorisation du patrimoine rural dans une démarche cohérente et de long terme, chaque commune peut mener, en collaboration avec des acteurs locaux, un véritable projet à l'échelle de son territoire autour du patrimoine.

Pratiquer un repérage du petit patrimoine rural, bâti et paysager, contribuant à l'identité locale, par :

- L'identification de l'histoire de ce patrimoine, afin de l'intégrer à la vie communale (par exemple une maison ancienne, théâtre de faits historiques,...).
- L'identification des interventions nécessaires, en cernant les enjeux prioritaires et en définissant des secteurs sensibles pour des mesures spécifiques de sauvegarde.
- Définition d'un programme d'actions, tel que :

Rendre possibles certaines reconversions (habitations désaffectées convertis en établissements d'accueils pour touristes).

-Restaurer ou rénover les éléments identifiés lors du repérage initial, par exemple en faisant appel à des chantiers pédagogiques ou d'insertion.

- Mettre en place des circuits de randonnée et de découverte en s'appuyant sur une diversité de sentiers, chemins, layons, ruelles, venelles, ..., afin de valoriser les villages et éléments patrimoniaux repérés à travers le territoire communal :

- un maillage de sentiers de promenade et de randonnée, intégré au maillage existant à l'échelon intercommunal ou départemental ; plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

- des circuits touristiques ou culturels

Le réaménagement des anciens villages nécessite l'accentuation des traits originaux de l'espace. Ce qui suppose, une protection des structures de permanence par :

La mise en place à l'échelle de la commune d'une politique architecturale globale contribuant à préserver et mettre en valeur les caractéristiques architecturales locales.

Mais, il convient de parler d'abord de l'importance du patrimoine et des opérations indispensables à intégrer et à compléter dans les plans d'urbanisme ; P.D.A.U et P.O.S, et pour éviter que la sauvegarde ne soit conçue comme une opération isolée non intégrée à la sphère économique, des études doivent d'abord veiller aux critères suivants: (Monnier Gérard. 1989)

8.7.1.1. Le critère scientifique: Application rigoureuse de toute intervention

- Exploitation des compétences disponibles aujourd'hui, dans les universités, en réfléchissant à des mesures scientifiques de protection et à de nouvelles méthodes de prospection et d'entretien.

Celui ci implique une étude capable d'établir l'argumentation qui met en évidence l'originalité et la cohérence concernant la conception, la réalisation ou l'usage. A titre de proposition concernant le niveau organisationnel du travail à accomplir.

Intégrer les conclusions de l'inventaire du patrimoine qui peut être mené dans le cadre du PDAU pour identifier le patrimoine architectural, archéologique (menhir, tumulus, ...), le petit patrimoine, ainsi que le patrimoine naturel et paysager à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique.

Identifier les mesures de protection existantes : sites classés ou inscrits, monuments historiques classés ou inscrits, zonage archéologique

Pour chaque secteur concerné par des orientations d'aménagement :

- il faudrait identifier et localiser les éléments à préserver, à restaurer, ou à valoriser.
- Intégrer les servitudes de protection du patrimoine qui s'imposent au PDAU (monuments historiques, sites protégés, ...).
- Localiser les éléments naturels à protéger au titre des espaces boisés Classés.
- Localiser les éléments du patrimoine bâti et paysagers à protéger, et définir pour les périmètres correspondants des règles relatives :
 - à la restauration du bâti (équilibre des volumes, harmonie des matériaux, des ouvertures, des couleurs, ...),

- au traitement des espaces extérieurs et en particulier de la relation entre domaine public et domaine privé (clôtures, murs et murets, cours, ...),
- à la protection, la mise en valeur et la gestion des cheminements doux et des éléments naturels.

Joindre des recommandations en matière :

- de reconstruction, de restauration ou d'extension du patrimoine bâti ancien (sur la base par exemple des spécialistes de la restauration, de bureaux d'études spécialisés,...)
- d'intégration paysagère des nouveaux projets (Sélection de matériaux, palette de couleurs, essences végétales, ...).

L'aspect architectural dans cette région ne se manifeste pas par des monuments prestigieux, il n'utilise pas des matériaux nobles, mais les réalisations sont spectaculaires et originales basées sur le conceptuel, cachet architectural Auressien. **Photo. (8.1)**

On recommande l'exploitation des principes de production et d'organisation du bâti, car le côté conceptuel, présente plus d'intérêt dans ces entités vernaculaires, grâce à des projets novateurs, il s'agit d'une création nouvelle sur la base des traces préexistantes.

Concernant le côté technique, l'exploitation des matériaux in situ ; pierre, brique de terre, qui sont respectivement utilisés dans les hautes et basses vallées.

Par la rationalisation et l'actualisation de l'exploitation de ses matériaux, on peut trouver une alternative pour les matériaux de construction ; parpaing, brique.

Pour le réseau d'assainissement dans les hameaux : opter pour des moyens rationnels, recours aux fosses septiques qui constituent une solution appropriée au niveau du coût, de la main d'œuvre et de



(Source : www.Aurès autrefois. Com, 2007)

Photo. (8.1) Une architecture vernaculaire, équilibrée et bien intégrée

l'efficacité. Concernant le maillage, opter pour une restructuration de la dualité vergers-sentiers et des parcours par le revêtement du sol et l'aménagement de haies ou de murets. Une remise en état du système d'irrigation et la restauration des moulins à eau.

8.7.1.2. Le critère géographique ou topographique : Intégration totale au site

Restaurer le bâti ancien avant de lancer de nouvelles constructions.

Assurer la cohérence entre l'ancien et le récent en s'inspirant des hameaux, villages, et Dechras traditionnels en matière :

- de formes urbaines et architecturales (ce qui contribue à densifier le bâti et à limiter l'étalement urbain tout en soignant les espaces publics),
- de couleurs et de matériaux,
- de qualité et de convivialité des espaces publics.

Veiller à l'intégration paysagère du projet :

- en s'appuyant sur l'existant : topographie, lignes de forces du paysage, trame rustique, ... ,
- en utilisant des espèces végétales variées et locales,
- en soignant l'interface entre le nouveau quartier et le milieu naturel mais aussi les quartiers voisins (zones tampons, vertes,....).

Préserver et maintenir les éléments patrimoniaux concernés par le projet : arbres remarquables, bâti de caractère, panoramas, boisements, fossés, talus, chemins, venelles, ...

8.7.1.3. Le critère culturel local : Un cachet local à entretenir et à promouvoir

Protection des objets qui sont l'expression ou le témoignage de la création humaine ou de l'évolution de la nature et qui peuvent avoir une valeur et un intérêt historique et artistique. La présence d'un patrimoine bâti suppose le recours à plusieurs méthodes de récupération et de sauvegarde, qui pourrait avoir recours à différentes approches notamment la conservation qui tend à muséifier l'espace. Elle répond à des objectifs d'ordre touristique et ne prend pas en compte la composante sociale ou la réanimation qui semble être une procédure plus malléable ; tend à améliorer le cadre urbain par la réhabilitation du cadre bâti, par la réhabilitation du cadre bâti, par restructuration et par aménagement dans la mesure du possible de la zone de protection ; ici il faut faire un choix selon les tendances de développement préconisées pour la région.

Enfin, on signale que l'aboutissement de cette opération dépend de:

- La participation responsable des collectivités qui doivent en premier lieu dresser un inventaire de protection et établir des services de documentation appropriés et élaborer des mesures juridiques ¹²¹.

121- les états ont une responsabilité envers la communauté internationale, une fois l'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine est approuvée, ceci, lui confère un prestige indéniable, et par conséquence, engendre aussi des obligations pour l'État concerné, auquel la protection de ce bien incombe au premier chef et qui en devient responsable vis-à-vis de la communauté internationale.

-une politique active de conservation du patrimoine devrait être développée à travers des mesures préventives et essayer d'insérer le bien dans la vie socio-économique.

-Formation et sensibilisation des populations qui doivent être associées aux mesures de protection ; respect et surveillance, sans oublier le rôle et l'action des associations culturelles et scientifiques.

-l'aide à l'accompagnement de petites entreprise, impliquées dans le domaine.

A titre de rappel, L'accompagnement d'entreprise est un service proposé par un conseiller ou une société d'accompagnement afin d'aider les entreprises, notamment celles qui sont nouvellement créées, à développer leur activité et à sécuriser son démarrage au niveau de la mise en place de certaines démarches.

L'accompagnement constitue donc, un suivi de l'activité de l'entreprise au niveau de certaines tâches qui ne sont pas en rapport direct avec l'activité de l'entreprise. C'est une assistance lors du montage des projets au niveau de la gestion logistique, financière, fiscale et sociale, ainsi que du suivi.

Il s'agit donc de piloter l'analyse et la préparation du projet de l'entreprise, notamment en ce qui concerne l'analyse de son environnement (marché, clientèle, etc.) et des besoins sollicités par l'activité par rapport à cet environnement.

Il s'agit également d'une aide à l'élaboration d'un plan d'affaire et d'un budget prévisionnel, notamment au niveau de la gestion comptable de l'entreprise (financements, déclarations fiscales, gestion des cotisations et des bilans, etc.).

Ceci permet de mettre en place une organisation de travail stable et particulière à l'activité de l'entreprise, l'accompagnement se fait en tenant compte du cadre juridique, fiscal et social de l'activité de l'entreprise. Un accompagnateur doit, en effet, assurer le suivi des projets, au niveau administratif et législatif, au-delà de leur mise en œuvre, afin d'optimiser l'activité de l'entreprise dans la durée.

8.7.2. Maîtrise des nouvelles extensions : Adopter un aménagement approprié

Dans ces types d'urbanisation il faut veiller au rapport agglomération-site grâce à une nouvelle optique d'aménagement fondée sur le respect des déterminismes géophysiques ;

ensoleillement, relief, couvert végétal..., et en réservant des espaces à certaines affectations ; parcs naturels, lieux de détente aménagés...

Du côté technique, les réseaux d'assainissement sont plus concernés par les problèmes de pente que les réseaux d'eau potable et les réseaux câblés ; les experts recommandent le système de collecte séparatif.

Cette étude recommande également l'établissement d'un plan général de terrassement à priori, ceci permettra d'éviter les terrassements supplémentaires ou le recours aux murs de soutènement, ex: type Evergreen, type Sabla, type Chapsol.

8.7.2.1. Urbanisations nouvelles sur terrains accidentés : la délicatesse des interventions

L'urbanisation dans ces régions rurales montagneuses à tendance à se faire sur des terrains à pente, vu d'une part la rareté des terrains urbanisables et d'autre part, afin de préserver les terres agricoles. Dans ce cas, on recommande de traiter le paysage qu'offre la pente et de veiller aux problèmes de viabilisation et de stabilité des sols ; des études approfondies préconisaient l'adoption d'un tissu de haute densité.¹²²

Le rapport de l'espace public et de l'espace bâti ne dépasserait pas 15%. On recommande des POS qui traduisent une conception selon un principe d'intériorisation afin d'éviter les effets du climat ; hautes vallées, à travers la hiérarchisation des voies, en voie de desserte, voie primaire, voie piétonne. Le revêtement des rues est aussi répertorié suivant la pente du sol.

Ce P.O.S aura ensuite pour but la valorisation du paysage par une végétation assurant l'esthétique et la bioclimatique en accentuant la configuration de l'espace collectif, en affirmant davantage les caractéristiques du site.

8.7.2.2. Composition de la structure spatiale du massif Auressien : les approches éventuelles

La maîtrise de l'espace à l'échelle de cet environnement débute par des réserves foncières permettant des actions plus ou moins vastes grâce au remembrement qui consiste à mettre fin au morcellement des parcelles. Dans ce cas d'étude, on a remarqué que la majorité des terres sont domaniales ou privées, c'est pourquoi l'intervention ne serait plus fluide que si la commune a une plus large possession foncière.

¹²²- Recommandations étudiées par un bureau d'étude d'urbanisme algérien et des experts français en 1990,

Ensuite on doit veiller à accentuer la tendance à la satellisation avec la création de noyaux de restructuration, en veillant à la hiérarchisation des dotations en matière d'équipements, de services..., c'est à dire la création de centres urbains qui joueraient le rôle de filtre vers la grande ville, en répartissant convenablement les mouvements de population à l'intérieur du réseau. Ces centres urbains ne sont en réalité que la forme améliorée des villages existants.

L'importance serait donnée à l'équipement ; santé, enseignement, qui serait consolidé par un service transport équilibré en augmentant les points de relais et le parc véhicule, ce qui permettrait une mobilité plus fluide, en ce qui concerne le trafic des voyageurs, des commerçants et de la clientèle des produits agricoles et par conséquent de tout échange économique.

En outre, la stimulation de cette composition ; ensemble de villages, dépend de la disposition harmonieuse des centres urbains, pour cela il faut envisager la région comme un tout veillant à :

- La taille ; taille de l'établissement, le nombre d'habitants.
- La distance ; permet de reconnaître le rayon d'influence d'une zone.
- La nature des fonctions ; éviter la concentration ou la pénurie de services.
- La clarté des limites ; délimiter les différentes zones dans la macro-structure, délimiter les zones de pâturage, les zones forestières, zones à préserver...
- Limiter les croissances linéaires ; l'aménagement du site doit être conçu en épaisseur, en évitant l'utilisation des lignes naturelles du terrain et mettre l'accent sur les complémentarités transversales grâce à un maillage qui apporterait la multidirectionnalité.

8.7.3. Sauvegarde de l'écosystème : Sauvegarde du patrimoine et de la nature

Dans le milieu rural la protection et la conservation de la nature est un point important c'est pourquoi il faut veiller à classer certaines réserves naturelles caractéristiques.

En classant les forêts comme patrimoine naturel et en y instituant des parcs naturels, dans le cadre de la sauvegarde de la nature ¹²³ :

Par la lutte contre la désertification en optant pour des techniques de régénération reboisement, jusqu' aux confins des oasis ; Djemorah, Béni Souik etc...

123- Loi 83/03 du 05 Février 1983

Par la lutte contre la pollution par la multiplication des stations d'épuration (collecteurs principaux) et l'extension du réseau d'assainissement.

Déployer des efforts contre les incendies et protéger les sols de la dégradation, des glissements et des inondations. Enfin, il faut veiller à des formes de développement qui n'irriterait pas cet espace fragile.

8.7.4. Les énergies douces: une alternative aux ressources non renouvelables

La mobilisation des énergies nouvelles fait partie, au niveau des équipements nécessaires, des supports indispensables à la mise en valeur et à la promotion générale des territoires.

Malgré la situation énergétique favorable de notre pays à travers les ressources en pétrole et en gaz, nous ne devons pas négliger les énergies nouvelles en raison du caractère non renouvelable des ressources fossiles.

C'est une manière de préserver l'avenir, indépendamment des économies immédiates que peut nous assurer, la mobilisation rationnelle de ces énergies renouvelables que sont la géothermie, le soleil et le vent.

L'Algérie dispose d'un gisement solaire qui se situe parmi les plus importants du monde avec 2.200 kW/m² (Demain l'Algérie, 1995).

Cette énergie solaire peut être d'un grand intérêt notamment pour les zones montagnardes qui disposent des bonnes conditions à ce niveau. Indépendamment des panneaux photovoltaïques dont les applications ne peuvent pour l'instant être que limitées et spécifiques ; pompage de l'eau, balises, en raison de leur coût actuel, il est possible et souhaitable de développer d'autres techniques comme les pompes solaires ; déjà utilisées en Algérie, pour la mobilisation de l'eau, ou le chauffe-eau solaire utilisable pour l'usage domestique.

Le domaine de l'énergie solaire peut être avantageusement étendu dans les zones montagnardes éparpillées, ne serait ce que comme usage d'appoint pour le chauffage des habitations et des bâtiments ; chauffe-eau solaire, et constitue surtout, une source prometteuse pour l'avenir, en raison des progrès envisageables dans le domaine des coûts,

tant pour les cellules photovoltaïques que pour les centrales électriques solaires ; centrales à tour.

Indépendamment de ses utilisations immédiates et futures, l'énergie solaire doit constituer un domaine majeur de la recherche scientifique nationale, en raison des applications diverses qu'elle peut développer pour le domaine stratégique de l'eau et de la production de divers gaz comme le méthane, l'hydrogène, le méthanol..., eux mêmes utilisables comme combustibles. (Demain l'Algérie, 1995)

8.8. Développement économique : Redynamisation de l'espace rural

Pour donner un nouveau souffle à la dynamique dans l'espace rural qui se matérialise urbanistiquement dans le choix des équipements et leurs implantations, il faut stimuler les forces tant exogènes qu'endogènes, à travers surtout des politiques de développement adéquates.

La concrétisation des aspirations est réalisable grâce au rôle assigné actuellement aux communes ; comme acteur principal de développement, et à travers les agents ; bureaux d'étude, APC... qui sont mieux connaisseurs de leurs besoins et de leur territoire.

Les prérogatives données à la commune, doivent être mieux exploitées et mieux gérées pour entraîner la participation de la population locale, spécialement grâce aux associations. (Demain l'Algérie, 1995)

Les propositions pour le cas d'étude s'insèrent dans le type de politiques de développement intégré selon un plan d'aménagement régional avec des priorités bien définies dans un cadre juridique approprié à l'instar de certains pays¹²⁴ afin de créer un niveau d'équipement et de service, de développer les activités non agricoles et d'accroître la productivité agricole.

124- Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural S.A.F.E.R. France, créées par la loi d'orientation agricole. Ce sont des sociétés placées sous la tutelle du ministère de l'agriculture.

Comme les forces sociales sont les premiers moteurs qui assureraient la continuité fonctionnelle, il est important d'abord de garder et de mobiliser sur place les jeunes et de les attirer, par des méthodes souples et rentables, à leur espace physique.

8.8.1 L'artisanat : Développement et modernisation des moyens

L'artisanat, vise un groupe d'activités productrices tantôt de biens, tantôt de services, parfois des uns et des autres. La place particulière qu'il occupe entre les secteurs secondaire et tertiaire, ne nous permet pas de déterminer avec précision où son importance est la plus grande.

Des centaines d'habitants de la région trouvent, en exerçant de petits métiers de fabrication, de réparation ou de services, un travail suffisant pour assurer leur existence.

A un certain moment, il exista, dans les vallées des Aurès un artisanat familial, dans la région d'Amis et de Biskra, où les ventes, dépassaient la production.

Le patrimoine artisanal, est en train de se vider, à cause de l'écoulement sans remplacement des produits de l'ancien artisanat familial.

L'artisanat est une source secondaire de revenu pour les fabricants, toutefois, au contraire de ce qui se passe dans les pays voisins, on ne rencontre pas dans les Aurès, d'artisans fabricant pour l'exportation.

En conséquence, la sauvegarde de la culture et le développement des régions marginales devraient se faire par la production et l'écoulement des produits finis ; cela deviendra possible par la formation des jeunes, la modernisation des moyens de production et la création de mouvements économiques et culturels.

Le travail de la poterie avec de nouvelles techniques de remodelage, le tissage qui prospérera grâce à la matière première qui est disponible ; la main d'œuvre qualifiée est présente dans chaque foyer, et se pérenisera par la formation des jeunes à cette activité.

En matière de promotion artisanal, veuille à la redynamisation de l'artisanat par l'organisation d'ateliers ...).

8.8.2 Agriculture et élevage : Pour une agriculture et un élevage plus rentable

Compte tenu de la surface réduite qu'elle occupe, l'arboriculture fruitière est, sans conteste, la spéculation la plus intensive. L'existence de vergers familiaux, dans les vallées assez humides et aux flancs des monts où les chutes hivernales assurent à l'arbre une alimentation

convenable, montre que l'arboriculture fruitière est bien la vocation de certaines zones des vallées de l'Aurès.

L'arbre, grâce à son puissant système racinaire et à son grand pouvoir d'absorption, est le moyen le plus apte à valoriser le sol.

La production fruitière mérite d'être prise en considération. Il s'agit d'une activité riche demandant, pour être bien conduite, une quantité importante de travail. De plus les conditions bioclimatiques permettent, à cette spéculation, la valorisation optimale des ressources en terre et en eau. Les rendements, actuellement médiocres, peuvent être améliorés si certains aménagements minimes sont effectués.

De toutes les branches de l'économie de la région, les ressources animales sont les plus mal exploitées. Les techniques d'élevage, proprement dites, sont absolument ignorées. On ne connaît que des techniques pastorales traditionnelles.

La chèvre dans l'état actuel des choses est nuisible. Elle mange tout ce qu'elle peut trouver, y compris les plantations de jeunes arbres.

Elle est le principal facteur de la dégradation des terrains dits « de parcours » et des forêts de la région. Ce qui ne réduit en rien son rôle économique. C'est la méthode actuelle de son élevage qui est à réformer.

Dans le domaine de l'élevage, les espèces caprines et ovines sont plus adéquates à la région ; climat, végétation, elles sont aussi plus abondantes ; l'espèce caprine représente 50% de la wilaya pour les dairates : T'kout, Menâa, Ichmoul et Arris). Il est recommandé d'encourager ce type d'élevage (par l'amélioration des méthodes d'alimentation, exemple : ensemencement steppique, des méthodes de conduite, de reproduction, prophylaxie et de choix de race ; le rapport de direction d'agriculture opte pour la chèvre alpine, 6 litres/j. L'élevage des animaux de basse cour offre également de grandes possibilités de production pour un investissement initial faible et des coûts réduits, il constituerait un moyen efficace pour approvisionner la région.

D'un autre côté, l'apiculture, estiment les spécialistes, pourrait constituer une source financière importante puisqu'elle demande des moyens faibles ; c'est une activité très rémunératrice.

Toutes ces propositions s'insèreraient dans le programme de l'UNESCO en vue du développement des régions arides et semi-arides, puisque certains territoires étudiés, Menâa, Djemorah, Amentane , sont qualifiés de milieu aride.

On opte, pour l'enrichissement des pâturages : intérêt du pâturage arboré dont l'intégration dans l'alimentation des troupeaux est importante ; de nombreuses espèces peuvent être multipliées pour constituer des réserves de fourrages nutritives en saison sèche, par la délimitation rigoureuse et officielle des zones de pâturage afin de réaliser de manière rationnelle les mouvements de transhumance et d'éviter un surpâturage, sous forme d'associations ou de coopératives¹²⁵ et enfin de veiller à l'action sanitaire.

Economiquement, l'agriculture est loin de constituer l'activité motrice de la région (Aurès), avec une surface réduite par rapport à 18% de parcours et pâturage, 11 % de zones forestières et 62 % de terres improductives. (Monographie de l'Aurès, 1971)

Par leur topographie variable, les régions montagneuses présentent des possibilités d'exploitation limitées¹²⁶ malgré une végétation diversifiée et stratifiée. Les spécialistes estiment qu'on devrait chercher des cultures de substitution à la céréaliculture, vu la médiocrité des résultats qui s'expliquent par des surfaces de terre réduites, par manque de préparation des sols et mauvaise sélection des semis, etc...Cependant, trois types de cultures peuvent avoir des rendements appréciables : les cultures maraîchères ; ce sont des cultures de vallées de montagnes, qui par leur cycle végétatif court, leur productivité appréciable par hectare sont à améliorer, 4%, la jachère, adéquate avec les conditions de la région, 9% et l'arboriculture qui occupe aussi une place de choix avec 6%.

Cette activité a de tout temps existé, elle est adaptée à la région et devrait être encouragée dans les piémonts, la vigne étant de 12%.(Monographie de l'Aurès, 1971)

Les arbres fruitiers adéquats sont l'abricotier, le pommier, le figuier, le pêchier, le prunier et le noyer qui pourraient avoir des rendements appréciables.

En effet, grâce aux cultures d'abricotiers, la conserverie E.NA.J.U.C, dans la vallée de l'Oued Abdi produit jusqu'à 3000 t de confiture et jus d'abricot, favorisant ainsi l'offre d'emploi dans la région.

125- De telles expériences sont réalisées au Kenya et en Syrie.

126- Certaines expériences réussies, notamment Une expérience pilote de développement local, intégrée dans les vallées Pyrénéennes Par Monique pastor- Barrué et Michel Barrué, dans (Architecture, élevage et société en montagne Paris, 1991).

Dans une perspective économique de rentabilité, on veillera également à l'implantation de petits réseaux de commerce liés à ces activités ainsi que de petites unités de transformation et de conservation (laitages, fruits...) (Demain l'Algérie, 1995)

En somme, dans les zones montagneuses, les spécialistes ; agronomes, prônent un mode d'exploitation intégré : Agro-pastoral. Ce type d'exploitation se résume dans les lignes directrices, relatives aux actions de l'opération pilote de la région de Bouhmama.¹²⁷

- reboisement des zones dégradées.
- Boisement des espaces dénudés.
- Maintien et suivi des espaces sylvicoles.
- Aménagement contre l'érosion (Seuils, murettes, banquettes...).
- Création de petites industries de transformation (arboriculture).

La réussite de ces entreprises agraires est conditionnée essentiellement par les transformations des habitudes attachées à la terre et à la maîtrise de l'eau. En matière d'infrastructure : L'alimentation en eau potable pour la population révèle des insuffisances quantitatives, qu'il faudrait corriger à travers les opérations d'adduction et de distribution. Ce retour devra être assisté par l'état qui ferait de nouvelles réalisations et prospections (c'est dans ce sens que la construction de barrages devrait être inscrite au profit de la région). En outre d'après les enquêtes auprès des services d'hydraulique, il ressort que les études sur les eaux souterraines sont incomplètes ; on ne dispose pas de liste exhaustive sur les ressources en eau. Ces chiffres doivent être constamment réactualisés (découverte de nouvelles sources, assèchement d'autres).

8.8.3 Le tourisme : Revalorisation du secteur touristique

La zone d'étude est une, région variée à l'extrême, diversifiée, présente des critères importants sur le plan touristique. L'Aurès hérissé de crêtes étroites, abrite les végétations les plus diverses grâce au saisissant contraste entre les hautes plaines du nord, au climat tempéré, et les régions du sud plongeant sur la grande dépression saharienne aux caractéristiques désertiques : Les cèdres, les chênes et les palmiers se succèdent le long des pittoresques vallées taillées en gorges grandioses en canions profonds.

¹²⁷- région rurale à Khenchela qui a fait l'objet d'une expérience de développement intégrée sous l'égide d'une équipe algéro- allemande

Citons les magnifiques gorges de Tighanimine, de Ghoufi, d'El-Kantara, de Maafa.

Au sommet ou sur les flancs de la montagne, s'accrochent comme des nids d'aigles les « dechras », villages étagés, forteresses prêtes à la défense, postes d'observation et de retranchement.

Les ruines Romaines de Timgad et Lambèse constituent des vestiges archéologiques d'une grande valeur, et peuvent égaler celles d'Herculanum et de Pompéi, Le tourisme offre au visiteur un aspect attrayant tant par sa structure géographique que par son histoire (invasions). Les sites naturels, les forêts giboyeuses, l'artisanat et le folklore Aurèssien très riche, les sources thermales aux vertus multiples (traitement des rhumatismes et de certaines maladies de la peau) font de cette région une terre d'élection pour le tourisme sous tous ses aspects : médical, culturel, sportif, etc.

De ce fait, les projets proposés consistaient en la réalisation d'une chaîne de maisons d'hôte qui serviraient de relais dans un circuit touristique ; archéologie, artisanat, architecture..., longeant les régions de M'chounèche-Ghoufi, Menâa-Timgad, M'ssara-Tadjmout et Taberdga-djellal.

En matière de promotion touristique : Veiller au développement de certaines activités à caractère touristique notamment par l'organisation de randonnées vers des sites archéologiques et sites classés

Pour cela les organismes étatiques¹²⁸ impliqués dans la promotion du tourisme (ONAT, et ses partenaires) doivent donner un nouveau souffle aux circuits touristiques les plus empruntés soit: Batna - El Kantara (gorges) , Batna- Lambèse- Timgad , Batna-Arris-Ghoufi -Biskra , Batna -Menâa -Biskra et principalement prendre en charge les flux touristiques durant la période du festival de Timgad qui sont motivés par le potentiel touristique inclus dans l'aire d'étude.

8.8.3.1. Les Circuits Touristiques : Circuits, multiples, riches et variés

Les circuits existant actuellement et qui aboutissent à Biskra sont au nombre de quatre.

- **Le circuit Batna Biskra** par les gorges d'El-Kantara sur une bonne route de 116 km.

128- Art. 147 :l'assemblée populaire communale doit veiller à l'application des lois et règlements destinés à favoriser l'essor du tourisme sur le territoire national,

Art. 148 :l'APC peut, sur le territoire de la commune, créer tout organisme ou entreprise d'intérêt local à caractère touristique

- **Le circuit Batna - Biskra** par la vallée de l'Oued El-Abiod sur 151 km, et traversant El-Hadjadj (mosquée d'El-Hadjadj : lieu de rendez-vous du chahid Ben Boulaïd et ses compagnons la veille du 1er novembre 1954), ainsi que:

- Arris ; Chef lieu de Daïra et cité administrative,
- Les gorges de Tighanimine,
- Les pittoresques gorges de Ghoufi,
- Les oasis de Baniane, de M'Chounèche et de Droh.

- **Le circuit Batna - Biskra** par oued Abdi, en passant par Kef-Mahmel (2.321m) On traverse également

- Baali : petit village à 1.472 m d'altitude.
- Le village de Menâa avec ses vergers.
- Les oasis d'Amentane, de Djemorah et de Branis.

- **Circuit Batna - Biskra** par Khenchela et Khanga Sidi-Nadji (Batna-Khenchela 104 km). On passe par Lambèse, Timgad, la plaine des Ouled Fadhel, la plaine de R'mila où à 3 km se trouve le fameux Hammam Salihine de Khenchela.

De Khenchela à Khanga Sidi-Nadji sur 107 km. On traverse la vallée de l'oued El-Arab, en passant par Babar, où l'on fabrique des tapis. On traverse également le village de Taberdga se trouvant dans une cuvette ainsi que Djellal village perché sur le sommet d'une colline avec ses fameuses Guelaas.

De Khanga Sidi-Nadji à Biskra en passant par Zéribet-El-Oued point de croisement des pistes au confluent de l'Oued Guechtane par Ain Naga (petite oasis). On découvre Sidi-Okba avec ses constructions en terre sèche, et sa mosquée portant le nom de l'Emir Okba ben Nafaa.

8.8.3.2 Les Sites Archéologiques : Sites archéologiques particuliers en leur genre

Les ruines romaines de Timgad sont certainement parmi les plus belles du monde, bien que la ville voisine de Lambèse ait été fondée plus tôt, la ville militaire de Timgad, fondée en 100 avant J.C, est beaucoup plus impressionnante par ses dimensions et par son état de conservation. Dans ces deux endroits, on trouve des musées d'une grande richesse, remplis des vestiges des civilisations passées. Les ruines de Timgad, les plus impressionnantes et les plus souvent visitées, sont le théâtre d'un festival méditerranéen annuel. Celui-ci attire une foule de touristes nationaux et étrangers.

8.8.3.2 Le Thermalisme : Des stations thermales bien réparties

L'ex wilaya des Aurès est dotée de sept sources thermales.

La station thermale de Biskra

Appelée "Hammam Salihine" elle est située au delà de la palmeraie de Beni-Mora, au pied du Djebel Bou-Ghezal s'élevant à 403 m. Cet établissement thermal utilise une abondante source d'eau chlorurée sodique et sulfurée.

La station Hammam Salihine dite Fontaine chaude de Khenchela

Elle est située à 7 km de Khenchela au pied du versant ouest de Ras-Serdoun. Par le voisinage d'une grande agglomération, et par sa situation au fond d'une cuvette entourée de montagnes, cette station offre un panorama original.

Hammam Knif

C'est une source de vapeurs naturelles unique en Algérie. Elle est située à 11 km environ de Khenchela. Les cures de Hammam Knif sont très recommandées pour les rhumatisants.

La source Thermale de Kasserou

Située à 15km environ de Batna au cœur du Djebel Kasserou, cette station est très fréquentée par les habitants de Batna et des environs. Ses eaux sont sulfureuses et sont maintenues à une température de 23° environ.

La source Thermale de Hammam Graidjima

Au Nord de Barika est réputé pour son eau chaude, dont la température avoisine les 40,8° C. C'est l'un des plus chauds d'Algérie. Malgré ses 150 visiteurs quotidiens, il souffre d'un déficit de promotion et d'investissement pour se développer. À titre d'exemple, un tiers de sa capacité d'eau est exploitée, le reste étant utilisé pour l'arrosage des cultures agricoles.

La source Thermale - Hammam Ouled Aïcha

À Tighanimine

La source Thermale d'Ain-Chabora

Dans la commune de Kimmel dans la daïra de T'kout dont la température et le débit des eaux sont à l'étude.

Ces sources sont pour la plupart sous-exploitées, par consequence, Il faut entreprendre des actions pour les moderniser et sortir du contexte de l'exploitation traditionnelle.

8.9. Conclusion

Partout, l'espace rural est en cours de mutations. De nos jours, les pays sont de plus en plus sensibilisés à l'aménagement des campagnes et dans de nombreux pays, les économistes, les sociologues, les urbanistes, les architectes et les responsables de la planification explorent les moyens de parvenir à un développement équilibré des villes et campagnes, surtout dans les pays dotés d'une immense population rurale ; pays en voie de développement d'Afrique, en particulier, l'Algérie et dans ce cas d'étude, l'on s'intéresse à améliorer les conditions de logement, le cadre de vie et les conditions de l'agriculture.

Remodeler cet espace, tenter de gommer ou d'amoindrir les déséquilibres sociaux et économiques sont des tâches qui doivent désormais, s'intégrer dans des politiques de planification en s'orientant vers:

l'amélioration des conditions de vie des populations rurales en stimulant l'emploi et des revenus par la diversification des activités économiques (activités agro-sylvo-pastorales, artisanat, tourisme, services...), et aussi par le renforcement de la cohésion sociale et territoriale, et, dans une vision de développement durable, donner plus d'importance à la protection de l'environnement et à la valorisation des patrimoines ruraux.

En effet, dans notre cas et selon les fondements de la Politique de Renouveau Rural, la Commission Nationale de Développement Rural a récemment validé le Système d'Aide à la Décision pour le Développement Rural (SADDR) et le Projet de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI) en tant que démarches et outils d'intégration des interventions sectorielles au niveau d'un territoire.

On observe bien que la stratégie de développement rural et la politique de renouveau qui l'accompagne sont à la fois, l'aboutissement d'un cheminement intellectuel permanent et d'un capital d'expériences en matière de projets. Ces deux prérequis suffiront-ils à alimenter et assurer une durabilité aux interventions publiques et privées en cours ?

La mobilisation de ressources financières, conjuguée à une mobilisation sociale plus forte et à des institutions publiques favorables à la démocratie locale, contribueront certainement à renforcer la dynamique de développement rural algérienne.

Conclusion générale

Par Aurès, on entend le massif montagneux d'Algérie, qui se dresse au sud de Khenchela, Lambèse et Timgad entre les chotts du Constantinois et la dépression saharienne des Ziban. Cette zone de hautes terres forme un bouclier qui culmine à 2 328 m. Il est habité par un groupe berbérophone, les Chaouia.

L'occupation du massif dans l'antiquité est en réalité mal connue. En 100, Trajan installe une colonie militaire à Thamugadi assurant ainsi le contrôle et la surveillance des voies qui empruntent les vallées de l'Oued Abdi et de l'Oued el Abiod. L'administration romaine utilisait traditionnellement la main d'oeuvre militaire dans les grands travaux du génie qui sont appelés, de nos jours « civil ». Tel est le cas pour les travaux de voiries, les ouvrages d'hydraulique urbaine (les aqueducs) et rurale (drainages en particulier), les aménagements de voies d'eau ou les constructions de canaux (fossae).

On considère en général que l'Aurès n'a pas été urbanisé; mais, récemment Pierre Morizot a montré qu'à Menaâ existait une agglomération du nom de Tfilzi et qu'elle était dotée d'institutions politiques avec des magistris; il signale l'existence de vestiges archéologiques d'autres agglomérations antiques importantes.¹²⁹

En fait l'image que l'on a de l'occupation antique de l'Aurès n'est pas seulement déformée par les lacunes de l'Atlas Archéologique de l'Algérie, publication ancienne et d'utilisation délicate, elle souffre aussi de l'état des connaissances sur les céramiques antiques et de leur prise en compte. A priori, il semble que l'Aurès aurait pu rester en dehors du champ de la reconquête byzantine. (Aurès, in Encyclopedie Berbère, 1984)

De l'Aurès romain, à l'Aurès arabe de la première époque en passant par l'Aurès vandale et l'Aurès byzantin, on observe une remarquable continuité: c'est le même mode d'exploitation intensive du sol, permis par l'irrigation de terres situées dans une zone à très faible pluviométrie; ce sont les mêmes formes de société caractérisées par la sédentarisation et l'urbanisation; c'est la même prospérité à peine affectée, semble-t-il, par les accidents de l'histoire. Chez Jean-Léon l'Africain¹³⁰, la déchéance des habitants du massif à la veille de l'arrivée des Turcs, apparaît profonde quand il écrit:

129- Le génie Auguste de Tfilzi; Nouveaux témoignages de la présence romaine dans l'Aurès, Bull. arch. du CTHS, nouv. Sér. 10-11b, p. 45-91, Paris, 1977.

130- Hassan al-Wazzan (de son nom complet *al-Hasan ibn Muhammad al-Zayyati al-Fasi al-Wazzan*) (1488-1548), dit Jean-Léon l'Africain, est un diplomate et explorateur d'Afrique du Nord du xv^e-xvi^e siècle

« *L'Aurès est un massif montagneux très élevé; ... Personne ne peut entrer en relation avec les montagnards, car, pour se garder de leurs ennemis arabes et des seigneurs voisins, ils ne veulent pas que les points d'accès à leur montagne soient connus... Sur les hauteurs naissent de nombreuses sources dont l'eau se répand dans la plaine et forme quelques espèces de marais* ». Des indications complémentaires de situation, montrent, que l'Aurès de Léon l'Africain, déborde sensiblement le quadrilatère : Batna, Khenchela, Biskra, Khanga Sidi Nadji, que les Aurasians forment une nation, ce qui signifie, qu'ils sont devenus indépendants; ils apparaissent entourés d'ennemis, ils vivent fermés sur eux-mêmes et ne semblent pas très soucieux de maintenir en bon état le réseau d'irrigation... Ce sont visiblement des gens qui, à présent, vivent à part du monde qui les environne. Selon Stéphane Gsell, La vision qu'a eue Léon l'Africain, des montagnards de l'Aurès, est bien sommaire et elle ne correspond pas à l'état social réel des populations du massif. Il rapporte, pour preuve, l'existence ignorée par lui, d'une institution remarquable ; la guelaa. Défendue bien davantage par leur caractère de lieu sacré, qu'a bien souligné M. Faublée Urbain, que par leurs murs élevés, les guelaas témoignent de la stabilité d'une société et non pas, comme on l'a généralement imaginé, d'une situation perpétuellement troublée.

C'est à l'époque de Léon l'Africain, qu'il est apparu le terme Chaouiïa (singulier Chaoui), qui a, en arabe, le sens de berger, et, par extension celui d'éleveur de moutons; il désigne des populations qui ont, en commun de parler, même dialecte berbère, le chaouiïa, et qui, par ailleurs, vivaient, les uns dans les montagnes, les autres en plaine, au Nord du massif, avaient des genres de vie, fort différents, où l'élevage de la chèvre et du mouton occupe toujours une large place. Léon parle longuement de ces populations dans la première partie de sa « description de l'Afrique » où il traite du peuplement du pays; des Africains, donc des autochtones par opposition aux Arabes d'origine étrangère; de la langue africaine, c'est-à-dire du berbère appelé par lui «Awal Amazigh», des différentes façons de vivre et enfin de la religion. Durant l'époque Turque, les Turcs n'ont jamais eu accès libre à l'intérieur du massif, on affirmait aussi que :

«*Les montagnes du Maghreb sont complètement restées fermées sur elles-mêmes et leur vie est restée en grande partie mystérieuse.*» (Abdallah Laroui, 1982)

Durant la conquête française, il est reporté que la soumission de l'Aurès, s'obtint presque sans combat, et presque sans pertes du côté français, exception faite du combat de M'chounèche; elle fut, en revanche, très éprouvante pour l'ensemble des montagnards, en raison essentiellement, du passage d'une dizaine de colonnes, soit une vingtaine de milliers d'hommes, qui n'hésitèrent pas, pour l'exemple, à brûler plusieurs Guelaas avec tout ce qu'elles contenaient.

Le partage administratif de l'Aurès, maintenu jusqu'en 1912, en deux zones : la moitié nord-ouest, s'est trouvée dépendre d'autorités, situés à Batna et la moitié sud-est, d'autorités installées à Biskra, cet état de choses résultant de l'orientation générale des lignes du relief qui ont pour effet de tourner une partie des montagnards vers Timgad et Lambèse et, après sa fondation, vers Batna et une autre vers Biskra et les Zibans.

Emile Masqueray, est le seul, à avoir pu analyser les faits. Voici ce qu'il a écrit à leur sujet : *«La conquête française modifia l'organisation barbare de l'Aurès tout entier par secousses et sans règles fixes. On réunit des groupes autrefois hostiles pour composer les Amamra ou les Ouled Abdi actuels, d'autre part on laissa subsister sans y rien changer d'anciennes oppositions en quelque sorte nationales... On s'en effraya, on leur fit la guerre et, centralisant ainsi par ignorance à notre détriment, on poussa leurs dévots vers les confréries des khouans... »*

A ce propos, Fanny Colonna écrit *«L'existence de "mrabtin", est attestée dans un très grand nombre de tribus aurasienne, sinon dans la totalité de celles-ci»*. Dans cette société, dont la vie était troublée, par des disputes, pour des questions de terre, de sources ou de femmes, beaucoup plus, que par de réels conflits, disputes du reste arbitrées, ce qui en limitait les dommages, rien en définitive, quelle que soit la rudesse des moeurs, ne permet de déceler une humanité spécialement agressive et guerrière. Cette société où les grands marabouts, étaient des grands seigneurs, capables de recevoir leurs hôtes avec faste, était déjà sur son déclin, et elle allait connaître bientôt ses dernières années.

Durant ce temps, les tribus auresiennes, isolées dans leurs vallées, ont connu à cette époque, des années de presque total abandon et par conséquent, de très grande liberté, la seule obligation, à laquelle, elles se soient trouvées soumises, et qu'elles paraissent avoir acceptées, sans beaucoup de résistance, ayant été le paiement de l'impôt.

Durant ce temps, il y'a eu des tentatives d'évangélisation, par l'envoi de missionnaires, et l'installation des peres blanc dans la region, les premiers contacts semblent avoir été bons, mais le reste n'a pas aboutit, parailleurs, l'ouverture de la forêt, a toujours créé des tensions très fortes entre le pouvoir, soucieux de conserver un bien précieux, à bien des titres, et les populations locales, usagères, depuis des temps immémoriaux. Ces tensions dégénérent très souvent en révoltes paysannes, et c'est bien cette question, qui fut, une des causes importantes du mécontentement des ruraux à la veille de la Révolution. L'application de plus en plus rigoureuse du code forestier, qui coïncida avec une forte poussée démographique, pesa gravement sur la vie des Auressiens, vivant en grande partie de la forêt et y faisant paître leurs troupeaux, la conversion qui s'imposa à eux, du fait des contraintes qu'ils subirent, les Obligea de restreindre considérablement leur troupeau, ils se mirent à donner plus de soin à la terre ou à s'orienter vers d'autres activités; ils se fixèrent donc au sol et abandonnant la tente, se mirent à bâtir des maisons.

Sensiblement, dans le même temps, était arrivé dans le massif, un type de Français tout à fait nouveau : Il s'agit des premiers instituteurs, venus généralement en ménage, recrutés avec soin, et bien préparés à leurs tâches. Les résultats qu'ils ont obtenus, notamment à Arris et à Menaa, furent remarquables, cela indiquait une bonne preparation à l'accueil des Français dont le séjour était rendu possible, depuis peu, grâce à la construction de plusieurs bordj hôtels, destinés à l'hébergement, des agents administratifs et des touristes, comme aussi, des chercheurs, qui allaient se révéler de plus en plus nombreux.

Lors du recensement de 1948, la commune mixte de l'Aurès, entièrement auressienne compte 66 746 personnes, (Archives d'Outre mer) alors que depuis l'indépendance du pays, toute estimation de la meme population Auressienne, est devenu, sinon impossible, du moins très incertaine, en raison des nombreux remaniements administratifs, qui ont été opérés. A la suite du dernier découpage administratif, qui remonte à 1984, l'Aurès d'autrefois, a été réparti entre quatre wilaya ou départements, ceux de Batna, de Biskra, de Khenchela et d'Oum el Bouaghi, et entre un nombre plus élevé de daïras. Le terme Aurès, lui même, a complètement disparu du vocabulaire administratif, après la disparition de la wilaya de ce nom. C'est à partir des chiffres, que l'on possède de la population de la daïra d'Arris, entièrement Auressienne, mais récemment, amputée de la commune de M'chouneche, aujourd'hui, rattachée à la daïra de Sidi Okba, donc à la wilaya de Biskra, que

l'on peut avancer le chiffre très approximatif de 250 000 personnes, pour l'ensemble des gens, habitant aujourd'hui les parties, considérées, comme Auressiennes des anciennes communes mixtes de l'Aurès, d'Ain Touta et de Khenchela.

Jamais, ce chiffre, n'a été aussi important, cela représente une force de travail, qui aurait pu être employée, à la mise en valeur du massif, mais l'Algérie indépendante, pas plus que l'Algérie française, ne semble avoir songé à l'utiliser pour reconstituer, dans sa totalité, le réseau hydraulique ancien, et de faire des massifs sub-sahariens, celui de l'Aurès en particulier, ces châteaux d'eau extraordinaires, qui fécondaient la steppe autrefois. L'Etat, certes, est intervenu avec le programme spécial de 1968, mais dans le domaine de l'hydraulique, il semble l'avoir fait, surtout, pour satisfaire les besoins croissants des villes, par prélèvement, sur les reliefs. Or, l'urbanisation atteint, ou dépasse aujourd'hui 50% de la population: ville de 25 000 habitants en 1949, Batna en compte, aujourd'hui, plus de 290 645 habitants, et ce n'est qu'un cas parmi d'autres. Toutefois, Il semble, que dans les vallées de l'Oued Abdi et de l'Oued el Abiod, particulièrement consommatrices d'eau pour leurs jardins, la mise en action généralisée de motopompes, soit parvenue à maintenir les quantités d'eau disponibles à un niveau satisfaisant.

L'équipement administratif et économique des communes Auressiennes, s'est effectué sur les mêmes principes qu'ailleurs: à une population donnée doit correspondre une wilaya, une daïra ou une commune. *« La localisation des équipements scolaires, sanitaires sociaux, culturels, sportifs... a progressivement été codifiée en normes par les différents ministères. Ils s'insèrent aujourd'hui de façon systématique dans une grille territoriale: au niveau de la wilaya, la maison de la culture, le stade omnisports, l'école normale supérieure; à la daïra, l'hôpital, le lycée, le central téléphonique; au chef-lieu de commune, le collège d'enseignement moyen, la polyclinique, le souk el fellah, la gendarmerie. »* (Marc Côte, 1983) Ainsi, connaît-on par avance, les équipements, que l'on est assuré de trouver dans telle ou telle agglomération.

L'équipement artisanal et industriel ne procède pas de principes différents. Aujourd'hui les unités industrielles, en fonction, en construction ou programmées dans l'Aurès, sont affectées, essentiellement à Arris, chef-lieu de daïra, mais aussi à Menâa dont l'importante conserverie de fruits, souffre du manque d'eau en été, à Medina et à M'chounèche. Ainsi de

nombreux emplois ont-ils été créés, surtout dans les services administratifs, ainsi, l'urbanisation s'est-elle accélérée, tandis que la terre était délaissée. C'est par pans entiers, en effet, que l'économie traditionnelle s'est effondrée, on ne pratique plus la culture sèche des céréales en altitude et l'élevage, a été presque complètement abandonné.

L'intervention de l'Etat a eu tous les effets, qu'on pouvait en attendre: maintien sur place et même retour, des gens au pays, brassage de population par l'arrivée d'un certain nombre de fonctionnaires étrangers, acceptés, non sans vives réticences, parfois, arabisation par le biais d'une scolarisation de plus en plus étendue. Si les vieilles générations restent profondément attachées au dialecte berbère local, les jeunes, qui sont à présent en majorité, les ignorent et se désintéressent de leur passé. Tout ce qui faisait, qu'il y avait dans l'Aurès un style de vie particulier, et non point uniforme, a disparu. Disparu l'habitat traditionnel, si parfaitement adapté au milieu naturel, dans lequel il se fondait: les vieilles dechras perchées ont été, partiellement ou presque, abandonnées, les familles ont bâti des maisons en parpaings sur le versant des vallées, à proximité de la route. Disparues les Guelâas, si caractéristiques de l'Aurès central, et d'une économie essentiellement pastorale. Disparu, tout ce qui caractérisait la société féminine. Disparues, les activités des deux sexes, et de ce fait, toutes les célébrations de caractère agraire, de même que toutes les règles de vie contraires à l'orthodoxie. Tout à présent s'est uniformisé sur le modèle urbain.

On signale, toutefois, la survivance de liens anciens: La fraction, qui avait survécu à la création des douars, aurait encore une certaine réalité. On voit ici, et là, les djemaas, issus de la collectivité de base, prendre en mains ses affaires, que les autorités communales officielles, trop lointaines, négligeraient. Elles s'occuperaient de l'entretien des sources et des réseaux d'irrigation, de la création de pistes muletières ou carrossables (chaque famille participant en nombre de journées de travail, en équivalent argent) construction de mosquées rurales toujours identiques, règlements des litiges locaux, délégations auprès des municipalités. (M. Côte, 1983)

Il semble en revanche que toute vie culturelle ait disparue et que les montagnards de l'Aurès ne participent guère au renouveau, si sensible dans ce domaine chez les Kabyles, chez certaines collectivités marocaines et aussi dans une mesure moindre chez les Touaregs.

Bibliographie

- AARDES** (Ass. Alg. pour la Rech. Démo. Eco. et Soc.) et **CASHA** (Centre Afr. des Sc. Hum. Appl.) : « Etude générale du département de l'Aurès », Alger, AARDES, 1966, 7vol.
- ABBAS SOUAD**, Conflits villageois, stratégies de pouvoir et discours de légitimations - Les Aurès à l'épreuve des années 1990 - Thèse de doctorat d'état sous la direction du Professeur L. ICHEBOUDENE Alger 2007
- ACTES DU PREMIER CONGRES D'ETUDES DES CULTURES MEDITERRANEENNES D'INFLUENCE ARABO-BERBERES**, Alger, éd. SNED, 1973,
- ABDELADIM (F.)**, "Les plans d'urbanisme et leur évolution en Algérie" in Cahiers de géographie de l'Ouest, Oran, 1980, n° 5-6.
- FERRAH A.**, « Kahina », Ed. Marinoor, Alger, 1998, 363 p.
- ABOU OBEID EL-BEKRI**, Description de l'Afrique septentrionale (trad. de l'arabe par le baron de Slane), Paris, éd. Adrien Maisson neuve, 1965 1ère éd. 1859).
- ACHARD (H.)**, L'Aurès et le pays chaoui, Mémoire du Centre des Hautes Etudes Administratives et Méditerranéennes, 1960, 22 p.
- ADAM (A.)**, "La maison et le village des quelques tribus de l'Anti Atlas" in Hesperis n° XIII, Paris 1951.
- ADJALI SAMIA**, Habitat traditionnel dans les Aurès, (Le cas de la Vallée de l'Oued Abdi (Ighzer n Abdi)) In : Annuaire de l'Afrique du Nord T. XXV, 1986, pp.271-280
- AMAYA SUSANA**, in « **Vivienda y subdesarrollo urbano** » (Logement et sous développement urbain). (Editor Humberto Molina, C.P.U Finispro, Ediciones Alcaravan Ltda., Bogotá, Colombia, Julio 1979). Publié en juillet 1979
- AUGOYARD (J.F.)** Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain, édition du seuil, 1979
- BADJAJA (A.)**, Répertoire des Douars et des tribus de l'est algérien, D.E.A. de Géographie, Constantine, 1976.
- BALANDIER (G.)**, Anthropologiques, Presses Universitaires de France, Paris, 1974, p. 35
- BALLAIS (J.-L.)**, "Les grandes phases de modifications de l'environnement de l'Aurès" in Bulletin Annuel de Géographie Française, Paris, 1984, n° 499.

- BALLAIS (J.-L.)**, Recherche géomorphologique dans les Aurès, Thèse de IIIe cycle, Caen, 1981.
- Barré François**, Le patrimoine urbain des villes en développement, in *Villes en développement*, N°45- septembre 1999
- BARRUCAND (M.)**, "L'architecture de la casbah de Moulay Ismaël à Meknès" in *Etude & Travaux d'Archéologie*, vol. VI, 1976.
- BASSET (A.)**, Textes berbères de l'Aurès, éd. A. Marsommennes, Paris, 1961, pp. 1-2.
- BASAGUANA (R.)**, **SAYAD (A.)**, "Habitat traditionnel et structures familiales en Kabylie" in *Revue Occident musulman*, n° 19, 1973, pp. 198-200. Mémoire du CRAPE, Alger, 1973, 60 p.
- BASSET (R.)**, "Le Chaouia de la province de Constantine" in *Journal des Africanistes.*, nov. Déc. 1896, Paris 1897, pp. 361-394.
- BÉGUIN M.**, **SAINT JULIEN Th.**, *Les interactions spatiales*, Armand Colin, Paris 2001
- BELAÏD (D.)**, « Elevage du mouton : son alimentation et ses principales maladies », Batna, Imprimerie des Aurès, 1986, 18 p. tabl.
- BELGUECHI (S.)**, **GOUZON (D.)**, **RIVIE (D.)**, **ROLLAN (A. et F.)**, "Essai de restructuration de l'habitat rural" in *Les Cahiers de la recherche*, Constantine-Alger, 1978, n° 1, pp.43-59.
- BELOCHI (M. S.)**, La Conversion des Berbères à l'Islam Tunis, Maison Tunisienne de l'Édition, 1981, 160 p.
- BENACHENHOU (A.)**, L'Exode rural en Algérie, Alger, éd. Office de Publication Universitaire, 1979, 220 p.
- BENSEGUENI (O.)**, **GOUZON (D.)**, **NEZZAL (KH.)**, Logique d'occupation spatiale dans l'Aurès. Le cas des B'ni Souik, Constantine, Centre universitaire de recherches, d'études et de réalisation (CURER), vol. I, 1981, vol. 2, 1982.
- BENYOUCEF (B.)**, Le M'Zab : Les pratiques de l'espace, Alger, éd. ENAL, 1986.
- BERQUE (A.)**, "fragments d'histoire rurale maghrébine" in *Revue algérienne de législation*, I, 1948, pp. 6-16.
- BERQUE (A.)**, L'Algérie terre d'art et d'histoire, Alger, Imp. V, Heinz, 1937.
- BESNIER (M.)**, "La plaine d'Arris. Notes sur l'Aurès" in *Annales de géographie*, vol. VIII, 1899, pp. 366-369.

BESNIER (M.), "Les Vallées de l'Aurès" in Annales de géographie, vol. IX, 1900, pp. 43-55.

BIREBENT (J.), Aquae romanae, recherches d'hydraulique romaine dans l'Est algérien, Alger, Service des antiquités de l'Algérie, 1964.

BOCHER CH. : « La prise de Nara par le colonel Canrobert (Janvier 1850) », Paris, Revue des deux Mondes, juin 1857,

BONIN (Ph), L'Ostal en Margeride, Paris, éd. Centre National de Recherche Scientifique, 1983.

BOUGHALI (M.), La représentation de l'espace chez le Marocain illettré, Paris, éd. Anthropos, 1974.

BOUGHERARA (A.), FABRE (J.), MAGAGNOSC (J. S.), "La prise en compte du milieu naturel pour la planification urbaine : Le cas de Bougaa (Algérie" in Cahiers de la géographie de l'Ouest, Oran, 1980, n° 5-6, pp. 165-186.

BOURDIEU (P.), Esquisse d'une théorie de la pratique, Paris, éd. Droz, 1972.

BOURDIEU (P.), SAYAD (A.), Le Déracinement, Paris, éd. Minit, 1964, page 60

BOURDIEU (P.), « Sociologie de l'Algérie », Paris, PUF, coll. Q.S.J.?, n° 802

BOUSQUET (G. H.), "La persistance des coutumes berbères en Aurès" in Revue algérienne de législation, I, Alger, 1952, pp. 109-115.

BOUSQUET (G. H.), "Un quanoun de l'Aurès" in Hesperis, n° XL, 1er sem. 1953, pp. 77-88.

BUREAU NATIONAL D'ETUDES ECONOMIQUES ET TECHNIQUES (ECOTEC), Etude pour le développement régional de la wilaya de l'Aurès, Alger, ECOTEC, 1970, 17 volumes, cartes.

BUSSON (H.), "Les Vallées de l'Aurès" in Annales de géographie, tome IX, 1900. pp 43-55

CAGNAT (R.), « Algérie. Les Berbères. Mémoire et identités », (3^e édition). Paris, Errance, 1995. 704 p.

CAGNAT RENE, « Les Berbères » Paris, Errance, 1998, 260 p.

CAMPS-FABRER (H.), L'Olivier et l'huile dans l'Afrique romaine, Alger, 1953, pp. 14-18.

CARRA de VAUX, "La propriété foncière en Algérie, l'Aurès" in Journal Scientifique des Africanistes, n° XII, Alger, 1882.

CARTE DES DISTRICTS ; Commune de Menâa, commune de Teniet El Abed, 1977,

CATALOGUE DES COLLECTIONS DE L'AURES, Paris, Musée de l'Homme, 1943,16p.

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE D'ETUDES MEDITERRANEENNES (Poitiers), Urbanisation, réseaux urbains, régionalisation au Maghreb. Fascicule 5, Urbanisation et nouvelle organisation des campagnes au Maghreb, Résultats de recherches de L'ERA 706, 1979

CENTRE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE, D'ETUDE ET DE REALISATION, Nouveau découpage administratif de l'Est algérien, Université de Constantine, novembre 1974.

CHAMLA (M.-C.), "Les Algériens et les populations arabo-berbères de l'Afrique du Nord" in Etude Anthropologique, Alger, Société Nationale d'Edition et de Diffusion, 1974, 139 p., 5 pl. tableaux.

CHAMLA M.-C., DUMOULIN (F.), "Etude historique et sociodémographique de Bouzina, Aurès, L'Anthropologie, n° 1982, pp. 269-298.

CHAMLA M.-C., DEMOULIN (F.), « Données démographiques sur une commune rurale de l'Aurès (Bouzina, Aurès). », Paris, L'Anthropologie, juillet 1975, N°2,

CHAMLA M.-C., DEMOULIN (F.), « Croissance des Algériens de l'enfance à l'âge adulte (régions de l'Aurès) », Paris, CNRS, 1976, 176 p.

CHARBONNIER (G.), Entretiens avec Lévi-Strauss, Paris, éd. 10/18, 1971.**CHELLIER (Dr.)**, Voyage dans l'Aurès (Notes d'un médecin), 1895.

CHELLIER DOROTHEE, « voyage dans l'Aurès. Notes d'un médecin », tizi ouzou, 1895,<http://www.gutenberg.org/etext/15375>

CHEVALLIER (D.), L'espace social de la ville arabe. La ville arabe vision historique, éd. Maisonneuve et Larose, Paris, 1979.

CLASTRIER (J.), "Contribution à l'étude de la pathologie de l'Aurès" in Archives. Institut Pasteur Algérie, 1936, pp. 449-557, 27 ph.

COING (H.), Rénovation urbaine et changement social, Paris, éd. Ouvrière, 1976.

COLLECTIF, Géographie, éd. Colin, 1977, Paris, pp. 203-206. Géographie, Paris IV, 1975,

CORREZE (F.), Femmes des Mechtas, Témoignage sur l'Est algérien, Rapport d'enquête, 1974, Université de Constantine.

CORBOZ ANDRE, L'urbanisme du XXe siècle: esquisse d'un profil, 1992

- COTE (M.)**, "Mutation rurale en Algérie. Cas des habitants des plaines de l'Est", Thèse, Office de Publication Universitaire, 1979.
- COTE (M.)**, L'Aurès, une montagne atypique, société d'études et de recherches sur l'Aurès antique, Aouras, 1, 2003, p. 17-32
- COTE (M.)**, « l'espace algérien - Les prémices d'un aménagement », Alger, OPU, 1983, 278p.
- COTE (M.)**, « Mutation rurale en Algérie : le cas des hautes plaines de l'Est », Alger/Paris, OPU/CNRS, 1981, 170p.
- CRESTI (F.)**, "Notes sur la question des centres historiques en Algérie" in Cahiers de l'aménagement et de l'espace, Alger, 1978, n° 4, pp. 1-20.
- DANIELE JEMMA- GOUZON**, Villages de l'Aurès, Archives de l'Aurès" in Africa, t. XI, 1938, pp. 294-311.
- DESCLOITRE (R.), DEBZI (M.)**, Etude générale des possibilités de développement du département de l'Aurès, éd. Centre africain des sciences humaines, 7 volumes, 1970.
- DESCLOITRES (R.), COMET (H.)**, Commune et société rurale en Algérie. Administration et participation au développement en Algérie, Aix-en-Provence, Centre africain des sciences humaines (CASHA), 1968, 7 volumes, multigraphie, 3 cartes.
- DESCLOITRES (R.), DEBZI (M.)**, "Système de parenté et structure familiale en Algérie" in Annuaire d'Afrique du Nord. II, Centre National de Recherche Scientifique, 1963, pp. 23-60.
- DESPOIS (J.)**, L'Afrique du Nord, et l'Empire romain t.1, Rome, EFR-Palais Farnèse, 1990,
- DESPOIS (J.) RAYNAL**, Géographie de l'Afrique du Nord, 1975.
- DESPOIS (J.)**, "La culture en terrasse en Afrique du Nord" in Annales, Economies, Sociétés, Civilisations, n° 11, 1956,
- DJARALLAH A.**, « Un conte dans le parler des Aït Abdi, Aurès méridional », Paris, Awal, Etudes et documents berbères, 4, 1988, pp. 139-142.
- DOMINIQUE LE COMPTE**, L'aménagement Régional aujourd'hui, Crise et mutation, Novembre 1985
- DONNADIEU (C. et O.), DIDILLON (H. et J.-N.)**, Habiter le désert, éd. Mardaga, Bruxelles, 1977, 236 p., 51 fg.

- Dr. FRANTZ (S.),** Ein kulturgeschichtlicher Ausflug in den Aurès, Hamburg, éd. Friederichsen & Co., 1912.
- DRESCH (J.),** "L'habitat chez les Cheleuhs du Haut-Atlas", in Bulletin Annuel de Géographie Française, mars-avril 1943.
- EICKELMAN (D. F.),** formes symboliques et l'espace urbain cas du Maroc, Systèmes urbain et développement au Maghreb. O.P.U (Horizons maghrébins) 1976.
- FANNY COLONNA,** "L'Islah chez les paysan, cas de l'Aurès, 1936-1938" in RASJ volume 14, n° 2, Alger, juin 1977, pp. 277-288
- FANNY COLONNA,** Photographies de Thérèse Rivière- Aurès, Algérie, suivi de : Elle a passé tant d'heures, Editions de la maison des sciences de l'homme, 1987
- FAUBLEE (J.),** "Awras" in Tropiques, janvier 1955, pp. 13-18.
- FAUBLEE (J.), FAUBLEE-URBAIN (M.),** "Les Berbères de l'Aurès" in Revue française de l'élite européenne, n° 64, janvier 1955, pp. 811.
- FAUBLEE (M. et J.),** "Les montagnards de l'Aurès" in Encyclopédie mensuelle de l'Outre Mer, mars 1955, pp. 109-112.
- FAUBLEE-URBAIN (M.),** Magasins collectifs de l'Oued el Abiod (Aurès) in: Journal de la société des Africanistes, 1951, tome 21, fascicule 2 , pp 139-150
- FAULBEE-URBAIN (M. et J.),** "La vie des Ait Frah" in Journal de la Société des Africanistes, n° XXXIV, fascicule I, Paris, 1964, pp. 86-116.
- FERVEL (A.),** Mémoire comparée de deux communes mixtes. Petite Kabylie et hauts plateaux, Mémoire du Centre des Hautes Etudes Administrative et Méditerranéennes, 6 janvier 1946
- FILLIAS (A.),** Dictionnaire géographique et historique, 1862.
- FORDE (D.),** Habitat, Economy, Society, University Paperbacks, 1934
- FROBENIUS (L.),** "The Civilization of the Kabyls, Berbers and Arabs" in Studien zur Kulturkunde an Anthropology, 1973, vol. 32, pp. 125-139.
- GAID MOULOUD,** « Les Berbères dans l'histoire », Alger, éd. Mimouni, 1990, 3 vol. Vol. 2 : « La conquête de l'Espagne- Les dynasties berbères (période musulmane) ».
- GAGE JEAN. CHRISTIAN COURTOIS,** Les Vandales en Afrique, Annales. Économies Sociétés, Civilisations, 1958, vol. 13, n° 2, pp. 383-386.
- GALAND (LIONEL),** Etat linguistique de l'Aurès antique, Aouras, 1, 2003, p. 33-42

- GATTEFOSSE (J.)**, "Les grottes au Maroc, de l'habitat primitif au lieu actuel" in *La terre et la vie*, IV, 1934, pp. 33-45.
- GAUDRY (M.)**, "Analyse du rôle prépondérant de la Chaouia de l'Aurès" in *Documentation Algérienne*, série Monographiques 2-5, Paris, juillet 1948.
- GAUDRY (M.)**, "La Société féminine au Djebel Amour et au Ksel" in *impressions diverses*, Paris, 1961, 527 p.
- GAUDRY (M.)**, "La vie économique du Chaouia de l'Aurès" in *Documentation Algérienne*, .Série Monographiques 3, décembre 1948.
- GAUDRY (M.)**, *La femme Chaouia de l'Aurès, étude de sociologie berbère*, Paris, éd. Guethner, Paris, 1929;
- GAUDRY(M.)**, "La fabrication de l'huile dans l'Aurès" in *Documentation Algérienne*, Série Monographiques 4-5, août 1949.
- GAUDRY(M.)**, "Le séchage des abricots dans l'Aurès" in *Documentation Algérienne*, Série Monographiques 6, octobre 1949.
- GAUTHIER (Th.)**, *Voyage pittoresque de Th. Gauthier en Algérie*, 1845.
- GENEVOIS (H.)**, "L'habitation kabyle" in *Fichier de documentation berbère*, éd. Fort National, 1962.
- GENEVOIS (H.)**, "Un village kabyle, Taguemout Azzouz des Béni Mahmoud", in *Fort National, Fonds Documentaire Berbère*, n°114, Paris, 1972.
- GEORGES ROSET**, *Les Kabyles, l'Aurès*, Horizons de France, Editions Paris 1930
- GERMAINE TILLION**, « l'Algérie bascule vers l'avenir ». Paris, éd. de minuit, 1960, 178 p. éd. augmentée de «l'Algérie en 1957».
- GERMAINE TILLION**, "Les sociétés berbères dans l'Aurès méridional, le Harfiqth" in *Africa*, n° XII, Alger, 1938, pp. 42-54.
- GERMAINE TILLION**, *L'Algérie Auressienne*, en collaboration avec Nancy Wood, Edition de la Matinière, Paris, 2001
- GODART (Cdt)**, *L'Oasis moderne. Essai d'urbanisme saharien*, Alger, éd. Maison des livres, 1954, 285 p.
- GODON (R.)**, "Les formes du batik dans l'Aurès" in *Revue Africaine*, 1er sem., Paris, 1944, pp. 116-122.
- GRANGE(E.)**, "Les bijoux de l'Aurès et leur symbolique" in *Algeria*, Nouvelle série, n° 60, Alger, 1961, pp. 24-28.

- GRANOTIER (B.)**, La planète des bidonvilles, éd. du Seuil, Paris, 1980, pp. 117-149.
- GREKI (A)** Menâa de l'Aurès
- GRENOUILLEAU (Dr J.)**, "L'habitat indigène en Kabylie" in Bulletin Sanitaire d'Algérie, août 1943.
- GRESMWEL (R.) et GODELIER (M.)**, Outil d'enquête et d'analyse anthropologique, Paris, éd. Maspéro, 1976;
- GSELL STEPHANE**, Atlas Archéologique de l'Algérie, 2eme Edition, Alger 1997
- GUERROUDJ (T.)**, "La procédure des ZHUN" in Annales de géographie de l'Ouest, Oran, n° 5-6, 1980.
- GUIDE DE TIMGAD**, Alger 1930.
- GUTKIND, (E.A.)**, Urban Development in Western Europe: France and Belgium; International History of City Development, vol. V, New York, 1970.
- HART DAVID MONTGOMERY**, "Morocco: Dwelling of the rif", in, The Aga Khan Award for Architecture, "The changing rural habitat, Volume II, Background papers, Concept Media Pte Ltd, Singapore, 1982
- HENRI BUSSON**, Les vallées de l'Aurès in: Annales de géographie, 1900, t 9, N°43 pp 43-55
- HENRI ROSEAU**, Histoire d'un village d'Algérie –Novi- Colonie agricole de 1848, Editions A. Joyeux ; Alger 30 Octobre 1948
- HILTON-SIMPSON (M. W.)**, Among the hill folk of Algeria, Journeys among the Shawia of the Aures Mountains. London, éd. Fisher Unwin LTD, 1921.
- HOWARD (E.)**, Les cites-jardins de demain; traduit par Th. Elziere avec le concours de J. Engelmann, Paris - Dunod, 1969
- HUMAN ASPECT OF URBAN FORM**, Rapport in Urban and regional planning series, 15, Oxford, 1977.
- HUNTER (G.)**, La Modernisation des sociétés rurales (étude comparée l'Afrique et l'Asie), Paris, éd. Internationales, 1971.
- HYGH (P. G.)**, Dictionnaire Français-Chaouia, Alger, 1906.
- IBN KHALDOUN**, « Histoire des Berbères et des Dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale », trad. de Slane, Paris, Guethner, 1978, 4 vol.
- IZARD (J.-L.)**, architecture bioclimatique, Marseille, éd. Parenthèses, 1979.

- JACQUES BUGNICOURT**, Les nouveaux centres ruraux en Algérie in Problèmes d'aménagement des terroirs et des villages, présenté par J Pelissier. Direction de l'agriculture et des forêts, délégation générale du gouvernement en Algérie, achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie Vve J. Brigau et Cie le 20 novembre 1960
- JAMES H. JOHNSON**, Urban Geography, An Introductory Analysis, Publisher: Robert Maxwell, M.C, 2nd Edition, Oxford 1972
- JANON (M.)**, «L'Aurès au **VIème** siècle. Note sur le récit de Procope», *Mélanges offerts à J. Lassus, Antiquités Africaines*, t.15, 1980, p. 345-351.
- JANON (M.)**, « Recherches à Lambèse : la ville et les camps », Paris, *Antiquités Africaines*, 7, 1973,
- JEAN BASTIER**, « Les Agriculteurs d'Algérie du XIXe siècle à 1962 », in « Décisions et Gestion, Colloque de l'ESUG », Toulouse, Presses de l'Universitaires des Sciences sociales, 1999,
- JEAN BROCARD**, L'aménagement du territoire en montagne, pour que la montagne vive, rapport au gouvernement, septembre 1975, Imprimerie municipale ; Hôtel de ville, Paris Octobre 1975
- JEAN DE MAISONSEUL**, Les villes d'Algérie et leur développement, In: Revue Française d'études politiques africaines, N° 99, mars 1974, p76
- JEAN-LEON L'AFRICAIN. Alexis EPAULARD, Description de l'Afrique.** Nouvelle édition traduite de l'italien par A. Epaulard et annotée par A. Epaulard, Th. Monod, H. Lhote et R. Mauny. Paris, 1956
- JOLLY (P.)**, "L'architecture populaire à Djerba" in Revue tunisienne de l'équipement, 1977, n° 22, pp. 72-95.
- JOSEPH ROLAND**, Etude sur la commune Mixte de l'Aurès, Imprimerie typographique A. BEUN, rue de Sétif, Batna 1894
- KADDACHE.M.**, L'Algérie médiévale, SNED, 1982 - 187 pages
- KEDIDJA ADEL**, « Les B'ni Frah de l'Aurès : une ruralité en devenir », Alger, Université. Thèse Géographie rurale Aurès.
- KEUN (O.)**, Dans l'Aurès inconnu, soleil, pierres et Guelâas, Paris, éd. Malfère, 1930.
- KEUN (O.)**, Les oasis dans la montagne, Paris, Calmann-Lévy éditeurs, 1919
- KHEDIDJA ADEL ET NADIA BELHOCINE-MESSACI**, "Femmes et migrations: Acteurs d'intégration et de résistance a la citoyenneté", *African Gender in the New Millenium*

Conférence, Cairo, 7-10 April 2002.

KHELADI MOKHTAR, Urbanisme et systèmes sociaux, la planification urbaine en Algérie, Office des publications universitaires, Alger, 1991

KHELIFA (A.), "Les problèmes de la dégradation des formations végétales dans l'Aurès" in Forêt méditerranéenne, t. VII, n° 1, 1985.

LACOSTE (C)- DUJARDIN, Un village Algérien, structures et évolution récente, N° Edition 451/76, SNED- CRAPE, Alger 1976

LAFFITTE (J.), Etude géologique de l'Aurès, Constantine, 1939.

LAFFITTE ROBERT, C'était l'Algérie, Editions Confrérie Castille, 1994

LAOUST (L.), Mots et choses berbères, Paris, éd. Challine, 1920.

LARTIGUE, COLONEL R. DE, Monographie de l'Aurès, Constantine, Marlé-Andreno, 1904

LAROUÏ ABDALLAH, L'Histoire du Maghreb. Un essai de synthèse, La Découverte, Maspero, Paris, 1982.

LE PAPE (M.), "Les Oudjana de l'Aurès" in L'Homme, Revue Française d'Anthropologie, Paris, 1981, vol. 21, n° 2, pp. 69-101.

LEFEBVRE (H.), La Production de l'espace, Paris, éd. Anthropos, 1974.

LEFEBVRE (H.), Du rural à l'urbain. Ed. Anthropos, Paris 1970.

LEROI-GOURHAN (A.), Le Geste et la Parole. La mémoire et les rythmes, Paris, éd. Albin Michel, 1978.

LES MOYENS ADMINISTRATIFS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EN ALGERIE, Mémoire pour le Diplôme d'études supérieures de droit publique, présenté et soutenu par Amine Khaled Hartani, Université d'Alger, Faculté de Droit et des sciences économiques, Département juridique, Novembre 1973

LESPE (R.), "Projet d'enquête sur l'habitat des indigènes musulmans dans les centres urbains de l'Algérie" in 1er congrès F. S. S. A. P., Alger, 1935, pp. 431-436.

LEVEAU (Ph.), "Le Chenoua : de la décolonisation au village de regroupement" in Revue Occident musulman, n° 19, 1975, pp. 101 - 112.

LEVEAU (Ph.), "Une vallée agricole des Nememchas dans l'Antiquité romaine" in Bulletins Archéologiques et Scientifiques, Nouvelle série, n° 10-11, Paris, 1974-1975.

MAOUGAL (M.), « Une étude sociolinguistique en pays Chaouïa », Paris, Nedjma, n°6, 1984, pp. 35-50.

- MARCY (G.),** "Le politique et la justice berbère en Algérie" in Conférence Centre des Hautes Etudes Administratives et Méditerranéennes du 28 octobre 1941.
- MARCY (G.),** "Observations sur l'évolution politique et sociale de l'Aurès" in Entretiens sur l'évolution des pays de civilisations arabes, 3 vol. Paris, éd. Hartmann, 1939, pp.126-149.
- MARIE-CLAUDE CHAMLA ET FRANÇOISE DEMOULIER,** Croissance des Algériens de l'enfance à l'âge Adulte (Région de l'Aurès), Editions du CNRS, 1976
- MAROUF (N.),** La relation ville Campagne dans la théorie et la pratique, Contribution à une sociologie rurale des pays dominés, Office des publications universitaires, 2eme Edition, Alger, 1981
- MAROUF (N.),** lecture de l'espace oasien, paris, éd. sindbad, 1980
- MASQUERAY (E) :** Notes concernant les Aoulâd-Daoud du Mont Aurès (Aouras), Adolphe Jourdan, Libraire-éditeur, 4, place du gouvernement, Alger 1879
- MASQUERAY (E.),** La formation des cités, chez les populations sédentaires de l'Algérie. Kabyles du Djurdjura. Chaouis de l'Aouras et Béni M'zab (Thèse IIIe cycle), éd. Leroux, Paris, 1886. Réédition Edisud, Aix-en-Provence, 1983.
- MASQUERAY (E.),** "Documents historiques recueillis dans l'Aurès" in Revue africaine, Alger, 1877.
- MAUNIER (R.),** La construction collective de la maison en Kabylie. Etude sur la coopération économique chez les berbères du Djurdjura, Paris, Institut d'ethnologie, 1926.
- MAUNIER (R.),** Lois française et indigène en Algérie, Paris, éd. Domat, 1932.
- MAURET (E.), LAMOUR (P.),** Pour un équilibre des villes et des campagnes, aménagement, urbanisme, paysage, éd. Dunod, Paris, 1974.
- MAUSS (M.),** "Essai sur les variations saisonnières des Esquimaux" in Sociologie et anthropologie, Paris, éd. Presses Universitaires de France, 1950.
- MEGDICHE (C.),** "Bibliographie critique sur le village algérien" in Libyca, Alger, 1976, vol. 24.
- MENESSON (D.),** "L'irrigation dans le monde islamique" in Options méditerranéens, n° 14, 1972, pp.14-23
- MERCIER (G.),** Le Chaouïa de l'Aurès (dialecte de l'Ahmar- Khaddou) étude grammaticale- texte en dialecte Chaouïa, Paris, E. Leroux, 1896

MEUNIE (J.), "Greniers citadelles au Maroc" in Publications L. H. B. X., n° LII, 2 vol., Paris, éd. Arts et Métiers Graphiques, 1951.

MEUNIE (J.), "Greniers collectifs" in Hesperis XXXVI, 1er sem. 1949, pp. 97-138, ill. carte.

MEUNIE (J.), "Site et forteresses de l'Atlas" in Arts et Métiers Graphiques, Paris, 1951, 27 p.

MICMACKER (Cl.), Manuel de constructions rurales et alternatives, Montargis, éd. Surienne, 1977.

MINISTERE DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, Demain l'Algérie, 1995

MINISTERE DE L'INFORMATION ET DE LA CULTURE ALGERIEN, L'Algérie en quelques chiffres, 1962-1972, éd. Société Nationale d'Édition et de Diffusion, Alger, 1972.

MINISTERE DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION, Lotissements sur terrain en pente, Recommandations, Office des publications universitaires, Réimpression 2005

MINISTERE DU LOGEMENT, Evolution des Modes de vie et Architecture du logement, Editions voyelles, Paris, Juin 1993

MITARD (A.E.), "Aperçu des grands traits géographiques de l'Aurès" in Revue de géographie alpine, XXIX, 1941, pp. 537-578.

MOINE (Ph.), PRADEAU (D.), Éléments d'architecture adaptée au climat désertique en pays islamiques, thèse du IIIe cycle, Unité Pédagogique d'Architecture de Bordeaux, 1978,

MONIQUE PASTOR- BARRUE ET MICHEL BARRUE, Architecture, Elevage et société en Montagne, Une expérience pilote de développement local intégrée dans les vallées Pyrénéennes, Editions du CNRS, Paris, 1991

MONNIER GERARD, L'architecture en France, une histoire critique, 1918-1950. Paris, Sers, 1988.

MONNOT (GENERAL), Préface à la Monographie de l'Aurès. De Lartigue. Paris 1930

MORIZOT (P), avec la collaboration de Marc Cote : Archéologie Aérienne de l'Aurès. CTHS, Comité des travaux historiques et scientifiques, Imprimerie France Querey, 113 rue André Breton. Paris 1997

- MORIZOT (P.)**, "Le groupement berbérophone. Chaouia du Sud constantinois. Ses caractères, son évolution", Exposé Centre de Hautes Etudes Administratives et Méditerranéennes du 20 juillet 1946.
- MORIZOT (P.)**, « Le génie Auguste de Tfilzi (Nouveaux témoignages de la présence romaine dans l'Aurès) », Paris, bull. du CTHS, nouv. série, 10/11b 1977, pp. 45-91.
- NACIRI (M.)**, "Moteurs et facteurs du changement" in Environnement africain, 1976, vol. 2, n° 1-2, pp. 9-20.
- NANCY (M.)**, "Exode rural et remodelage de l'espace" in Le monde diplomatique, 1978, vol. 25, n° 291.
- NESSON (Cl.), SARI (Dj.), PEILLON (P.)**, "Recherches sur l'Algérie" in Mémoires et Documents, vol. 17, nouvelle édition, Paris 1975
- NOELLAT (Col.)**, L'Algérie en 1882, éd. Dumaine, Paris, 1882, 139p
- BENSEGUENI O.**, « Logique d'occupation spatiale dans l'Aurès : le cas des Beni Souik », Constantine: Centre universitaire de recherche, études et de réalisations, 1981, 196+226 f.
- PAPE MARC**, Les Oudjana de l'Aurès, mémoire et chroniques d'une tribu. In: L'homme, 1981 tome 21 N°2 pp 69-101
- PAPIER (A.)**, « Coutumes agricoles de l'Aurès », Paris, Etudes. Edi. Doc. Berbères., 3, 1987, pp. 124- 152.
- PAPIER (A.)**, « Description de Menâa », Paris, 1895,
- PARANT**, La famille Chaouia Mémoire du Centre des Hautes Etudes Administratives et Méditerranéennes. Paris, 1980.
- PASCON (P.)**, "Type d'habitat et problèmes d'agriculture au Maroc" in Revue de géographie du Maroc, n° 13, 1968, pp. 85-101, Paris, publiée avec le concours du centre National des lettres, Paris, Office des publications universitaires.
- PAUL-LEVY (F.) et LEGRAND (M.)**, Anthropologie de l'espace, Paris 1983, éd. Centre Georges Pompidou, coll. Alors.
- PEILLON (P.)**, "Formes d'habitat montagnard en Afrique. L'habitat, expression d'un milieu de vie et d'un système de relations", in Cahiers d'Outre-mer, janv. sept. 1977, n° 119, éd, Centre National de Recherche Scientifique, Bordeaux, 1977,
- PEILLON (P.)**, "Rôle des forces externes de la distribution de l'habitat rural. Exemple de la Basse-Kabylie" in Revue Tiers Monde, t. XIII, n° 51, juin septembre 1972, Paris, éd. Presses Universitaires de France.

PETONNET (C.), "Espace, distance, dimension dans une société musulmane" in L'Homme, vol. XII, n° 2, pp. 47-87.

PHILIPPE THIRIEZ, En flânant dans les Aurès, 1986,

PLACIDE RAMBAUD, Société rurale et urbanisation, Collection "Esprit", Paris VI, Edition du seuil, 1969

PLANHOL (X. de), "Caractères généraux de la vie montagnarde dans le Moyen-Orient et en Afrique Noire" in Annales de Géographie, n° 71, 1962, pp. 113-130.

POIVRE (A.), Comment s'exécute le Sénatus Consulte sur la propriété en Algérie, Paris, 1868.

PRENANT (A.), "Aspects de la croissance relative des petits centres en Algérie" in Travaux de la Table ronde (Urbanisation au Maghreb), Tours, 1978,

PROCOPE DE CESAREE, Rome, Vandales. Collection : La Roue A Livres. Editeur : Belles Lettres, 1990

PUBLICATIONS DU GROUPE DE RECHERCHES GEOGRAPHIQUES SUR LE RIF, Urbanisation et urbanisme dans les montagnes Rifaines (Maroc), séries; Etudes spatiales N° 1, Edition El Khalidj Al Arabi. Tétouan, Maroc, 1^{er} Edition, 2002.

R. A. D. P. (République algérienne démocratique et populaire), Monographie de la Wilaya de l'Aurès, Alger, 1971.

R. DESCLOITRES ET R. CORNET, Communes et sociétés rurales en Algérie, Administration locale et participation au développement dans l'Aurès, Collection des travaux du CASHA, (Centre Africain des Sciences Humaines Appliquées), Aix en Provence, Novembre 1968

RAPOPPORT (A.), Human aspects of urban form Towards a man environment approach, the urban form and design, Pergamon Press, 1977, 438 p. 1 tableau, 122 fig.

RAPOPPORT (A.), Pour une anthropologie de la maison, Paris, éd. Dunod, 1977.

RAYMOND (H.), "Le lièvre moderne et la tortue modèle" in Arts et Métiers Graphiques, n° 51, mars 1980.

RECTORAT DE L'UNIVERSITE ABDELMALEK ESSAADI, La septième rencontre de Tétouan, l'aménagement du territoire et le développement de l'économie de montagne en Méditerranée- Le cas du Maroc Méditerranéen, le 4 et 5 Octobre 1996, Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie Najah EL Jadida à Casablanca pour le compte des Editions le Fennec, Novembre 1997

REMOND (M.), Monographie d'un village kabyle, Congrès de la colonisation rurale, 1930, III, Monographie Algérienne, Alger, éd. Herntz, 1931, pp, 161-220.

RENARD (Ph.), Le Douar algérien (Mémoire de stage , publication Archives d'Outre-mer, Aix-en-Provence, publications Universitaires, 1987

RIVIERE (Th.), "La maison de l'Aurès" in Algeria, décembre 1938,

RIVIERE (Th.), "L'habitation chez les Ouled Abderrahmane. Chaouia de l'Aurès" Africa, t. II, 1938, pp 294-331

ROBERT CLAUDE MAURICE, Le long des Oueds de l'Aurès, Editions. Baconnier, l'Afrique aux cent visages, Alger, 1938

ROBERT FISHMAN, L'utopie urbaine au XXe siècle, Ebenezer Howard, Frank Lloyd Wright, Le Corbusier, Pierre Mardaga, Editeur, Bruxelles, 1979

ROLLAND (J.), Commune Mixte de l'Aurès, Constantine, 1894.

ROUBET COLETTE, le néolithique de tradition capsienne, exemple : l'Aurès, collection : etudes d'antiquités africaines, 1979

ROUVILLOIS-BRIGNOL (G.), Oasis du Sahara algérien, éd. IGN, Paris,

SABINE JOSSIFORT, Les villes nouvelles d'Algérie, in: Urbanisme, N°311, mars/avril 2000

SAIDANI HACHEMI, Visite aux Aurès, Guide Touristique et culturel de Batna et des Aurès, Editions ANEP, Rouïba 2002

SAINSANLIEU ALEXANDRA, L'évolution des activités et de l'habitat à menaa, Université de Paris IV, Maîtrise de géographie, sous la direction de M. X. de Planhol 1982

SCANNAVINO (Ch.), "La tente chez les nomades des Nememchas, départ. de Constantine" in Cahiers des Arts et Techniques Afrique du Nord, IV, 1955, pp. 41-45, ill.

SERGENT (E.), **PARROT (L.)**, Contribution de l'Institut Pasteur d'Algérie à la connaissance humaine du Sahara, 1900-1960, Alger, 1961, 429 p.

SERVIER (J.), Chants des femmes de l'Aurès, Thèse secondaire, Paris, 6 juillet 1955 (inédite).

SERVIER (J.), Dans l'Aurès sur le pas des rebelles, Paris, éd, France Empire, 1955, 316 p.

SHAW THOMAS, « Géographie de L'aurès », in, Géographie de L'Algérie, General Books LLC, 2010, 156 pages

STAMBOULI (F.), "Urbanisation difforme et émergence d'une nouvelle société urbaine au Maghreb" in Temps modernes, 1977, n° 375 bis, pp. 249-272.

- SUTER (K.),** "Etude sur la population et l'habitat d'une région du Sahara algérien : le Touat" in *Revue Géographie Alpine*, XVI, 1953, pp. 443-474, ill.,
- TABET (R.), CHEVALLIER (D.),** "L'espace social de la ville arabe. Transformations contemporaines et perspectives pour un urbanisme arabe" in *Colloque espace socioculturel et croissance urbaine dans le monde arabe*, Paris, 25 novembre 1977.
- TERRASSE (H.),** "Les architectes berbères et leur répartition dans le sud marocain" in *Revue Générale Marocaine*, 1939, pp. 83-90.
- TERRASSE (H.),** "Kasbah berbères de l'Atlas et des oasis. Les grandes architectures du Sud marocain" in *Horizons de France*, Paris 1938, 144 p. territoriale dans les pays musulmans, 1844.
- Toward the realisation of a great City"**, 26-28 September 1978, Philadelphia, The Aga Khan awards, 1980.
- TRICART (J.), KILLIAN (J.),** *L'éco-géographie et l'aménagement du milieu naturel*, éd. Hérodote, Paris, 1979.
- VUES SUR LA VILLE** , Observatoire Universitaire de la ville et du développement durable, Institut de géographie Université de Lausanne, No 1, Février 2002
- WILKIN (A.), RANDALL MACIVER, D.,** *Among the Berbers of Algeria*, London, T. Fischer Unwin, 1900.
- WIRTH LOUIS,** Urbanism as a way of life, in *The American Journal of Sociology*, The University of Chicago Press Vol. 44, No. 1, 1938, pp. 1-24
- ZARKA (C.),** "Maison et société dans le monde arabe" in *l'Homme*, n° 2, vol. 15, 1975, pp. 87-102.

THESES ET MEMOIRE

UNIVERSITE DE CONSTANTINE, INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME, Du village à la ville: Cas de Merouana, Mémoire de Magister, Urbanisme, Directeur de Recherche Mr Josy RICHEZ-BATTESTI, Présenté par Chaouche Salah, Octobre 1993

UNIVERSITE DE CONSTANTINE, INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME, L'espace villageois. Mutations et Permanences, Cas de la vallée de L'Oued Abdi (Aurès) Mémoire de Magister, Urbanisme, Présentée par Mme Bouchareb Houria, Née Ariane, 1994

UNIVERSITE DE CONSTANTINE, INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME, Habitat rural: les mutations socio-spatiales et architecturales à el Kantara, Aurès, Mémoire de magister présenté par Mr Bouchareb, 1993

UNIVERSITE DE PROVENCE, UFR DE GEOGRAPHIE ET DE L'AMENAGEMENT, classification Spatiale de l'urbanisation Algérienne d'après les recensements généraux de population et de l'habitat de 1977 et 1987, Mémoire DEA, espaces Méditerranéens et relations Nord-sud, Directeur de recherche, Monsieur Cote Marc, présenté par Rousseau Vanessa, Année universitaire 1995-1996

Sites internet

<http://fr.wikipedia.org>

<http://www.persee.fr>

www.cittasostenibili.it

www.expositions.bnf.fr

www.brazilianstudies.wordpress.co

www.arkinet.mht

<http://amolad.net>

[www. Encyclopédie scientifique en ligne.mht,](http://www.Encyclopédie_scientifique_en_ligne.mht)

www.nachoua.com

[www. Photos -du-maroc.com](http://www.Photos-du-maroc.com)

<http://aures-images.over-b>

<http://www.aurès.fr.st>

www.aureschaouia.free.fr

<http://www.djamila.be/Documents/batna.htm>

<http://geography.about.com/cs/citiesurbangeo>

<http://www.populationdata.net>

<http://www.piednoir.net/guelma/histoire/chaouia.html>

www.pbase.com

[www.algerie autrefois.com](http://www.algerie_autrefois.com)

www.chawinet.com

www.notreplanete.info.com

<http://www.ina.fr/>

Annexe 1. L'état de la population de la Wilaya de Batna depuis les nouveaux découpages administratifs.

C - POPULATION :

Les données de base sur la population ont été recueillies à partir des résultats préliminaires du dernier recensement de 1998 et une estimation des naissances et décès. La Wilaya de Batna, constituée de 34 Communes au RGPH 1977, a connu lors du dernier découpage administratif de 1984 un grand bouleversement. En effet des 34 anciennes, cinq Communes ont été intégrées aux Wilayate de Biskra et Khenchela (El-Kantara et Ain Zaâtout pour la première; Kais, Fais et Boulunama pour la seconde). Les 29 Communes restantes ont donné naissance à 60 Communes auxquelles s'ajoute la Commune d'El Djazzar qui appartenait à la Wilaya de M'sila.

Tableau 1 : Nouveau découpage administratif :

ANCIENNES COMMUNES	NOUVELLES COMMUNES
BATNA	BATNA, FESDIS, OUED CHAABA
AIN -TOUTA	AIN TOUTA, TILATOU, BENI FEDHALA, OULED AOUF, MAAFA
BARIKA	BARIKA, OULED AMMAR, AZIL ABDELKADER
MEROUANA	MEROUANA, KSAR BELEZMA
N'GAOUS	N'GAOUS, SEFLANE, BOUMAGUEUR
ARRIS	ARRIS, TIGHANIMINE
EL MADHER	EL MADHER, DJERMA, BOUMIA
TAZOULT	TAZOULT
RAS EL AOUN	RAS EL AOUN, GUIGBA, RAHBAT
TIMGAD	TIMGAD, OUYOUN EL ASSAFIR
AIN YAGOUT	AIN YAGOUT
CHEMORA	CHEMORA, BOULHILET
T. EL ABED	THENIET EL ABED, CHIR
O. SI SLIMANE	OUELD SI SLIMANE, GOSBAT
SERIANA	SERIANA, LAZROU
MENAA	MENAA, TIGHARGHAR
T'KOUT	T'KOUT, GHASSIRA, KAMMEL
TAXLENT	TAXLENT, LEMISANE
AIN DJASSER	AIN DJASSER, ZANA EL BEIDA
OULED SELLAM	OULED SELLAM, TALKHEMPT
SEGGANA	SEGGANA
OUED EL MA	OUED EL MA, EL HASSI
ICHEMOUL	ICHEMOUL, INOUGHISSENE, FOUUM TOUB
BITAM	BITAM
HIDOUSSA	HIDOUSSA
OULED FADHEL	OULED FADHEL
M'DOUKAL	M'DOUKAL
BOUZINA	BOUZINA, LARBAA (en partie)
OUED TAGA	OUED TAGA, LARBAA (en partie)

C1) CONSTATATIONS GÉNÉRALES :

La population de la Wilaya de Batna est estimée à fin 2000 à 1.016.036 Hab. La Commune de Batna avec 262212 Hab est de loin la plus peuplée, suivie de la Commune de Barika qui compte 91 271 Hab. les Communes de Aïn Touta avec 55.077 hab et Merouana avec 37.136 Hab, viennent en 3 ème et 4 ème position.

14 Communes avec une population inférieure à 5 000 Habitants.

Tableau N° 2 : Classement des Communes selon leurs taille de population.

COMMUNES	POP.	COMMUNES	POP.
BATNA	262.212	AIN YAGOUT	9.450
BARIKA	91.271	A. EL ASSAFIR	9.387
AIN TOUTA	55.077	KSAR BELEZMA	8.300
MEROUANA	37.136	TAXLENT	8.245
N'GAOUS	27.568	BOUMEGUEUR	7.751
ARRIS	26.193	M'DOUKAL	7.566
TAZOULT	23.240	OULED AMMAR	7.342
RAS EL AOUN	19.720	EL HASSI	7.297
O.SELLAM	18.732	BOULHILET	6.893
DJEZZAR	18.605	G Hassira	6.870
TALKHEMPT	18.598	TIGHARGHAR	6.372
OUED EL MA	17.744	FOUM TOUB	6.140
OUED TAGA	16.983	OUED CHAABA	6.098
GOSBAT	16.509	FESDIS	6.081
EL MADHER	16.341	CHIR	5.818
CHEMORA	15.930	SEGGANA	4.899
BOUZINA	14.612	LAZROU	4.820
AIN DJASSER	13.846	LEMCEN	4.798
AZIL ABDELKADER	12.812	INOUGHISSENE	4.103
SEFLANE	12.792	TIGHANMINE	3.977
MENAA	12.583	DJERMA	3.205
SERIANA	12.281	KIMMEL	3.159
OULED SI SLIMANE	11.926	MAAFA	2.926
TIMGAD	11.503	HIDOUSSA	2.645
T'KOUT	11.145	TILATOU	2.478
THENIET EL ABED	10.999	OULED AOUF	1.477
ICHEMOUL	10.409	BENI FEDHALA	1.194
OULED FADHEL	10.378	BOUMIA	780
GUIGBA	10.177	LARBAA	00
BITAM	9.737		
ZANA EL BEIDA	9.719		
RAHBAT	9.487		

C2 - DENSITÉS DE POPULATION :

La densité de population de la Wilaya est de 85 Habitants au km². On retrouve les plus fortes densités dans les Communes suivantes :

• Batna	2 252 Hab /km ²
• Merouana	491 Hab /km ²
• N'gaous	341 Hab /km ²
• Ain Touta	322 Hab /km ²
• Barika	299 Hab /km ²
• Tazoult	207 Hab /km ²
• Arris	173 Hab /km ²
• Rahbat	172 Hab /km ²
• Ras El Aioun	170 Hab /km ²
• Guigba	161 Hab /km ²
• El Madher	140 Hab /km ²
• El Hassi	126 Hab /km ²
• Ain Djasser	110 Hab /km ²
• Talkhempt	105 Hab /km ²

Le tableau N° 3 nous montre que :

▪ 19 Communes ont une densité de population supérieure à la moyenne de la Wilaya.

▪ Certaines Communes ont une très faible densité de population, parmi lesquelles on peut citer :

• Azil Abdelkader	12 Hab /km ²
• Bitam	11 Hab /km ²
• Ouled Aouf	10 Hab /km ²
• Tilatou	07 Hab /km ²
• Boumia	05 Hab /km ²
• Kimmel	06 Hab /km ²
• Beni Fedhala	04 Hab /km ²
• Larbaa	00 Hab /km ²

Tableau N° 3 :
Répartition de la population par Commune
(Situation au 31/12/2000)

COMMUNES	SUPERFICIE EN KM ²	POPULATION			TAUX D'AGGL	DENSITE HAB/KM
		TOTAL	AGGL.	RURAL		
BATNA	116,41	262.212	262053	159	99,94	2252
OUED CHAABA	245,67	6.098	3943	2155	64,66	25
FESDIS	85,80	6.081	5212	869	85,71	71
TOTAL DAIRA	447,88	274.391	271208	3183	98,84	613
TAZOULT	112,52	23.240	21138	2102	90,96	207
O.EL ASSAFIR	116,06	9.387	7053	2334	75,14	8
TOTAL DAIRA	228,58	32.627	28191	4436	83,45	14
EL MADHER	116,41	16.341	15625	716	95,62	14
BOUMIA	153,27	780	0	780	0	
DJERMA	99,66	3.205	848	2357	26,46	3
AIN YAGOUT	154,05	9.450	7075	2375	74,87	6
TOTAL DAIRA	523,39	29.776	23548	6228	79,08	5
ARRIS	151,78	26.193	23963	2230	91,49	17
TIGHANIMINE	127,24	3.977	1934	2043	48,63	31
TOTAL DAIRA	279,02	30.170	25897	4273	85,84	10
T.EL ABED	107,64	10.999	7758	3241	70,53	10
CHIR	78,28	5.818	5652	166	97,14	7
OUED TAGA	249,97	16.983	10629	6354	62,59	6
TOTAL DAIRA	435,89	33.800	24039	9761	71,12	7
MEROUANA	75,59	37.136	30838	6298	81,50	49
OUED EL MA	196,14	17.744	15084	2660	85,01	9
HIDOUSSA	149,63	2.645	745	1900	28,17	1
KSAR BELEZMA	88,51	8.300	3303	4997	39,80	9
TOTAL DAIRA	509,87	65.825	49970	15855	75,91	11
BARIKA	305,43	91.271	84615	6656	92,71	29
BITAM	917,54	9.737	4692	5045	48,19	1
M'DOUKAL	252,14	7.566	6942	624	91,75	3
TOTAL DAIRA	1.475,11	108.574	96249	12325	88,65	
AIN TOUTA	170,99	55.077	49849	5228	90,51	32
BENI FEDHALA	299,18	1.194	0	1194	0	
MAAFA	154,26	2.926	1333	1593	45,56	
OULED AOUF	149,22	1.477	0	1477	0	
TOTAL DAIRA	773,65	60.674	51182	9492	84,36	
N'GAOUS	80,95	27.568	27506	62	99,78	3
BOUMAGUEUR	111,69	7.751	5946	1805	76,71	
SEFIANE	181,26	12.492	2747	9745	21,99	
TOTAL DAIRA	373,90	47.811	36199	11612	75,71	1
SERIANA	173,39	12.281	9426	2855	76,75	
LAZROU	160,43	4.820	0	4820	0	
ZANA EL BEIDA	213,95	9.719	3784	5935	38,93	
TOTAL DAIRA	547,77	26.820	13210	13610	49,25	

Tableau N° 3 (suite)

COMMUNES	SUPERFICIE EN KM ²	POPULATION			TAUX D'AGGL.	DENSITE HAB/KM ²
		TOT.	AGGL.	RURAL		
RAS EL AOUN	115,96	19.720	15714	4006	79.69	170
GOSBAT	281,20	16.509	11116	5393	67.33	59
GUIGBA	63,31	10.177	9102	1075	89.44	161
RAHBAT	55,07	9.487	7548	1939	79.56	172
TALKHEMPT	176,48	18.598	3157	15441	16.97	105
OULED SELLAM	220,46	18.732	2740	15992	14.63	85
TOTAL DAIRA	912,48	93.223	49377	43846	52.97	102
T'KOUT	185,37	11.145	10475	670	93.99	60
G Hassira	234,53	6870	5884	986	85.65	29
KIMMEL	556,58	3159	1377	1782	43.59	6
TOTAL DAIRA	976,48	21.174	17736	3438	83.76	22
BOUZINA	194,47	14.612	12081	2531	82.68	75
LARBAA	99,04	0	0	0	0	0
TOTAL DAIRA	293,51	14612	12081	2531	82.68	50
ICHEMOUL	123,67	10409	6460	3949	62.06	84
FOUM TOUB	108,39	6140	2483	3657	40.44	57
INOUGHISSENE	72,77	4103	2629	1474	64.08	56
TOTAL DAIRA	304,83	20652	11572	9080	56.03	68
MENAA	187,88	12583	8971	3612	71.29	67
TIGHARGHAR	229,87	6372	6195	177	97.22	28
TOTAL DAIRA	417,75	18955	15166	3789	80.01	45
CHEMORA	262,72	15930	12220	3710	76.71	61
BOULHILET	160,86	6893	6706	187	97.29	43
TOTAL DAIRA	423,58	22823	18926	3897	82.93	54
AIN DJASSER	125,78	13846	9499	4347	68.60	110
EL HASSI	57,91	7297	1403	5894	19.23	126
TOTAL DAIRA	183,69	21143	10902	10241	51.56	115
DJEZZAR	332,38	18605	4139	14466	22.25	56
OULED AMMAR	75,14	7342	1848	5494	25.17	98
AZIL ABDELK.	1.035,00	12812	3353	9459	26.17	12
TOTAL DAIRA	1.442,52	38759	9340	29419	24.10	27
O. SI SLIMANE	156,66	11926	8442	3484	70.79	76
TAXLENT	143,25	8245	2229	6016	27.03	58
LEMCEN	67,45	4798	237	4561	4.94	71
TOTAL DAIRA	367,36	24.969	10908	14061	73.69	68
SEGGANA	284,47	4899	3507	1392	71.59	17
TILATOU	381,00	2478	1499	979	60.49	7
TOTAL DAIRA	665,47	7377	5006	2371	67.86	16
TIMGAD	222,26	11503	7451	4052	64.77	52
OULED FADHEL	206,22	10378	5766	4612	55.56	50
TOTAL DAIRA	428,48	21.881	13217	8664	60.40	51
TOT. WILAYA	12.011,21	1016036	793.924	222112	78.14	85

Source : D.P.A.T.

C3) RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR DISPERSION (à FIN 2000)

Sur les 1.016.036 Habitants de la Wilaya, plus de 78 %, soit 793.924 Habitants sont considérés comme populations agglomérées. Ceci s'explique par le nombre important de petites et moyennes agglomérations où l'on dénombre près de 142 centres agglomérés.

La population des zones éparses est estimée à 222.112 Habitants soit 22 % du total .

Le tableau, ci après indique la répartition de la population par dispersion et par Commune.

Tableau N°4 : Répartition de la population par dispersion à fin 2000

COMMUNES	POPUL. 2000	A.C.T.	A.S.	Z.E.
BATNA	262212	261527	526	159
OUED CHAABA	6098	895	3048	2155
FESDIS	6081	1933	3279	869
TOTAL DAIRA	274.391	264355	6853	3183
TAZOULT	23240	19946	1192	2102
O.EL ASSAFIR	9387	1586	5467	2334
TOTAL DAIRA	32627	21532	6659	4436
EL MADHER	16341	15625	0	716
BOUMLA	780	0	0	780
DJERMA	3205	848	0	2357
AIN YAGOUT	9450	6035	1040	2375
TOTAL DAIRA	29.776	22508	1040	6228
ARRIS	26193	19237	4726	2230
TIGHANIMINE	3977	1267	667	2043
TOTAL DAIRA	30170	20504	5393	4273
T.EL ABED	10999	1944	5814	3241
CHIR	5818	3672	1980	166
OUED TAGA	16983	6040	4589	6354
TOTAL DAIRA	33.800	11656	12383	9761
MEROUANA	37136	20762	10076	6298
OUED EL MA	17744	10196	4888	2660
HIDOUSSA	2645	292	453	1900
KSAR BELEZMA	8300	3303	0	4997
TOTAL DAIRA	65.825	34553	15417	15.855
BARIKA	91271	84615	0	6656
BITAM	9737	2984	1708	5045
M'DOUKAL	7566	6942	0	624
TOTAL DAIRA	108.574	94541	1708	12.325
AIN TOUTA	55077	47418	2431	5228
BENI FEDHALA	1194	0	0	1194
MAAFA	2926	0	1333	1593
OULED AOUF	1477	0	0	1477
TOTAL DAIRA	60.674	47418	3764	9492
N'GAOUS	27568	27506	0	62
BOUMAGUEUR	7751	2665	3281	1805
SEFIANE	12492	1970	777	9745
TOTAL DAIRA	47811	32141	4058	11.612
SERIANA	12281	7644	1782	2855
LAZROU	4820	0	0	4820
ZANA EL BEIDA	9719	1439	2345	5935
TOTAL DAIRA	26.820	9083	4127	13.610

(Suite Tableau N° 4)

COMMUNES	POPUL. 1999	A.C.L.	A.S.	Z.E.
RAS EL AOUN	19.720	10102	5612	4006
GOSBAT	16.509	1871	9245	5393
GUIGBA	10.177	2966	6136	1075
RAHBAT	9.487	944	6604	1939
TALKHEMPT	18.598	3157	0	15441
OULED SELLAM	18.732	2740	0	15992
TOTAL DAIRA	93.223	21780	27597	43846
T'KOUT	11.145	6918	3557	670
G Hassira	6870	2014	3870	986
KIMMEL	3159	1377	0	1782
TOTAL DAIRA	21.174	10309	7427	3438
BOUZINA	14.612	6088	5993	2531
LARBAA	0	00	00	0
TOTAL DAIRA	14612	6088	5993	2531
ICHEMOUL	10409	4883	1577	3949
FOUM TOUB	6140	2483	0	3657
INOUGHISSENE	4103	2629	0	1474
TOTAL DAIRA	20652	9995	1577	9080
MENAA	12583	4768	4203	3612
TIGHARGHAR	6372	204	5991	177
TOTAL DAIRA	18955	4972	10194	3789
CHEMORA	15930	12220	0	3710
BOULHILET	6893	5356	1350	187
TOTAL DAIRA	22823	17576	1350	3897
AÏN DJASSER	13846	8334	1165	4347
EL HASSI	7297	1403	0	5894
TOTAL DAIRA	21143	9737	1165	10241
DJEZZAR	18605	4139	0	14466
OULED AMMAR	7342	1228	620	5494
AZIL ABDELK.	12812	1321	2032	9459
TOTAL DAIRA	38759	6688	2652	29419
O. SI SLIMANE	11926	1804	6638	3484
TAXLENT	8245	1065	1164	6016
LEMCEN	4798	237	0	4561
TOTAL DAIRA	24.969	3106	7802	14061
SEGGANA	4899	1696	1811	1392
TILATOU	2478	650	849	979
TOTAL DAIRA	7377	2346	2660	2371
TIMGAD	11503	7451	0	4052
OULED FADHEL	10378	2779	2987	4612
TOTAL DAIRA	21.881	10230	2987	8664
TOT. WILAYA	1016036	661118	132806	222112

4) MOUVEMENT DEMOGRAPHIQUE

(Année 2000)

COMMUNES	NAISSANCES			DECES			MARIAGE	DIVORCE
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin		
BATNA	8416	4333	4083	1784	977	807	1913	266
OUED CHAABA	10	6	4	17	5	12	19	02
FESDIS	8	2	6	13	07	6	42	02
TOTAL DAIRA	8434	4341	4093	1814	989	852	1955	270
TAZOULT	284	144	140	59	36	23	135	19
O.E L ASSAFIR	18	9	9	13	4	9	17	3
TOTAL DAIRA	302	153	149	72	40	32	152	22
EL MADHER	163	93	70	36	22	14	131	14
BOUMIA	1	1	0	2	01	1	2	2
DJERMA	4	2	02	8	3	5	26	1
AIN YAGOUT	135	69	66	27	14	13	54	3
TOTAL DAIRA	303	165	138	73	40	33	213	20
ARRIS	885	442	443	123	63	60	170	20
TIGHANIMINE	18	7	11	23	19	4	25	2
TOTAL DAIRA	903	449	454	146	82	64	195	22
T.EL ABED	160	72	88	17	10	7	59	10
CHR	63	35	28	22	12	10	62	1
OUED TAGA	232	123	109	58	33	25	69	7
TOTAL DAIRA	455	230	225	97	55	42	190	18
MEROUANA	1674	900	774	156	90	66	224	7
OUED EL MA	41	23	18	37	20	17	97	02
HIDOUSSA	4	1	3	5	2	3	22	6
KSAR BELEZMA	12	07	05	15	4	11	20	0
TOTAL DAIRA	1731	931	800	213	117	96	363	15
BARIKA	3561	1789	1772	431	235	196	469	21
BITAM	99	47	52	19	11	8	66	5
M'DOUKAL	78	40	38	15	4	11	53	0
TOTAL DAIRA	3738	1876	1862	465	250	215	588	26
AIN TOUTA	1080	592	488	156	95	61	343	24
BENI FEDHALA	1	1	0	4	4	0	7	3
MAAFA	35	19	16	7	6	1	27	0
OULED AOUF	8	5	3	3	2	1	6	1
TOTAL DAIRA	1124	617	507	170	107	63	383	28
N'GAOUS	1475	754	721	170	101	69	149	21
BOUMAGUEUR	12	6	6	20	13	7	35	0
SEFIANE	39	23	16	41	25	16	73	03
TOTAL DAIRA	1526	783	743	231	139	92	257	24
SERIANA	57	29	28	25	12	13	62	7
LAZROU	26	8	18	9	4	5	20	0
ZANA EL BEIDA	65	28	37	17	10	7	34	5
TOTAL DAIRA	148	65	83	51	26	25	116	12

Suite

COMMUNES	NAISSANCES			DECES			MARIAGE	DIVORCE
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin		
RAS EL AIOUN	357	192	165	68	35	33	139	8
GOSBAT	79	29	50	47	24	23	59	13
GUIGBA	32	18	14	21	12	09	48	1
RAHBAT	51	29	22	19	13	6	34	0
TALKHEMPT	117	51	66	40	26	14	72	03
OULED SELLAM	120	71	49	55	32	23	124	8
TOTAL DAIRA	756	390	366	250	142	108	476	30
T'KOUT	70	36	34	30	16	14	59	15
GHASSIRA	37	17	20	24	13	11	42	2
KIMMEL	14	7	7	9	5	4	11	01
TOTAL DAIRA	121	60	61	63	34	29	112	18
BOUZINA	212	98	114	44	26	18	92	12
LARBAA	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DAIRA	212	98	114	44	26	18	92	12
ICHEMOUL	165	85	80	25	11	14	76	8
FOUM TOUB	68	39	29	30	14	16	37	2
INOUGHISSENE	6	4	2	8	6	2	20	0
TOTAL DAIRA	239	128	111	63	31	32	133	10
MENAA	234	115	119	34	16	18	81	13
TIGHARGHAR	108	50	58	28	11	17	31	03
TOTAL DAIRA	342	165	177	62	27	35	112	16
CHEMORA	335	175	160	41	23	18	92	9
BOULHILET	14	12	2	14	7	7	35	4
TOTAL DAIRA	349	187	162	55	30	25	127	13
AIN DJASSER	50	25	25	25	09	16	51	02
EL HASSI	21	8	13	10	7	3	38	1
TOTAL DAIRA	71	33	38	35	16	19	89	03
DJEZZAR	300	144	156	33	17	16	95	1
OULED AMMAR	27	10	17	7	2	5	24	01
AZIL ABDELK.	133	64	69	15	11	4	52	1
TOTAL DAIRA	460	218	242	55	30	25	171	3
O. SI SLIMANE	14	07	07	20	12	08	47	06
TAXLENT	15	08	07	16	07	09	24	0
LEMCEN	11	05	06	07	05	02	19	01
TOTAL DAIRA	40	20	20	43	24	19	90	07
SEGGANA	14	9	5	9	8	1	31	02
TILATOU	08	04	04	12	5	7	15	0
TOTAL DAIRA	22	13	9	21	13	8	46	02
TIMGAD	172	96	76	31	19	12	57	6
OULED FADHEL	80	43	37	24	14	10	61	9
TOTAL DAIRA	252	139	113	55	33	22	118	15
TOT. WILAYA	21528	11061	10467	4078	2251	1827	5978	586

**REPARTITION DE LA POPULATION SELON LE SEXE
ET LE GROUPE D'AGE.**

SITUATION AU 31/12/2000

GROUPE D'AGE	TOTAL	MASCULIN	FEMININ
0 - 5	147.732	75593	72139
6 - 13	223.346	113.966	109.380
14 - 17	100.283	51.208	49.075
18 - 49	443.216	217.465	215.748
50 - 59	46.230	22.455	23.775
60 - 64	20.422	9.652	10.770
65 et plus	44.807	22.353	22.457
TOTAL WILAYA	1.016.036	512.692	503.344

Source : D.P.A.T.

**REPARTITION DE LA POPULATION SELON LE SEXE
ET LE GROUPE D'AGE**

GROUPE D'AGE	TOTAL	MASCULAIN	FEMININ
0-4	120.095	61.470	58.625
5-9	137.978	70.513	67.465
10-14	140.315	71.529	68.786
15-19	120.400	61.470	58.930
20-24	97.946	49.786	48.160
25-29	79.759	40.540	39.219
30-34	66.245	33.021	33.224
35-39	57.914	28.652	29.262
40-44	46.636	22.353	24.283
45-49	37.289	18.898	18.391
50-54	23.775	11.583	12.192
55-59	22.454	10.872	11.582
60-64	20.422	9.652	10.770
65-69	16.765	8.433	8.332
70-74	12.091	6.096	5.995
75-79	7.519	3.861	3.658
80, et +	8.128	3.861	4267
N.D	305	102	203
TOTAL	1.016.036	512.692	503.344

Annexe 2. Répartition des tribus dans les Aurès

TRIBUS DES AURÈS

N O M	L O C A L I S A T I O N
ABDAWI	Oueds Abdi et Bouzina
ACHACHE	Environs de Timgad
AMAMRA	Entre Chelia et Khenchela
BENI - AHMED	Oued - Abiod (Sud)
BENI - BOU - SLIMANE	Oued - Chennaoura (T'Kout)
BENI - FERAH	Aïn - Zaatout
BENI - IMLOUL	Oued - Mellagou
BENI - MELKEM	Ahmar - Khaddou (Sud)
BENI - OUDJANA	Plateaux du Chelia
CHORFA	Aïn - Yagout
CHORFA	Dj. Zellatou (Est)
FERNI	N'Gaous
KHODRANE	D'Aïn-Touta à Barika
MENAWI	Environs de Menaa (O.Abdi)
NWASER	Région d'Amentane (O.Abdi)
OULED - Aadi	Batna
OULED - Aalaoui	Oued - Abiod (Sud)
OULED - ABDERRAHMANE	Dj.Ahmar-Khaddou (Sud)
OULED - CHLIH	Sud du Belezma
OULED - DAOUD	Oued- Abiod (Centre)
OULED - DERRADJ	Environs de Barika
OULED - FADHEL	Touffana
OULED - FATMA	Taxlent (Ouest de Merouana)
OULED - RECHACHE	Nementcha
OULED - SELLAM	Ksar-Belezma
OULED - SIDI - YAHIA	Batna
OULED - SI - SLIMANE	Ras - el - Ayoun
OULED - SOLTANE	Aïn - Touta
OULED - YACOB	Sud de Kaïs
OULED - ZERARA	Dj.Ahmar-Khaddou (Sud)
OULED - ZIAN	Oued - Abdi (Sud-Ouest)
RASIRA	Oued - Abiod (Centre)
SERAHNA	Dj.Ahmar-Khaddou (Est)
TWABA	Oued - Abiod (Nord)

Annexe 3. Agenda 21, Chapitre gestion des écosystèmes fragiles : mise en valeur durable des montagnes

INTRODUCTION

13.1. Les montagnes sont un important réservoir d'eau, d'énergie et de diversité biologique. En outre, elles contiennent des ressources essentielles telles que les minéraux, les produits forestiers et agricoles, et les services récréatifs. En tant que grands écosystèmes au sein de l'écologie complexe de notre planète, les environnements de montagne sont indispensables à la survie de l'écosystème mondial. Toutefois, les écosystèmes de montagne se modifient rapidement. Ils sont exposés à une érosion accélérée du sol, à des glissements de terrain et à une perte rapide de l'habitat et de la diversité génétique. Sur le plan humain, la pauvreté est très répandue parmi les montagnards et les connaissances des populations autochtones se perdent. En conséquence, la plupart des régions montagneuses du globe sont soumises à une dégradation de leur environnement. C'est pourquoi une gestion convenable des ressources des montagnes et un développement socio-économique de leur population justifient une action immédiate.

13.2. Environ 10 % de la population mondiale sont tributaires des ressources des montagnes. Une proportion beaucoup plus grande encore prélève d'autres ressources des montagnes, l'eau en particulier.

13.3. Deux domaines d'activité ont été inclus dans le présent chapitre afin d'examiner plus avant le problème des écosystèmes fragiles en ce qui concerne toutes les zones montagneuses du monde, à savoir :

- a) Acquisition et renforcement des connaissances sur l'écologie et le développement durable des écosystèmes de montagne;
- b) Promotion du développement intégré des bassins hydrographiques et de nouvelles sources de revenu.

DOMAINES D'ACTIVITE

13A. Acquisition et renforcement des connaissances sur l'écologie et le développement durable des écosystèmes de montagne

Principes d'action

13.4. Les montagnes sont très sensibles à tout déséquilibre écologique provoqué par l'activité humaine ou par la nature. Ce sont les zones les plus sensibles à tous les changements climatiques dans l'atmosphère. Des renseignements particuliers sur l'écologie, le potentiel des ressources naturelles et les activités socio-économiques sont indispensables. Les régions de montagne et de colline possèdent une riche variété de systèmes écologiques. En raison du facteur d'altitude, les montagnes créent des gradients de température, de précipitations et d'ensoleillement. Une pente donnée peut comprendre plusieurs systèmes climatiques - tropical, subtropical, tempéré et alpin - qui correspondent à autant de microcosmes présentant une grande diversité d'habitats. Or, on manque de connaissances sur les écosystèmes de montagne. La création d'une base de données sur les montagnes de la planète est donc indispensable pour lancer des programmes qui contribueraient au développement durable des écosystèmes de montagne.

Objectifs

13.5. Les objectifs de ce programme sont les suivants :

- a) Entreprendre une enquête sur les différentes formes des sols, des forêts, des utilisations de l'eau, des cultures et des ressources végétales et animales des écosystèmes de montagne en tenant compte des travaux des organisations internationales et régionales;
- b) Créer et tenir à jour une base de données et des systèmes d'information pour faciliter la gestion et l'évaluation environnementale intégrées des écosystèmes de montagne, en tenant compte des travaux des organisations internationales et régionales;
- c) Améliorer et structurer la base existante de connaissances écologiques concernant les techniques et les pratiques de l'agriculture et de la conservation dans les régions de montagne, avec la participation des collectivités locales;
- d) Créer et renforcer le réseau de communication et un centre d'information pour les organisations qui s'occupent des questions de montagne;
- e) Mieux coordonner les efforts entrepris dans chaque région pour protéger les écosystèmes de montagne fragiles, par l'examen de mécanismes appropriés, notamment d'instruments, juridiques et autres, à vocation régionale;
- f) Etablir des informations en vue de l'établissement de bases de données et de systèmes d'information afin de faciliter l'évaluation du risque écologique et du risque de catastrophe naturelle dans les écosystèmes de montagne.

a) Activités liées à la gestion

13.6. Au niveau approprié et avec le concours des organisations internationales et régionales compétentes, les gouvernements devraient :

a) Renforcer les institutions existantes ou en établir de nouvelles aux niveaux national et régional afin de créer une base de connaissances pluridisciplinaires sur les terres, l'eau et les écosystèmes de montagne;

b) Promouvoir des politiques nationales qui inciteraient les habitants à utiliser et à transférer des techniques ainsi que des pratiques d'agriculture et de conservation respectueuses de l'environnement;

c) Elargir la base de connaissances en créant des mécanismes de coopération et d'échange d'informations entre les institutions nationales et régionales qui travaillent sur les écosystèmes fragiles;

d) Encourager des politiques qui inciteraient les agriculteurs et les populations locales à prendre des mesures de conservation et de remise en état;

e) Diversifier les économies de montagne, notamment en créant ou en renforçant le tourisme dans l'esprit d'une gestion intégrée des zones de montagne;

f) Intégrer toutes les activités intéressant les forêts, les terres de parcours et la flore et la faune sauvages de façon à préserver des écosystèmes de montagne particuliers;

g) Créer des réserves naturelles appropriées dans des sites et des zones riches en espèces représentatives.

b) Données et informations 13.7. Au niveau approprié et avec l'appui des organisations internationales et régionales compétentes, les gouvernements devraient :

a) Entretenir ou créer des capacités et des moyens d'analyse météorologique, hydrologique et physique qui englobent la diversité des climats et de la distribution de l'eau dans les diverses régions de montagne de la planète;

b) Constituer un inventaire des différentes formes de terres, de forêts, d'utilisation de l'eau et de culture, et des ressources génétiques végétales et animales, en donnant la priorité à celles qui sont menacées d'extinction. Les ressources génétiques devraient être protégées in situ par l'entretien ou la création de zones protégées et par une amélioration de l'agriculture et de

l'élevage traditionnels ainsi que par la mise en œuvre de programmes d'évaluation de la valeur potentielle de ces ressources;

c) Recenser les zones à risques qui sont les plus vulnérables à l'érosion, aux inondations et aux glissements de terrain, aux séismes, aux avalanches et aux autres risques naturels;

d) Recenser les zones de montagne menacées par la pollution atmosphérique provenant des zones industrielles et urbaines voisines.

c) Coopération internationale et régionale

13.8. Les gouvernements et les organisations gouvernementales devraient :

a) Coordonner la coopération internationale et faciliter les échanges d'informations et de données d'expérience entre les organismes des Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds international de développement agricole et les organisations régionales, les gouvernements, les institutions de recherche et les organisations non gouvernementales qui s'occupent du développement des régions montagneuses;

b) Encourager la création d'un réseau international d'initiatives populaires et les activités des organisations non gouvernementales internationales et locales qui s'occupent du développement des régions montagneuses, par exemple l'Université des Nations Unies (UNU), les Woodland Mountain Institutes (WMI), le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD), l'International Mountain Society (IMS), l'Association pour les montagnes africaines et l'Association pour les montagnes andines, et leur fournir un appui pour l'échange d'informations et de données d'expérience;

c) Protéger les écosystèmes de montagne fragiles en envisageant des mécanismes adéquats notamment des instruments régionaux, juridiques et autres.

Moyens d'exécution

a) Financement et évaluation des coûts

13.9. Le secrétariat de la Conférence a estimé que le montant total des dépenses afférentes à la mise en œuvre des activités relevant du présent domaine pour la période 1993-2000 se chiffrerait en moyenne à environ 50 millions de dollars par an, qui serait financé par la communauté internationale sous forme de dons ou à des conditions concessionnelles. Il ne s'agit que d'estimations approximatives données à titre indicatif, qui n'ont pas été examinées par les gouvernements. Les dépenses effectives et les conditions financières, y compris les

conditions non concessionnelles, dépendront notamment des stratégies et programmes spécifiques que les gouvernements décideront de mettre en œuvre.

b) Moyens scientifiques et techniques

13.10. Au niveau approprié et avec le concours des organisations internationales et régionales compétentes, les gouvernements devraient renforcer les programmes de recherche scientifique et de développement technologique, y compris leur diffusion par l'intermédiaire des institutions nationales et régionales, en particulier en météorologie, hydrologie, foresterie, pédologie et botanique.

c) Mise en valeur des ressources humaines

13.11. Au niveau approprié et avec le concours des organisations internationales et régionales compétentes, les gouvernements devraient :

a) Lancer des programmes de formation et de vulgarisation concernant les techniques et pratiques écologiquement appropriées qui conviendraient pour les écosystèmes de montagne;

b) Appuyer l'enseignement supérieur par des bourses d'études et des bourses de recherche en vue d'études écologiques sur les montagnes et les régions de collines, en particulier pour des candidats appartenant à des populations autochtones de montagne;

c) Organiser une éducation écologique à l'intention des exploitants agricoles, en particulier les femmes, pour aider la population rurale à mieux comprendre les questions écologiques liées au développement durable des écosystèmes de montagne.

d) Renforcement des capacités

13.12. Au niveau approprié et avec le concours des organisations internationales et régionales compétentes, les gouvernements devraient constituer une base institutionnelle nationale et régionale qui permette la recherche, la formation et la diffusion d'informations sur le développement durable de l'économie des écosystèmes fragiles.

13B. Promotion du développement intégré des bassins hydrographiques et de nouvelles sources de revenu Principes d'action

13.13. Près de la moitié de la population mondiale est influencée de diverses manières par l'écologie des montagnes et la dégradation des bassins hydrographiques. Environ 10 % de la population mondiale vivent dans des zones montagneuses à fortes pentes tandis que 40 % occupent des régions adjacentes de bassins de moyenne et basse altitude. Il se pose de

graves problèmes de détérioration de l'environnement dans ces bassins. Par exemple, dans les zones de collines des pays andins d'Amérique du Sud, une grande partie de la population agricole doit maintenant faire face à une détérioration rapide des ressources en terres. De même, les zones de montagnes et de hauts plateaux de l'Himalaya, de l'Asie du Sud-est et de l'Afrique centrale et orientale, qui fournissent une contribution capitale à la production agricole, sont menacées par la culture de terres marginales qui résulte de l'accroissement de la population. Dans de nombreuses régions cette situation s'accompagne de surpâturage, de déboisement et de perte de la couverture végétale.

13.14. L'érosion du sol peut avoir une incidence dévastatrice sur les immenses nombres de ruraux dont l'agriculture est tributaire des pluies dans les zones de montagnes et de collines. La pauvreté, le chômage, une mauvaise santé et une mauvaise hygiène, sont très répandus. La promotion de programmes intégrés de mise en valeur des bassins hydrographiques avec la participation effective des populations locales est indispensable pour empêcher une aggravation du déséquilibre écologique. L'approche intégrée est nécessaire pour conserver, améliorer et utiliser la base de ressources naturelles : terres, eau, ressources végétales, animales et humaines. En outre, la promotion de nouvelles sources de revenu, en particulier par l'organisation de plans d'emploi augmentant la base de production, contribuera de façon importante à améliorer le niveau de vie des populations rurales nombreuses qui vivent dans des écosystèmes de montagne.

Objectifs

13.15. Les objectifs de ce programme sont les suivants :

- a) D'ici à l'an 2000, organiser la planification et la gestion appropriées de l'utilisation des terres aussi bien pour les terres arables que non arables dans les zones de bassins hydrographiques montagneux pour empêcher l'érosion des sols, accroître la production de la biomasse et maintenir l'équilibre écologique;
- b) Promouvoir des activités génératrices de revenu comme les pêcheries et le tourisme non déprédateurs et des activités minières écologiquement rationnelles et améliorer les infrastructures et des services sociaux, en particulier pour sauvegarder les moyens d'existence des collectivités locales et des populations autochtones;
- c) Organiser des arrangements techniques et institutionnels pour les pays sujets à des catastrophes naturelles afin d'atténuer les effets de celles-ci par des mesures de prévention

des risques, le zonage des risques, des systèmes d'alerte, des plans d'évacuation et des fournitures d'urgence.

Activités liées à la gestion

13.16. Au niveau approprié et avec le concours des organisations internationales et régionales compétentes, les gouvernements devraient :

- a) Prendre des mesures pour empêcher l'érosion des sols et encourager dans tous les secteurs les activités de lutte contre cette érosion;
- b) Créer des équipes spéciales ou des comités de mise en valeur des bassins hydrographiques, qui viendraient compléter les institutions existantes pour réunir des services intégrés chargés d'appuyer les initiatives locales concernant l'élevage, la foresterie, l'horticulture et le développement rural à tous les niveaux administratifs;
- c) Renforcer la participation populaire dans la gestion des ressources locales par une législation appropriée;
- d) Appuyer les organisations non gouvernementales qui aident les organisations et collectivités locales à préparer des projets qui renforceraient la participation des populations locales au développement;
- e) Fournir des mécanismes qui préservent les zones menacées susceptibles de servir à protéger la faune et la flore sauvages, à maintenir la diversité biologique ou à servir de parcs nationaux;

- f) Elaborer des politiques nationales qui offriraient des stimulants aux agriculteurs et aux populations locales pour prendre des mesures de conservation et utiliser des techniques respectueuses de l'environnement;
- g) Entreprendre des activités génératrices de revenu dans les entreprises artisanales et de transformation des produits agricoles, par exemple la culture et la préparation de plantes médicinales et aromatiques;
- h) Entreprendre toutes ces activités en veillant à la pleine participation des femmes, des populations autochtones et des collectivités locales au développement.

b) Données et informations

13.17. Au niveau approprié et avec le concours des organisations internationales et régionales compétentes, les gouvernements devraient :

a) Créer et maintenir des capacités de surveillance et d'évaluation systématiques au niveau national ou provincial en vue de la production d'informations pour les opérations quotidiennes ainsi que pour évaluer l'impact des projets sur l'environnement et sur la situation socio-économique;

b) Produire des données sur de nouvelles sources de revenu et sur des systèmes de production diversifiés au niveau des villages dans les domaines suivants : récoltes de plantes annuelles et coupes forestières, gros bétail, volaille, apiculture, pêcheries, industries villageoises, marchés, transports et possibilités d'acquisition de revenus, en tenant pleinement compte du rôle des femmes et intégrant celles-ci dans le processus de planification et d'exécution.

c) Coopération internationale et régionale

13.18. Au niveau approprié et avec le concours des organisations internationales et régionales compétentes, les gouvernements devraient :

a) Renforcer le rôle des instituts internationaux appropriés de recherche et de formation, comme les centres du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI) et de l'International Board for Soil Research and Management (IBSRAM), ainsi que les centres de recherche régionaux, tels que le Woodland Mountain Institute et le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes, pour entreprendre des recherches appliquées intéressant la mise en valeur des bassins hydrographiques;

b) Encourager la coopération régionale et l'échange de données et d'informations entre pays qui partagent les mêmes chaînes de montagnes et les mêmes bassins fluviaux, en particulier entre ceux qui sont touchés par des catastrophes de montagne et des inondations;

c) Instituer et maintenir un partenariat avec les organisations non gouvernementales et les associations qui s'occupent de la mise en valeur des bassins hydrographiques.

Moyens d'exécution

a) Financement et évaluation des coûts

13.19. Le secrétariat de la Conférence a estimé que le montant total des dépenses afférentes à la mise en œuvre des activités relevant du présent domaine pour la période 1993-2000 se chiffrerait en moyenne à environ 13 milliards de dollars par an, y compris un montant d'environ 1,9 milliard de dollars qui serait financé par la communauté internationale sous

forme de dons ou à des conditions concessionnelles. Il ne s'agit que d'estimations approximatives données à titre indicatif, qui n'ont pas été examinées par les gouvernements. Les dépenses effectives et les conditions financières, y compris les conditions non concessionnelles, dépendront notamment des stratégies et programmes spécifiques que les gouvernements décideront de mettre en œuvre.

13.20. Le financement destiné à promouvoir de nouvelles sources de revenu dans les écosystèmes de montagne devrait être considéré comme un élément des programmes anti pauvreté des pays. Cette question est également examinée aux chapitres 3 (Lutte contre la pauvreté) et 14 (Promotion d'un développement agricole rural durable).

b) Moyens scientifiques et techniques 13.21. Au niveau approprié et avec le concours des organisations internationales et régionales compétentes, les gouvernements devraient :

a) Envisager des projets pilotes qui combinent des fonctions de protection de l'environnement et de développement, en veillant particulièrement à y inclure des pratiques ou des systèmes traditionnels de gestion de l'environnement qui ont un bon impact environnemental;

b) Susciter des techniques applicables à des situations particulières de bassins hydrographiques et d'exploitation agricole en faisant intervenir la participation des hommes et des femmes locaux, des chercheurs et des agents de vulgarisation qui effectueront des expériences et des essais sur la situation agricole;

c) Promouvoir des techniques de protection de la végétation : prévention de l'érosion, régulation de l'humidité in situ, amélioration des techniques de culture, production de fourrage et agroforesterie, à l'aide de mesures peu coûteuses, simples et facilement adoptées par les populations locales.

c) Mise en valeur des ressources humaines

13.22. Au niveau approprié et avec le concours des organisations internationales et régionales compétentes, les gouvernements devraient :

a) Encourager une approche pluridisciplinaire et intersectorielle en matière de formation et de diffusion des connaissances auprès des populations locales sur des questions générales telles que les systèmes de production familiale, la protection et l'utilisation des terres arables

et non arables, le traitement des canaux d'irrigation et la recharge des eaux souterraines, la gestion du bétail, les pêcheries, l'agroforesterie et l'horticulture;

b) Développer les ressources humaines en ouvrant l'accès à l'éducation, à la santé, à l'énergie et à l'infrastructure;

c) Promouvoir la sensibilisation et la préparation des populations locales à la prévention et à l'atténuation des catastrophes, et les combiner avec les techniques les plus récentes d'alerte et de prévision.

d) Renforcement des capacités

13.23. Au niveau approprié et avec le concours des organisations internationales et régionales compétentes, les gouvernements devraient créer et renforcer des centres nationaux de gestion des bassins hydrographiques pour encourager une approche globale des aspects environnementaux, socio-économiques, technologiques, législatifs, financiers et administratifs, et fournir un appui aux décideurs, aux administrateurs, aux personnels de terrain et aux agriculteurs en vue de la mise en valeur des bassins hydrographiques.

13.24. Le secteur privé et les collectivités locales, en coopération avec les gouvernements, devraient promouvoir le développement des infrastructures locales, y compris l'organisation de réseaux de communication locaux et l'aménagement de systèmes hydroélectriques de petite ou très petite taille pour aider les industries artisanales et l'accès aux marchés.

ملخص

عبر كل التراب الأوراسي. يعبر التحول "المشهود" للإقليم (الهيكل الكبير). عن التغيرات العميقة للمجتمع الأوراسي منذ الاستقلال. حيث نشاهد في هذه الكتلة الجبلية الواسعة عمارة عتيقة " تقليدية " شوّهت في عمقها، فباتت أطلال في بعض الأحيان لتطفو أشكال بناء جديدة. إنه تغيير ذو دلالة في الديناميكية الاجتماعية الاقتصادية التي انعكست على الهيكل الفيزيائي للمحيط.

تحت ضغط التحول الاقتصادي والمشاكل الاجتماعية فإن القرى (الهيكل الصغير) عندما لا تتم مغادرتها لصالح الأقطاب العمرانية يحصل لها تحول عميق، تغيير من قبل سكانها بحثا عن نماذج أخرى، سكان تأثروا بثقافتين مختلفتين، ثقافتهم الداخلية " الذاتية " والثقافة الخارجية "الغير".

هذه الهياكل الصغيرة المسماة غالبا بـ " الدشرة " توحى بوجه خاص بهذه الجدلية الثقافية و غياب المرجعية حيث يعبر إدراك العصرنة هنا، عن استيعاب مجموعة من عناصر غير ملائمة وحتى في بعض الأحيان غير مستعملة. وبالفعل هو إعادة إنتاج أو نقل ساذج دون إخضاعه لمبدأ الإدماج.

تحاول هذه الدراسة إظهار وشرح هذا التمدين " العمرنة " المنتج وتأثيره على الفضاء الأوراسي، سواء على مستوى الهيكل الكبير (الفضاء الأوراسي) أو الهيكل الصغير (الدشرة الأوراسية) . هذه الأطروحة مكرسة بوجه خاص لتحليل كرونولوجي للهيكل الفضائي وتذكر بمعطيات الوسط الطبيعي وفقا لتأثير المظهر الفيزيائي، ومن خلال بصمات الأحداث التاريخية و مفعولها في عملية التعمير

ويبقى الهدف النهائي من هذه الدراسة، توفير إمكانيات ملائمة من خلال استيعاب نقائص العمرنة الحالية وذلك للتمكين من تسيير أحسن في المستقبل وكذا تخطيط مطابق ووسائل متوافقة وأكثر انسجاما مع التعمير المستقبلي

الكلمات المفتاح: الأوراس ، تحولات عمرانية ، فضاء الهيكل الكبير ، دشرة ، تعمير ، العمارة ،الديناميكية الاقتصادية الاجتماعية.

Summary

Through all the Aurès, the deep changes which the Auressien society undergoes since independence, are expressed by a spectacular transformation of the area (macro-structure), right through, in this vast mountainous mass, one sees a deeply faded vernacular architecture, sometimes with the state of ruin, and an emergence of new forms in the space. It is a significant upheaval in the socio-economic dynamics which is reflected on the physical structure of the environment

Under the pressure of the economic transfers and social problems, villages, (Micro-structures) when they are not abandoned to the profit of the urban poles, are deeply transformed, modified by a population in search of models, a population influenced by two different cultures its endogenous culture and exogenic civilization.

These micro-structures, often called “Dechras”, are particularly revealing of this cultural duality and the absence of references. The accession to «modernity» passes here by the assimilation of an unsuited “conveniences”, even sometimes not in use. In fact, it is the reproduction or the naive transplantation of a model imported without a doctrine of integration.

It is this urbanization produced and its impact on the Auressien space that the present study is about to clarify, on both macro-structure and micro structure levels. This thesis is particularly devoted to the chronological analysis of the space structure and points out the data of the natural environment on which the physical aspects acts, and sort out the principal historical events of which it was the receiver and transmitter.

The final goal is to assimilate the deficiencies of the Aurès present urbanization in order to envisage more adequate means that will allow a better management, accordingly planning and more appropriate tools, to the future urbanization.

Keywords: Aurès, urban transformations, space, macro structure, Dechra, Urbanization, Architecture, socio-economic dynamics,

Résumé

A travers tout l'Aurès, les changements profonds que subit depuis l'indépendance la société Auressienne, s'expriment par une transformation spectaculaire de la région (macro structure), de part en part, dans ce vaste massif montagneux, on aperçoit une architecture vernaculaire profondément altérée, parfois à l'état de ruine, et une émergence de nouvelles formes du bâti. C'est un bouleversement significatif dans la dynamique socio-économique qui se répercute sur la composition de l'environnement

Sous la pression des mutations économiques et des problèmes sociaux, les villages, (Micro-structures) quand ils ne sont pas abandonnés au profit des pôles urbains, sont profondément transformés, modifiés par une population en quête de modèles, une population influencée par deux cultures différentes sa culture endogène et la civilisation exogène.

Ces Micro-structures, appelées souvent "Dechras", sont particulièrement révélatrices de cette dualité culturelle et de cette absence de références. L'accession à la "modernité" passe ici par l'assimilation d'un ensemble de "commodités" inadaptées, voire parfois même inutilisables. C'est en fait la reproduction ou la transplantation naïve d'un modèle importé sans doctrine d'intégration.

C'est cette urbanisation produite et son impact sur l'espace Auressien que la présente étude tentera d'explicitier, tant au niveau Macro-structure qu'au niveau micro structure. Cette thèse est particulièrement consacrée à l'analyse chronologique de la structure spatiale et rappelle les données du milieu naturel sur lequel l'aspect physique agit, en même temps que les principaux événements historiques dont il fut le récepteur et transmetteur.

Le but final, est d'assimiler les carences de l'urbanisation présente et de prévoir des moyens éventuels plus adéquats qui permettent une meilleure gestion, une planification conforme et des outils compatibles et plus appropriés à l'urbanisation future.

Mots clé: Aurès, transformations urbaines, espace, macro structure, Dechra, Urbanisation, Architecture, dynamique socio- économique,